



HAL
open science

La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production

Didier Samain, Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Didier Samain, Pierre-Yves Testenoire. La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production. SHESL, HEL Livres, 2022, 979-10-91587-16-7. 10.5281/zenodo.6675029 . hal-03981794

HAL Id: hal-03981794

<https://hal.science/hal-03981794>

Submitted on 10 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production

Sous la direction de
Didier Samain et Pierre-Yves Testenoire

SHESL

La linguistique et ses formes historiques
d'organisation et de production

La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production

Actes du colloque de la
Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage
et du laboratoire Histoire des théories linguistiques
Paris, 24-26 janvier 2019

Sous la direction de
Didier Samain et Pierre-Yves Testenoire

SHESL

HEL Livres

HEL Livres est une collection spécialisée dans le domaine de l'histoire et de l'épistémologie de la linguistique.

Elle accueille les projets monographiques ou collectifs, les éditions et les traductions de textes relevant de ce domaine de recherche.

Elle est dotée d'un comité éditorial identique au comité de rédaction de la revue *Histoire Épistémologie Langage (HEL)*.

Les ouvrages de la collection sont disponibles en libre accès au format numérique et peuvent être acquis au format imprimé.

Samain, Didier & Pierre-Yves Testenoire, éd. 2022. *La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production*. Paris : SHESL (HEL Livres, 1).

Les textes de cette publication relèvent de la licence Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 : partage autorisé sous condition d'attribution des œuvres à leurs auteurs, réutilisation commerciale et modification interdites.

 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

ISBN : 979-10-91587-16-7

Collection HEL Livres

Directrice : Chloé Laplantine

ISSN en cours

Éditrice (secrétariat d'édition) : Marion Razakariasa

Conception maquette intérieure : Virginie Teillet/Italiques

Couverture : Marion Razakariasa

SHESL – Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

Université Paris Cité – Case 7034

27 rue Jean-Antoine-de-Baïf

75 013 Paris (France)

<https://shesl.org>

*Ce volume est dédié
à Valérie Raby*

Les auteurs

Mahmoud Amaoui est actuellement maître de conférences au département de langue et culture amazighes de l'université de Bejaia (Kabylie). Outre les questions de syntaxe, il s'intéresse à deux domaines de la linguistique berbère : l'histoire de la langue (le processus historique d'outillage des langues berbères et leur représentation graphique en caractères latins) et l'aménagement linguistique (la terminologie et la standardisation de l'écriture).

Émilie Aussant est chargée de recherche au sein du laboratoire Histoire des théories linguistiques (UMR 7597 – CNRS, Université Paris Cité, Université Sorbonne Nouvelle). Ses travaux portent principalement sur l'histoire des idées et des théories linguistiques dans l'Inde ancienne d'expression sanskrite. Elle s'intéresse également à l'histoire de la description des langues (phénomène dit des « grammaires étendues »).

Pierre Boutan est maître de conférences honoraire en sciences du langage à la faculté d'éducation – INSPÉ de l'université de Montpellier. Il est associé à l'UMR 7597 – Histoire des théories linguistiques et membre de la SHESL (Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage).

Thanasis Giannaris a étudié la linguistique et la philologie grecques à l'université d'Athènes et à Cambridge. Il enseigne actuellement la linguistique à l'université d'Athènes et est chercheur postdoctoral à l'université de l'Égée. Il travaille sur la linguistique historique et la grammatisation ainsi que sur l'histoire de la linguistique en Grèce.

Gerda Haßler est présidente de la Société Leibniz des sciences à Berlin et professeur émérite de linguistique théorique et appliquée à l'université de Potsdam. Ses domaines de recherche sont l'histoire de la linguistique, la syntaxe et la pragmatique des langues romanes ainsi que l'étude comparée de la lexicologie. Elle est membre associé de l'UMR 7114 – Modèles, Dynamiques, Corpus de l'Université Paris Nanterre ainsi que du Laboratoire de recherche sur le langage (LRL) de l'Université Clermont Auvergne.

Narcís Iglésias est maître de conférences en études catalanes et communication à l'université de Gérone (Espagne). Ses recherches portent sur la standardisation, sur les (auto)biographies linguistiques et sur l'histoire de la langue catalane et des langues romanes en général. Il est membre associé du laboratoire Histoire des théories linguistiques (UMR 7597).

Evangelos Intzidis a étudié la littérature et la linguistique à l'université Aristote de Thessalonique et à l'université de l'Égée. Il enseigne actuellement la linguistique à l'université d'Athènes et il est chercheur postdoctoral à l'université de l'Égée. Ses recherches se situent dans le domaine des *New Literacy Studies*, de la didactique des langues, de l'analyse de discours et, plus récemment, de l'histoire des idées linguistiques.

Sophie Jollin-Bertocchi est maître de conférences habilitée à diriger des recherches à l'Université Paris-Saclay – UVSQ, et membre de l'EA Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC). Spécialiste de stylistique littéraire et d'histoire des idées esthétiques et linguistiques, ses thématiques de recherche sont le changement stylistique, les représentations de la langue et les relations entre la grammaire et la rhétorique.

Muriel Jorge est maîtresse de conférences en sciences du langage à l'INSPÉ de Paris (Sorbonne Université) et membre du laboratoire Histoire des théories linguistiques (UMR 7597). Ses recherches portent sur l'histoire et l'épistémologie des savoirs linguistiques de type historique tels que la philologie, la grammaire historique et l'histoire de la langue à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, en particulier tels qu'ils sont enseignés dans les établissements supérieurs français.

Après une formation en linguistique aux universités de Thessalonique, de Paris VII et à l'EHESS, **Eleni Karantzola** est actuellement professeure au département d'études méditerranéennes de l'université de l'Égée. Ses recherches portent sur le grec vernaculaire pendant la période ottomane et vénitienne (XVI^e-XVIII^e siècles), le contact et le changement linguistiques, les politiques linguistiques dans la région méditerranéenne, ainsi que les questions de littérature.

Frederick J. Newmeyer est professeur émérite à l'université de Washington et professeur associé à l'université de la Colombie-Britannique ainsi qu'à l'université Simon Fraser. Il a écrit ou dirigé une

douzaine d'ouvrages. En 2002, il a été président de la Linguistic Society of America.

Jacques-Philippe Saint-Gerand est professeur honoraire d'histoire de la langue française et des idées linguistiques du XIX^e siècle à l'Université Clermont Auvergne. Il est maire de la commune de Miremont (Puy-de-Dôme).

Didier Samain est professeur émérite à Sorbonne Université et membre du laboratoire Histoire des théories linguistiques (UMR 7597). Il est linguiste, traducteur et historien des sciences. Ses travaux portent essentiellement sur les modélisations en sciences humaines et sur les transferts méthodologiques entre linguistique, sciences humaines connexes et philosophie dans le monde germanophone entre 1850 et 1950.

Claudia Stancati est professeure de philosophie et de théorie des langues au département d'études humanistes de l'université de Calabre. Ses recherches portent sur l'épistémologie et l'histoire des sciences du langage (avec un intérêt particulier pour Saussure), sur les rapports entre langage et cognition (notamment entre Descartes et Hume) et sur le langage des sciences (Bachelard, Bergson, Simmel, Vailati). Elle s'intéresse également aux problèmes liés à l'intelligence artificielle.

Pierre-Yves Testenoire est maître de conférences en sciences du langage à l'INSPÉ de Paris (Sorbonne Université) et membre du laboratoire Histoire des théories linguistiques (UMR 7597). Ses recherches portent sur l'histoire des idées linguistiques à l'époque contemporaine. Il s'intéresse, en particulier, à la réception de la pensée saussurienne, aux théories de l'écriture et à l'articulation entre linguistique et poétique au XX^e siècle.

Ying Zhang-Colin est docteure en linguistique et didactique des langues et membre du laboratoire de Linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles (LIDILEM, Université Grenoble Alpes). Elle enseigne également le chinois dans l'académie de Nantes. Ses domaines de recherche sont l'histoire des idées linguistiques et didactiques, l'histoire et l'épistémologie des études de chinois en France et la didactique des langues-cultures.

Entre discipline et microhistoire : la linguistique en organisations

Préface

Didier Samain

Sorbonne Université, Faculté des Lettres, INSPÉ de Paris, F-75016 Paris, France
Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS, Laboratoire
d'histoire des théories linguistiques, F-75013 Paris, France

1. Présentation

Commençons par un simple rappel. Les histoires purement épistémiques – ou iréniques – des sciences ont montré leurs limites, et les historiens n’imaginent plus guère aujourd’hui qu’une grâce spécifique préserverait l’activité scientifique de la composante agonistique inhérente à toute organisation sociale. Il est désormais acquis qu’en particulier l’*autorité* scientifique s’acquiert au sein d’enjeux sociaux fréquemment déterminés par des rapports de force, et les textes du présent volume en fourniront des illustrations. Tout aussi dérisoire serait l’attitude exactement inverse, qui prétendrait assimiler l’histoire des sciences à une sociologie des sciences. Ne chicanons pas : une tentative de réduire les visées cognitives à leurs enjeux sociaux témoignerait d’une ignorance non moindre des conditions réelles de la pratique scientifique. Peut-être serait-on même tenté d’y voir l’indice d’un désir récurrent, du moins dans la sociologie hexagonale depuis Auguste Comte, de ressaisir de l’extérieur, dans les seules structures ou les causes efficientes, ce qu’il n’est plus guère possible, technicité oblige, de contrôler de l’intérieur. Une attitude sociolo-

gique modeste se contente quant à elle de constater que le développement effectif des savoirs dépend bien évidemment des structures sociales qui les médiatisent, et de reconnaître parallèlement que les liens sociaux, en science comme ailleurs, se constituent sur des réseaux complexes de croyances, de compétences et d'intérêts, voire de préoccupations sociales et politiques. La distinction classique entre des activités scientifiques gouvernées par des critères épistémiques et des activités impliquant des formes d'organisation s'apparente dans ces conditions à un artefact méthodologique, qui peut être heuristiquement utile comme tout artefact. Quoi qu'il en soit, pour l'historien des sciences, il s'agit donc d'abord, voire essentiellement, d'une distinction entre *perspectives* épistémique et organisationnelle, si tant est que cette distinction soit toujours possible en pratique.

Dans les faits, elle reste prégnante dans l'imaginaire collectif, et elle l'est suffisamment pour n'être pas considérée comme un simple artefact. L'évolution de la notion de *spécialité* (ou de *spécialisation*) depuis son évocation par Durkheim en fournit une illustration indirecte. Si tout comme Comte, Durkheim déplore la perte de l'unité supposée de la science, il en fit davantage son deuil et n'attendait plus trop que la sociologie naissante assumât la mission salvatrice de la ressusciter.

Jusqu'à des temps assez récents, la science, n'étant pas trop divisée, pouvait être cultivée presque tout entière par un seul et même esprit. Aussi avait-on un sentiment très vif de son unité. [...] Mais, à mesure que la spécialisation s'est introduite dans le travail scientifique, chaque savant s'est de plus en plus renfermé, non seulement dans une science particulière, mais dans un ordre spécial de problèmes. [...] Ce qui manifeste le mieux peut-être cette absence de concert et d'unité, c'est cette théorie, si répandue, que chaque science particulière a une valeur absolue, et que le savant doit se livrer à ses recherches spéciales sans se préoccuper de savoir si elles servent à quelque chose et tendent quelque part. (Durkheim 1926 [1893] : 347)¹

1. Sur « discipline » et « spécialité », voir par exemple Leclerc (1989), mentionné (ici même) par Zhang-Colin. Dans les pages qui suivent, les références renvoyant aux contributions à ce volume le seront une première fois par la mention du titre de l'article, accompagnée, généralement dans le corps du texte, de leur numéro d'apparition dans le livre. Elles le sont ensuite par le seul nom de l'auteur.

Telle que la concevait Durkheim, la spécialisation est synonyme de division du travail, avec pour résultat ce morcellement de la science en sous-catégories toujours plus petites et potentiellement étanches. Or, à partir du milieu du siècle dernier cette opposition entre la partie (efficace) et la totalité (perdue) a été progressivement reformulée. Tandis que la spécialisation est désormais la « spécialité », considérée comme le niveau auquel les problèmes effectifs sont formulés, le rôle de totalité surplombante dans les sciences est attribué à la « discipline », considérée quant à elle comme le mode ordinaire d'institutionnalisation du savoir (Whitley 1976). En d'autres termes, une « discipline » ne consiste pas simplement en la réunion de plusieurs « spécialités » (ou les « spécialités » ne sont pas le seul résultat d'une fragmentation d'une « discipline »). Cette dernière désigne plutôt un habitus scientifique partagé, dont les contours n'ont au demeurant nullement besoin d'être bien déterminés, ni même identifiables. Mais cet habitus fonctionne simultanément comme lieu *désigné* de transmission et de manuélistisation des savoirs. Par contraste à cet espace diffus, la « spécialité » est considérée comme l'endroit de leur production effective. Nous voyons que cette conception reconduit en partie la distinction entre facteurs institutionnels et facteurs épistémiques dans son interprétation réaliste, puisqu'elle ne les considère pas simplement comme deux *perspectives* différentes sur un même objet : la dimension institutionnelle et organisationnelle est supposée assurée à un niveau générique, tandis que des fonctions plus proprement épistémiques sont assurées à des niveaux plus spécifiques.

Il n'est pas question d'exposer en détail, et encore moins de discuter, ces approches, qui résultent pour partie de la disjonction tendancielle, dans la plupart des pays, entre, d'une part, les structures de diffusion et d'enseignement des savoirs et, d'autre part, leurs lieux, inévitablement plus localisés, de production. Que les aspects organisationnels et institutionnels soient particulièrement prégnants dans les structures de diffusion est au demeurant une évidence. On en retiendra du moins que la « discipline » y est appréhendée comme un espace aux frontières le plus souvent peu définies, auquel les acteurs peuvent néanmoins se référer comme « allant de soi »², avec

2. Personne ne sait, pas même les praticiens, où s'arrête au juste « la psychologie », ou « la physique », ou « la linguistique », et pourtant ces « disciplines »

cette conséquence pratique que des savoirs immigrés, sans y être d'office bienvenus, peuvent espérer à terme s'y aménager un gîte. Nous voyons par ailleurs que ces analyses recourent à deux couples, ici associés : *épistémique vs organisationnel* et *local vs générique*. Pour l'historien, ces deux couples désignent plutôt des points de vue que des réalités empiriques, et ils interfèrent avec un troisième couple, puisque tout phénomène historique peut par ailleurs être abordé dans son contexte général ou à partir des acteurs eux-mêmes. Le triangle formé par ces trois paires de points de vue fournit le cadre conceptuel ordinaire de *la description de l'activité scientifique* dès lorsqu'elle ne se veut pas purement interne.

Le colloque SHESL-HTL « La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production » (Paris, 24-26 janvier 2019), qui avait été organisé pour le 40^e anniversaire de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, s'insère dans ce cadre et peut donc être considéré comme une contribution à cette description, appliquée à une « discipline » donnée, en l'occurrence « la linguistique ». L'argumentaire du colloque rappelait en préambule qu'on peut considérer l'investigation scientifique sous un angle épistémique mais aussi la concevoir « comme impliquant des formes d'organisation qui reflètent des traditions institutionnelles ou didactiques, des affinités théoriques, des voies de transmission, ou encore

sont bel et bien enseignées, et les acteurs concernés se définissent comme psychologues, physiciens, ou linguistes. Si on considère qu'une « discipline » est un horizon cognitif associé à un éthos et à des dispositifs sociaux (qu'elle ne se réduit pas à un réseau axiomatique, mais pas non plus uniquement à un champ bourdieusien), le paradoxe n'est qu'apparent.

Par souci de clarté terminologique, *discipline*, et par voie de conséquence *disciplinarisation*, seront employés ici dans cette acception, c'est-à-dire *pour désigner un horizon cognitif institutionnalisé et en principe englobant*, distinct donc de la « spécialité » (ou de quelque manière qu'on l'appelle), définie quant à elle comme lieu de production effective du savoir. Ces deux notions désignent donc des réalités *différentes*, elles ne sont pas antagonistes, et cela d'autant moins qu'une « spécialité » peut, au fil des années, devenir une discipline (ce dont atteste du reste l'évolution sémantique du mot *linguistique* !). Peut-être pourrait-on substituer à ce choix terminologique commode un vocabulaire sans racines sociologiques, et il ne présuppose naturellement rien de l'emploi éventuel de ces mots dans les articles de ce volume.

diverses préoccupations sociales, politiques, ou même religieuses »³. Il soulignait en conséquence que, dans la discipline concernée, ces formes d'organisation ont été très diverses dans le temps et l'espace (sociétés savantes, écoles, confréries religieuses, etc.), et que leurs caractéristiques tant épistémiques qu'organisationnelles ne correspondent pas nécessairement aux critères qui définissent aujourd'hui les normes de la production scientifique. L'argumentaire ajoutait que, faute le cas échéant d'institutionnalisation pérenne, les groupes théoriques et les réseaux ainsi constitués ont connu des destins variables. Certains ont été peu à peu disciplinarisés (dans le sens indiqué plus haut du mot *discipline*), d'autres ont disparu ou se sont ensuite reconstitués différemment. À quoi il faut encore ajouter des modes organisationnels qui se sont développés dans d'autres univers culturels que le monde occidental, et dont rien n'assure qu'ils entrent dans le cadre descriptif résumé ci-dessus. Sans aucunement prétendre à l'exhaustivité, les lignes qui suivent tentent de faire apparaître quelques traits récurrents des contributions au présent volume, tels qu'ils sont perceptibles à la lecture cursive. Quoique regroupés sous deux aspects, centrés d'abord sur les structures puis sur les acteurs, ils font appel à l'ensemble des catégories, ou perspectives, qui viennent d'être rapidement présentées⁴.

2. Les contextes et les structures

La thématique proposée invitait, sans exclusive, à examiner des formes d'organisation et de production qui se sont développées en dehors du champ académique proprement dit, mais nombre de contributions ont utilisé le modèle universitaire comme point de référence, soit que ce dernier leur ait servi méthodologiquement d'horizon rétrospectif à un moment où il était au mieux en voie de construction,

3. Cet argumentaire est disponible en ligne (voir les références en bibliographie).

4. La place plus ou moins importante accordée à telle ou telle contribution répond uniquement à cette tentative de dégager quelques lignes directrices susceptibles d'orienter la lecture, et aucunement, bien entendu, à un quelconque jugement sur leur intérêt intrinsèque. J'ai du reste conscience que cette vision transversale ne permet pas de rendre pleinement justice à certaines contributions. Que les auteurs me pardonnent par ailleurs d'éventuels biais interprétatifs, voire contresens, dus à mes propres insuffisances et bien involontaires.

soit que l'étude ait porté sur des structures apparues parallèlement ou en marge d'un modèle académique existant. Les raisons de ces développements parallèles sont diverses, éventuellement externes et notamment politiques, mais aussi internes, en particulier lorsque le savoir produit dans ces structures n'a pas statut disciplinaire. Ces deux facteurs peuvent se superposer, lorsqu'il s'agit de décrire une langue sans statut académique par exemple.

2.1. Les contextes externes

Bien que cet aspect soit beaucoup moins spécifique que la thématique du colloque, de nombreuses contributions évoquent le rôle des contextes « externes », que ces derniers aient directement influé sur l'émergence de structures ou d'orientations théoriques, ou qu'il s'agisse simplement de souligner la sensibilité de ces structures à leur environnement institutionnel, politique ou idéologique. Dans tous les cas, ces contributions montrent comment un savoir ou un mode de production du savoir émerge d'un contexte global, qu'il contribue le cas échéant en retour à modifier. Zhang-Colin (1)⁵ rappelle par exemple que la création des chaires de chinois au Collège de France, puis à l'École spéciale des langues orientales (devenue aujourd'hui l'INALCO), a visé, plus qu'à la simple formation d'érudits, « à permettre à la France de réaliser ses ambitions en Chine », après l'expulsion des Jésuites et le déclin de la connaissance du pays, de sa langue et de sa culture, qui en a résulté. Il faut, dit-elle, « interroger la façon dont s'entrecroisaient savoir, pouvoir et institution : comment les enjeux politiques, économiques et institutionnels conditionnaient [...] la construction des savoirs et quelles empreintes [ils ont laissées] sur les savoirs savants ».

Un cas souvent analysé d'intrication directe entre structures, pré-occupations scientifiques et situation politique concerne la création de langues dites « nationales » et leur contrepoint, les « dialectes », dans le contexte de l'invention des nations. Deux contributions invitent à comparer les situations, somme toute assez différentes, du

5. « L'institutionnalisation de l'étude du chinois au XIX^e siècle : au croisement du pouvoir et du savoir ».

grec et de l'italien. S'agissant de « l'italien », Stancati (2)⁶ rappelle que, compte tenu de la diversité des dialectes pratiqués sur la péninsule, la langue commune ne fut pas édifée à partir d'une langue parlée, mais à partir de la langue littéraire. La *questione della lingua* est devenue centrale avec l'unification italienne, ajoute-t-elle, entraînant la production d'un outillage linguistique qui permette l'apprentissage de la langue officielle par les dialectophones. Stancati évoque notamment l'attitude d'Ascoli, qui préconisait d'adopter le modèle allemand polycentrique où c'est le développement culturel qui tient la place de l'unité imposée par la politique dans le modèle français.

Dans les grammaires destinées à l'enseignement [écrit Stancati], les nœuds théoriques s'associent à la nécessité sociale et politique de traduire la *questione della lingua* en une didactique capable d'enseigner la langue nationale à des usagers dialectophones dont la pratique langagière est souvent très éloignée de cette langue commune qui vient d'être fixée.

Quoique tout aussi conditionné par la conjoncture socio-historique, le devenir du grec moderne a quant à lui été caractérisé par une diglossie de fait, qui n'a été définitivement résolue qu'en 1976 avec l'institutionnalisation du démotique et le retrait définitif de la variante katharévoussa (le grec « purifié » des atticistes), désormais associée à la junte militaire. L'article de Giannaris, Intzidis & Karantzola (3)⁷ montre ici à quel point les aspects idéologiques de la question de la langue ont été perçus bien au-delà des linguistes ou des lettrés. Il montre aussi, comme nous le verrons plus bas, que ces aspects ont directement influencé le champ des études linguistiques lui-même, associé à la rivalité entre l'université d'Athènes et la jeune université de Thessalonique, soucieuse de contrebalancer l'esprit conservateur d'Athènes, et qui soutint l'usage du démotique. « *The sociolinguistic situation of Modern Greek diglossia [écrivent-ils] had an influence on the organization of linguistics as an academic field in Greece.* »

6. « Les grammaires italiennes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : entre théorie(s), histoire et société ».

7. « From Historical to Synchronic Linguistics in Greece: The Critical Decade of 1970s in Its Socio-Historical and Ideological Context ».

Dans le contexte différent, et à certains égards inverse, d'États-nations déjà constitués, disposant d'une « langue nationale », mais qui ont inévitablement affaire à des forces centrifuges d'ordre divers, l'intérêt porté aux dialectes fait figure de miroir de la situation précédente. Dans son article consacré à la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier (SLR), Boutan (7)⁸ évoque, parmi ces forces centrifuges, l'effondrement du Second Empire, la place de Paris dans l'imaginaire collectif, accompagnée en contrepoint d'une valorisation idéologique de la province et du terroir. – On songera en l'occurrence aux enjeux politiques et culturels du mouvement félibrige et, plus généralement, à ceux liés aux langues d'oc. L'article d'Iglésias (4), consacré au travail philologique de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura de Barcelone⁹ et à sa revue, l'*Anuari de l'Oficina Romànica*, porte plus directement sur la question des dialectes. Il expose lui aussi l'intrication des considérations politiques et des critères scientifiques dès qu'il s'agit d'identifier des frontières linguistiques. Du point de vue philologique, les travaux des catalanistes, écrit Iglésias, ont contribué à *individuer* des langues peu documentées qui « ne figuraient pas dans les premières listes des langues romanes ». Mais, en Espagne comme en France, le travail sur les frontières dialectales était susceptible de contrecarrer les objectifs politiques associés à la langue nationale. La guerre civile mit fin à ces projets, qui non seulement visaient à délimiter le catalan, mais mettaient de surcroît en évidence la diversité linguistique de l'Espagne¹⁰.

Ces diverses contributions illustrent une situation bien connue et documentée, qui atteste de l'influence des circonstances externes sur la question politiquement sensible des langues et des dialectes. Mais des traces de cette influence sont bien évidemment identifiables dans l'ensemble du champ des études linguistiques, et elles le sont en particulier sur les savoirs et les structures en cours de disciplinarisation. Selon Stancati, c'est du reste l'unification nationale italienne

8. « Les débuts de la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier ».

9. « L'aragonais et le galicien : frontières et histoire. Des contributions de l'Oficina Romànica de Barcelone ».

10. Iglésias mentionne au passage l'attitude d'un Menéndez Pidal, qui considérait surtout les autres langues de l'Espagne comme un moyen d'affiner la description du castillan.

qui, en réduisant la pression de l'Église catholique, a favorisé le recul des grammaires « classicistes » au profit d'approches influencées par la tradition comparatiste, ce qui a conduit à la création d'enseignements de sanskrit et de philologie indo-européaniste. Dans le cas du grec moderne, l'intrication entre théorisation linguistique et contexte socio-politique ne s'est pas limitée au choix entre une forme archaisante de la langue et une autre plus proche du parler ordinaire. En réalité, même quand ce choix s'est désidéologisé, la pratique académique n'est pas devenue « neutre » pour autant. Giannaris, Intzidis & Karantzola mentionnent notamment l'utilisation du structuralisme et des premières versions de la grammaire générative, qui ont non seulement justifié la disjonction entre le travail linguistique et les questions sociologiques (au nom d'une prétention à la « scientificité ») mais permettaient en outre de nier l'hétéroglossie (réduite à un simple phénomène de « surface »).

Dans un tout autre ordre d'idées, l'existence d'une « linguistique de guerre » a fait l'objet de plusieurs travaux¹¹ et elle est incidemment évoquée par Newmeyer (5)¹², qui mentionne l'implication directe de la Linguistic Society of America dans l'effort de guerre, et en particulier le travail fourni dans le cadre de l'*Intensive Language Program*, dont « l'objectif premier était de développer des outils de langue pour aider les troupes ». Il s'agit là d'un cas significatif de transfert de compétences de la part de linguistes formés à la grammatisation des langues amérindiennes, et des dizaines de langues avaient de fait été outillées quand la guerre prit fin. Mais une situation en quelque sorte extrême est celle exposée dans l'article de Testenoire (6)¹³ consacré à l'École libre des hautes études, une structure directement issue de la Deuxième Guerre mondiale et qui avait été conçue par ses promoteurs comme une importation aux États-Unis d'une université franco-belge. Fortement marquée de gaullisme, cette « École » présentait donc un caractère tout à la fois politique et scientifique, et elle disparaîtra peu après la Libération. Nous sommes donc ici

11. Voir par exemple Léon 2015.

12. « La Linguistic Society of America et ses effets sur la pratique de la linguistique aux États-Unis ».

13. « Jakobson & Co. La linguistique à l'École libre des hautes études ».

en présence du cas limite de structure intégralement corrélée à une conjoncture historique déterminée, et qui n'aura pas subsisté au-delà des circonstances qui lui avaient donné naissance. Dans les autres cas, la plus ou moins grande pérennité des entités, qu'il s'agisse de structures ou de savoirs, c'est-à-dire leur plus ou moins grande indépendance à l'égard des contextes externes, semble corrélée à leur degré de disciplinarisation. Ceci a pour conséquence que certaines entités disparaissent quand les conditions deviennent trop négatives, comme ce fut le cas de l'Oficina Romànica. Mais d'autres sont parvenues à la disciplinarisation, c'est-à-dire qu'elles ont fini par s'intégrer aux structures académiques dominantes, comme nous le verrons plus bas avec la Société pour l'étude des langues romanes.

2.2. Les contextes institutionnels et le référentiel disciplinaire

Les contextes institutionnels ou académiques ne sont pas non plus indifférents et ont joué, fût-ce en creux, un rôle non négligeable dans les formes d'organisation et de production du savoir. Un premier cas, presque trivial, est celui où un pôle disciplinaire fort (c'est-à-dire institutionnel et épistémique) exerce une influence directe sur des pôles plus périphériques. Selon les périodes, on allait donc étudier à Paris, Leipzig ou au MIT, puis, de retour au pays, on s'efforçait de disciplinariser les savoirs importés. Giannaris, Karantzola & Intzidis mentionnent incidemment ce phénomène à propos de la Grèce. À partir des années 1970, et souvent après un passage au début chez Martinet, et par la suite de préférence aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les universitaires grecs ont ainsi introduit le structuralisme, puis la grammaire générative, aussi bien à Athènes qu'à Thessalonique. En d'autres termes, la rivalité mentionnée plus haut entre les deux universités est devenue secondaire quand il s'est agi de disciplinariser la *science nouvelle* portée par les lieux culturellement dominants.

Mais il est d'autres situations plus intéressantes. Plusieurs contributions montrent en effet comment des formes d'organisation et de production se sont développées en marge des instances académiques, assez souvent en investissant de nouveaux champs de recherche laissés vides par ces institutions. Deux cas concernant la France, quasi

contemporains et directement liés à la constitution des universités modernes, méritent d'être rapprochés. Il s'agit de ceux étudiés par Jorge (8)¹⁴, dont l'article porte sur l'édification de l'enseignement supérieur parisien aux tournants des XIX^e et XX^e siècles, et celui analysé par Boutan, déjà mentionné.

Nonobstant la différence de champs géographiques et d'objets, les situations décrites procèdent en effet l'une et l'autre de l'état de l'Université française sous le Second Empire, c'est-à-dire à un moment où, non seulement la grammaire comparée, mais même la romanistique sont essentiellement le fait de savants allemands. La Société pour l'étude des langues romanes, qui fut créée par des érudits attachés à une langue et à une région, naquit dans ce vide scientifique et institutionnel. Boutan montre cependant comment cette structure issue des marges de l'Institution a manifesté assez rapidement des tropismes académiques et institutionnels, notamment par ses contacts avec la Société de linguistique de Paris (SLP), mais aussi par exemple en accueillant Diez parmi ses membres – Diez, c'est-à-dire le plus célèbre des romanistes allemands de l'époque. Boutan montre que les relations des Montpelliérains avec les Parisiens ont été ambivalentes, tant pour des raisons scientifiques que politiques¹⁵, mais deux choses méritent ici d'être soulignées. Premièrement, la disciplinarisation progressive du domaine, qui a même conduit la SLR à demander la création de chaires universitaires (la *Revue des langues romanes* est aujourd'hui la revue de l'université Paul-Valéry !). Deuxièmement, un article de cette même revue (Boutan & Martel 2001) a émis l'hypothèse d'une linguistique « méridionale », distincte de celle de Paris par ses méthodes¹⁶. Nul doute que le seul fait d'évoquer le multilinguisme de l'Hexagone pouvait être délicat dans les années qui ont

14. « Trois carrières, un savoir ? Circulations, rivalités et filiations autour de la langue française dans l'enseignement supérieur parisien (années 1860-1920) ».

15. Les points de possible crispation excédaient ceux résultant du regard « parisien » sur ces « amateurs » de province. On songera au statut de la langue d'oc, à laquelle G. Paris appliquait sa « théorie de la tapisserie », au prix de philologie attribué par la SLR à Ascoli pour son travail sur le franco-provençal, et sans doute un peu aussi à la différence entre des « linguistes de terrain » et des « linguistes de fauteuil ».

16. Voir note précédente.

suivi Sedan, mais on peut en effet penser que cette émergence d'une structure miroir de la SLP ne devrait pas être considérée comme un simple effet corollaire du rapport entre Paris et province, ou comme témoignant d'une distinction entre « professionnels » et « amateurs ». Il s'est bel et bien agi d'un phénomène de *disciplinarisation* (au sens indiqué en introduction), qui a suivi son cours propre dans le contexte socio-historique spécifique où il s'est développé.

Le travail de Jorge, qui porte sur une période très légèrement antérieure, montre quant à lui comment des contenus et des formes d'enseignement ont été introduits en France par le biais de structures non universitaires, plus indépendantes du pouvoir. Jorge mentionne notamment le Cours d'enseignement supérieur libre de la rue Gerson, où Gaston Paris assura un enseignement de « Grammaire historique de la langue française », qui affranchissait pour la première fois la langue de la littérature et des périodisations imposées. Lors de la création de l'École pratique des hautes études en 1868, le même Paris put y introduire un cours de philologie en s'appuyant sur l'expérience de la rue Gerson. Comme l'explique Jorge, face à une Université française dépourvue de structures de recherche,

c'est avant tout la vocation « pratique » des conférences de l'EPHE qui fait leur spécificité. En effet, l'École vise à former des savants et non des professeurs, ce qui la différencie tant des facultés que de l'École normale supérieure. Plus encore, son rôle est de favoriser la fabrication du savoir plutôt que la diffusion des avancées scientifiques récentes, à la différence du Collège de France et des Cours de la rue Gerson.

Ces deux cas montrent donc comment des lieux de production de savoir se sont construits à la périphérie des institutions, investissant une sorte de *niche scientifique*, comme on parle de « niche écologique », des niches que les acteurs se sont ensuite efforcés de discipliniser, que ce soit en créant ou en occupant des institutions nouvelles (exemple : l'EPHE), ou en intégrant une institution existante (exemple : la *Revue des langues romanes*, qui est désormais une revue universitaire). S'il n'y a pas de raison de penser que ce mécanisme serait spécifique à la « linguistique », on peut en revanche se demander s'il est propre à certaines aires culturelles, ou certaines époques. Le présent volume ne contenant qu'une seule contribu-

tion consacrée à une aire culturelle non européenne¹⁷, cette question reste pendante. En revanche, s'agissant par exemple de l'Espagne de la même période historique, certaines configurations apparaissent manifestement analogues. Iglésias signale en effet que l'*Oficina Romànica* avait fait de Barcelone le centre de référence international de la romanistique en Espagne, en contact avec des universités européennes tout en restant disjoint de toute université espagnole. Son objectif ultime, écrit-il, finalement brisé par la guerre civile, était de « se convertir en faculté de philologie d'une future université catholique, à l'image de l'Université catholique de Paris ». L'auteur mentionne également un autre cas intéressant, celui du galicien, qui, tout comme les langues du sud de la France, avait d'abord été une affaire d'amateurs. Ce fut en revanche son introduction comme langue érudite qui lui permit de se maintenir durant la dictature de Primo de Rivera. C'est donc à l'Université, conclut Iglésias, que « le galicien trouva refuge et renfort ».

De manière générale, comme on a pu le voir dans le cas de la SLR, l'existence d'un référentiel académique (ici la SLP) peut contribuer à l'apparition de *structures transferts*, qui ne sont pas des duplications à l'identique d'un modèle préexistant, mais en sont plutôt des adaptations régionales¹⁸. On mentionnera encore, parmi les cas présentés dans ce volume, la création par Jakobson du Cercle linguistique de New York qui, comme l'indique Testenoire, n'était pas un « cercle » tel ceux de Moscou ou de Prague, mais une structure édifiée d'après le modèle de la SLP, et en lien avec l'École libre des hautes études. L'ambition initiale, observe l'auteur, était « d'importer un modèle qui a fait ses preuves en France – une société savante, la SLP, adossée à une institution d'enseignement, l'EPHE ». Comme celles décrites précédemment, cette situation repose sur la disponibilité d'un modèle

17. Aussant (12), « “Faire école” en grammaire : aperçu des données sanskrites (2) ». Comme l'indique son titre, l'article est consacré à la tradition indigène, contrairement aux contributions d'Amaoui (pour les langues berbères) et de Zhang-Colin (pour le chinois). Je reviendrai plus loin sur cette tradition.

18. C'est aussi le cas de l'École libre des hautes études, mais sa naissance fut, comme on l'a vu, liée à des conditions historiques exceptionnelles, ce qui rend délicate toute tentative d'en inférer des hypothèses sur les mécanismes ordinaires de transfert structurel. On observera du reste qu'elle n'a pas généré de processus de disciplinarisation.

de référence. Elle en diffère toutefois en ce qu'elle se rapproche d'une simple duplication, sans corrélation avec une niche scientifique.

Les débuts de la sinologie dans la France du XIX^e siècle ne font pas apparaître de phénomènes de transfert de ce type mais méritent néanmoins d'être rapprochés des cas précédents. Zhang-Colin analyse les orientations concurrentes incarnées respectivement par la tradition érudite du Collège de France et les perspectives plus pragmatiques affichées par l'École spéciale des langues orientales, poursuivies à partir de 1900 par l'ouverture d'un cours de chinois à l'université de Lyon. Affichant sa volonté de croiser les perspectives épistémique et institutionnelle, l'article de Zhang-Colin donne à penser que les différents lieux institutionnels se sont *de facto* organisés en paires complémentaires et antagonistes : Collège vs Langues O', puis bientôt Paris vs province. Des couples qui ne manquent pas d'évoquer ceux mis en évidence par Jorge. Zhang-Colin souligne également le rôle joué dans la production scientifique par les sociétés savantes et notamment la Société asiatique, créée en 1827, bientôt couplée à un périodique, le *Journal asiatique*. Il en ressort que la disciplinarisation¹⁹ du chinois en France a probablement suivi des voies assez semblables à celles observées précédemment, attestant, au cours de cette période, d'une réelle stabilité des formes d'organisation et de leur mise en corrélation.

2.3. Les configurations non disciplinaires

Dans toutes ces configurations, les institutions académiques et la disciplinarisation ne sont pas uniquement des outils méthodologiques utiles introduits par l'historien à des fins éventuelles de comparaison. Ce sont de véritables points de référence par rapport auxquels les acteurs peuvent se déterminer, et se déterminent effectivement. Nous constatons que toutes appartiennent peu ou prou au même champ temporel, celui qui a vu se mettre en place le système académique moderne, avec ses spécialités et ses disciplines, en Allemagne d'abord, puis dans d'autres pays. Cette visée disciplinaire invite à

19. Dans l'acception tout à la fois épistémique et institutionnelle adoptée dans cette préface. Précisons que Zhang distingue quant à elle *institutionnalisation* et *disciplinarisation*.

examiner par contraste des cas où des structures ont émergé sans référence aux dispositifs académiques tels que nous les concevons aujourd'hui, que ces derniers aient ou non été disponibles. Lorsque ces structures existent, ceci n'implique pas que les acteurs concernés n'aient entretenu aucun contact avec elles, mais simplement que leur horizon n'était pas et n'est jamais devenu disciplinaire. Ces formes de structuration « non disciplinaires » présentent-elles dans ce cas des traits sociaux et/ou scientifiques distincts de ceux du modèle devenu dominant ? Deux configurations présentées dans ce volume fournissent des esquisses de réponse.

La première, analysée par Amaoui (9)²⁰, est contemporaine de l'émergence des disciplines. Elle concerne la Société des missionnaires d'Afrique fondée en 1868, et surtout son Centre d'études berbères, qui fut créé en 1947. Malgré des moyens matériels très réduits, ce centre, écrit l'auteur, fut depuis sa création et pendant trente ans « l'une des plus importantes institutions de production et d'édition en matière d'ethnographie et de linguistique berbères ». Le travail des Pères blancs, qui relevait typiquement de la « linguistique missionnaire », présentait deux caractéristiques qui, au-delà de différences flagrantes, pourraient le rapprocher de la Société pour l'études des langues romanes et de l'Oficina Romànica, à savoir le fait qu'il s'agit d'une linguistique de terrain et que la volonté pratique de documentation se combinait avec une volonté ethnographique de sauvegarde d'un patrimoine culturel. En bref, ses investigations excédaient largement le seul champ de la langue, et son activité linguistique proprement dite avait quant à elle une finalité d'abord pratique : l'édification de manuels dont « le contenu ne se rapport[ait] pas seulement à la grammaire *stricto sensu* mais intégr[ait] d'autres éléments utiles à l'apprentissage de la langue et à la maîtrise de la communication », écrit Amaoui.

Cela suffit-il pour différencier la production des Pères blancs de celles des universitaires de leur temps ? En partie seulement, car Amaoui signale qu'ils ont aussi publié des travaux de linguistique descriptive, notamment en lexicographie, dont la qualité était reconnue par les berbérisants professionnels, et qu'ils échangeaient à titre

20. « La contribution des Pères blancs de la Société des missionnaires d'Afrique à la connaissance des langues berbères ».

individuel avec ces derniers et connaissaient apparemment leur travail²¹. S'il y a une différence épistémique entre les centres académiques et le Centre d'études berbères, elle ne tient donc pas tant aux contenus et aux méthodes qu'au champ envisagé (non essentiellement linguistique) et à ses finalités : il s'est agi d'une linguistique d'action, dont la composante épistémique était inséparable de ses visées anthropologiques et sociologiques. À l'inverse, développée indépendamment des structures académiques (ni avec elles, ni en contrepoint), elle n'a pas affiché d'enjeu disciplinaire. Ce fut un lieu de production et non d'institution.

Le second cas est sensiblement différent et témoigne d'une disjonction plus sensible entre savoirs profanes et linguistique « savante ». C'est celui présenté par Haßler (10)²², dans un travail consacré aux concours académiques durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, c'est-à-dire à une époque où l'Université telle que nous l'entendons n'existe pas encore, et où il n'existe pas davantage d'endroit spécialisé dans les questions relatives au langage et aux langues.

Durant cette période en Europe, un cadre institutionnel était néanmoins fourni par les académies, qui toutes s'étaient engagées à mettre au concours des questions de prix. Haßler analyse plus particulièrement les sujets concernant les langues proposés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin et l'Institut national à Paris. Volontairement ouverts à un public large, en substance à « l'honnête homme », ces sujets frappent par leur éclectisme, tout

21. Tout au plus peut-on considérer qu'en règle générale, la *Laienlinguistik*, la « linguistique profane » des non-spécialistes, investit plus volontiers la lexicographie que la syntaxe, laquelle fut à l'inverse un objet de spéculation privilégié pour la réflexion théorique « académique » tout au long des XIX^e et XX^e siècles. C'est peu. Cela étant, Amaoui observe que, chez les Pères blancs, « linguistique et ethnographie s'entremêlent et les aspects pratique et documentaire supplantent souvent l'aspect théorique ». Indépendamment de leurs visées ici plus pratiques, également présentes dans d'autres configurations (voir Newmeyer et Stancati), on peut penser que, de manière générale, les linguistiques profanes *ne sont pas en phase*, ou ne le sont que partiellement, avec les savoirs académiques de leur époque, ou qu'elles le sont fortuitement. Pour l'historien des sciences, les écarts de phasage avec le savoir académique présentent donc un intérêt heuristique.

22. « Les concours académiques de la deuxième moitié du XVIII^e siècle : une forme historique de production de savoirs linguistiques ».

en étant en phase avec les *topoi* philosophiques de l'époque dont ils reflètent l'évolution. C'est pourquoi Haßler les considère néanmoins comme un mode de diffusion de la pensée scientifique²³. L'auteure montre au demeurant que les sujets proprement anthropologiques ont progressivement cédé la place à une orientation plus sémiotique vers la fin du XVIII^e siècle, tandis que les perspectives adoptées dans les mémoires devenaient moins spéculatives et plus attentives à la diversité linguistique. Ce qui a fait défaut, résume en substance Haßler, c'est tout simplement une véritable méthode linguistique. Ainsi, lorsqu'il est question de comparaison des langues, celles-ci sont évaluées selon des critères externes, le cas échéant politiques et économiques. Les concours, observe-t-elle, se répartissent pour l'essentiel « entre les discours normalisateurs et les discours philosophiques sur le langage, ce qui témoigne du fait qu'une institutionnalisation de la linguistique n'avait pas encore eu lieu ».

Dans le cadre de cette préface, nous pouvons nous risquer à poursuivre les observations de Haßler autour de cette notion d'institutionnalisation, qu'on peut ici interpréter comme un synonyme de *disciplinarisation*²⁴. Le constat minimal qu'on peut en tirer est qu'il ne suffit donc pas qu'existent des institutions (ici des académies) pour qu'existent des disciplines, puisqu'en l'occurrence, tant les sujets que les mémoires auxquels ils donnent lieu trahissent une absence manifeste de référentiel méthodologique – ou de « paradigme » si on veut. Il serait inexact et injuste d'en conclure qu'aucun savoir linguistique n'aura été produit, mais en l'absence d'horizon épistémique spécifique, il l'aura été en quelque sorte par accident. Ce découplage total entre institution, discipline et spécialité distingue nettement cette situation « d'avant l'Université » de celles déjà présentées.

Le présent volume fournit toutefois un cas plus net encore de découplage entre institutionnalisation et disciplinarisation. Il s'agit de la notion de *style* dont l'article de Jollin-Bertocchi et Saint-

23. Dans un contexte dominé par le sensualisme, nombre de sujets portent par exemple sur les rapports entre langage et entendement, sur la diversité des langues, etc.

24. Toujours, bien entendu, dans l'acception spécifique qui lui est donnée dans ces lignes.

Gerand (11)²⁵ analyse les vicissitudes et les différentes acceptions entre son évocation quasi inaugurale par Buffon, jusqu'à sa manuélisation hexagonale dans le cadre des concours de recrutement d'enseignants du second degré, en passant par les notions antagonistes de *stylistique* chez Bally, Croce et Spitzer. Les auteurs s'attachent à mettre en évidence les *méprises* successives qui ont permis le rapprochement de notions dont la parenté apparaît surtout lexicale. Notions plurivoques dans la recherche scientifique (la stylistique de la langue selon Bally et la stylistique de l'œuvre chez Croce sont antagonistes), et donc dépourvues d'horizon épistémique commun, *style* et *stylistique* ont finalement fait l'objet en France d'une récupération technique et scolaire²⁶, rendue précisément possible par cette carence épistémique. Les auteurs en concluent que « l'impasse totale sur les questions théoriques de la stylistique témoigne sans appel de la coupure entre le monde de la recherche et le monde de l'enseignement ». Leur enquête documente de la sorte une situation paradoxale dans laquelle un ensemble, ou plutôt un patchwork, de notions finissent par s'institutionnaliser totalement, et se manuéliser, sans qu'on puisse en toute rigueur parler de *disciplinarisation*, faute de contenu épistémique digne de ce nom²⁷.

25. « Les réseaux du style : une double méprise ».

26. Les auteurs évoquent la « redoutable efficacité [du] “collège invisible” » des préparateurs aux concours de recrutement des enseignants du secondaire, sans toutefois s'attarder sur cette notion de « collège invisible », utilisée en sociologie des sciences mais qu'ils sont les seuls dans le présent volume à mentionner. Je me borne donc à la signaler.

27. Nous voyons au passage qu'en dépit de ses faiblesses (pour ne rien dire des usages incantatoires qui en sont parfois faits), la notion de paradigme conserve quelque intérêt. Introduire des notions comme celle de paradigme ou de discipline, c'est en effet postuler que, dans des circonstances données, des composantes épistémiques et institutionnelles se fondent intimement au point d'aboutir à un état stabilisé, baptisé justement *paradigme* ou *discipline*, ou comme on voudra. Le présent volume en fournit de nombreuses illustrations, et la « stylistique des concours » en fournit quant à elle la démonstration inverse, par l'absurde : pas de discipline sans institution certes, mais une discipline quasi vidée de composante épistémique n'est guère plus qu'une technique singeant le savoir savant. Le plus souvent ces ersatz de disciplines servent juste au dressage idéologique (c'est le cas ici), mais ils peuvent se révéler plus directement nuisibles ; lorsque les statistiques tiennent lieu de théorie économique par exemple.

3. Des acteurs et des noms

Du point de vue méthodologique, trois éléments sont intéressants dans les observations qui précèdent. Le premier concerne donc la notion de discipline, qui s'est révélée un outil descriptif utile, associé au constat (au demeurant intuitivement évident !) que la pérennité d'une structure suppose l'intrication des facteurs épistémiques et institutionnels. Les situations décrites ci-dessus illustrent la vulnérabilité des lieux de savoir insuffisamment disciplinarisés. Inversement, et quoique bien éloignée des savoirs dégénérés en « stylistique des concours », une situation telle que celle décrite par Haßler tend à montrer que les institutions ne peuvent à elles seules générer une « discipline ». Le destin de l'École libre des hautes études étudié par Testenoire suggère en outre que la pérennité d'une structure n'est pas davantage garantie par les seules qualités intrinsèques de ses acteurs. Il n'est pas démontré en particulier que cette école, née dans des circonstances particulières, avec ses mérites indéniables (qu'il s'agisse des contenus d'enseignement ou de son mode original de fonctionnement), ait proposé un supplément cognitif *intrinsèque*, c'est-à-dire autre que ce qui eût existé sans ces circonstances, dont la disparition a donc mécaniquement entraîné la sienne²⁸.

Deuxièmement, pour décrire des situations historiques, il est toujours utile de disposer d'une configuration modèle, d'une *bonne forme* gestaltiste si on veut ; non que celle-ci serait objectivement plus centrale que les autres, mais parce qu'elle fournit un point de comparaison commode, rendant plus facile la description d'autres configurations. Dans le cas présent, une telle configuration modèle ou prototypique émerge bel et bien des différentes contributions. Cette configuration articule deux moments d'un processus, le premier étant celui où des individus concrets s'activent autour d'un enjeu épistémique et le second, celui de sa disciplinarisation, réussie ou non. Il est du reste symptomatique que les contributeurs aient systématiquement privilégié une perspective diachronique – dynamique et temporelle –,

28. Il ne s'agit pas d'uchronie, mais du fait que les enseignements en question n'étaient pas spécifiques à l'école. Les spécificités étaient portées par les *personnes*, Jakobson en tête s'agissant de la linguistique, non par la structure elle-même.

laquelle n'était nullement imposée par la thématique du colloque, qui évoquait simplement des « formes historiques d'organisation et de production ». Des points de vue plus synchroniques sur le fonctionnement de structures *organisées* n'étaient donc pas exclus d'office. Plus remarquable encore, le fait que le travail d'Aussant, dont la perspective paraît *a priori* assez éloignée des autres contributions, par sa thématique (la notion d'école) et l'espace culturel abordé, et aussi par son empan temporel²⁹, laisse néanmoins apparaître un schéma binaire assez similaire. Tout en montrant que tous les grammairiens indiens se positionnent par rapport à l'héritage pāṇinéen, Aussant identifie en effet un mécanisme de seuil au v^e siècle car, écrit-elle, à « partir de Bhartṛhari, la voie de l'orthodoxie s'ouvre pleinement au sein de l'école pāṇinéenne ». Ce cas est intéressant à plus d'un titre, car il rend de surcroît difficile de dissocier totalement le modèle utilisé par l'historien du métadiscours tenu par les acteurs (les grammairiens indiens) et tout autant du fait structurel en soi (la fixation d'une orthodoxie), pour autant qu'il existe indépendamment de ce métadiscours³⁰. Ceci nous conduit à un troisième constat.

Pas plus que les langues ou les flux financiers, les structures ne naissent et ne se multiplient par mitose ou scissiparité. En changeant d'empan temporel, la microhistoire a redonné une place aux acteurs et c'est une bonne chose³¹. Sans doute les disciplines une fois constituées donnent-elles parfois, tout comme les machines, le sentiment de

29. Plus de deux millénaires... à comparer aux empan adoptés par Jorge ou Boutan, dont la granularité confine (sans tout à fait l'atteindre) à la microhistoire, compte tenu notamment de la place accordée aux *individus*. Je reviendrai dans un instant sur les formats temporels, car ils sont en l'occurrence incommensurables. Mais il faut malgré tout se risquer à quelques comparaisons.

30. Ce qui n'est nullement un défaut ! Ajoutons que l'effet de superposition est en l'occurrence accentué par le plan adopté dans l'article, qui fait se succéder les « données issues de la littérature secondaire » puis les « données issues de la littérature primaire ».

31. Ce changement d'empan a rendu techniquement possible cette réorientation en histoire, faisant apparaître de tout autres objets, mais il n'en est pas la cause. Des évolutions similaires sont du reste perceptibles ailleurs. On songera par exemple à l'émergence d'une sociologie qui, de Latour à Kaufmann, intègre les apports de l'ethnométhodologie. La sociolinguistique et les linguistiques d'intervention ne sont pas non plus en reste (voir Nicolai & Samain 2021).

vivre d'une vie autonome, quand bien même elles ne peuvent concrètement se passer de leurs servants (savants et enseignants dans le cas qui nous occupe). Mais lorsqu'il s'agit d'aborder cette dynamique en deux moments qu'on vient d'évoquer, et donc les mécanismes de disciplinarisation, les acteurs deviennent plus directement visibles. Comme le rappellent explicitement Zhang-Colin et, de manière plus diffuse, la majorité des contributions, il est souvent pratiquement illusoire, et sans doute méthodologiquement contestable, d'espérer dissocier l'émergence des structures et les stratégies personnelles. Ce n'est pas tout, car il ne s'agit pas seulement de stratégies, c'est-à-dire d'*actions* factuelles. Symbolisée par la critique que Garfinkel avait en son temps adressée au cliché sociologique du *cultural dope*, de « l'idiot culturel » prisonnier de structures qui l'aliènent, l'ethnométhodologie a eu le mérite de redonner toute sa place à la *réflexivité* spontanée des acteurs. Les structures, c'est aussi ce que les gens en disent, comme nous venons d'en voir une illustration chez les grammairiens indiens.

3.1. Individus, acteurs, figures

Au cinéma, un gros plan, un plan américain et un panoramique génèrent des images très différentes. Cette règle vaut aussi pour les historiens. En lisant l'article de Boutan, nous assistons aux louvoisements de Mistral entre les Parisiens et les Montpelliérains, en lisant celui de Jorge, nous voyons successivement Paris, Darmesteter et Brunot s'activer pour obtenir des postes. Et nous observons tout ce petit monde, à Paris comme en province, solliciter les élus, mobiliser des réseaux, etc. Cette granularité fine révèle davantage que des acteurs : des individus. Si l'on adopte une granularité un peu moins fine, les individus commencent à s'estomper derrière des acteurs, sans disparaître totalement. À cette échelle, Zhang-Colin mentionne l'influence plus que probable de l'homme de pouvoir qu'était Sacy sur la promotion du jeune Abel Rémusat. Newmeyer montre de son côté que le changement d'orientation de la Linguistic Society of America, qui s'est éloignée à partir du milieu des années 1930 du référentiel comparatiste européen, est étroitement lié au renouvellement générationnel de ses membres. Les événements dégagés à ces niveaux de granularité sont, dans l'acception aristotélicienne du terme, des

causes efficientes avec leur part d'aléa, et le lecteur est dans ce cas tenté de se livrer, au moins par jeu, à une expérience de pensée. Par exemple : Rémusat fut donc élu à la chaire de chinois au Collège de France grâce à l'appui de Sacy, lequel en était devenu l'administrateur à la suite de la révocation, pour raisons politiques, de son prédécesseur Lefèvre-Gineau. Rebobinons notre film et imaginons que ce dernier n'ait pas été révoqué. Ou encore : Darmesteter a renoncé à son édition des commentaires de Rachi pour de vulgaires raisons de carrière. Rebobinons à nouveau le film et imaginons un Darmesteter moins pressé de passer prof. À nouveau, il ne s'agit pas d'uchronie, juste de constater que cette granularité fine révèle des comportements et des accidents individuels qui participent de la trame causale effective des événements.

Si on élargit encore l'empan temporel, on a alors affaire à d'autres entités et à d'autres objets. L'échelle adoptée dans nombre de contributions (Amaoui, Giannaris *et alii*, Haßler, Iglésias, Stancati) efface totalement les individus au profit d'acteurs, cette fois institutionnels ou sociaux : des Pères blancs, des dialectologues, des universitaires, des lettrés en tous genres. Et ce sont aussi les problématiques qui changent, qui portent fréquemment sur les rapports entre ces acteurs et les structures étatiques. Ajoutons que cet empan correspond apparemment à la dimension minimale nécessaire à la création rétrospective de figures tutélaires, comme cela ressort du positionnement temporel mixte adopté par Testenoire. Ce dernier convoque des « figures » : l'historiographie du structuralisme, dit-il, s'accorde « pour attribuer un rôle majeur à un événement : la rencontre entre Claude Lévi-Strauss (1908-2009) et Roman Jakobson (1896-1982) à New York pendant la Seconde Guerre mondiale », qui fut suivie du premier numéro de *Word* en 1945. Mais il corrige immédiatement cette belle histoire en rappelant qu'elle a été largement fabriquée par les acteurs eux-mêmes et qu'au demeurant le « structuralisme » ne les avait pas attendus. En analysant le rôle de l'École libre des hautes études, il lui oppose un niveau de granularité différent, plus proche de la réalité concrète.

Le biais méthodologique tient en l'occurrence à la tendance de l'historiographie, même savante, à convoquer « Lévi-Strauss » et « Jakobson » indistinctement comme individus, comme acteurs et

comme figures, c'est-à-dire sans se préoccuper de bien différencier ces trois entités. Le passage de l'acteur à la figure correspond pourtant à une véritable rupture, car il n'est alors plus du tout question de causes efficientes, mais bien plutôt de rétrospection imaginaire, avec ce qui l'accompagne de scansion temporelle reconstituée et de délimitation spatiale en écoles supposées (le « structuralisme » dans ce cas précis). Il est certes délicat de comparer des situations qui correspondent à des échelles fort différentes, et qui portent de surcroît sur des contextes hétérogènes. Observons du moins l'importance des figures tutélaires dans le paysage décrit par Aussant : Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali, considérés rétrospectivement comme les trois piliers de la tradition grammaticale indienne. Ces figures ne désignent qu'accessoirement des agents historiques (selon un mécanisme archi-connu : peu importe pour l'histoire de la littérature européenne qu'Homère ou Shakespeare aient ou non réellement existé). Elles sont en revanche utilisées comme *repères*, tant par l'historiographie que par les acteurs eux-mêmes, et selon une logique qui n'est pas fondamentalement différente de celle des « configurations modèles » évoquées au début de cette section³². Cela nous reconduit surtout à ce constat banal qu'en linguistique comme ailleurs, il

32. On notera ici le rôle central attribué par Aussant à un principe de délimitation, y compris, ce qui peut surprendre, dans l'historiographie savante. C'est, écrit-elle en effet à la fin de la partie consacrée à littérature secondaire, « la question de la *frontière* entre écoles de grammaire [...] qui apparaît comme l'enjeu principal ». Une thèse qu'elle reprend *in fine* en ajoutant que « ce qui est requis pour "faire école" n'apparaît pas comme pertinent, du moins pour les grammairiens de l'école pāṇinéenne ». Et l'auteure de conclure par une question un peu perplexe : « Si la matière décrite est la même (ou presque), comment se démarquer ? et, finalement, puisqu'il faut se démarquer, quel est l'enjeu véritable ? »

Si je comprends bien, ce qui ressort donc ici, et sans doute aussi importe, ce sont des critères de démarcation plutôt qu'un contenu doctrinal positif. On peut être tenté de rapprocher tout cela de la logique {« dedans » vs « dehors »}, si souvent perceptible dans les enquêtes sociolinguistiques de terrain. La frontière, identifiée par ses figures tutélaires, repérée par ses marqueurs langagiers (ceci vaudrait donc pour les grammairiens indiens et les historiographes comme pour les jeunes des quartiers déshérités) permet de structurer l'espace de rétrospection autant qu'elle structure l'espace social. Le fait méthodologique rencontre sans doute ici un fait de cognition.

n'est d'organisation qu'accompagnée d'attitudes réflexives chez les acteurs et, par voie de conséquence, de moyens langagiers d'auto-désignation. Ce sera notre dernière perspective, et elle va nous ramener à certaines de nos observations initiales.

3.2. Dénominations

Le début de cette préface avait fourni l'occasion de rappeler un fait apparemment paradoxal : le fait que des spécialistes puissent légitimement se déclarer psychologues, médecins, voire linguistes, sans avoir nul besoin – heureusement pour eux – de définir le champ exact de leur discipline. En arrivant presque au terme de ces quelques pages d'introduction, nous constatons que ce paradoxe, si c'en est un, présente des ressemblances inattendues avec celui exposé par Aussant, s'agissant cette fois de la définition d'une école dans la tradition grammaticale indienne. Quand il est question d'école (soit, bien trop sommairement : « là-bas ») ou de discipline (non moins schématiquement : « aujourd'hui, ici »), on use de dénominations et de désignations, il est question d'appartenances, mais les fondements eux-mêmes en restent peu, voire très peu explicités. Au point que le lecteur en viendrait presque à se demander si cette explicitation n'est pas plutôt l'affaire de la littérature seconde, celle des historio-graphes³³. Mais ressemblance n'implique pas parenté, et en particulier, l'*appartenance* à une « discipline » et l'*affiliation* à une « école » n'entretiennent pas le même rapport au temps. Alors que les disciplines se veulent volontiers amnésiques, la littérature primaire fournie par Aussant suggère que cette affiliation, avec ce qu'elle entraîne

33. La documentation fournie par Aussant montre qu'en dehors de celle effectuée dans la littérature (justement nommée) « secondaire », cette explicitation peut être très réduite. Pourrait-on dans ce cas imaginer une configuration où celle-ci serait chez les agents totalement absente ? Le présent volume ne fournit pas d'éléments de réponse. Mais sans doute obtiendrait-on alors une incongruité qui ressemblerait, *mutatis mutandi*, à la « stylistique des concours », quelque chose qui ne tient pas debout par soi-même, ce qui rend pareille éventualité intuitivement improbable. Une voie possible serait de chercher à nouveau des analogies du côté de l'ethnométhodologie, dont l'une des hypothèses constitutives est que *ce qui va de soi* est simultanément ce qui est compris et qui *peut être dit*.

de rétrospection ritualisée, est au contraire médiatisée par des noms propres, qu'ils soient singuliers – le nom d'un maître – ou collectifs : « les Septentrionaux » vs les « Orientaux ». Si nous leur appliquons la grille exposée en 3.1, on peut considérer que ces désignations obéissent à l'étalement temporel qui transforme des individus en acteurs, puis en figures. Les désignations collectives du type « les Septentrionaux » correspondent dans ce cas au niveau intermédiaire : elles ne désignent pas des individus, mais, comme l'observe l'auteure, à défaut d'identifier des écoles, elles désignent déjà des communautés. Indépendamment des noms propres d'institutions mentionnés plus haut (EPHE, etc.), il est vrai qu'on emploie aussi le terme d'*école* pour désigner des réalités occidentales modernes, et tout le monde connaît en France *l'École des Annales*. Mais cette appellation peut prêter à confusion car à la différence de la grammaire pāṇinéenne, ces « écoles » modernes se réclament plutôt d'un programme et/ou d'une méthode que d'une affiliation. On peut certes rétorquer, à juste titre, que l'un ne va pas sans l'autre, que la grammaire pāṇinéenne, ce n'est pas seulement un individu, un acteur et une figure, qu'elle est aussi indissolublement associée à une *méthode*. Certes. Il reste qu'on ne nomme pas la science de la même manière dans les deux cas. De ce point de vue, l'horizon institutionnel de ces « écoles » occidentales, c'est le nom d'une discipline, non celui d'une figure³⁴.

Toutes ces analyses montrent à quel point les modes de désignation sont une source précieuse d'information, mais qu'ils en sont aussi une source problématique, car les mots des participants (ici : des grammairiens, des linguistes, mais aussi des missionnaires, des

34. Distinguer entre *nom de discipline* et *nom de figure* permet de modéliser – d'interpréter – des situations. Mais ce n'est qu'une modélisation, elle n'implique pas, bien évidemment, que la réalité factuelle soit dichotomique. Au demeurant, la linguistique occidentale compte aussi des écoles par affiliation, telles, dans le monde francophone, les linguistiques dites « saussurienne » et, de façon plus visible, « guillaumienne ». Tout comme la grammaire pāṇinéenne, ces configurations par affiliation ont généré des doxologies. On se souvient par ailleurs que « Saussure » et le *Cours de linguistique générale* ont été quelque temps présentés comme le point origine de « la linguistique ». Ce genre d'élucubration illustre les inconséquences d'un mécanisme social qui se fonde sur la figure et l'affiliation et prend simultanément la discipline pour horizon.

politiques, etc.) et ceux des observateurs (dans notre cas, leurs historiographes) interfèrent sans toujours s'articuler. En la matière, il est des choses bien connues et nullement spécifiques à l'historiographie de la linguistique, telle la valeur indiciaire de la présence (*scil.* de l'absence, de la fréquence, etc.) d'un mot ou d'un terme, ou encore la force performative d'une dénomination. *Nommer* une langue n'est jamais anodin, ni du point de vue scientifique, ni du point de vue politique. Entre autres exemples possibles, on mentionnera le cas du berbère exposé par Amaoui, dont non seulement l'usage, mais aussi le nom avaient été bannis des institutions de la jeune république algérienne³⁵. Mais ce constat vaut tout autant pour les disciplines (réelles, en devenir, ou fictionnelles). Cet aspect est explicitement thématiqué dans plusieurs contributions, notamment celle de Jollin-Bertocchi et Saint-Gerand, qui s'efforcent de démêler l'écheveau lexical et sémantique dans lequel les mots de *style* et de *stylistique* se sont entremêlés en France, sur la base, disent les auteurs, d'une « dénomination trompeuse » et de sa fausse parenté avec l'allemand *Stilistik*. En la matière, l'éclaircissement historiographique s'apparente alors à une entreprise salutaire d'hygiène terminologique. Toutefois démêler l'écheveau lexical, c'est aussi le reconnaître pour ce qu'il est : un fait historique. Et même aberrante, la dénomination a exercé sa puissance peu ou prou auto-réalisatrice. Un constat assez similaire résulte de l'étude de Zhang-Colin, qui suit l'évolution, non nécessairement simultanée, des institutions et de leurs appellations, en l'occurrence celle de mots comme *orientalisme*, *sinologie* et bientôt *sinologue*. Tout en illustrant la part d'indétermination et d'arbitraire inhérente à l'historicité factuelle – les disciplines n'y échappent pas plus que les autres phénomènes historiques –, Zhang-Colin ajoute qu'« une tension existe souvent entre [leur] dénomination [et leur] unité réelle. [Les] nommer [leur] confère une cohésion apparente, mais qui est questionnable du point de vue épistémologique ». Selon l'auteure, le mot *sinologie* s'apparente du reste aujourd'hui à une sédimentation terminologique, en retard sur la réalité des études chinoises.

35. Amaoui signale le sort du remarquable *Fichier de documentation berbère*, la principale publication des Pères blancs du Centre d'études berbères qui, transféré à Alger en 1973, fut rebaptisé *Fichier périodique*.

Dans ces deux cas, l'objectif affiché est donc de déchiffrer correctement des indices lexicaux, tout en mettant éventuellement à jour, de manière un tantinet nominaliste, l'hétérogénéité des choses sous l'unité du mot. Mots des études de style ou mots des études chinoises, ils sont en conséquence traités *simultanément* comme des indices et comme des leurres. Nous pouvons en tirer quelques observations plus générales. D'abord que les dénominations génèrent bel et bien des effets d'unité, et sont donc en partie, mais en partie seulement, auto-réalisatrices. Ensuite que ces dénominations ne sont pas uniquement des artefacts créés par l'historiographie, car elles sont inhérentes aux pratiques des acteurs eux-mêmes. Enfin ces deux exemples montrent qu'il est généralement délicat, en historiographie de la linguistique comme ailleurs, d'articuler les mots des participants et ceux des observateurs, car s'ils ne sont ni synchrones, ni identiques, cela n'implique pas d'office que les mots des premiers seraient nuls et non avenus. Nombre de contributions au présent volume, y compris celles qui ne thématisent pas spécifiquement cet aspect, documentent en outre un volet peut-être un peu négligé par l'historiographie : ce fait, pourtant bien établi, que les pratiques sociales s'accompagnent d'un métadiscours produit par les acteurs eux-mêmes. En histoire des sciences, *ce fait culturel non réductible* est fréquemment le parent pauvre de la description, volontiers renvoyé à sa seule fonction externe, éventuellement politique, dont nous venons encore de voir quelques illustrations. Fréquemment soupçonné de n'être que leurre ou illusion. Or la documentation que le lecteur va découvrir suggère que les choses ne sont pas toujours si simples. Tout le monde souscrit certes à la remarque finale de Testenoire qui rappelle qu'

il appartient aux historiens des sciences de ne pas se contenter des constructions rétrospectives proposées par les savants mais de reconstituer, via les textes d'époque et les sources archivistiques, l'existence de ces réseaux d'arrière-plan et de ces structures institutionnelles que leurs discours ont structurellement tendance à minorer.

Une tâche de l'historien est assurément de ne pas confondre les figures, les acteurs et les individus, d'identifier les causes *efficientes* dont l'enchevêtrement aléatoire forme la trame concrète des faits historiques. Consacré à « la linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production », le colloque SHESL-HTL en four-

nissait par excellence l'occasion. Cet objectif se heurte cependant à deux limites. La première est documentaire, qui fait que bien souvent la dimension des empanns temporels augmente mécaniquement avec leur éloignement de l'observateur. Cette règle sans doute n'est pas absolue, elle n'en est pas moins vérifiée dans les contributions à ce volume. En bref, la trame concrète, celle des individus, devient rapidement inaccessible à l'historien³⁶. La seconde est moins triviale. Parmi les résultats documentaires et théoriques apportés par ces contributions, il en est un, moins attendu et plus discret que d'autres. Il a fait apparaître la diversité des formes de réflexivité et d'auto-désignation. De manière générale, nous avons tendance à nous méfier des phénomènes d'auto-référence lorsqu'il s'agit des organisations. Non sans quelque raison. Les petites et grandes manœuvres des individus et des acteurs, les réécritures plus ou moins intéressées du passé, tous ces biais sont légion. Figures et disciplines ne naissent pas du cerveau de Zeus, mais de la forge d'Héphaïstos. Il n'empêche. On ne peut s'empêcher de penser que les métadiscours ne se réduisent pas pour autant aux mécanismes qui les ont fait naître, et qui parfois nous échappent. À la lecture des pages qui vont suivre, la nécessité de les envisager sérieusement devient évidente. Leur signification cognitive et anthropologique en histoire des sciences reste toutefois à préciser.

Références

- Boutan, Pierre & Philippe Martel, dir. 2001. [Dossier thématique] Autour de la *Revue des langues romanes*. *Revue des langues romanes* 105(1).
- Durkheim, Émile. 1926 [1893]. *De la division du travail social*. Paris : Alcan.
- Leclerc, Michel. 1989. La notion de discipline scientifique. *Politique* 15 : 23-51.

36. Peut-être cela explique-t-il en partie le sentiment d'arbitraire exprimé par Aussant, concluant que « l'affiliation à une école *se décrète* ». Il n'y a pourtant pas d'effet, pas même de décret, sans cause. Mais cette causalité-là, ici, échappe. Et il y a, à mon sens, une autre raison, plus générale celle-là, et aussi intellectuellement plus intéressante, à ce sentiment d'arbitraire, laquelle tiendrait à la part d'irréductibilité du métadiscours des agents.

- Léon, Jacqueline. 2015. *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*. Lyon : ENS Éditions.
- Nicolăi, Robert & Didier Samain, dir. 2021. [Dossier thématique] Dynamique sémiotique et linguistique des individus. *Signifiances (Signifying)* 5(1).
- SHESL-HTL. 2019. La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production (Paris, 24-26 janvier 2019). *Colloque SHESL-HTL* [<https://shesl.org/index.php/colloque-shesl-2019/>, consulté le 13/05/2022].
- Whitley, Richard. 1976. Umbrella and Polytheistic Scientific Disciplines and Their Elites. *Social Studies of Science* 6(3/4) : 471-497.

L'institutionnalisation de l'étude du chinois au XIX^e siècle : au croisement du pouvoir et du savoir

Ying Zhang-Colin

Université Grenoble Alpes, LIDILEM

RÉSUMÉ

Cette contribution a pour objet l'organisation de l'étude du chinois en France au XIX^e siècle. Elle s'appuiera sur la création de chaires de chinois dans deux institutions privilégiées : le Collège de France et l'École spéciale des langues orientales. En questionnant les conditions qui les ont rendues possibles et les caractéristiques des recherches linguistiques en leur sein, nous essayerons d'apporter un éclairage sur les rapports complexes entre le savoir, le pouvoir et l'institution. Au travers du terme de « sinologie », autour duquel les recherches sur la Chine et sur la langue chinoise s'organisèrent, nous réfléchirons également à la notion de *discipline scientifique* et à son historicité.

MOTS-CLÉS

langue chinoise, institutionnalisation, pouvoir et savoir, histoire, sinologie, *discipline scientifique*

ABSTRACT

This contribution focuses on the organization of the study of Chinese in France in the 19th century. It will rely on the creation of Chinese Chairs in two privileged institutions: the Collège de France and the École spéciale des langues orientales (Special School for Oriental Languages). By analyzing the conditions that made them possible and the characteristics of linguistic research that may be found in them, we will try to clarify the complex

relationships between knowledge, power and institution. Through the term “sinology”, around which research on China and the Chinese language was organized, we will also reflect on the notion of *scientific discipline* and its historicity.

KEYWORDS

Chinese language, institutionalization, power and knowledge, history, sinology, *scientific discipline*

Introduction

Le XIX^e siècle fut, en Occident, celui du début de l’institutionnalisation des études de chinois^{1,2}. Les chaires du Collège de France et de l’École des langues orientales (Langues O³), créées respectivement en 1814 et 1843, firent de la France le pays fondateur de la *sinologie*³ moderne et le lieu privilégié de l’étude linguistique du chinois. Cette promotion de la langue chinoise au rang de discipline d’enseignement et de recherche académique fut également révélatrice de préoccupations politiques : plus que la simple formation d’érudits, elle visait à permettre à la France de réaliser ses ambitions en Chine, et de tenir son rang face à la concurrence d’autres puissances coloniales.

Cette institutionnalisation constitue un événement emblématique et a fait l’objet de maintes recherches qui révèlent sa complexité, son caractère protéiforme et sa difficulté à être décrite dans son intégralité. Chacun de ces travaux détermine sa priorité en fonction d’un point de vue préalable qui en constitue inévitablement une limite. Les travaux traditionnels des historiens apportent une vision globale mais manquent souvent de précision sur le contexte et ne permettent pas toujours de saisir aisément les rapports internes qui relient les

1. Le sous-titre de cet article est emprunté à Marie-Claire Bergère dans sa description de l’histoire de l’École des langues orientales : « [l’]histoire raconte les destins croisés du pouvoir et du savoir » (Bergère & Pino 1995 : 9).

2. Les réflexions suscitées par ce questionnement sont principalement issues de nos travaux de thèse qui ont pour sujet l’épistémologie et l’histoire de l’enseignement du chinois en France (Zhang 2016).

3. Fait largement admis par les historiens tant en Chine qu’en France (voir les notes 5 et 7).

divers évènements recensés chronologiquement⁴. Les récits historiques portant sur l'institution⁵ ou sur la discipline⁶, bien qu'ils puissent être plus détaillés et intégrer des études monographiques développées, relèguent souvent la perspective comparative au second plan du fait de leur caractère mono-axial (tantôt axé sur l'institution, tantôt sur les individus). Certains historiens proposent cependant une conception plus problématisée de cette institutionnalisation, tel Clément Fabre (2015) qui interroge la rupture entraînée par la création de la chaire de chinois au Collège de France⁷ à travers les représentations de la langue chinoise à Paris. Toutefois ces recherches récentes, adoptant un point de vue singulier, s'intéressent avant tout aux « stratégies de carrière » individuelles et à la « quête de reconnaissance sociale » (Galy 1995 : 132). Elles se bornent de ce fait à des analyses sommaires des savoirs produits. On peut encore citer certaines études spécialisées qui ont, à l'inverse, pour objet les écrits intellectuels et les savoirs, par exemple, l'étude des idées linguistiques⁸ ou des analyses en littérature comparée⁹. Malgré leur profondeur, ces travaux ne croisent que partiellement leur regard sur l'histoire des deux chaires elles-mêmes.

C'est avec l'ambition de concilier quelque peu ces approches que nous souhaiterions mener notre enquête. D'une part, la mise en évidence des rapports de complémentarité et de rivalité entre les deux chaires chinoises soulignera l'hétérogénéité de l'étude du chinois au XIX^e siècle. D'autre part, alors que nombre de travaux confirment qu'il ne pouvait y avoir d'institutionnalisation « sans conflit, sans enjeu de pouvoir, sans volonté de trancher de la part

4. Au début des années 1980, la Chine a montré un intérêt croissant pour les études étrangères qui lui étaient consacrées. Plusieurs ouvrages dédiés à l'histoire de la sinologie ou des études chinoises dans le monde ont ainsi paru : Drège & Gèng 1998, Hé 2006, Xū 2009, Zhāng 2009.

5. Voir Lefranc 1890 et 1893, École spéciale des langues orientales vivantes 1872, École des langues orientales 1895, École nationale des langues orientales 1948, Carrière 1883, Cordier 1913.

6. Voir Cordier 1886, Demiéville 1973, Bergère & Pino 1995.

7. L'auteur le qualifie de « tournant Rémusat ».

8. Voir par ex. Casacchia & Gianninoto 2011, Drocourt 2015, Gianninoto 2019.

9. Par exemple, Étiemble 1988 et 1989.

d'une autorité politique et administrative » (Zhang 2016 : 78), il nous faudra aussi interroger la façon dont s'entrecroisaient savoir, pouvoir et institution : comment les enjeux politiques, économiques et institutionnels conditionnaient-ils la construction des savoirs et quelles empreintes laissèrent-ils sur les savoirs savants ? La présente contribution, en se focalisant sur l'organisation de l'étude du chinois au XIX^e siècle et sur les caractéristiques des recherches linguistiques, constitue un premier aperçu de cette enquête.

1. Le contexte intellectuel au tournant du XIX^e siècle

Pour l'Europe du XIX^e siècle, la Chine et la langue chinoise n'étaient déjà plus la réalité mystérieuse antérieurement décrite par Marco Polo. Depuis plus de deux siècles, les connaissances sinologiques s'étaient enrichies des travaux des missionnaires portugais, italiens et espagnols au XVI^e siècle, puis de ceux de la mission française un siècle plus tard¹⁰. La France recevait continûment des livres en langue étrangère, des objets exotiques, des témoignages de l'étonnement et de l'admiration des missionnaires¹¹. Ces apports culturels suscitérent, au-delà de la sphère de l'Église, un vif intérêt des intellectuels pour la Chine. Des réflexions de type comparatiste furent bientôt formulées à partir de ces matériaux. Un climat humaniste

10. La découverte de la Chine et de sa langue par l'Occident a suscité maintes recherches, réalisées dès le début du XX^e siècle, lesquelles ont permis de retracer assez précisément une chronologie. La quasi-totalité des missionnaires ayant vécu en Chine du XVI^e au XX^e siècle ont fait l'objet d'une biographie plus ou moins développée. Voir *Notices biographiques et bibliographiques sur les Jésuites de l'ancienne mission de Chine. 1552-1773* (Pfister 1932-1934), *Chine et christianisme. Action et réaction* (Gernet 1982).

11. Par exemple, *Histoire de l'expédition chrétienne au royaume de la Chine, 1582-1610* de Matteo Ricci et Nicolas Trigault publiée en 1617 ; les fameuses *Lettres édifiantes et curieuses* envoyées en Europe par des jésuites missionnaires en Chine, publiées entre 1702 et 1776, et la grande collection (17 volumes) de *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, etc. des Chinois*, publiée de 1776 à 1814 et dont le baron Silvestre de Sacy édita les derniers volumes.

et orientaliste¹² domina tout le XVIII^e siècle¹³. Si tout cela contribua effectivement au développement de la connaissance de la Chine et de la langue chinoise, le XIX^e siècle vit paradoxalement ce savoir décliner et périlcliter.

La fameuse « querelle des rites » conduisit d'abord à la suppression de la Compagnie de Jésus vers la fin du XVIII^e siècle et eut pour conséquence indirecte de couper tous les contacts entre la France et la Chine. Les derniers savants français¹⁴ maîtrisant la langue chinoise moururent au seuil du siècle. Enfin la chute du Premier Empire amena un bouleversement diplomatique. La connaissance de la Chine et de sa langue se trouvait prise dans une situation de déclin et risquait de se perdre. C'est pourtant dans ce contexte de rupture épistémique et de confusion politique qu'allait se créer la première chaire de chinois au Collège de France.

2. La création de la chaire de chinois au Collège de France

Cette première chaire, intitulée « chaire de langues et littératures chinoises et tartares-mandchoues », fut créée au Collège de France (alors Collège royal) en 1814 par une ordonnance de Louis XVIII (ordonnance du 29 novembre 1814)¹⁵ et confiée à Jean-Pierre Abel-Rémusat (1788-1832). La même ordonnance créa également la première chaire de sanskrit, confiée à Antoine-Léonard Chézy (1773-1832)¹⁶.

Ces nouveaux enseignements au Collège de France sont les deux premiers à être introduits sous la Restauration. Cette initiative,

12. Voir Martino 1906, Cordier 1910.

13. Du XVII^e au XVIII^e siècle, la Chine suscite tour à tour un intérêt sinophile et sinophobe parmi les savants européens. On peut se référer par exemple aux analyses d'Étiemble dans *L'Europe chinoise II : de la sinophilie à la sinophobie* (1989).

14. Les deux élèves d'Étienne Fourmont (1683-1745), à savoir Michel-Ange-André Le Roux Deshauterayes et Joseph de Guignes, sont morts respectivement en 1795 et en 1800.

15. Confirmée l'année suivante par décret de Napoléon (6 avril 1815).

16. À ce sujet, voir Lévi 1932, Petit & Rabault-Feuerhahn 2019.

paradoxe, alors que les relations avec la Chine étaient rompues, témoigne de l'attention portée par le gouvernement royal à la haute culture et aux nouvelles sciences. La volonté de comprendre la Chine de la part des autorités françaises était ancienne : dès 1804, Napoléon 1^{er} prenait plusieurs mesures en faveur du développement des études de haute culture, notamment au Collège de France. Non seulement « il songea sérieusement, durant plusieurs années, à [...] faire de [ce dernier] l'organe par excellence du haut enseignement », « dans lequel l'ensemble des connaissances humaines pût être groupé et enseigné d'une façon désintéressée, sans souci des résultats pratiques ni de l'application immédiate » (Lefranc 1893 : 310), mais il eut aussi l'idée d'y encourager l'étude des grandes civilisations du monde, dont celles de l'Asie.

Ce qui doit être souligné dans les mesures prises par Napoléon, c'est que « des ressources suffisantes » et « allouées avec régularité » furent « pour la première fois depuis trois siècles » mises en place (*ibid.* : 312) ; ce qui ne fut pas négligeable pour l'ouverture de nouvelles chaires dont le chinois bénéficierait sous la Restauration. Par ailleurs, Napoléon relança, en 1808, le projet avorté de publication d'un dictionnaire chinois-latin ou chinois-français qui datait du siècle précédent. Tout cela témoigne d'une cohérence dans son projet de développer les études sur la Chine et sur le chinois.

OBSERVATIONS DICTÉES PAR L'EMPEREUR SUR LE RAPPORT PAR LEQUEL
LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A PROPOSÉ L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ÉCOLE
SPÉCIALE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE AU COLLÈGE DE FRANCE.

[...]

On devrait préférer à tout autre établissement spécial littéraire celui des quatre chaires de géographie, pour chacune des quatre parties du monde. Là, comme dans une sorte de bureau de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, on aurait sous la main les renseignements les plus exacts, les notions précises des découvertes nouvelles et des changements survenus. Chacun de ces professeurs serait, pour ainsi dire, un livre vivant, et leurs cours offriraient à toute personne ayant le désir ou le besoin de s'instruire beaucoup d'utilité ou d'intérêt.

(cité dans Lefranc 1893 : 325)

Les historiens soulignent en outre l'influence de certains hommes de pouvoir, notamment de Silvestre de Sacy (1758-1838), un des plus grands orientalistes de l'époque et professeur de persan depuis 1806, dans la mise en œuvre de cet enseignement. Son soutien à Abel-Rémusat fut constant : il présenta au Corps législatif, en 1811, l'ouvrage d'Abel-Rémusat intitulé : *Essai sur la langue et la littérature chinoises*. Une anecdote, mentionnée dans le *Dictionnaire des orientalistes de langue française* de François Pouillon (2008), dévoile l'aide de Sacy à Abel-Rémusat pour son affectation à Paris en tant que médecin afin d'échapper à la conscription.

En ce qui concerne la nomination d'Abel-Rémusat au Collège de France, par la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802), le Collège de France bénéficiait du droit de présenter des candidats, alors qu'auparavant le droit de nomination était une prérogative du roi. Cela étant, on peut supposer que Sacy, qui avait beaucoup d'influence auprès du gouvernement, a pu jouer un rôle important¹⁷ dans la création de la chaire de chinois et dans le choix du jeune Abel-Rémusat (nommé à 26 ans) encore peu connu.

Si les relations avec les personnes d'influence – « l'amitié et le patronage », pour reprendre les termes d'alors (Wallon 1875 : 393), et le soutien des savants réputés – furent un élément déterminant pour l'étude du chinois, elles relevaient au XIX^e siècle d'une pratique courante pour accéder aux positions privilégiées, le nombre de postes officiels permettant une carrière professionnelle étant très limité. Ces jeux de pouvoir, inéluctables, scandent l'ensemble de la période de l'institutionnalisation de l'étude du chinois. On peut les apercevoir de la même manière dans la nomination de Stanislas Julien (1799-1873)¹⁸, successeur d'Abel-Rémusat au Collège de France, dans celle

17. Voir l'étude de Zürndorfer in Ricci Institute... (1995 : 175-192).

18. Voir la « Notice sur la vie et les travaux de M. Aignan-Stanislas Julien » établie par Henri Wallon en 1875 qui précise que Stanislas Julien accéda à la reconnaissance dans le monde sinologique après sa traduction d'un classique de *Mengzi* (*Meng-tseu* selon la transcription de l'époque) du fait que son maître Abel-Rémusat, « justement fier de son élève, se chargea d'en signaler lui-même les mérites dans le [*Journal asiatique* et le *Journal des savants*] ». Ce fut aussi grâce à « l'amitié et [au] patronage de sir Williams Drummond » ainsi qu'à l'aide d'Abel-Rémusat que Julien put avoir « les moyens de [se] livrer [à l'étude

d'Antoine Bazin à la nouvelle chaire de chinois aux Langues O'¹⁹, ou à l'inverse dans l'échec de Maurice Courant (1865-1935), « candidat malheureux » (Pouillon 2008 : 244) aux Langues O' qui allait toutefois devenir le premier professeur d'études chinoises à l'université de Lyon en 1900 (voir Bouchez 1983).

Par ailleurs, la création de la chaire de chinois dans le cadre du Collège de France ne s'est vraisemblablement pas faite sans conflit. Lefranc, dans son *Histoire du Collège de France*, a bien noté les tensions suscitées par les destitutions de Pierre-François Tissot et Lefèvre-Gineau (Lefranc 1893 : 372). Lefèvre-Gineau était administrateur du Collège de France. Il fut démis pour cause d'opinion par le sous-secrétaire du ministère de l'Intérieur Joseph de Corbière en 1823, et Sylvestre de Sacy fut nommé à sa place.

La première Restauration s'honora en créant les deux chaires de chinois et de sanscrit. Mais les révocations arbitraires de Tissot et de Lefèvre-Gineau (1823) jettent plus tard une fâcheuse ombre sur ces dispositions bienveillantes. De plus, les nécessités budgétaires avaient amené une réduction des traitements des professeurs, lesquels étaient descendus à 5 000 francs, chiffre qui ne fut modifié que beaucoup plus tard (1861). (*ibid.*)

Cette péripétie témoigne des diverses disgrâces politiques au sein même du Collège de France, des jalousies et des mécontentements qu'elles suscitaient.

du chinois] sans avoir à s'inquiéter de la vie de chaque jour » et avoir le poste de sous-bibliothécaire à l'Institut de France en 1827 (Wallon 1875 : 392-393).

19. La création de la chaire de chinois vulgaire au Langues O' ainsi que la nomination de Bazin témoignent également de l'influence de Julien (Wallon 1875 : 427) et des relations personnelles nouées entre eux (Pino 1995 : 53-94) : « Bazin, élève de Rémusat, jugea prudent, à la mort de ce dernier, de rendre hommage à ce nouveau maître [Julien] qui s'était élevé à ses côtés, et devint professeur de chinois moderne, en récompense de sa soumission » (Dumas 1876 : 198, cité *in ibid.* : 55).

3. La création de la chaire de chinois aux Langues O'

Si la motivation du législateur lors de la création de la chaire de chinois au Collège de France appelle un examen minutieux, celle des Langues O' est plus facile à retracer et à relier aux enjeux (géo)politiques et économiques d'alors.

Dès sa création en 1795, l'École se distingua par le type d'enseignement proposé : elle visait à donner les moyens linguistiques nécessaires à ceux qui étaient chargés des affaires coloniales civiles voire militaires. Le premier article du décret de 1795 signale « une école publique destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce ». Cette perspective utilitaire implique un statut distinct de celui du Collège de France où des langues orientales étaient alors enseignées. Outre la valorisation pratique et pragmatique des savoirs, l'enseignement aux Langues O' distinguait spontanément les langues savantes ou mortes des langues vulgaires ou vivantes ; c'est surtout à ces dernières que les professeurs devaient donner la priorité.

Toutefois, Langues O' ne s'est pas immédiatement intéressée à la langue chinoise. Ce sont des considérations politiques et sociales qui ont joué : la préférence de Lakanal pour l'étude du mandchou à la place de celle du chinois renvoie à une *realpolitik* qui reconnaît les « Tartares Mantchoux, [comme] maîtres de la Chine » (Lakanal 1872 [1795] : 29). Rejeté lors de la fondation de l'école, puis à nouveau en 1839 devant l'assemblée des professeurs, le projet de cours de chinois n'aboutit – grâce à l'intervention du ministre²⁰ – qu'au lendemain de la première guerre de l'opium (1839-1842) qui vit la victoire de la Grande-Bretagne. Les ambitions coloniales de la France en Chine et la rivalité franco-britannique furent décisives. Ainsi, Antoine Pierre Louis Bazin (1799-1862), élève d'Abel-Rémusat et de Stanislas Julien au Collège de France, devint le premier professeur de chinois aux Langues O'.

20. Après un « préavis défavorable », « le Ministre [a tout de même] pass[é] outre, et autoris[é], le 4 mars 1841, [...] Bazin à ouvrir à l'École, [...] un cours de chinois moderne » (Carrière 1883 : 40).

DÉCRET-LOI DU 10 GERMINAL AN III

(30 MARS 1795)

Portant qu'il sera établi, dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, une école publique destinée à l'enseignement des langues orientales.

LA CONVENTION NATIONALE, après avoir entendu le rapport de ses comités d'instruction publique et des finances,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER

Il sera établi, dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, une école publique destinée à l'enseignement des langues orientales vivantes d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce.

ART. 2

L'École des langues orientales sera composée : 1° D'un professeur d'arabe littéraire et vulgaire ; 2° D'un professeur pour le turc et le tartare de Crimée ; 3° D'un professeur pour le persan et le malais.

ART. 3

Les professeurs feront connaître à leurs élèves les rapports politiques et commerciaux qu'ont avec la République les peuples qui parlent les langues qu'ils sont chargés d'enseigner.

ART. 4

Lesdits professeurs composeront en français la grammaire des langues qu'ils enseigneront. Ces divers ouvrages seront remis au comité d'instruction publique.

[...]

La chaire de chinois fut créée en 1843, mais les cours avaient commencé dès 1840. Ce délai entre l'inauguration du cours et son officialisation par le décret du roi témoigne d'une réticence du corps enseignant²¹ tout comme de ses réserves sur l'utilité de l'étude du chinois et sur la nécessité d'une seconde institution dédiée à son enseignement. Mais le procès-verbal de l'assemblée des professeurs réunie le 11 décembre 1839 nous révèle d'autres motifs qui sont, à notre sens, tout aussi importants. Il s'agit d'abord d'un certain mépris pour le chinois parlé²² qui conduit à en juger l'étude rigoureuse inutile, mais également d'une crainte de la réaffectation de ressources matérielles.

21. Déjà soulignée par Pino & Rabut (1995).

22. D'autres expressions équivalentes furent : « style moderne », « chinois moderne », « chinois vulgaire ».

Un membre fait observer que le cours de chinois au Collège de France a toujours compris le style moderne, aussi bien que le style ancien, qu'une seule chaire a suffi constamment et suffit encore aux exigences de cet enseignement ; et que *l'étude du chinois moderne ne réclame en aucune manière une chaire spéciale* ; que d'un autre côté, l'École ne possède qu'une seule salle pour ses cours, et qu'il est résulté, pour les professeurs, *des inconvénients réels* de l'autorisation accordée précédemment à quelques personnes d'avoir des cours particuliers au sein même de l'École ; qu'en conséquence il ne semble pas que la demande de M. Bazin puisse être admise.

(c'est nous qui soulignons ; cité dans Pino & Rabut 1995 : 30-32)

Sans plus entrer dans les détails, le rappel de ces éléments contextuels montre à la fois la tension entre tradition érudite (Collège de France) et tendance pragmatique (Langues O'), mais aussi que l'entrée du chinois dans le système académique au XIX^e siècle implique un engagement socio-politique de la part d'une autorité et un jeu de pouvoir entre différents acteurs.

4. La construction des savoirs scientifiques

Diverses circonstances éclairent la façon dont les savoirs du chinois se sont construits au XIX^e siècle en France. D'une part, des enjeux politiques et économiques et des conflits institutionnels pesaient constamment sur l'étude du chinois. D'autre part, durant les premières années de son institutionnalisation, cette étude fut essentiellement organisée dans un cercle fermé, autour des deux chaires parisiennes, par une petite communauté de maîtres formant leurs disciples. Les vastes visées des études sur la Chine et sur le chinois faisaient que celles-ci, en tant que nouveaux domaines de recherche, n'avaient pas encore de démarcations disciplinaires bien déterminées. On a donc regroupé sous la dénomination de « sinologie », voire plus largement sous la rubrique très vaste d'« orientalisme », l'étude du chinois, naturellement associée à l'étude de la Chine.

4.1. Les savoirs du chinois à travers l'enseignement

Ce fut à travers l'enseignement que les recherches scientifiques sur le chinois et sur la Chine progressèrent grandement au XIX^e siècle.

La différence entre l'étude du chinois au Collège de France et aux Langues O' s'observe à la fois par leurs contenus et par leurs objectifs respectifs : là où le premier privilégiait l'érudition, enseignait la langue classique, la langue littéraire, et étendait constamment ses discussions à tous les aspects de la Chine traditionnelle, la seconde se voulait plus pragmatique, entendait offrir une formation pratique centrée sur le chinois parlé et sur des connaissances immédiatement utiles, et ouvrait la voie à des recherches sur le chinois oral, les dialectes vivants et la Chine moderne. Ces conceptions distinctes de l'enseignement et de la recherche s'inscrivaient donc dans la politique et l'orientation de chacune des deux institutions.

Les productions savantes étaient une partie constitutive de ces deux chaires d'enseignement supérieur. Le Collège de France exigeait des titulaires de chaire des contenus nouveaux chaque année. Au fur et à mesure de l'élaboration des enseignements, l'objet d'étude de la chaire de chinois s'est considérablement élargi et enrichi. De même, pour combler le manque de matériel pédagogique en langues orientales, alors très peu enseignées dans l'Europe du XIX^e siècle, les statuts des Langues O' précisaient clairement les obligations des professeurs quant à la rédaction de grammaires des langues qu'ils enseignaient (voir l'article 4 cité plus haut).

4.2. Les travaux d'ordre linguistique

Au XIX^e siècle, les travaux scientifiques relatifs à la langue chinoise prirent notamment la forme d'ouvrages grammaticaux, de recueils et de publications de textes et de monographies en langue chinoise, de traductions, de dictionnaires, d'articles de comptes rendus, de critiques et de commentaires divers. Alors que la grammaire et la traduction dominaient l'étude du chinois, il est quelquefois difficile de déterminer strictement la nature de ces travaux (et leur apport scientifique) à la frontière du linguistique, du littéraire, du civilisationnel, ou encore du didactique et du pédagogique selon nos démarcations contemporaines. La différence maintes fois évoquée par les historiens entre sinologie savante et sinologie pratique (voir Galy 1995) tient d'abord à ce que la première est vouée à recueillir toutes les connaissances historiques, géographiques, sociales ou ethnologiques recelées dans les livres et dans la littérature (Will 2015).

De ce point de vue, dans le but d'évaluer l'évolution des réflexions linguistiques relatives au chinois, il nous a paru important de cerner leur place dans l'ensemble des travaux sinologiques du XIX^e siècle ; ce qui nous a conduite à établir un recensement thématique²³ et comparatif²⁴. Ces travaux des sinologues dits professionnels représentent en grande partie l'état des recherches institutionnelles françaises en chinois au XIX^e siècle²⁵ et reflètent de même l'évolution des préoccupations scientifiques durant cette période.

Le recensement ici présenté a été limité aux publications des titulaires successifs des deux chaires parisiennes, il s'agit :

- d'Abel-Rémusat, Stanislas Julien (déjà cités), Léon d'Hervey de Saint-Denys (1823-1892) et Édouard Chavannes (1865-1918), professeurs titulaires de la chaire du Collège de France²⁶ pour les périodes de 1814-1832, 1832-1873, 1874-1892, et 1893-1918 ;
- d'Antoine Bazin, Stanislas Julien (déjà cités), Alexandre Kleczkowski (1818-1886), Maurice Jametel (1856-1889) et Gabriel Devéria (1844-1899), qui occupent la chaire de chinois aux Langues O²⁷ en 1840-1862, 1862-1871, 1871-1886, 1886-1889 et 1889-1899 (voir le récapitulatif chronologique ci-après).

23. En ce qui nous concerne, il s'agit d'un classement en quatre catégories selon l'apport essentiel des travaux : linguistique, didactique/pédagogique, littéraire et autres.

24. Il existe de nos jours nombre de notices bibliographiques monographiques, mais aucune, à notre connaissance, n'a entrepris un classement global et thématique.

25. Avant que les équipes et les centres de recherche spécialisés ne soient formés et développés au siècle suivant, surtout après la Seconde Guerre mondiale.

26. Recensés à partir de la *Liste des professeurs depuis la fondation du Collège de France en 1530* (2011).

27. Tiré de l'« Annexe : Tableau des titulaires de la chaire de chinois de l'École des langues orientales depuis sa fondation jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale » (in Bergère & Pino 1995 : 335-337).

Tableau : Titulaires des chaires de chinois au Collège de France et aux Langues O', d'après Zhang 2016 : 109-110.

	1810	1820	1830	1840	1850	1860	1870	1880	1890	1900	1910
Collège de France	Jean-Pierre Abel Rémusat		Stanislas Julien*				Léon d'Hervey de Saint-Denys		Édouard Chavannes		...
Langues O'				Antoine Bazin		Stanislas Julien*	Alexandre Kleczkowski	Maurice Jametel	Gabriel Devéria	Arnold Vissière**	

* Stanislas Julien fut administrateur du Collège de France de 1854 à 1873 mais seulement chargé de cours aux Langues O' à la mort de Bazin.

** Arnold Vissière (1858-1930) fut titulaire de la chaire de 1899 à 1929.

Les premiers résultats montrent une faible proportion des études proprement linguistiques comparées aux travaux en traduction, histoire, géographie, ethnographie, archéologie²⁸ ou en d'autres domaines des sciences humaines concernant la Chine ou les aires sinisées. Parmi les ouvrages grammaticaux ou de description linguistique, nous ne pouvons en recenser que quatre qui sont relativement élaborés :

- les *Éléments de la grammaire chinoise* (1822) d'Abel-Rémusat ;
- le *Mémoire sur les principes généraux du chinois vulgaire* (1845) de Bazin et sa version révisée : *Grammaire mandarine* (1856) ;
- la *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise* (1869-1870) de Stanislas Julien ;

À ceux-ci, on peut encore ajouter :

- les trois publications de Julien : *Examen critique* (1841), *Exercices pratiques* (1842a) et *Simple exposé* (1842b) en tant qu'études grammaticales de cas²⁹ ;
- le *Cours graduel et complet de chinois parlé et écrit* (1876) de Kleczkowski qui doit être davantage considéré comme un guide pragmatique ou méthodologique ;

28. Par exemple, Devéria publie à partir de 1880 plusieurs travaux concernant l'épigraphie.

29. Ces trois publications sont toutes issues des critiques que Julien adresse à Guillaume Pauthier (1801-1873) à propos de sa traduction du *Tao-te-king* de Lao-tseu (*Laozi*) – polémique célèbre – et la *Syntaxe nouvelle* s'appuie également en partie sur l'approche développée dans ces textes.

- quelques articles d'Abel-Rémusat³⁰ consacrés plus spécifiquement à la nature de la langue chinoise : « Sur l'origine des formes grammaticales » (1825), « Sur les caractères figurants qui ont servi de base à l'écriture chinoise » (1826a) et « Sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise » (1826b).

La place marginale donnée à la théorisation de la langue tient également à ce que l'étude du chinois fut jusqu'à Kleczkowski – selon ses propres termes – « exclusivement littéraire » (1876 : xi). Abel-Rémusat et Julien conçurent le chinois comme une langue de haute culture et de civilisation. Leur grammaire concerna essentiellement le chinois classique d'essence monosyllabique, distinct de tout système européen connu. Tandis que Bazin étaya ses théories uniquement sur sa connaissance du théâtre en chinois moderne, même s'il en souligna les enjeux pour l'industrie et le commerce. Selon Bazin, le monosyllabisme n'était qu'un principe à relativiser dans la chaîne du discours et relevait surtout du rapport entre l'écriture et la parole ; la langue parlée elle-même étant un idiome simple et primitif (Bazin 1845). Mais ce fut Kleczkowski qui développa cette idée d'une étude du chinois pratique et rapide.

4.3. La communauté scientifique

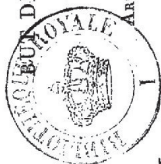
La construction d'une communauté scientifique francophone au travers de sociétés savantes consacrées aux études sur l'Asie (et sur l'Orient) constitue aussi un élément important de l'institutionnalisation de l'étude du chinois au XIX^e siècle. La Société asiatique de Paris, première de ce genre en Europe, fut fondée en 1822 au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (créée en 1663)

30. Abel-Rémusat s'intéressa à nombreuses langues d'Asie et d'Orient. Ses intuitions, transparaissant dans divers écrits linguistiques et philologiques, relativisaient souvent les anciennes théories du langage répandues en Europe. Parmi les quelque trois cents publications qu'il laissa à sa mort à l'âge de 44 ans en 1832, les parties les plus importantes ont été réunies et classées dans cinq recueils : *Mélanges asiatiques*, publiés en deux volumes en 1825 et 1826 ; *Nouveaux Mélanges asiatiques*, deux volumes publiés en 1829 ; puis un volume de *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales* publié en 1842. Il existe aussi une édition contemporaine de sa correspondance avec le linguiste allemand Wilhem von Humboldt (Rousseau & Thouard 1999).

PROJET DE RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.



BOULEVARD DE LA SOCIÉTÉ.

§ 1^{er}.

ARTICLE PREMIER.

La Société est instituée pour encourager les langues de l'Asie orientale et méridionale.

Celles de ces langues, dont elle se propose plus spécialement, mais non exclusivement, d'encourager l'étude, sont :

1^o Le Chinois et le Tartare Mantchou, en tant qu'il offre un moyen de suppléer à la connaissance du chinois. 2^o Le Sanscrit et les Dialectes vivans dérivés de cette langue. 3^o Le Persan et les anciens Idiomes morts de la Perse. 4^o Les diverses branches (tant en Asie qu'en Afrique) des langues Sénétiques.

ART. II.

Elle se procure les manuscrits asiatiques ; elle les répand par la voie de l'impression ; elle en fait faire des extraits et des traductions. Elle encourage en outre la publication des grammaires, des dictionnaires et autres ouvrages utiles à la connaissance et à la littérature de ces diverses langues.



(2)

ART. III.

Elle entretient les relations et une correspondance avec les sociétés qui s'occupent des mêmes objets, et avec les savans asiatiques ou européens qui se livrent à l'étude des langues asiatiques et qui en cultivent la littérature. Elle nomme à cet effet des associés correspondans.

§ II.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la Société est indéterminé. On ne peut en faire parti qu'après avoir été présenté par deux membres et avoir été reçu à la pluralité des voix, soit par le conseil, soit par l'assemblée générale.

ART. II.

Chaque membre paye une souscription annuelle, dont le *minimum* est de vingt-cinq francs.

ART. III.

Les membres de la Société nomment un conseil, et sont convoqués une fois l'an, pour entendre un rapport sur les travaux, sur l'emploi des fonds, et pour nommer les membres du conseil.

§ III.

ORGANISATION DU CONSEIL.

ARTICLE PREMIER.

Le conseil se compose de vingt-six membres et de douze adjoints.

à l'initiative de plusieurs personnalités actives telles que le comte Lasteyrie (1759-1849), Claude Fauriel (1772-1844), Abel-Rémusat et Antoine-Jean Saint-Martin (1791-1832), sous la présidence de Silvestre de Sacy. Dans l'objectif « d'encourager l'étude des langues de l'Asie » (§ 1^{er}, article premier du *Projet de règlement de la Société asiatique* [s. d. : 1821 ou 1822]), de faciliter son accès (§ 1^{er}, art. II) et d'établir des échanges avec les savants de différents pays (§ 1^{er}, art. III), la Société asiatique entreprit la publication d'un périodique : le *Journal asiatique*³¹, par lequel nombre de sinologues contribuèrent aux progrès de l'étude scientifique du chinois et acquirent leur notoriété dans le monde savant.

Il faut souligner que les articles et ouvrages publiés par la Société asiatique furent soumis au conseil scientifique et à un comité de lecture rigoureux, composés essentiellement des autorités en la matière. Nombre d'auteurs y furent victimes de critiques plus ou moins violentes³² ou de refus de publication pour motif de manque de scientificité³³. Cette exigence fit du *Journal asiatique* une revue de référence pour l'étude du chinois, en France comme à l'étranger, durant tout le XIX^e siècle, même si certains chercheurs y voient une pratique du « pouvoir disciplinaire » ou des « stratégies individuelles de légitimité » (Fabre 2015 : 210-220 ; voir aussi Walravens 2008).

En outre, l'adhésion à ces sociétés savantes illustre la distinction entre une sinologie savante et une sinologie pratique accrue dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Les titulaires de la chaire de chinois au Collège de France, tous membres l'Académie des inscriptions et belles-lettres (parmi lesquels Léon d'Hervey de Saint-Denis qui en fut élu président en 1884), appartenaient chacun à plusieurs

31. Publié sans interruption jusqu'à aujourd'hui.

32. Tel est le cas très célèbre de Guillaume Pauthier qui fut violemment critiqué par Julius Klaproth (1783-1835), membre du conseil, pour son mémoire consacré à la doctrine du *Tao*. Dans la section « Critique littéraire », voir « Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao, fondée par Lao-Tseu, par M. G. Pauthier » (Klaproth 1831 : 465-496).

33. Par exemple, une anecdote d'Édouard Gauttier d'Arc recueillie dans le *Dictionnaire des orientalistes de langue française* sur le rejet d'une réédition des *Mille et une nuits*, ouvrage « soigneusement imprimé [...] et accompagné de gravures », pour le motif qu'il « ne fait pas progresser la science » (Pouillon 2008 : 436).

sociétés savantes : il s'agissait le plus souvent de la Société asiatique de Paris³⁴, mais aussi d'institutions ou de sociétés savantes étrangères telles l'Académie royale suédoise des belles-lettres, d'histoire et des antiquités, l'Académie impériale des sciences de Russie (Saint-Pétersbourg), l'Académie royale des sciences de Prusse, ou encore la Société royale d'études orientales de Londres³⁵. Tandis qu'aux Langues O', seul Bazin fut membre de la Société asiatique, Gabriel Devéria étant élu à la fin de sa vie, en 1897, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Quant au comte Kleczkowski³⁶, aucune adhésion n'a pu être relevée à ce jour. Reste Maurice Jametel : son appartenance aux sociétés savantes révèle un intérêt scientifique distinct de celui des sinologues académiques de la Société asiatique. Jametel fut membre de la Société d'ethnographie de Paris tout comme Léon d'Hervey de Saint-Denys, mais aussi membre et rédacteur de la Société d'économie politique et secrétaire de la Société des études japonaises, chinoises, tartares et indo-chinoises (dite Société sino-japonaise), laquelle fut fondée à Paris en 1873 par Léon de Rosny (1837-1914)³⁷ dans le prolongement du premier Congrès international des orientalistes de la même année. Elle regroupait également nombre de spécialistes du chinois et tentait de s'ouvrir à une forme plurielle et à une perspective plus internationale de l'orientalisme (voir Rabault-Feuerhahn 2012).

34. À l'exception de Léon d'Hervey de Saint-Denys qui fut membre (président) de la Société d'ethnographie de Paris.

35. *La Royal Asiatic Society of Great Britain*, créée en 1824 suivant le modèle de la Société asiatique de Paris.

36. Contrairement aux précédents (qui furent des sinologues renommés) dont les biographies sont assez détaillées, celles de Maurice Jametel et du comte Kleczkowski demeurent très sommaires. Si nous avons pu identifier les fonctions et activités administratives de Jametel dans l'*Annuaire de la Société d'ethnographie* (1888, 1889, 1890) et dans celui de la Société d'économie politique (1883), nous n'avons à ce jour retrouvé la trace d'aucune adhésion de Kleczkowski à une société savante.

37. Lui aussi fut professeur aux Langues O' et présidait la Société d'ethnographie de Paris.

4.4. Le déclin du monopole parisien de la sinologie française

Durant tout le XIX^e siècle, Paris avait le monopole de la sinologie académique en France. Mais ce privilège déclina progressivement avec l'avènement de la Troisième République, lorsque la France adopta une politique coloniale active. D'autres pays européens se livrèrent progressivement aux études de chinois moderne³⁸, ce qui impulsa une dynamique sur le plan scientifique, mais créa aussi une certaine tension et une rivalité culturelle et intellectuelle³⁹. Par ailleurs, la diffusion de l'idéologie colonialiste parmi les élites et les universitaires français durant les dernières décennies du siècle infléchit progressivement la conception des études de chinois vers une formation utilitaire et pragmatique qui rendit plus effectives les finalités affichées dans la convention de la fondation des Langues O'. Des luttes d'intérêt local contre le monopole parisien donnèrent à entendre les protestations venant de métropoles régionales déjà activement engagées dans le commerce colonial.

La volonté d'avoir des structures ou des institutions locales permettant la diffusion des savoirs concernant les pays colonisés et la préparation coloniale (voir Klein 1994, 2006) allait bientôt se concrétiser avec l'ouverture des cours de chinois à l'université de Lyon⁴⁰ à

38. Une chaire de chinois fut créée au University College de Londres en 1837, à l'université de Leiden en 1875, à l'université d'Oxford en 1876 et à l'université de Cambridge en 1888 (voir Hé 2006). Une chaire de langues d'Extrême-Orient le fut aussi en 1878 à l'université de Leipzig (voir la traduction par Didier Samain du discours inaugural de la chaire prononcé par Gabelentz : « Les études est-asiatiques et la linguistique (1881) », *in* Samain 2020).

39. Par exemple, P.-E. Will (2015) souligne la volonté de restaurer, par l'étude du chinois, la supériorité française sur les autres pays européens, de même que C. Fabre mentionne la rivalité franco-britannique sur le plan scientifique qui a contribué à « façonner » (2015 : 231) la sinologie française du XIX^e siècle. On note d'ailleurs dans les écrits des sinologues, tels que Julien (1869) et Kleczkowski (1876), la mention des savants anglais, russes et allemands comme des concurrents.

40. Voir « Maurice Courant et les études chinoises à l'université de Lyon : premier enseignement universitaire de langue et civilisation chinoises en France » (Zhang 2016 : 198-230).

partir de 1900, mais cette fois-ci dans le cadre d'un « enseignement colonial » (Singaravélou 2009 : 71-92) clairement revendiqué⁴¹.

La complémentarité initiale des deux chaires de chinois prit peu à peu la forme d'une tension disciplinaire creusant le « fossé entre l'orientalisme savant, attaché à pénétrer l'essence même des civilisations et leur contribution à l'histoire de l'humanité, et un orientalisme pratique, instrumental, auxiliaire du pouvoir politique » (Bergère 1995 : 13). Cette tension nous invite à interroger l'unité des études du chinois au XIX^e siècle, rassemblées sous la nomination de « sinologie ».

Conclusion : la notion de *discipline*

Les notions de sinologie et de *discipline scientifique* impliquent un processus de *disciplinarisation* (Linn *et al.* 2011 ; Chiss *et al.* 2012) lequel constitue une réflexion centrale dans l'épistémologie des savoirs.

Suivant une approche lexicologique, les termes de « sinologie » et surtout de « sinologue » semblent avoir été inventés et généralisés au XIX^e siècle. Bien qu'il soit difficile de retracer leur première occurrence⁴², nous avons remarqué que dès 1811, dans son *Essai sur la langue et la littérature chinoises*, Abel-Rémusat employait le mot « sinologue » pour désigner les précurseurs de l'étude du chinois ; à partir de sa nomination au Collège de France en 1814, le terme devient plus fréquent. Quant à celui de « sinologie », son usage était rare dans la première moitié du XIX^e siècle. Il fut notamment mentionné dans le *Dictionnaire des termes techniques* d'Alfred Souviron, à la fin des années 1860, en tant qu'« étude de la langue et des mœurs ou de l'histoire des Chinois » ([s. d. : *circa* 1868] : 504). On le retrouve

41. À ce sujet, on peut aussi mentionner la création de la chaire d'histoire et de langues extrême-orientales de l'Institut colonial de Hambourg dans les mêmes années (en 1909).

42. Le *Trésor de la langue française* l'attribue à un article de L. A. M. Bourgeat paru en 1814 dans la revue *Mercurie étranger* en un propos relatif au mémoire d'Abel-Rémusat : « [...] le Mémoire du docteur Rémusat peut être aussi bien apprécié par tous ceux qui s'adonnent aux lettres, que par un *sinologue*. Ce Mémoire a deux parties très-bien distinctes. La première renferme une suite de faits pour servir à l'histoire de la *sinologie* [...] » (Bourgeat 1814 : 73).

dans le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse, publié entre 1866 et 1877, défini comme le terme utilisé en philologie pour désigner l'« étude de la langue et de l'écriture des Chinois ; [la] connaissance des mœurs et de l'histoire de ce peuple », le « sinologue » étant « celui qui s'occupe de sinologie, qui est versé dans cette science » (Larousse 1866-1877 : 759). Cet aperçu lexicologique témoigne d'une reconnaissance progressive de la sinologie comme *discipline scientifique*, reconnaissance dont la genèse remonte peut-être à la doctrine d'Auguste Comte, au milieu du XIX^e siècle (Leclerc 1989), la diffusion du positivisme coïncidant à peu près avec la généralisation du terme « sinologie ».

Il faut souligner que ces définitions relèvent d'une « conception externaliste » (*ibid.* : 50) de la *discipline scientifique* qui appréhende cette dernière comme « un mécanisme social de différenciation intellectuelle, [...] une micro-institution, au sens [de] Durkheim [...], dont relève la régulation idéologique des activités scientifiques » (*ibid.* : 23). Autrement dit, au-delà même d'un cadre conceptuel, la *discipline scientifique* se structure surtout « autour d'un enjeu social, la monopolisation de l'autorité scientifique » (*ibid.* : 34). Tel est ce que révèle la présente étude à travers l'institutionnalisation de l'étude du chinois au XIX^e siècle : la monopolisation des études de chinois par les deux chaires à Paris, la reconnaissance des savants « sinologues », la construction de la communauté scientifique, constituent des conditions externes qui rendent possible une *disciplinarisation*.

Or, selon la notion de paradigme de Kuhn, la légitimité d'une *discipline scientifique* – telle que la sinologie – se trouve aussi et surtout dans ses assises épistémologiques, sa « conception internaliste » (*ibid.* : 50). Ainsi, si l'on pense qu'un certain paradigme disciplinaire a été effectivement – comme le démontre C. Fabre (2015) – ou essentiellement posée par Abel-Rémusat⁴³, il demeurerait toutefois une précarité et une indétermination – non seulement en ce qui concerne l'objet d'étude, les principes méthodologiques et conceptuels, mais

43. On considère que la sinologie fondée par Abel-Rémusat consiste notamment en une science étudiant la Chine et la langue chinoise à partir de ressources authentiques, par une méthode rigoureuse, et ayant pour objet de promouvoir les connaissances scientifiques du chinois et de la Chine ainsi que de lutter contre les préjugés et les fausses idées.

aussi la validation des savoirs – qui laissait entrevoir dès 1870 le dépassement du paradigme rémusien. Ce fut la nomination de Kleczkowski aux Langues O' en 1871, peu après l'avènement de la Troisième République, qui durcit l'opposition de la sinologie pratique à la sinologie savante. Soulignons que ces deux termes de « sinologie savante » et « sinologie pratique », ainsi que leur distinction, furent utilisés par Kleczkowski lui-même dès 1876 dans l'avant-propos de son *Cours graduel et complet de chinois* (p. LXIII). Il s'agit donc d'une différenciation consciente, revendiquée par les savants de l'époque eux-mêmes et s'inscrivant pleinement dans l'idéologie impérialiste et expansionniste de la fin du XIX^e siècle (voir le discours de Kleczkowski), et non pas d'une analyse postérieure ou de la vision rétrospective des chercheurs contemporains.

Ce qui, en revanche, nous paraît contestable, c'est l'idée d'une réconciliation de ces deux sinologies entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle portée par certains travaux historiques⁴⁴. D'après leurs auteurs, la reconnaissance des mérites et des savoirs de sinologues-interprètes ou de sinologues du terrain, la limitation de « l'inféodation de la chaire de chinois [des Langues O'] aux structures et objectifs politico-administratifs de l'État » permirent de « conserver ou conférer [finalement] à la transmission du savoir [un] caractère désintéressé » (Galy 1995 : 167), un caractère universitaire ou académique. Mais ce point de vue participe à nouveau d'une « conception externaliste » où il n'y a pas forcément de « justification solide dans l'explication épistémologique » (Leclerc 1989 : 40). Une tension existe souvent entre la dénomination d'une *discipline* et son unité réelle. La nommer lui confère une cohésion apparente, mais qui est questionnable du point de vue épistémologique.

En effet, si l'on interroge cette « réconciliation » au sein de la sinologie, on constate non seulement une spécialisation des objets d'étude (linguistique, histoire, archéologie, ethnographie, sociologie, littérature, etc.), mais aussi une re-détermination des objectifs, des problématiques ou des hypothèses, de même qu'une adaptation de nouvelles méthodologies et de nouvelles modalités de validation des savoirs. Le consensus disciplinaire alors en pleine refondation

44. Bergère 1995, Galy 1995, Fabre 2015.

constitue plutôt, d'après nous, une période de crise dans l'ancien paradigme constitué par Abel-Rémusat. Le changement d'intitulé de la chaire de chinois au Collège de France, la multiplication des postes spécialisés aux Langues O' ainsi que la création de nouvelles institutions de recherche à partir de la fin du XIX^e siècle vont tous dans le sens de la quête d'un nouveau paradigme pour la sinologie, tel que l'entend l'épistémologie de Kuhn (1962).

De ce point de vue, la « sinologie », terme si souvent employé dans la description de l'histoire des études chinoises, est aujourd'hui quelque peu désuet. L'objet et le discours du savoir se redéfinissent et se transforment constamment, mais des sédiments de l'ancienne institutionnalisation demeurent. L'institutionnalisation et la *disciplinarisation* des savoirs scientifiques constituent donc deux processus relativement indépendants et s'appréhendent sur deux plans distincts, historique et épistémologique. Ainsi, si la sinologie apparaît comme une science dépassée, son réexamen montre que la reconnaissance d'une *discipline* et de sa « scientificité » a non seulement son historicité mais aussi son indétermination et sa part d'arbitraire ; il en va de même pour tous les savoirs scientifiques situés au croisement des différents pouvoirs de l'État, de l'institution et de l'individu.

Bibliographie

Sources primaires

- Abel-Rémusat, Jean-Pierre. 1811. *Essai sur la langue et la littérature chinoises*. Paris : Treuttel et Wurtz.
- Abel-Rémusat, Jean-Pierre. 1822. *Éléments de la grammaire chinoise, ou Principes généraux du kou-wen ou style antique, et du kouan-hoa*. Paris : Imprimerie royale.
- Abel-Rémusat, Jean-Pierre. 1825. Sur l'origine des formes grammaticales. *Mélanges asiatiques*, par Jean-Pierre Abel-Rémusat, vol. 1. Paris : Librairie orientale de Dondey-Dupré. 257-266.
- Abel-Rémusat, Jean-Pierre. 1825-1826. *Mélanges asiatiques*. 2 vol. Paris : Librairie orientale de Dondey-Dupré.
- Abel-Rémusat, Jean-Pierre. 1826a. Sur les caractères figurants qui ont servi de base à l'écriture chinoise. *Mélanges asiatiques*, par Jean-Pierre Abel-Rémusat, vol. 2. Paris : Librairie orientale de Dondey-Dupré. 33-46.

- Abel-Rémusat, Jean-Pierre. 1826b. Sur la nature monosyllabique attribuée communément à la langue chinoise. *Mélanges asiatiques*, par Jean-Pierre Abel-Rémusat, vol. 2. Paris : Librairie orientale de Dondey-Dupré. 47-61.
- Abel-Rémusat, Jean-Pierre. 1829. *Nouveaux mélanges asiatiques*. Paris : Schubart et Heideloff.
- Abel-Rémusat, Jean-Pierre. 1843. *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales*. Paris : Imprimerie royale.
- Amiot, Joseph, François Bourgeois et al. 1776-1791, 1814. *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, etc. des Chinois*. 17 vol. Paris : Nyon.
- Bazin, Antoine Pierre Louis. 1845. *Mémoire sur les principes généraux du chinois vulgaire*. Paris : Imprimerie royale.
- Bazin, Antoine Pierre Louis. 1856. *Grammaire mandarine, ou Principes généraux de la langue chinoise parlée*. Paris : Imprimerie impériale.
- Bourgeat, L. A. M. 1814. *Plan d'un dictionnaire chinois*, brochure in-8^e de 80 pag., par M. Abel-Rémusat, docteur en médecine [compte rendu]. *Mercur étranger* 3 : 73-79.
- Carrière, Auguste. 1883. *Notice historique sur l'École spéciale des langues orientales vivantes*. Paris : É. Leroux.
- Compagnie de Jésus. 1702-1776. *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*. 34 vol. Paris : chez Nicolas Le Clerc.
- Cordier, Henri. 1886. *Notes pour servir à l'histoire des études chinoises en Europe jusqu'à l'époque de Fourmont l'aîné*. Paris : Ernest Leroux.
- Cordier, Henri. 1910. *La Chine en France au XVIII^e siècle*. Paris : Henri Laurens.
- Cordier, Henri. 1913. *L'École des langues orientales vivantes*. Paris : E. Leroux.
- École des langues orientales vivantes. 1895. *Centenaire de l'École des langues orientales vivantes, 1795-1895*. Paris : Imprimerie nationale.
- École nationale des langues orientales. 1948. *Cent-cinquantième de l'École des langues orientales : histoire, organisation et enseignements*. Paris : Imprimerie nationale.
- École spéciale des langues orientales vivantes. 1872. *Documents relatifs à la constitution et à l'histoire de l'École spéciale des langues orientales vivantes*. Paris : Imprimerie nationale.
- Julien, Stanislas. 1841. *Examen critique de quelques pages de chinois relatives à l'Inde, traduites par M. G. Pauthier*. Paris : Imprimerie royale.
- Julien, Stanislas. 1842a. *Exercices pratiques d'analyse, de syntaxe et de lexicographie chinoise*. Paris : Benjamin Duprat.
- Julien, Stanislas. 1842b. *Simple exposé d'un fait honorable odieusement dénaturé dans un libelle récent de M. Pauthier*. Paris : Benjamin Duprat.

- Julien, Stanislas. 1869. *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise fondée sur la position des mots*, vol. 2. Paris : Librairie de Maisonneuve.
- Klaproth, Julius. 1831. Mémoire sur l'origine et la propagation de la doctrine du Tao, fondée par Lao-Tseu, par M. G. Pauthier. *Journal asiatique* 7 : 465-496.
- Kleczkowski, Alexandre. 1876. *Cours graduel et complet de chinois parlé et écrit*. Paris : Librairie de Maisonneuve.
- Lakanal, Joseph. 1872 [1795]. Rapport et projet d'organisation d'une École des langues vivantes diplomatiques, au nom des comités réunis de l'instruction publique et des finances (1795). *Documents relatifs à la constitution et à l'histoire de l'École spéciale des langues orientales vivantes*, par l'École spéciale des langues orientales vivantes. Paris : Imprimerie nationale. 27-32.
- Larousse, Pierre. 1866-1877. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, vol. 14. Paris : Administration du Grand dictionnaire universel.
- Lefranc, Abel. 1890. *Les origines du Collège de France*. Paris : A. Colin.
- Lefranc, Abel. 1893. *Histoire du Collège de France : depuis ses origines jusqu'à la fin du Premier Empire*. Paris : Hachette et Cie.
- Pfister, Louis. 1932-1934. *Notices biographiques et bibliographiques sur les Jésuites de l'ancienne Mission de Chine : 1552-1773*. 2 vol. Shanghai : Imprimerie de la mission catholique.
- Ricci, Matteo & Nicolas Trigault. 1617. *Histoire de l'expédition chrestienne au royaume de la Chine, 1582-1610, tirée des Mémoires du R. P. Matthieu Ricci, par le R. P. Nicolas Trigault, et nouvellement traduite en françois par le S. D. F. de Riquebourg-Trigault*. Lille : Imprimerie de Pierre de Rache & Imprimeur Juré à la Bible d'or.
- Sacy, Silvestre de. 1811. Discours prononcé par M. le Ch^{er} Silvestre de Sacy en faisant hommage au Corps Législatif, de l'ouvrage de M. Abel-Rémusat, intitulé *Essai sur la langue et la littérature chinoises*. Corps Législatif, séance du 24 juillet 1811. Paris : Hacquart.
- Sacy, Silvestre de. 1839. Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Abel-Rémusat. *Mémoires de l'Institut national de France* 12 : 375-400.
- Société asiatique. 1822-. *Journal asiatique*. Paris : Société asiatique.
- Société d'économie politique. 1883. *Liste de ses membres, ses travaux depuis 1842*. Paris : Société d'économie politique.
- Société d'ethnographie de Paris. 1888-1890. *Annuaire de la Société d'ethnographie*. Paris : Société d'ethnographie.
- Souviron, Alfred. [s. d. : circa 1868]. *Dictionnaire des termes techniques de la science, de l'industrie, des lettres et des arts*. Paris : J. Hetzel.
- Vissière, Isabelle & Jean-Louis, éd. 2002. *Lettres édifiantes et curieuses des jésuites de Chine : 1702-1776*. Paris : Desjonquères.

Sources secondaires

- Ampère, Jean-Jacques, éd. 1832. De la Chine et des travaux de M. Abel-Rémusat. *Revue des Deux Mondes* 8 : 373-405.
- Bergère, Marie-Claire. 1995. L'enseignement du chinois à l'École des langues orientales du XIX^e au XXI^e siècle. *Un siècle d'enseignement du chinois à l'école des langues orientales. 1840-1945*, dir. par Marie-Claire Bergère et Angel Pino. Paris : L'Asiathèque. 13-26.
- Bergère, Marie-Claire & Angel Pino, éd. 1995. *Un siècle d'enseignement du chinois à l'École des langues orientales : 1840-1945*. Paris : L'Asiathèque.
- Bouchez, Daniel. 1983. Un défricheur méconnu des études extrême-orientales : Maurice Courant (1865-1935). *Journal asiatique* 271 : 43-150.
- Casacchia, Giorgio & Mariarosaria Gianninoto. 2011. 汉语流传欧洲史 *Hànyǔ liúchuán ōuzhōu shǐ*. 上海 Shanghai : 学林出版社 Xué lín chūbǎn shè.
- Chiss, Jean-Louis, Dan Savatovsky, Danielle Candel & Jacqueline Léon, éd. 2012. [Dossier thématique] La disciplinarisation des savoirs linguistiques. Histoire et épistémologie. *Les dossiers d'HEL* 5 [shesl.org/index.php/dossiers5-disciplinarisation, consulté le 23/02/2022].
- Collège de France. 2011. *Liste des professeurs depuis la fondation du Collège de France en 1530* [www.college-de-france.fr, consulté le 23/02/2022].
- Demiéville, Paul. 1973. *Choix d'études sinologiques : 1921-1970*. Leiden : E. J. Brill.
- Dǒng, Hǎi yīng 董海樱. 2011. 16世纪至19世纪初西人汉语研究 *16 Shìjì zhì 19 shìjì chū xī rén hànyǔ yánjiū*. 北京 Beijing : 商务印书馆 Shāngwù yìn shūguǎn.
- Drège, Jean-Pierre & Gěng Shēng 耿升, éd. 1998. 法国当代中国学 *Cinquante ans d'études chinoises en France*. 北京 Beijing : 中国社会科学出版社 Zhōngguó shèhuì kēxué chūbǎn shè.
- Drocourt, Zhitang. 2015. L'écriture chinoise : entre universaux et spécificités. *Les langues modernes* 4 : 15-26.
- Dumas, V. 1876. Biographie des orientalistes. *Revue orientale et américaine* 1 (nouvelle série) : 197-199.
- Étiemble, René. 1988. *L'Europe chinoise I : de l'Empire romain à Leibniz*. Paris : Gallimard.
- Étiemble, René. 1989. *L'Europe chinoise II : de la sinophilie à la sinophobie*. Paris : Gallimard.
- Fabre, Clément. 2015. *Idéogrammes, caquetages et ornements. Paris et la langue chinoise (1814-1900)*. Mémoire de Master. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Centre d'histoire de l'Asie contemporaine.

- Galy, Laurent. 1995. Entre sinologie pratique et sinologie savante : les interprètes-professeurs de l'École des langues orientales, 1871-1930. *Un siècle d'enseignement du chinois à l'école des langues orientales. 1840-1945*, dir. par Marie-Claire Bergère et Angel Pino. Paris : L'Asiathèque. 131-167.
- Gernet, Jacques. 1982. *Chine et christianisme : action et réaction*. Paris : Gallimard.
- Gianninoto, Mariarosaria. 2019. Le *Traité chinois des particules et des principaux termes de grammaire* : un exemple de traduction et d'adaptation de la terminologie linguistique chinoise. *Histoire Épistémologie Langage* 41(1) : 97-113.
- Hé, Péizhōng 何培忠, éd. 2006. 当代国外中国学研究 *Dāngdài guówài zhōngguó xué yánjiū*. 北京 Beijing : 商务印书馆 Shāngwù yìn shūguǎn.
- Klein, Jean-François. 1994. *Un Lyonnais en Extrême-Orient. Ulysse Pila, vice-roi de l'Indochine, 1837-1909*. Lyon : LUGD.
- Klein, Jean-François. 2006. La création de l'École coloniale de Lyon. Au cœur des polémiques du Parti colonial. *Outre-mer* 93(352-353) : 147-170.
- Kuhn, Thomas. 1962. *The Structure of Scientific Revolution*. Chicago : University of Chicago Press.
- Leclerc, Michel. 1989. La notion de discipline scientifique. *Politique* 15 : 23-51.
- Lévi, Sylvain. 1932. Les origines d'une chaire. L'entrée du sanskrit au Collège de France. *Le Collège de France, 1530-1930 : livre jubilaire composé à l'occasion de son quatrième centenaire*, dir. par Abel Lefranc, Paul Langevin et al. Paris : Presses universitaires de France. 329-344.
- Linn, Andrew, Danielle Candel & Jacqueline Léon, éd. 2011. [Dossier thématique] Linguistique appliquée et disciplinarisation. *Histoire Épistémologie Langage* 33(1) : 7-139.
- Martino, Pierre. 1906. *L'Orient dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècle*. Paris : Hachette.
- Petit, Jérôme & Pascale Rabault-Feuerhahn, dir. 2019. *Le sanctuaire dévoilé. Antoine-Léonard Chézy et les débuts des études sanskrites en Europe. 1800-1850*. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- Pino, Angel. 1995. Stanislas Julien et l'École des langues orientales. *Un siècle d'enseignement du chinois à l'école des langues orientales. 1840-1945*, dir. par Marie-Claire Bergère et Angel Pino. Paris : L'Asiathèque. 53-94.
- Pino, Angel & Isabelle Rabut. 1995. Bazin aîné et la création de la chaire de chinois vulgaire à l'École des langues orientales. *Un siècle d'enseignement du chinois à l'école des langues orientales. 1840-1945*, dir. par Marie-Claire Bergère et Angel Pino. Paris : L'Asiathèque. 29-52.
- Pouillon, François, éd. 2008. *Dictionnaire des orientalistes de langue française*. Paris : IISMM & Karthala.

- Ricci Institute for Chinese-Western Cultural History, éd. 1995. *Images de la Chine : le contexte occidental de la sinologie naissante : actes du VI^e Colloque international de sinologie, Chantilly, 11-14 septembre 1989*. San Francisco & Paris : Ricci Institute for Chinese-Western Cultural History & Institut Ricci (Variétés sinologiques – Nouvelle série, 78).
- Rabault-Feuerhahn, Pascale. 2012. « La science la robe au vent ». Le congrès international des orientalistes et la disciplinarisation des études orientales. *Les dossiers d'HEL* 5 [https://shesl.org/wp-content/uploads/2021/04/rabault_2012.pdf, consulté le 18/02/2022].
- Rousseau, Jean & Denis Thouard, éd. 1999. *Lettres édifiantes et curieuses sur la langue chinoise. Humboldt/Abel-Rémusat (1821-1831)*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Samain, Didier. 2020. Sinologie et typologie. Deux articles de linguistique générale de Georg von der Gabelentz. *Histoire Épistémologie Langage* 42(2) : 145-173.
- Singaravélou, Pierre. 2009. L'enseignement supérieur colonial. Un état des lieux. *Histoire de l'éducation* 122 : 71-92.
- Wallon, Henri. 1875. Notice sur la vie et les travaux de M. Aignan-Stanislas Julien. *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* 19(4) : 386-430.
- Walravens, Hartmut. 2008. Les recherches sur l'Extrême-Orient au début du XIX^e siècle ou Paris, Mecque des orientalistes allemands. *Revue germanique internationale* 7 : 33-48 [<https://doi.org/10.4000/rgi.392>, consulté le 18/02/2022].
- Will, Pierre-Étienne. 2015. Jean-Pierre Abel-Rémusat (1788-1832) et ses successeurs. *La lettre du Collège de France* 40(1) : 26-28.
- Xǔ, Guānghuá 许光华. 2009. 法国汉学史 *Fàguó hàn xué shǐ*. 列国汉学史书系 Sinological History Series. 北京 Beijing : 学苑出版社 Xuéyuàn chūbǎn shè.
- Zhang (Colin), Ying. 2016. *Le chinois dans l'enseignement français, la construction d'une discipline. Une approche historico-épistémologique*. Thèse de doctorat. Grenoble : Université Grenoble Alpes.
- Zhāng, Xīpíng 张西平. 2009. 欧洲早期汉学史 *Ōuzhōu zǎoqī hàn xué shǐ*. 北京 Beijing : 中华书局 Zhōnghuá shūjú.
- Zürndorfer, Harriet Thelma. 1995. Orientalism, Sinology, and Public Policy: Baron Antoine Isaac Silvestre de Sacy and the Foundation of Chinese Studies in Post-Revolutionary France. *Images de la Chine : le contexte occidental de la sinologie naissante*. San Francisco & Paris : Ricci Institute for Chinese-Western Cultural History & Institut Ricci (Variétés sinologiques – Nouvelle série, 78). 175-192.

Les grammaires italiennes dans la deuxième moitié du XIX^e siècle : entre théorie(s), histoire et société

Claudia Stancati

Université de Calabre, département d'études humanistes

RÉSUMÉ

L'auteur présente une esquisse historique des grammaires de l'italien entre le moment de l'unification nationale (1861) et le début du XX^e siècle afin de vérifier la présence de différentes orientations théoriques et les liens de la recherche linguistique italienne avec les diverses écoles européennes. Les textes scientifiques montrent que l'italien présente plus d'une spécificité par rapport aux langues romanes. En effet, il est considéré comme la langue la plus proche du latin ; le nombre et le poids de ses dialectes, également pratiqués par les personnes instruites, sont remarquables ; enfin, la langue écrite et la langue littéraire sont davantage considérées que la langue parlée, cela en raison d'une division politique vieille de plusieurs siècles.

Dans un pays qui, pour la première fois de son histoire, cherche enfin à bâtir une institution scolaire nationale, tous ces nœuds théoriques influencent aussi les grammaires scolaires. Ils répondent à la nécessité sociale et politique de traduire la *questione della lingua* en une didactique capable d'enseigner la langue nationale à des usagers dialectophones dont la pratique langagière est souvent très éloignée de cette langue commune qui vient d'être fixée au prix de grandes discussions.

MOTS-CLÉS

langue italienne, grammaires, langue écrite et parlée, dialectes, enseignement de la grammaire

ABSTRACT

The author presents a brief historical outline of the grammars of Italian between the national unification (1861) and the beginning of the twentieth century in order to ascertain the presence of different theoretical approaches and connections of Italian linguistic research with other European schools. Scientific texts show that Italian has several specific features compared with the other Romance languages: Italian is considered to be closer to Latin; dialects are numerous and their incidence is remarkable since they are spoken also by educated people; due to centuries old political division written language and literary language are more important than spoken language.

In a country, which, for the first time in its history, at long last seeks to create a national school, all these theoretical issues also enter the school textbooks. They address the social and political need to give an educational content to the *questione della lingua*, in order to teach the national language to dialect speakers whose language practices are often very different from the language that has just been fixed as 'common tongue' after lengthy debates.

KEYWORDS

Italian language, grammars, spoken and written language, dialects, didactics of grammar

1. La grammaire italienne au XIX^e siècle

En 1908, Ciro Trabalza publie une *Storia della grammatica italiana* dédiée à Benedetto Croce. Trabalza y dresse un tableau historique très détaillé qui va de Dante jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Croce et Vossler y compris, à l'exclusion voulue des grammaires historiques. Trabalza porte sur cette histoire, mais notamment sur tout le XIX^e siècle, un jugement très sévère. Il pense que la fortune et l'influence de l'enseignement de Basilio Puoti témoignent de l'état de la pensée linguistique et grammaticale italienne qu'il décrit comme trop souvent bornée à des questions rhétoriques, ignorant ou presque la phonétique, sans aucune conscience des problèmes historiques de la langue (Trabalza 1908 : 502). Le fil rouge du travail de Trabalza est donc le récit de l'échec de toutes sortes de grammaires théoriques, normatives ou philosophiques ayant suivi l'avènement de la nouvelle science du langage née de Humboldt, laquelle, du moins à en juger par ses références bibliographiques, s'est développée presque

entièrement en Allemagne (*ibid.* : 52)¹. Sa représentation s'appuie sur un pivot théorique très précis : l'idée que la grammaire n'est qu'un artifice didactique sans aucune valeur scientifique et que son histoire n'est donc qu'une section de l'histoire des coutumes et des institutions (*ibid.* : 3).

Ce jugement porté par Trabalza pourrait au premier abord sembler justifié. Au XIX^e siècle, caractérisé presque partout en Europe par l'établissement de la méthode historique et comparative dans la recherche linguistique et par l'institutionnalisation des disciplines linguistiques dans les universités, l'Italie est encore divisée du point de vue politique. Elle l'est donc aussi en ce qui concerne l'éducation publique, souvent encore arriérée du point de vue des études linguistiques, même si certains auteurs connaissent les idées nouvelles et en discutent. Quant aux textes liés à l'activité linguistique tels que les dictionnaires et les grammaires, la situation est disparate. Si on constate en Italie, dès 1612, une grande unité dans le domaine de la lexicographie grâce à l'activité de l'Accademia della Crusca, en revanche, malgré un essor très précoce², les descriptions grammaticales de l'italien ne connaissent pas un développement identique. En effet, au XIX^e siècle, il n'existe pas encore une grammaire italienne de référence, bien qu'il s'agisse d'une des langues qui jouisse des meilleures descriptions. Pendant la première moitié de ce siècle, les

1. La cible polémique de Trabalza est représentée par les héritiers de Du Marsais à partir de Soave et, bien après la moitié du XIX^e siècle, par une grammaire générale « *spolpata, dissanguata, scheletrita, ridotta ai puri schemi, alla sua forma meno feconda e più noiosa* », c'est-à-dire « dépouillée, exsangue, réduite à l'état de squelette, à de simples schémas, à sa forme la moins fructueuse et la plus sclérosée » (Trabalza 1908 : 416), incapable d'accueillir la nouveauté de la linguistique historique ni de saisir l'importance de la tradition des études philosophiques sur le langage, et représentée, en Italie, par Vico dont l'influence positive se déploie, à son avis, sur Cesarotti. Il n'oublie pas de citer ce que Bopp, Diez et surtout Meyer-Lübke ont fait pour la connaissance historique de l'italien. Il ajoute la mention et l'appréciation d'un groupe de vaillants philologues tels que Caix, Bertoni, Ascoli et les membres de la *Società filologica*, D'Ovidio et Ceci (*ibid.* : 522). Sur la persistance d'une tradition de la grammaire générale en Italie, voir Zoppi 1886. Ici comme ailleurs, c'est nous qui traduisons.

2. Les *Regole grammaticali della volgar lingua* de Francesco Fortunio sont publiées en 1516 et le troisième livre des *Prose della volgar lingua* de Pietro Bembo date de 1525.

points de repère de toutes les grammaires restent ceux que Bembo avait fixés, à savoir : le refus de l'usage parlé en tant que source des régularités linguistiques ; la séparation entre la langue de la prose et celle de la poésie ; la tendance à une forte normativité.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit toutefois que Trabalza donne une description biaisée de l'état des études linguistiques et grammaticales en Italie au XIX^e siècle, car la situation italienne commence progressivement à changer entre 1840 et 1860 (époque de l'unification nationale) et, pour des raisons scientifiques mais aussi politiques, la production des textes liés à l'activité linguistique, dictionnaires et grammaires, s'accroît énormément. Tous ces textes peuvent nous donner des indications sur la diffusion et la fortune des nouvelles théories linguistiques en Italie, et c'est ce que l'on essaiera ici d'éclaircir.

Les premières recherches, qui sont menées dans les régions italiennes et qui sont souvent liées aux besoins sociaux et aux raisons de politique linguistique, visent surtout *la questione della lingua*. Les linguistes professionnels se consacrent essentiellement à la publication de nombreuses grammaires destinées à l'usage scolaire et de dictionnaires italien/dialecte afin de favoriser l'apprentissage de la langue officielle par les dialectophones. Mais, comme on le verra plus loin, l'influence croissante des grands courants de la linguistique européenne engendre également nombre de textes scientifiques, parmi lesquels les grammaires des langues romanes, notamment celles qui ont un caractère historique, et qui s'avèrent un lieu privilégié où il est possible d'identifier des enjeux théoriques plus généraux.

On cherchera ici à dresser des tableaux rapides des différents types de grammaires de l'italien à cette époque, qu'elles soient scientifiques (historiques ou non) ou scolaires. On pourra constater que, bien que les grammaires qui s'inspirent du comparatisme soient fort éloignées des grammaires classicistes ou des grammaires destinées à l'enseignement (y compris les textes pour les étrangers), toutes présentent des traits communs qui résultent des spécificités de l'italien du point de vue linguistique, historique et sociolinguistique.

2. Linguistique et grammaire en Italie au XIX^e siècle : théories et textes

En 1839, Bernardino Biondelli, linguiste, archéologue et numismate, après avoir enseigné dans différentes écoles de Vérone, sa ville d'origine, décide de s'établir à Milan ; c'est là qu'il rencontre Carlo Cattaneo et qu'il commence à publier dans sa revue *Il politecnico* des articles qui illustrent la méthode historique et comparative (Biondelli 1839, 1840a) ainsi qu'un long compte rendu de la *Deutsche Grammatik* de Jacob Grimm dont le quatrième et dernier volume avait été publié en 1836 (Biondelli 1840b : 250 et suivantes).

C'est donc à peu près à cette époque que nous pouvons dater l'introduction des théories comparatistes en Italie. L'intérêt pour les résultats de la nouvelle science du langage dans les universités italiennes est si fort que bientôt sont institués les premiers enseignements de *glottologia*³ distincts des enseignements plus proprement philologiques, tels que celui du sanscrit en 1852, tenu par Gorresio à l'université de Turin. Après l'unification nationale, de nombreuses traductions mettent à disposition d'un public italien plus vaste les ouvrages de Müller, Heyse, Schleicher, etc. Gherardo Nerucci traduit les *Lectures on the Science of Language* de Max Müller (1864) et publie entre 1870 et 1871 la nouvelle série de ses leçons *Nuove Letture sulla scienza del linguaggio* ; D'Ovidio traduit *The Life and Growth of language* de Whitney dès 1876 ; Pezzi traduit Leo Meyer et le *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* d'August Schleicher (*Compendio di grammatica comparativa dello antico indiano, greco ed italico, a cura di Domenico Pezzi*). En 1881, juste un an après l'édition originale, Pietro Merlo publie une excellente traduction de l'*Einleitung in das Sprachstudium* de Berthold Delbrück⁴.

C'est dans ce contexte que paraissent les deux premières revues italiennes consacrées aux études linguistiques, par le biais de l'étude des langues classiques dans le cas de la *Rivista di filologia e di istru-*

3. Ainsi nomme-t-on la linguistique en Italie, d'après une indication d'Ascoli qui traduit le terme allemand *Sprachwissenschaft*.

4. Voir sur ces thèmes Timpanaro 2005 et Stussi 2014.

zione classica, et à partir du comparatisme et de la dialectologie dans le cas de l'*Archivio glottologico italiano* dirigée par Graziadio Ascoli⁵.

Si le naturalisme et le polygénisme de certains courants de la linguistique européenne sont un obstacle dans les états italiens où l'influence du catholicisme est plus forte, après l'unification, les opposants de la nouvelle science du langage sont voués à la défaite sur le plan scientifique ainsi que sur le plan de l'organisation de la culture et de la didactique. Les élites de la nouvelle nation sont très favorables à l'introduction de la nouvelle science du langage et du comparatisme. Terenzio Mamiani, premier ministre de l'Éducation du royaume d'Italie, instituera de nombreux enseignements de sanscrit et de « philologie indo-germanique »⁶ et il choisira pour ces enseignements les meilleurs spécialistes.

Parmi les résultats de ces nouveautés il faut signaler les études sur la grammaire historique des langues romanes, l'un des domaines fondamentaux de la linguistique théorique avant Saussure. C'est sur ce terrain que l'on met d'abord en évidence les spécificités de l'italien.

La première particularité de l'italien est qu'il est de plus en plus largement considéré comme la langue romane la plus proche du latin. Ce jugement est partagé par Diez (1853), par Meyer-Lübke (1890-1902) et par Ascoli qui définit l'italien comme « *quasi un grado intermedio tra il tipo antico latino e il moderno o romanzo* » (Ascoli

5. Les deux revues sont publiées par Hermann Loescher. Le choix de cet éditeur n'est pas un hasard puisque ce dernier est le petit-neveu d'un célèbre éditeur de textes classiques, G. B. Teubner, et que sa maison d'édition, qui a déjà fait paraître à cette époque la grammaire latine de Schutz et la grammaire grecque de Curtius, peut assurer la qualité typographique nécessaire à ce type de publications, comme nous le rappelle Sebastiano Timpanaro (2005 : 260, n. 1). Le premier numéro de la *Rivista di filologia e di istruzione classica* sort à Turin en juillet 1872, ses directeurs étant un linguiste, Domenico Pezzi, et un philologue, Joseph Müller ; quelques mois plus tard, en 1873, Loescher publie le premier numéro de la revue que fonde Ascoli, l'*Archivio glottologico italiano*, après sa première revue, les *Studi orientali e linguistici*. Toutefois, les études italiennes sont très peu connues avant qu'Ascoli ne devienne célèbre et que Mussafia, qui était un élève de Diez et enseignait à Vienne, ne publie en allemand ses travaux.

6. Cet enseignement s'appellera plus tard, toujours suivant le conseil d'Ascoli, « histoire comparée des langues classiques et néolatines ».

1882-1885 : 122)⁷. Du fait de ce caractère, l'italien tient, en tant qu'objet d'étude, la première place parmi les langues romanes au moment de l'essor du comparatisme historique et il est considéré comme le véritable « *fuoco del sistema ottico nella linguistica romanza* » (Lausberg 1974 : 252)⁸.

Une deuxième caractéristique à prendre en considération est la relation étroite qui existe entre la langue littéraire écrite et la langue vernaculaire normalisée, puisque l'italien, avant 1861, est une langue présentant une grande variété d'usages parlés, et qu'il n'existe pas de communauté langagière en tant que nation dotée d'unité politique. L'unité de l'italien en tant que langue commune opposée aux dialectes n'est pas celle d'une langue parlée mais celle d'une langue littéraire. C'est ce que Muratori appelle le seul et vrai « *eccellente Linguaggio d'Italia [...] quel Gramaticale che dai Letterati s'adopera ed è comune a tutti gli Italiani studiosi* » (Muratori 1706, II : 104)⁹. C'est pourquoi, pendant très longtemps, l'identité de l'italien est reconnue à partir des différentes formes de la langue écrite, et c'est surtout en raison de la situation de la langue vis-à-vis de la poésie et/ou de certains genres littéraires que, notamment au XVIII^e siècle, on compare l'italien aux autres langues européennes.

L'opposition entre la langue italienne et ses dialectes est compliquée par le fait que la tradition littéraire est plus proche du toscan que de tous les autres dialectes. Au moment d'écrire une grammaire de l'italien en tant que langue romane dans une perspective comparatiste et historique, on est donc obligé, d'une part, de prendre en compte les différents dialectes en ajoutant leurs variations historiques (bien que trop souvent on étudie plutôt l'Antiquité) mais,

7. « Presque un état intermédiaire entre l'ancien latin et le moderne ou le roman ».

8. « Lieu de toute mise au point pour la linguistique romane ». Diez parle de trois variétés du latin qui correspondent à l'Italie, à la Gaule et à l'Espagne. Les langues provençales sont pour Diez le pivot du système des langues romanes, mais l'italien est sans doute, à son avis, l'héritier plus direct du latin. Cette idée est partagée par Ascoli et par Wilhelm Meyer-Lübke qui considère le français comme la langue romane la plus éloignée du latin et l'italien comme la plus proche.

9. « Excellente Langue d'Italie [...], ce langage utilisé par les gens de lettres et commun à tous les Italiens cultivés ».

d'autre part, on doit aussi comparer l'italien avec les autres langues romanes à partir de cette langue littéraire.

La troisième spécificité de l'italien vient donc précisément du nombre et du poids des dialectes utilisés même par les personnes instruites puisque

un'effettiva unità idiomatica è ben lungi dall'esistere; e la varietà vi è, sotto qualche rispetto, men sensibile, sotto altri, all'incontro, più sensibile che non sia in altre contrade, le quali vantano ugualmente l'unità politica e letteraria. Così, a cagion d'esempio, l'Italia non offre contrasti idiomatici altrettanto gagliardi di quel che non offra l'Inghilterra coi dialetti inglesi allato ai dialetti celtici dell'Irlanda, della Scozia e del Galles oppure la Francia coi dialetti francesi allato al celtico della Bretagne, a tacer del basco a' Pirenei [...]. Ma, all'incontro, le varietà dialettali neo-latine che nell'Italia convivono, differiscono tra loro assai più notevolmente che non differiscano, a cagion d'esempio, i vari dialetti inglesi o gli spagnuoli, e si aggiunge, nell'Italia superiore in ispecie, che l'uso familiare dei dialetti duri tenacemente anche tra' ceti più colti. (Ascoli 1882-1885 : 98)¹⁰

Au début des années 1880, Gustav Gröber, qui fonde en 1877 la *Zeitschrift für romanische Philologie*, demande à des savants de différentes nations de travailler à une *summa* des études romanes : le *Grundriss der romanischen Philologie*. La monographie sur l'italien, *Die italienische Sprache*, est confiée à un Suisse, Wilhelm Meyer-Lübke et à un Italien, Francesco D'Ovidio. D'Ovidio est aussi le seul Italien qui travaille à ce projet puisqu'évidemment on considère, à

10. « Une vraie unité linguistique est loin d'exister, et la diversité linguistique est ici, selon le critère adopté, plus ou moins sensible que dans des pays jouissant d'une unité tout à la fois politique et littéraire. Par exemple, l'Italie ne présente pas de contrastes linguistiques aussi forts qu'en Angleterre avec les dialectes anglais au regard des dialectes celtiques d'Irlande, d'Écosse et du pays de Galles, ou en France, avec les dialectes français au regard du celtique de Bretagne, pour ne rien dire du basque des Pyrénées [...]. En revanche, les variétés dialectales néo-latines qui sont parlées en Italie présentent entre elles des différences bien plus marquées que, par exemple, les différents dialectes espagnols ou anglais ne le font entre eux. À quoi il faut encore ajouter, notamment en Italie du Nord, la persistance d'un usage familial des dialectes, y compris dans les milieux éduqués ».

l'étranger, qu'il est le seul capable, en dehors d'Ascoli, de fournir un travail historique bien fondé¹¹.

Le *Grundriss* est principalement consacré à la phonétique historique, *Italienische und lateinische Lautlehre* (D'Ovidio s'occupe du vocalisme), tandis qu'on y accorde peu de place à la morphologie et que rien n'y est dit sur la syntaxe. À la conclusion de son travail en 1888, D'Ovidio déclare devoir et vouloir continuer ses recherches sur l'espagnol et sur l'italien, mais ce projet sera interrompu par ses graves problèmes de santé.

La description surtout phonétique (comme chez Diez) et morphologique de l'italien que l'on peut lire dans le *Grundriss* est très soignée et s'appuie sur une masse importante de données mais elle renvoie continuellement, d'un côté, à la langue commune littéraire et, de l'autre côté, aux dialectes. Suite à la maladie oculaire de D'Ovidio, Meyer-Lübke poursuit seul le travail sur le *Grundriss* et ses recherches aboutissent à son *Italienische Grammatik* de 1890 (traduite en italien en 1901 par Bartoli et Braun), qui est sans doute le meilleur travail sur l'italien dont on dispose avant les ouvrages de Gerhard Rohlfs, puisque les *Principi di grammatica storica italiana* de Napoleone Caix de 1880 n'étaient qu'une tentative et qu'Adolfo Mussafia et Giovanni Flechia n'avaient pas réalisé les grammaires historiques qu'ils avaient envisagées. Les données relatives aux dialectes y sont minutieusement présentées (par exemple on y sépare le toscan du florentin) mais elles sont recueillies parmi celles dont on dispose à cette époque et elles ne sont donc pas équilibrées quant à leur origine géographique¹².

Ces développements théoriques sont certainement connus et leurs traces se retrouvent dans plus d'une grammaire italienne largement utilisée entre 1828 et 1882, bien que les textes du début du XIX^e siècle soient encore axés sur les principes du classicisme. On peut prendre l'exemple de la *Grammatica della lingua italiana*

11. D'Ovidio, dans une lettre d'octobre 1883, demande conseil à Ascoli qui lui suggère d'accepter une collaboration si flatteuse (pour D'Ovidio et pour toute l'école linguistique d'Ascoli), bien que celui-ci avoue ne connaître aucun détail relatif à cette « *enciclopedia romanza* » (voir Lubello 2010 : 241-242).

12. Les données sont puisées dans les traités de Zuccagni-Orlandini (1864) et Papanti (1875).

de Francesco Ambrosoli (1829) qui, dans sa préface, écrit : « *qualche volta mi sono levato alle teoriche generali degli stranieri e dei nostri, qualche volta me ne sono interamente discostato, quando esse mi parvero piuttosto apparenti e sottili, che vere e acconce a una chiara applicazione* » (Ambrosoli 1829 : vi)¹³. Il en va autrement pour ce qui est de Fornaciari (élève à Pise de l'École normale supérieure avec Carducci). Dans les différentes éditions de sa *Grammatica italiana dell'uso moderno* (1879, 1881 et 1879), ce dernier prend comme point de départ l'ancienne langue romane qui, dans chaque nation, s'est scindée en plusieurs dialectes, dont l'un est devenu la langue littéraire de cette nation. Il identifie trois phases de l'histoire de la grammaire en Italie qui correspondent à trois phases dans le processus d'éloignement de l'italien à l'égard du latin : la première irait de Fortunio et Bembo jusqu'à Buommattei (1623), où la méthode est toujours incertaine, inclinant tantôt vers le latin, tantôt vers l'un des vulgaires. La deuxième période, plus systématique, commence avec Corticelli (1745) et la troisième va jusqu'à l'ouvrage de Moise (1867). À son avis, les études philologiques les plus récentes n'ont pas été suffisamment utilisées par les grammairiens italiens. Fornaciari propose de mêler et intégrer l'usage parlé de la Toscane et la tradition littéraire considérée, non pas comme un modèle, mais comme une sorte de réservoir pour la langue vivante. Ce choix fait de son ouvrage un travail qu'il définit comme ni empirique ni scientifique (Fornaciari 1879 : xix). Ce n'est pas un travail scientifique car, selon lui, il devrait renvoyer au latin, que toutefois les usagers du texte pourraient ignorer. Ce n'est pas un travail empirique non plus car, tout en gardant la terminologie et la disposition usuelle des arguments, il se propose de favoriser, comme Caix le suggère, « *più elevati studi linguistici* » (*ibid.* : xix)¹⁴, suivant le travail fait sur l'italien par Diez et par les autres grands grammairiens allemands.

13. « Parfois je me suis inspiré des visions théoriques générales, étrangères et italiennes, mais parfois je les ai totalement abandonnées lorsqu'elles me semblaient plutôt apparentes et subtiles que vraies et susceptibles d'être appliquées clairement ». Ce texte publié, sous le titre de *Nuova grammatica* à partir de 1869, fut réédité plusieurs fois jusqu'en 1880.

14. « Des études linguistiques de niveau supérieur ».

Plus ou moins entre le moment de l'unification nationale en 1861 et le début du xx^e siècle, la tradition grammaticale qui dérive du classicisme s'infléchit en rencontrant les différentes orientations théoriques en linguistique. C'est donc à cette époque que les grammairiens commencent à écrire des textes qui se réclament des nouvelles méthodes scientifiques et qu'ils commencent à s'intéresser à la réalité linguistique vivante plutôt qu'à la norme fixée par le classicisme, pour prendre également position sur la *questione della lingua* (Poggi Salani 1988 ; Serianni 1989 et 1990).

3. Langue, nation, éducation

Le caractère original de l'histoire de la langue italienne montre que la *questione della lingua* se glisse au cœur de toutes sortes d'études sur l'italien. Après l'unification, l'idée de Manzoni (1868) d'utiliser la langue vivante de Florence comme un modèle à imposer et diffuser dans toute l'Italie au moyen des nouvelles institutions scolaires déclenche un vif débat sur la langue que l'on devra parler et enseigner dans la nouvelle nation.

La position de Manzoni a de nombreux partisans mais elle soulève aussi de nombreuses critiques, et, entre autres, celles d'Ascoli. Le *Proemio* d'Ascoli à l'*Archivio glottologico italiano* (1873) est un texte qui, sans affaiblir la scientificité de sa méthode quant à l'analyse de la grammaire, du lexique et des phénomènes phonétiques, s'adresse à un public cultivé mais plus vaste que les seuls spécialistes, pour proposer une politique linguistique à la nation qui vient de naître.

Ascoli conteste l'idée de Manzoni selon laquelle l'italien nouveau pourrait se développer à partir d'un accroissement des études, des rapports entre les intellectuels et de la diffusion d'une nouvelle culture scientifique pour devenir une langue capable d'intégrer les différentes traditions linguistiques du pays. Au modèle français de l'État en tant que centre à la fois politique, culturel et linguistique qui travaille à uniformiser la périphérie, Ascoli oppose l'idée, à son avis réalisée dans le monde allemand, d'une nation polycentrique où le développement culturel tient la place de l'unité imposée par la politique.

C'est ainsi que la *questione della lingua* devient pour Ascoli un des aspects de la modernisation intellectuelle de l'Italie où la langue nationale pourrait devenir le fruit du progrès civil, scientifique, voire technologique :

Ora, nella scarsità del moto complessivo delle menti, che è a un tempo effetto e causa del sapere concentrato nei pochi, e nelle esigenze schifiltose del delicato e instabile e irrequieto sentimento della forma, s'ha, per limitarci al nostro proposito, la ragione adeguata ed intiera del perché l'Italia ancora non abbia una prosa o una sintassi o una lingua ferma e sicura. (Ascoli 1975 [1873] : 30)¹⁵

La pensée d'Ascoli s'inscrit dans une lignée qui dérive de Giulio Perticari, Monti et Cesarotti, des intellectuels qui avaient souligné le polycentrisme de l'histoire linguistique italienne. La littérature n'est plus le centre du problème de la langue : le *Proemio* insiste sur l'utilité que la langue de ceux qu'Ascoli appelle « *non-artisti* », la langue de la *république des sciences*, pourrait avoir pour bâtir la langue commune.

Ce qui émerge de ces débats est la centralité, autant théorique que pratique, de la question de l'enseignement car on y met finalement l'accent sur la réalité de la langue. Dans les grammaires destinées à l'enseignement, les nœuds théoriques s'associent à la nécessité sociale et politique de traduire la *questione della lingua* en une didactique capable d'enseigner la langue nationale à des usagers dialectophones dont la pratique langagière est souvent très éloignée de cette langue commune qui vient d'être fixée au prix de grandes discussions. Tout cela dans un pays qui cherche à bâtir enfin des institutions scolaires nationales, pour la première fois de son histoire.

4. Grammaires et enseignement

Les lois de réorganisation de l'éducation publique en Italie à partir de la loi Casati de 1859, qui deviendra la loi du nouveau royaume

15. « Aujourd'hui, c'est dans la faiblesse de la circulation générale des idées, tout à la fois résultat et cause de la concentration du savoir chez une minorité, et dans le maniérisme imposé par le sentiment délicat, instable, tourmenté, de la forme, qu'il faut rechercher, pour nous borner à notre propos, l'entière explication de l'absence en Italie d'une prose, ou d'une syntaxe, ou d'une langue établie et assurée ».

d'Italie, accordent une grande importance à l'analyse grammaticale dans les écoles primaires¹⁶, c'est donc dans les textes scolaires que l'on peut vérifier les tendances générales dont on a parlé.

Sur les grammaires de l'italien destinées à l'enseignement à tous les degrés de l'instruction publique, nous disposons d'un grand nombre de données fournies par les ouvrages de Maria Catricalà (1991 et 1995). Ses recherches montrent que, dans un premier temps, les textes traditionnels sont majoritaires et que les textes à plus large diffusion sont ceux qui ignorent dans une large mesure les variations de l'usage. Durant une première période, le choix des modèles à adopter divise les grammairiens en deux groupes : ceux qui se réclament de Manzoni (Petrocchi, Morandi & Cappuccini, Parri) et les classicistes (Fornaciari, Zambaldi). Vers 1880 environ, les grammaires de l'italien témoignent généralement de l'influence des idées de Manzoni mais aussi des membres toscans de la commission pour la langue que le ministre Broglio avait instituée en 1868 (Lambruschini, Tommaseo et Capponi). Progressivement, les grammaires offrent une image de la langue plus ouverte et plus complexe, même chez des auteurs comme Raffaello Fornaciari, Cesare Mariani, ou l'abbé Moise, plus attachés à l'idée d'une langue commune littéraire « *dopo l'unità i grammatici presentarono un'immagine della nostra lingua senz'altro più complessa e variegata di quella descritta per secoli attraverso il filtro della prescrizione puristica tradizionale* » (Catricalà 1995 : 52)¹⁷. Il faut également préciser que la référence au modèle du latin disparaît très vite de

16. Ces lois sont : la loi Casati de 1859, la loi Coppino de 1877, la loi de 1905 sur l'éducation des adultes, avec l'institution des cours du soir et de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (bien que cela reste théorique), ainsi que deux lois successives sur l'école moyenne unique (collège) en 1940 et en 1962. Chaque épisode relance le débat sur l'enseignement de la grammaire et sa méthode. Luca Serianni (1989 et 1990) indique cinq différentes phases de la pédagogie grammaticale en Italie, la première entre 1861 et la réforme scolaire de Giovanni Gentile pendant le fascisme ; une période de 1923 à 1952 de dévalorisation de la grammaire ; un retour à l'enseignement de la grammaire entre 1953 et 1968 ; une nouvelle crise entre 1968 et 1983 ; enfin, à partir des années 1980, un débat qui cherche à trouver un équilibre entre tradition et modernité.

17. « Après l'unification nationale, les grammairiens offrirent une image de notre langue sans nul doute plus complexe et diversifiée que celle dépeinte pendant des siècles en la regardant par le filtre du purisme prescriptif traditionnel ».

l'enseignement primaire, mais elle reste dans toutes les filières où le latin est présent et l'utilisation de la terminologie grammaticale latine se conserve dans certains cas assez longtemps.

Le ministère suit avec attention ce grand effort d'alphabétisation et la qualité des textes destinés à l'usage scolaire à tous les niveaux de la formation, comme en témoigne la *Relazione (confidenziale)* rédigée en 1875 par le professeur Ulisse Poggi, patriote et chef de conseil scolaire. Chargé par le conseil supérieur du ministère d'examiner les grammaires utilisées dans les écoles du nouveau royaume, Poggi sélectionne soixante et un textes qu'il classe principalement suivant la méthode employée : *tradizionalisti*, *razionalisti*, *metodisti*, *teorico-pratici*, *ricalcatori* et *sbandati*¹⁸, mais les aspects théoriques sont également considérés. Les traditionalistes suivent Corticelli : on dispose de règles qu'il faut apprendre par cœur, d'après les exemples tirés des auteurs ; l'« étymologie » traite des parties du discours et des règles de l'association et de la construction (ce que Puoti appelle « syntaxe »). Les méthodistes aussi (qui s'inspirent de Soave) pensent qu'il faut apprendre par cœur, mais ils insistent sur l'analyse logique et s'efforcent de dépasser la grammaire latine et d'introduire une terminologie nouvelle comme celle de « complément ». Les rationalistes, qui dans ce groupe sont très peu nombreux, voudraient enseigner la grammaire dans le cadre d'une théorie générale du langage¹⁹.

Poggi plaide pour les grammaires tout à la fois théoriques et pratiques, qui s'inspirent de Girard mais aussi de la philosophie positive de Comte et de la pensée pédagogique qui en découle, et qui affirment l'importance du rôle de l'instituteur pour amener les élèves à formuler eux-mêmes les règles. Ce type de textes est encore recommandé en 1888 par le pédagogue Aristide Gabelli et par le ministre Boselli.

Si, dans le rapport de Poggi, aucun des textes scolaires analysés ne présente une perspective comparatiste (Gensini 2005 : 24-26), il n'y est pas non plus fait état des grammaires contrastives avec

18. Traditionalistes, rationalistes, méthodistes, théorico-pratiques, calquées sur les autres, et erratiques.

19. Par exemple en plaçant *je* et *tu* parmi les noms s'ils sont utilisés de façon référentielle ou en les considérant comme des pronoms s'ils sont utilisés en anaphore.

le dialecte, lesquelles restent rares²⁰. Celles qu'on définit comme *grammatiche di paragone* (grammaires contrastives) deviennent plus nombreuses dans les années quatre-vingt, quand, suivant la leçon d'Ascoli, le dialecte en vient à être considéré comme un élément à la base de l'enseignement de l'italien²¹.

Toutefois l'influence du comparatisme s'accroît rapidement, au point qu'en 1871 le ministre Correnti recommande dans un document officiel que « *si applicasse il metodo del Curtius anche nello studio dell'italiano* »²² jusque dans les écoles primaires (Catricalà 1995 : 48). Ce document est cité par Raffaello Fornaciari dans la préface à sa *Grammatica storica della lingua italiana* (1872) et quelques années plus tard paraissent, en effet, des textes scolaires qui se réclament du comparatisme et des nouveaux acquis scientifiques comme, par exemple, la grammaire de Morandi et Cappuccini (1894). En 1917, Alfredo Trombetti, dans la préface à son texte scolaire (Trombetti 1918) où il signale le désordre de la terminologie et les véritables fautes de textes très connus et largement utilisés, affirme l'importance d'adopter des considérations historiques et comparatives et un abord théorique rigoureux y compris dans un texte pour les écoliers.

L'aspect le plus original et fructueux de la réflexion sur la pédagogie linguistique en Italie naît de la rencontre nécessaire entre la théorie et l'urgence d'enseigner à des millions de dialectophones différents entre eux, et souvent même analphabètes, non seulement les règles de la grammaire, mais aussi à écrire, voire à parler²³.

20. Les différences entre la langue et les dialectes sont très nuancées dès le XVIII^e siècle dans les livres de grammaire à l'usage des étrangers et on y choisit plutôt l'usage romain, qu'on préfère au toscan.

21. À ce propos, on peut signaler la grammaire publiée par Ciro Trabalza en 1917 : *Dal dialetto alla lingua. Nuova grammatica italiana per la IV, V e VI elementare, con 18 versioni in dialetto d'un brano dei Promessi sposi*.

22. « Que l'on applique aussi la méthode de Curtius à l'étude de l'italien ».

23. Quoique Serianni (1989 et 1990) ait tenté de nuancer la thèse de De Mauro (1963), il est vrai qu'au moment de l'unification nationale, l'Italie compte 70 % à 75 % d'illettrés. Au cours des cent cinquante années qui suivent, cette donnée s'est bien modifiée mais l'analphabétisme perdure, ainsi qu'un niveau insuffisant de scolarité et d'habitude à la lecture.

Le débat sur l'utilité d'explicitier les règles pour l'acquisition des compétences linguistiques et communicatives fut très vif dans les milieux italiens influencés par les propos de Girard, qui affirme que « nous n'apprenons pas plus à parler par les règles de la grammaire que nous n'apprenons à marcher par les lois de l'équilibre » (Girard 1844 : 5)²⁴. Mais les questions de méthode dans les grammaires de l'italien, surtout après 1861, rencontrent préalablement le problème de la nature des rapports entre *la langue maternelle* apprise naturellement et celle que l'on devra apprendre et étudier à l'école.

C'est pour cette raison que beaucoup de textes se préoccupent de fixer les règles de la prononciation ou de corriger les fautes phonétiques issues du dialecte lorsque la tradition écrite rencontre la variété de ces mêmes dialectes. Cet intérêt pour la prononciation correcte et pour la phonétique en général est un caractère commun à plusieurs grammaires de l'italien après l'unification nationale, lesquelles traitent souvent les rapports entre la prononciation et l'orthographe par comparaison avec le français (Catricalà 1995 : 81) ; d'où l'on peut conclure que l'idée de l'italien comme une langue à orthographe totalement phonétique n'est, après tout, pas entièrement exacte. En tout cas, bien prononcer est fondamental pour conduire à l'unité de la langue non seulement les gens de lettres et les intellectuels, mais surtout le peuple (Petrocchi 1887 : ix).

Le problème fondamental dans le cas de l'italien est qu'il faut décider lesquelles, parmi les variétés géographiques et historiques, doivent devenir le modèle normatif, quelle que soit la méthode choisie. Jusqu'en 1920 environ, les grammaires font état de ce problème puisque leurs auteurs indiquent dans le titre des ouvrages quel type de langue on y décrit/préscri²⁵ : pure, parlée, toscane, de l'usage, des bons auteurs, pour les mères, pour la famille, la langue des *Promessi sposi*²⁶ (*Les fiancés* de Manzoni), etc.

24. Par exemple, pour l'italien, l'affirmation de Girard peut être acceptée par Raffaello Lambruschini qui écrit en Toscane, et donc dans une région où il existe une continuité entre la langue parlée et celle des textes.

25. Voir par exemple Sanson 2011.

26. Premier roman moderne de la littérature italienne, *I promessi sposi* de Manzoni paraît initialement entre 1825 et 1827 ; une nouvelle version révisée

Entre 1860 et 1918, on connaît ce qu'un auteur appelle une « *inondazione di grammatiche* » (Borgogno 1875 : 1) ; on publie, ou on réimprime, plus de sept cents grammaires différentes écrites par les auteurs les plus divers, jusqu'à des apiculteurs et des messieurs je-sais-tout²⁷. On peut même trouver des grammaires sous forme de dialogue comme celle mise en scène par Giannettino et Boccadoro, deux personnages créés en 1883 par Carlo Lorenzini, dit Collodi (Prada 2018). Entre les deux personnages, grâce à l'habileté de l'auteur de *Pinocchio* (1881-1882), la conversation se déroule avec des accents capables de feindre la langue parlée. On peut encore rencontrer un récit édifiant de la grammaire dans le travail réalisé par Edmondo De Amicis avec son *L'idioma gentile* (1905). Totalement dépourvu de bases théoriques, ce texte est une sorte de livre de lecture pour les écoliers (qui à cette époque ne sont pas seulement des enfants). Pour son auteur, un écrivain qui a fourni dans *Cuore* (1886) une description célèbre de l'école italienne à son époque, l'italien, en tant que langue de la patrie, doit être appris grâce à une étude méthodique qui vise à utiliser la langue de façon naturelle et précise, sans affectation et avec un vocabulaire adéquat, puisque la grammaire n'est pas une forme de tyrannie mais un usage qui, bien qu'il soit soumis au changement, ne peut laisser sa place à une absence de toute règle.

Sur le plan pédagogique toutefois, la tendance qui s'affirme progressivement entre 1860 et 1880 « *fu quella contraria allo studio teorico della lingua e soprattutto alle analisi logiche* » (Catricalà 1995 : 33)²⁸, comme en témoignent les débats aux congrès de l'Associazione pedagogica italiana (en 1863 à Milan et en 1874 à Bologne). À la fin du

par l'auteur est publiée entre 1840 et 1842 dans laquelle il adopte les usages de la langue vivante de Florence.

27. C'est au xx^e siècle que les livres de grammaire pour l'usage scolaire seront écrits par le grand pédagogue Lombardo Radice (1906) ou par des linguistes tels que Trabalza (1917) ou Trombetti (1918), jusqu'aux textes écrits par Devoto (1941) et Migliorini (1963).

28. « Fut celle qui s'opposait à l'étude théorique de la langue et surtout à son analyse logique ». À ce propos les indications sont contradictoires, car si d'un côté, au congrès de pédagogie en 1863, on affirme qu'il faut se défaire de l'usage, de l'autre, suivant Soave (1771), on le considère comme le point de départ de tout enseignement linguistique.

xix^e siècle, le ministère finit par accepter ces idées ; l'enseignement grammatical se trouve également affaibli par l'influence de Croce et de ses disciples.

Entre le xix^e et le xx^e siècle, la grammaire devient une sorte de bête noire qu'il faut chasser de l'enseignement au point que même les textes les plus réputés, tels ceux de Corticelli et Fornaciari, sont publiés en édition réduite et que paraissent des grammaires qui se présentent comme : *brevissima, piccola, sunto, minuscola, noticine, noterelle, lezioncine*, etc.²⁹ Ce n'est pas seulement un choix des éditeurs, mais une vague qui aboutit aussi à des expérimentations, comme les grammaires en tables synoptiques ou illustrées (*ibid.* : 50).

Malheureusement, cette dévalorisation de l'enseignement grammatical a pour conséquence l'éloignement progressif de l'italien étudié à l'école vis-à-vis de la langue parlée, au moment même où l'usage commun national se consolide et donne ses premiers fruits.

5. Conclusion

Notre analyse montre qu'au xix^e siècle, et notamment après l'unification nationale, les études grammaticales en Italie portent sur des aspects communs aux textes scientifiques et aux grammaires scolaires : la *questione della lingua*, l'importance des nouvelles théories linguistiques, en particulier la naissance de ce que l'on appelle en Italie la glottologie, et les développements de la dialectologie, auxquels il faut ajouter, pour les textes didactiques, l'influence de la philosophie positive sur les théories pédagogiques et sur la nouvelle scolarité centralisée qui vient d'être instituée. Tous ces éléments concourent à déterminer une révolution dans l'objet même des études grammaticales puisqu'une tradition littéraire et savante rencontre finalement la langue parlée à travers des communautés différentes, socialement très variées et très éloignées les unes des autres, et pas uniquement du point de vue géographique. La théorie et la pédagogie sont d'emblée confrontées à la réalité d'une langue comme l'italien qui montre ainsi toute la complexité née de son histoire politique et sociale.

29. Très brève, petite, résumée, minuscule, en notules, en petites notes, en petites leçons.

Ces raisons peuvent expliquer la fortune, dans la linguistique italienne, de l'idée de la langue en tant qu'*institution*, un courant qui compte en Italie plusieurs représentants, de Devoto à Nencioni, de Lucidi à Piovani. Une fois encore, on constate que la spécificité de la recherche linguistique en Italie entre le XIX^e et le XX^e siècle réside dans l'importance donnée à l'histoire sociale et culturelle et dans la conscience du rôle de la langue à l'égard de la construction de l'identité nationale et de l'éducation publique, éléments mis en évidence à plusieurs reprises par Tullio De Mauro (De Mauro 1980 : 11-12).

Bibliographie

Sources primaires

- Ambrosoli, Francesco. 1829. *Grammatica della lingua italiana*. Milan : Fontana.
- Ascoli, Graziadio Isaia. 1882-1885. L'Italia dialettale. *Archivio glottologico italiano* 8 : 98-128.
- Ascoli, Graziadio Isaia. 1975 [1873]. Proemio. *Scritti sulla questione della lingua*, par Graziadio Isaia Ascoli. Turin : Einaudi. 5-45 [publication originale : *Archivio glottologico italiano* 1 : x-XLI. 1873].
- Bembo, Pietro. 1525. *Prose della volgar lingua*. Venise : Tacuino.
- Biondelli, Bernardino. 1839. Sullo studio comparativo delle lingue. *Il politecnico* 2 : 161-184.
- Biondelli, Bernardino. 1840a. Sull'origine e lo sviluppo della lingua italiana. *Il politecnico* 3 : 123-141.
- Biondelli, Bernardino. 1840b. Compte rendu de Jacob Grimm, *Deutsche Grammatik*. *Il politecnico* 3 : 250-277.
- Borgogno, Giuseppe. 1875. *Prime nozioni di grammatica italiana proposte alle scuole elementari inferiori*. Turin : Paravia.
- Buommattei, Benedetto. 1623. *Delle cagioni della lingua toscana*. Venise : Alessandro Polo.
- Caix, Napoleone. 1880. *Le origini della lingua poetica italiana: principii di grammatica storica italiana ricavati dallo studio dei manoscritti, con una introduzione sulla formazione degli antichi canzonieri italiani*. Florence : Le Monnier.
- Canello, Ugo Angelo. 1878. Lingua e dialetto. *Giornale di filologia romanza* 1 : 2-12.

- Canello, Ugo Angelo. 1879. Gli allotropi italiani. *Archivio glottologico italiano* 3 : 285-419.
- Corticelli, Salvatore. 1745. *Regole e ossevizioni della lingua toscana, ridotte a metodo per uso del seminario di Bologna*. Bologne : Lelio Dalla Volpe.
- Curtius, Georg. 1869. *Grundzüge der griechischen Etymologie*. 3^e éd. Leipzig : Teubner.
- De Amicis, Edmondo. 1886. *Cuore*. Milan : Treves.
- De Amicis, Edmondo. 1905. *L'idioma gentile*. Milan : Treves.
- Devoto, Giacomo. 1941. *Introduzione alla grammatica. Grammatica italiana per la scuola media*. Florence : La Nuova Italia.
- Diez, Friedrich C. 1853. *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*. Bonn : Adolph Marcus.
- D'Ovidio, Francesco & Wilhelm Meyer-Lübke. 1888. Die italienische Sprache. *Grundriss der romanischen Philologie*, dir. par Gustav Gröber. Strasbourg : Trübner. 489-560.
- Fornaciari, Raffaello. 1872. *Grammatica storica della lingua italiana*. Turin : Loescher.
- Fornaciari, Raffaello. 1879. *Grammatica italiana dell'uso moderno*. Florence : Sansoni.
- Fornaciari, Raffaello. 1881. *Sintassi italiana dell'uso moderno*. Florence : Sansoni.
- Fortunio, Giovan Francesco. 1516. *Regole grammaticali della volgar lingua*. Ancône : Bernardin Vercellese.
- Girard, Jean-Baptiste. 1844. *De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles*. Paris : Dezobry & Magdeleine.
- Lombardo Radice, Giuseppe. 1906. *Grammatica italiana semplificata e liberata dai consueti schemi pseudo-razionali, per gli alunni delle scuole ginnasiali, tecniche e complementari. Morfologia e sintassi*. Catane : Libreria editrice Concetto Battiato.
- Lorenzini, Carlo (Collodi, Carlo). 1883. *La grammatica di Giannettino per le scuole elementari*. Florence : Felice Paggi.
- Manzoni, Alessandro. 1825-1827. *I promessi sposi* [Les fiancés]. Milan : Vincenzo Ferrario.
- Manzoni, Alessandro. 1868. Dell'unità della lingua e dei mezzi di diffonderla. Relazione al ministro della pubblica istruzione, proposta da Alessandro Manzoni, agli amici colleghi Bonghi e Carcano, ed accettata da loro. *Nuova Antologia* 7(3) : 425-441.
- Meyer-Lübke, Wilhelm. 1890-1901. *Italienische Grammatik*. Leipzig : Reisland.
- Meyer-Lübke, Wilhelm. 1890-1902. *Grammatik der romanischen Sprachen*. Leipzig : Reisland.

- Meyer-Lübke, Wilhelm. 1905. Die italienische Sprache. *Grundriss der romanischen Philologie*, dir. par Gustav Gröber. Strasbourg : Trübner. 637-711.
- Migliorini, Bruno. 1941. *La lingua nazionale. Avviamento allo studio della grammatica e del lessico italiano per la scuola media*. Florence : Le Monnier.
- Moise, Giovanni. 1867. *Grammatica della lingua italiana*. Venise : Giuseppe Grimaldo.
- Morandi Luigi M. & Giulio C. Cappuccini. 1894. *Grammatica italiana (regole ed esercizi) per uso delle scuole ginnasiali tecniche e complementari*. Turin, Milan, Rome, Florence & Naples : Paravia.
- Muratori, Ludovico Antonio. 1706. *Della perfetta poesia italiana spiegata, e dimostrata con varie osservazioni*. 2 vol. Modène : Bartolomeo Soliani.
- Papanti, Giovanni. 1875. *I parlari italiani in Certaldo alla festa del 5. centenario di Messer Giovanni Boccacci*. Livourne : Vigo.
- Petrocchi, Policarpo. 1887. *Grammatica della lingua per scuole ginnasiali, tecniche, militari*. Milan : Treves.
- Puoti, Basilio. 1833. *Regole elementari della lingua italiana*. Naples : Fibreno.
- Schleicher, August. 1861-1862. *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Weimar : H. Böhlau [trad. italienne : *Compendio di grammatica comparativa dello antico indiano, greco ed italico, a cura di Domenico Pezzi*. Turin : Loescher. 1869].
- Soave, Francesco. 1771. *Grammatica ragionata della lingua italiana*. Parme : Fratelli Faure.
- Trabalza, Ciro. 1908. *Storia della grammatica*. Milan : Hoepli [en annexe, transcription du manuscrit anonyme *Regole della lingua fiorentina* (Cod. Vat. Reg. 1370). 529-548].
- Trabalza, Ciro. 1917. *Dal dialetto alla lingua. Nuova grammatica italiana per la IV, V e VI elementare, con 18 versioni in dialetto d'un brano dei Promessi Sposi*. Turin : Paravia.
- Trombetti, Alfredo. 1918. *Grammatica italiana ad uso delle scuole*. Milan, Rome & Naples : Società editrice Dante Alighieri di Albrighi, Segati & C.
- Zoppi, Giovan Battista. 1886. *La filosofia della grammatica. Studi e memorie di un maestro di scuola*. Turin : Unione tipografica-editrice.
- Zuccagni-Orlandini, Attilio. 1864. *Raccolta di dialetti italiani con illustrazioni etnologiche*. Florence : Tofani.

Sources secondaires

- Antonelli, Giuseppe, Matteo Motolese & Lorenzo Tomasin. 2018. *Storia dell'italiano scritto*, vol. IV : *Grammatiche*. Rome : Carocci.
- Catricalà, Maria. 1991. *Le grammatiche scolastiche dell'italiano edite dal 1860 al 1918*. Florence : Accademia della Crusca.

- Catricalà, Maria. 1995. *L'italiano tra grammaticalità e testualizzazione*. Florence : Accademia della Crusca.
- De Mauro, Tullio. 1963. *Storia linguistica dell'Italia unita*. Rome & Bari : Laterza.
- De Mauro, Tullio. 1980. *Idee e ricerche linguistiche nella cultura italiana*. Bologne : Il Mulino.
- Gensini, Stefano. 1993. *Volgar favella. Percorsi del pensiero linguistico italiano da Robortello a Manzoni*. Florence : La Nuova Italia.
- Gensini, Stefano. 2005. *Breve storia dell'educazione linguistica dall'Unità ad oggi*. Rome : Carocci.
- Lausberg, Heinrich. 1974. Noterelle di dialettologia italiana. *Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen* 7 : 251-260.
- Lubello, Sergio. 2010. G. I. Ascoli e la lingua italiana: dal carteggio con Francesco D'Ovidio. *Il pensiero di Graziadio Isaia Ascoli a cent'anni dalla scomparsa. Convegno internazionale (Gorizia-Udine, 3-5 maggio 2007)*, dir. par Carla Marcato & Federico Vicario. Udine : Società Filologica Friulana. 235-248.
- Poggi Salani, Teresa. 1988. Storia delle grammatiche. *Lexicon der romanischen Linguistik*, vol. IV. Tübingen : Niemeyer. 140-167.
- Prada, Massimo. 2018. "Giannettino" tra sillabario e grammatica: un'analisi linguistica della tradizione dei manuali collodiani. *Italiano Lingua Due* 10(1) : 310-356.
- Sanson, Helena. 2011. *Women, Language and Grammar in Italy 1550-1900*. Oxford : The British Academy.
- Serianni, Luca. 1989. *Storia della lingua italiana. Il primo Ottocento dall'età giacobina all'Unità*. Bologne : Il Mulino.
- Serianni, Luca. 1990. *Storia della lingua italiana. Il secondo Ottocento*. Bologne : Il Mulino.
- Stussi, Alfredo. 2014. *Filologia e linguistica dell'Italia unita*. Bologne : Il Mulino.
- Timpanaro, Sebastiano. 2005. *Sulla linguistica dell'Ottocento*. Bologne : Il Mulino.

From Historical to Synchronic Linguistics in Greece: The Critical Decade of 1970s in Its Socio-Historical and Ideological Context

Thanasis Giannaris¹, Evangelos Intzidis¹ & Eleni Karantzola²

¹ National and Kapodistrian University of Athens

² University of the Aegean

RÉSUMÉ

Cet article est consacré à l'étude de l'introduction de la linguistique synchronique en Grèce dans les années 1970 et de la réorganisation de la discipline dans les universités grecques. En s'appuyant sur des sources jusqu'à présent peu étudiées (archives universitaires, annuaires, programmes d'étude, etc.) ainsi que sur des entretiens que nous avons conduits, nous décrivons en détail le passage de la linguistique historique à la linguistique synchronique. Nous soutenons, en outre, que ce changement a été influencé par les conditions socio-historiques et les idéologies qui prévalaient au cours de cette période. Enfin, étant donné qu'en 1976 la « question de la langue » est résolue, nous explorons comment la réorientation de la linguistique grecque vers l'état actuel du grec moderne interagit avec les idéologies langagières robustes des deux universités principales (d'Athènes et de Thessalonique).

MOTS-CLÉS

linguistique synchronique, État hellénique, question de la langue, diglossie, contexte historique, idéologie, neutralité scientifique

ABSTRACT

This article deals with the introduction of synchronic linguistics in Greek linguistics in the 1970s and with the subsequent re-organization of the discipline in Greek universities. Through an investigation into hitherto

under-studied material (*e.g.* university archives, yearbooks, syllabi, etc.), we provide a detailed description of the shift from historical to synchronic linguistics. Moreover, our thesis is that this change was influenced by the socio-historical conditions and ideologies that characterized Greek society during that period. Finally, given that in 1976 the Greek ‘language question’ was resolved, we explore how the reorientation of Greek linguistics towards the study of the present of the Modern Greek language interacted with the robust language ideologies of Greek academia, namely of the two main universities (of Athens and of Thessaloniki).

KEYWORDS

synchronic linguistics, Hellenic State, language question, diglossia, historical context, ideology, scientific neutrality

1. Introduction

Linguistic historiography has two parent disciplines, *i. e.* history and linguistics. In practice, however, as Andrew Linn notes (2001: 208), most relevant studies are conducted by academics with an exclusively linguistic background, rather than an historical or epistemological one, which could be a significant drawback. A similar point is made by Koerner (1995: 10), who gloomily concludes that “from a methodological point of view there does not seem to be much guidance from regular historians or philosophers or theorists of historical analysis available to the linguistic historiographer”. Elsewhere he highlights how important it is for a historiographical study to provide the general historical context out of which linguistics evolved into the discipline we now are familiar with (Koerner 1999: 40).

Taking on board these methodological caveats, we explore the organization of linguistics as an academic field in Greece, by aspiring to offer a historically-informed perspective. Greek linguistics is a rather under-studied field from a historiographical point of view¹. In this contribution, we investigate the production of knowledge and its dissemination in tertiary education. The time period we focus on is the 1970s; this decade is characterized by a paradigm shift in

1. The examination of how the field was organized and evolved through time has been undertaken so far only by Giannouloupoulou (2015, 2020).

Greece, namely from historical to synchronic linguistics. The central research question of this study concerns the initiators of the shift, their scientific and intellectual background, as well as the spectrum of their teaching and research activities. As we shall see, there is little room for doubt regarding the starting point of this change, given the academic activities carried out in the two existing universities in Greece during that period (Athens and Thessaloniki). However, some justification is needed in advance for our decision not to expand the scope of investigation after the early 1980s. At the historical macro-level, the formation of a socialist government in 1981 (for the first time after 1924) marked a period of significant structural changes spurred by contemporary social dynamics². One of these major reforms was Law 1268/82, which altered the distribution of power in higher education³. In lieu of a university based exclusively on the authority of full professors in both administrative and academic levels, a new mode of governance⁴ was introduced, in which autonomous teaching was guaranteed for all members of the academic staff. The abolition of the chair system, in combination with the foundation of regional universities⁵, resulted in an increase of professional linguists within Greek academia. As a consequence, the history of

2. "Allagi" (Change) was the prominent slogan of the Panhellenic Socialist Party in the elections of 1981; a rather unclear message for political and social change, but quite powerful for the "unprivileged" (Spourdalakis 1988).

3. In a similar way, in his monograph on the establishment of History as a discipline in the University of Athens Karamanolakis (2006) extended his investigation from the date of foundation of the University of Athens in 1837 until 1932, when the Faculty of Philosophy split internally into two departments (Literature and History-Archeology) as a result of an education reform by Eleftherios Venizelos' government.

4. This new mode of governance corresponded to a vision of the university as a "representative democracy" against the dominance of senior professors (Olsen 2007).

5. With the exception of the Faculty of Philosophy of the University of Ioannina, which functioned as a branch of the University of Thessaloniki from 1964 to 1970 (and independently thereafter), all Departments of Greek Literature of the regional universities were founded after the chronological scope of our study (Crete in 1983, Patras in 1994, Thrace in 1996 and Peloponnese in 2003).

the discipline from 1982 onwards became more multifaceted and polycentric and should be investigated on these grounds.

A second point that has sparked our interest, from the perspective of linguistic historiography, is the possible impact of the long-standing debate on *diglossia*—which was officially resolved in 1976 through the institutionalization of *Demotic Greek* or *Dimotiki* in education (Karantzola 2016: 74)—on the shaping of the discipline. As it is well-known, Modern Greek was one of the defining languages selected by Ferguson (1959) to illustrate the concept of *diglossia*; *Katharevousa* (archaizing “Puristic” Greek) is the superposed high variety, whereas *Dimotiki* is the low variety⁶. In fact, distance between (continuously evolving) spoken varieties and (more or less fixed) written language registers—from archaizing to more vernacular ones—characterized the history of the Greek language from an early stage. In the late 18th century⁷, however, controversy arose over which language variety should be the basis of the national/official—*i. e.* written—language of the nascent state (the so-called “language question” or “language controversy”)⁸. This reflected wider and fundamental disagreements about the content of Greek national identity. Consequently, the elaboration of Greek national language became a particularly contentious issue which plagued Greek society for centuries, before the

6. Although it is often thought that in the case of Greek a written standard (*Katharevousa*) stands in contradiction to an oral variety (*Dimotiki*), *Dimotiki* actually refers to a written standard as well (cf. Frangoudaki 2002). Moreover, no singular form of each standard exists, but rather plural norms/standards, which mean that during the history of the Modern Greek language they were not uniform but variable (see Diatsentos 2016 for *Katharevousa* norms and Moschonas 2019 for *Dimotiki* standards).

7. Under the influence of the Enlightenment, three rival tendencies regarding written language were formed: archaism, compromise (introduced by Adamantios Korais, a major figure of the Greek Enlightenment), and vernacularism (cf. Mackridge 2009, chapter 3 and 4).

8. See Mackridge 2009, the papers in Babiniotis 2011, and Karvounis 2016. According to Mackridge, the first term is broader, including not only the controversy within varieties/standards of the Greek language but also the social relationship between Greeks and other indigenous languages spoken in the same area (2009: 4).

Greek Uprising in 1821, during the irredentist period (1844-1922) and even for another half-century after the fixation of the borders.

Critically, the two first and (still today) main academic institutions of the country belonged to radically opposed camps regarding the language question. The traditionally “conservative” school of the University of Athens opted for a (more or less archaizing) form of Katharevousa, while the “progressive” school of the University of Thessaloniki unwaveringly supported Dimotiki⁹. The roles of several prominent professors of linguistics such as Hatzidakis, Triantafyllidis, Babiniotis and Christidis on the shaping of public opinion on language issues have already preoccupied research¹⁰. Under such circumstances, it is nevertheless reasonable to expect that the sociolinguistic situation of Modern Greek diglossia too had an influence on the organization of linguistics as an academic field in Greece. Therefore, an additional research question that we want to address here is whether the introduction of synchronic linguistics in academic curricula, along with its adoption as a conscious research perspective on Modern Greek language (which took place in the 1970s), influenced the way the language question was perceived by linguists *before* and *after* its resolution in 1976. In order to answer this question, we take on board the distinction between *linguistic* ideology vs *language* ideology¹¹, aiming to probe the interaction between the newly-obtained meta-language and firmly-established ideological beliefs concerning Modern Greek.

The paper is structured as follows: in section 2 we outline the foundation of the first Chairs of Linguistics in both the Universities

9. As Frangoudaki points out the members of the University of Thessaloniki “consider the use of Demotiki not only appropriate to their metalinguistics beliefs but also a matter of democratic principle” (2002: 103).

10. See indicatively, Setatos 1987, Moschonas 2003, Goutsos 2009, Giannouloupoulou 2010, Tsamadou-Jacobberger 2015.

11. The two terms have been used in order to differentiate the “non-scientific” (language) from the “scientific” (linguistic) type of ideology. In the former case, the approach to language is clearly directed by ideological beliefs, while in the latter, ideological considerations mediate between language and meta-language. The distinction acknowledges that, although different, they cannot be clearly distinguished in semiotic terms, *i. e.* both of them are ideologies (see Moschonas 2005: 238-242).

of Athens and Thessaloniki in their socio-historical and ideological contexts. Although this section does not add new evidence from primary sources, it sets up the necessary historical background for our investigation. In section 3, we discuss in detail the introduction of modern linguistic thought in Greek higher education. In exploring this change of orientation in Greek linguistics, we first attempt to highlight when and how members of the Greek academic community started to become acquainted with modern linguistic thought, primarily structuralism and generative grammar. An overview of the teaching and research activities in both universities is then presented. For this section, information was drawn from archival sources for the two universities, including undergraduate curricula, short or long CVs of the teaching staff, yearbooks, doctoral dissertations, habilitation treatises and monographs, linguistic textbooks and course outlines. Because the available information was lacunary, we decided also to conduct semi-structured interviews with faculty members of both universities who were students or teaching assistants during the period in question (and now are retired)¹². The interaction between the shift in academic orientation and the shaping (or reshaping) of stances, beliefs and attitudes of the Greek linguists towards the ‘language controversy’ is explored in section 4. Section 5 concludes the paper by emphasizing the need for the history of linguistics to be studied in its social and historical context.

2. Linguistics in Greece Until the 1970s: A General Outline

Greece became a modern nation-state in 1830, after the long and destructive War of Independence (1821-1829) against the Ottoman Empire. One of the major concerns of the small-in-size and politi-

12. The interviewed linguists were: Professors Dimitra Theophanopoulou-Kontou, Despina Chila-Markopoulou and Maria Kakridi-Ferrari (from the University of Athens), and Professors Anna Anastasiadi-Symeonidi, Theodosia Pavlidou and Ioannis Veloudis (from the University of Thessaloniki). The interviews took place during November and December 2018 in Athens and Thessaloniki respectively, in the form of panel (face-to-face) interviews, separately with each interviewee; they lasted about one hour each.

cally unstable nascent Greek state was the development of a national identity, *i. e.* transforming a general sentiment of belonging to a cultural community into nationhood (Kitromilides 2013). In this context, education was expected to help bring the country into modernity, which was the vision of the Bavarian King Otto (1832-1862). At the same time, the Modern Greek national identity was constructed on the basis of a close connection to Ancient Greece.

Regarding the language question, with the establishment of the state it ceased to be a priority as other preoccupations prevailed (Stavridi-Patrikiou 1999). Katharevousa had been imposed *de facto* as the official language of the administration and education in a rather consensual climate—hence the characterization of the 19th century as “the short century of Katharevousa” (1830-1888) (Diatsentos 2009). This changed drastically with the appearance of the demoticist movement, inaugurated by the publication in 1888 of the first edition of Psycharis’ novel *My Journey*, a deliberate decision to expand the use of Dimotiki in prose (which hitherto had been used in poetry). The division and polarization of Greek society was deepened considerably since demoticism became involved in education (*educational demoticism*)¹³. Ironically, Katharevousa was *de jure* promulgated as the “official language of the nation” by the liberal government of Eleftherios Venizelos in the Constitution of 1911. This status persisted until the adoption of the Constitution of 1975 (the Third Hellenic Republic).

As part of the development of the new capital of the newborn Greek state under Otto’s rule, the first university was founded in Athens in 1837. It remained the sole tertiary institution in Greece for more than 80 years, which explains its central role to the formation of the state, as well as its high symbolic value. From the first years of its establishment, the University of Athens aligned itself with the wider aims of the Greek kingdom. This means that it was aiming not only to produce the cadres that the administration was in great need of, but also to strengthen national identity through Greek language and

13. By rallying ideologically heteroclite supporters of the demotic, who were nevertheless aiming at introducing it in primary education, the foundation of the *Educational Society (Ekpaideftikos Omilos)* in 1910 was a milestone in the history of demoticism.

history teaching, even beyond narrow state borders (especially for the “unredeemed” populations in Macedonia, Thrace or Asia Minor remaining under Ottoman rule). The renaming of the “Ottonian” University to the “National” in 1862, after the dethronement of King Otto, clearly underscores the importance that the University had acquired in the national mindset. The national ‘usefulness’ of the University of Athens is evident in many of its activities (cf. Dimaras 1989; Karamanolakis 2006).

It is of interest that linguistics was not among the first Chairs that were founded in the new University, which had generally adopted the German/Humboldtian model of higher education. It was two years after the publication of John Psycharis’ manifesto of demoticism (*My Journey*), that Georgios Hatzidakis (1848-1941)—regarded as the “father of linguistics” in Greece—was appointed Professor in the newly founded Chair of Historical Linguistics and Indic Philology (1890) (Gazi 2009). There is no doubt that this first systematic use of demotic Greek in a novel-length prose text refueled the language controversy which had been dormant in Greek society and academia since the end of the War of Independence¹⁴. Hatzidakis retaliated against Psycharis’ linguistic views, both at the academic and language planning level, in a series of publications. Ideologically, both were nationalist and aspired to the irredentist concept of the *Megali Idea* (*Great Idea*), subscribing to the notions of unity and continuity which prevailed in the Greek national identity at the time. But, as far as the language question was concerned, Hatzidakis sided with the conservative view, which considered the puristic form as the sole “natural” medium of written communication (1903), whilst, according to Psycharis, spoken Greek (actually, a “vernacular standard”¹⁵)

14. Based on the typology of diglossic situations proposed by Hudson (2002), Frangoudaki (2002) posits that the Greek sociolinguistic phenomenon can be considered as typically diglossic only for the period ending at the beginning of the 20th century. More precisely, she claims that the period starting in the 1880s and until the 1920s fits better into Fishman’s “transitional diglossia”, whereas the interwar period onwards should be seen as a case of “societal bilingualism”, in the sense that both Katharevousa and Dimotiki functioned as High varieties for the state and the intellectual elite, respectively (2002: 101).

15. Moschonas aptly points out that “Psycharis standardized the language by example, through his own writing” (2019: 8).

should constitute the only legitimate national language (1888, 1902). After Hatzidakis' retirement (1923)¹⁶, the University of Athens continued to be attached to the puristic view, which had been adopted from the beginning of its foundation. It is also worth noting that for almost twenty-five years (1949-1973), linguistics was taught in the Athens Faculty of Philosophy by a historical linguist and prominent lexicographer, Georgios Kourmoulis.

The University of Thessaloniki¹⁷ was the second university to be founded in the Greek State. It was established in 1925, during the premiership of Alexandros Papanastassiou, who proclaimed the Second Hellenic Republic after the collapse of government following the Asia Minor Disaster. The immediate establishment of the Faculty of Philosophy was a conscious ideological and political decision to establish a counterweight to the conservative spirit of the Athens Faculty (Stavridi-Patrikiou 1999: 121; Foukas 2016); it also constituted a second important milestone in the academic history of Linguistics in Greece. The first year of its academic function (1926-1927), a number of demoticists, having been rejected from the University of Athens, were appointed at the Faculty of Philosophy. Among them was Manolis Triantafyllidis (1883-1959), named to the Chair of Linguistics. A former student of Hatzidakis in Athens, Triantafyllidis was a major representative of the second generation of demoticists¹⁸, who opted for a Demotic standard including elements of the archaistic high variety¹⁹ (in order to obtain a "school demotic")

16. Hatzidakis' successors as holders of the chair of Linguistics in Athens were consecutively Georgios Anagnostopoulos (1927-1936), Vasilios Favis (1942-1948) and Georgios Kourmoulis (1949-1973).

17. Its current official name, Aristotle University of Thessaloniki, dates back to 1954.

18. It is usual to distinguish two generations, two 'triumvirates', as the usual term is, of demoticists: the first one includes Psycharis, Pallis and Eftaliotis (all diaspora Greeks living abroad), while the second one includes Triantafyllidis, Delmouzos and Glinos (all founding members of the Educational Society). This "mixed" language elaborated by Triantafyllidis for the needs of education—instead of Psycharis' purely Demotic Greek—was condemned by Psycharis as an unnecessary compromise.

19. From the interwar period, the inverse effort was also attested, *i. e.* the simplification of Katharevousa following some patterns of Demotic Greek (cf. the

when its use in compulsory education gained momentum under the second premiership of Eleftherios Venizelos (1917-1920). He held the University position until 1934, when he resigned from the chair to concentrate on the elaboration of a grammar of (demotic) Modern Greek²⁰. Notwithstanding his German education (Munich, Marburg), he gradually distanced himself from strict neogrammarian historicism, as it could be seen already in the subject of his doctoral dissertation dealing with loanwords in Medieval Greek (Triantafyllidis 1909, cf. Giannouloupoulou 2010: 193)²¹. His main successor in the University of Thessaloniki²², Nikolaos Andriotis (1944-1969), should be seen as belonging to the stream of historical linguistics, given his research and teaching's emphasis on etymology²³ and dialects of Northern Greece²⁴. Neither historicism nor language nationalism²⁵

“simple Katharevousa” proposed by Tzartzanos in 1934).

20. Triantafyllidis' *Modern Greek Grammar* was commissioned by the Metaxas dictatorship (1936-1941) and printed in 1941, two months after the German invasion of Greece. The author compiled a concise version intended for use in schools (*Small Modern Greek Grammar*) in 1949, which was actually used only during the 1964 educational reform championed by the then prime minister Georgios Papandreou (Foukas 2018). After the institutionalization of Dimotiki, a new concise version of Triantafyllidis' grammar was introduced in compulsory education.

21. This is also seen in the courses he taught which, alongside the main body of those with historical content, included some classes with a focus on Modern Greek (namely Demotic) Grammar (see Foukas 2016: 222-223).

22. Vasilios Favis succeeded Triantafyllidis, but only for a period for two years (1940-1942), as he resigned to assume the vacated chair in Athens (after Anagnostopoulos).

23. Andriotis' most renowned work is his standard *Etymological Dictionary of Common Modern Greek*, first published in 1951.

24. Giannouloupoulou (2015: 195) claims that Nikolaos Andriotis was the first who explicitly employed the Saussurean view on the distinction between *langue* and *parole* to argue for the importance of the study of the Modern Greek dialects.

25. National ideals were not absent from the works of demoticists (see the discussions in Tziouvas 1986 and Repousi 2012: 42, 67). On the contrary, because of Fallmerayer's claims about Slavic settlements in the Peloponnese, many Greek scholars felt obligated to refute them and demonstrate the unbroken continuity of the culture and language of the Greek people (cf. Mackridge 2009; Diatsentos 2009).

altered Andriotis' commitment to the demoticist movement. Overall, Thessaloniki's academic linguistic tradition remained faithful to Demotic Greek, which was widely used as a medium of instruction during lectures as well as in administrative correspondence.

3. The Introduction of Structuralism and Generative Theory in Greek Universities

It is generally admitted that the beginning of the 20th century inaugurated for both Europe and North America a new era in the development of linguistic thought, which started drifting away from the strict historicist perspective²⁶. The oldest references to Saussure's *Cours de linguistique générale*, which were made by Greek linguists, date back to the 1920 and 1930s. According to Giannoulopoulou (2015: 194), in 1923 Georgios Anagnostopoulos made the first mention of the *Cours* in an encyclopedic entry devoted to Saussure, while in 1938 Manolis Triantafyllidis included the *Cours* in a bibliography. These early steps did not lead to the systematic introduction of modern linguistics, however. The decades that followed the First and the Second World Wars, as well as the years following the Civil War (1944-1949), were characterized by remarkable social and political turbulence. These events probably posed insurmountable impediments to the establishment of new academic agendas and research inquiries.

Both the Universities of Athens and Thessaloniki started offering courses in "Theoretical", "Modern" or "General" Linguistics in the Departments of Greek Language and Literature²⁷ during the 1970s. This was one of the 'densest' decades in the political history of con-

26. See Robins (1997: 222-224), among others, for a general overview of the transition, as well as Chiss & Puech (1995) for an insightful view on the emergence of Structuralism as a linguistic discipline.

27. It is of interest that linguistics was, until that time, tied exclusively with the Departments of Greek Language and Literature. Foreign Languages (English, French and German) Departments did not include that course in their curricula at all, or their students choose elective courses from the Department of Greek. However, the exact role of those Departments in the development of Linguistics in Greece needs further investigation.

temporary Greece, in the sense that it started with a military dictatorship (1967-1973), and was then marked by the restoration of democratic and parliamentary rule (1974), while it ended with the formation of the first socialist government (1981). Regarding the language question, the most significant change was the institutionalization of Dimotiki, initially as a means of instruction at all levels of education in 1976. The change spread gradually over all areas of state jurisdiction (administration, parliament, justice). The resolution of this long-standing issue was due to several reasons, among which the most important was the delegitimization of Katharevousa because of its use (and misuse) by the military Junta (cf. Frangoudaki 1992).

The systematic introduction of synchronic linguistics in the Universities of Athens and of Thessaloniki is unanimously associated with the holders of the Chair of Linguistics at that time, Georgios Babiniotis (since 1973) and Michalis Setatos (since 1970)²⁸ respectively, and the assistants-to-the-chair clustered around them. Quite interestingly, although these two linguists had no previous contact with one another, they decided almost simultaneously to enrich their classes with the basic tenets of structuralism and generative theory. The contents and the spirit of their courses are also reflected in the respective textbooks written and published by them that we will present.

Graduates of Greek universities made acquaintance with synchronic linguistics from the end of the 1950s onwards, when they started to travel abroad and engage in postgraduate studies which did not have an exclusively historical focus. The first academic center for Greek students of linguistics was France. Michalis Setatos studied in Paris between the years 1959-1965, being a student of the linguists Émile Benveniste and Pierre Chantraine. When he returned in

28. Setatos (born in 1929) passed away in 2017. Babiniotis (born in 1939), although retired, is still active in Greek linguistics, as well as in general intellectual and political life (having served as minister of Education in 2012). Additionally, he is commonly involved in public discussion on language issues. Due to these reasons, we decided not to include Babiniotis among the linguists we interviewed for the purposes of this research. Undoubtedly, his personal testimony would be extremely valuable for the history of Greek linguistics.

Thessaloniki, he was appointed assistant (in 1965)²⁹. The earliest pioneer of this trend, however, was Angeliki Malikouti³⁰—Kourmoulis' assistant in the Chair of Linguistics in Athens since 1951—who completed her postgraduate studies (1955-1957), having attended the classes of Pierre Chantraine and André Martinet³¹, the most Saussurean among the linguists of his generation. Georgios Babiniotis (assistant in Athens since 1965), after obtaining a PhD from the University of Athens (in 1967), where he had been a student of Malikouti, pursued further studies in Cologne, Germany (1969-1971), under the mentorship of structuralist and typologist Hansjakob Seiler. In the late 1960s, two more linguists, Georgios Magoulas³² and Agathoklis Charalampopoulos³³, studied modern linguistics in France, and were then appointed as assistants in Athens (1969) and Thessaloniki (1972), respectively. Despina Chila-Markopoulou and Anna Anastasiadi-Symeonidi followed the same path between the years 1972-1974 (Anastasiadi also in 1982-1983). Before the defense of their PhD theses in the mid 1980s, they became assistants in Athens (1975) and Thessaloniki (1977) respectively.

Apart from France, universities in the United States became another study destination for Greek linguists. Again, Angeliki

29. Setatos biography (1929-2017) is found on the website of Institute of Modern Greek Studies (Manolis Triantafyllidis Foundation), Aristotle University of Thessaloniki [http://ins.web.auth.gr/images/Setatos_bio.pdf, accessed on 2022/21/01].

30. Analytical biographical notes on Angeliki Malikouti (1924-2015) are offered by Kappa (2015) and Theophanopoulou-Kontou & Chila-Markopoulou (2016).

31. It was in 1955 that Martinet returned to France and obtained the chair of general linguistics at Sorbonne [www.silf-la-linguistique.org/txt_martinetGB.html, accessed on 2022/21/01].

32. In a CV note written by Magoulas himself we are informed that his first studies were in Philology in Belgium (1964-1966). Two years later (in 1968), he visited France where he attended courses by A. Martinet, É. Benveniste, P. Chantraine, A. Mirambel and acquired a degree in general phonetics. When he returned to Greece (1969) he published an article on “Η συμβολή του F. de Saussure εις την εξέλιξιν της γλωσσολογίας” [The Contribution of F. de Saussure in the Development of Linguistics].

33. In a short CV, Charalampopoulos notes that he undertook postgraduate studies and specialized in Linguistics in Paris (Sorbonne) from 1968 to 1972.

Malikouti seems to have had a prominent role. From 1964 to 1973 she spent her time between Chicago, Ohio and Athens, before settling down in Salzburg, Austria in 1973³⁴. During these years, she acquired a first-hand familiarization with early generative theory and encouraged two of her students in Athens, Dimitra Theophanopoulou-Kontou and Panagiotis Kontos (assistants since 1964 and 1966 respectively) to attend the Ohio State University for postgraduate studies (1972-1973) in generative linguistics (phonology, syntax and language acquisition). A third destination for studies for Greek linguists in the 1970s was the UK. Anastasios-Fivos Christidis, after a first degree in History-Archeology from the Faculty of Philosophy in Thessaloniki, undertook graduate and post-graduate studies in Linguistics (1970-1977) at the University of Cambridge, while Ioannis Veloudis studied at the Universities of Essex (1975-1976) and Reading (1979-1982). Both of them were appointed as assistants in Thessaloniki in 1976 and 1977. Overall, during their postgraduate studies in Europe from the 1960s and during the 1970s, Greek linguists came into contact with the ideas of structuralist and generative linguistics, and since they held later teaching positions in the two universities, they contributed decisively to the renewal of the linguistic studies during the period in question³⁵.

In the same years (late 1960s and the 1970s), the first linguistic studies with a clear synchronic³⁶ perspective on Modern Greek were

34. These travels of Malikouti were done with her (also linguist) husband Gaberell Drachmann, whom she met in 1962 (Kappa 2015: 183, 185). Drachmann first learned of linguistics after meeting Malikouti. He was fascinated and chose to specialize in the field, ending up a professor, first in Ohio State University and finally in the University of Salzburg.

35. According to Theophanopoulou-Kontou (interview), Angeliki Malikouti made two basic contributions towards the renewal of the Linguistics curriculum in the University of Athens (see also Giannouloupoulou 2015: 198): first, she organized a seminar on Mycenaean Greek (during the years 1958-1960). In this course, she had the opportunity to bring the younger students in contact with the new ideas and methods that she had been familiar with. Second, she translated into Greek Jean Humbert's (1945) book *Syntaxe grecque* in 1957.

36. The first use of the term "synchronic" is found in an early work by Babiniotis and Kontos entitled *Συγχρονική Γραμματική της Κοινής Νέας Ελληνικής*

published in Greece³⁷. Almost all of them were based on PhD dissertations or habilitation monographs. In Thessaloniki, in 1969 there appeared Setatos' *Τα ετυμολογικά σημασιολογικά ζεύγη των λόγιων και δημοτικών λέξεων στην κοινή νεοελληνική* [The Etymological Semantic Pairs Between Learned and Demotic Words in Common Modern Greek] and his study titled *Phonological Problems of Modern Greek Koine* (published originally in English). In Athens, Malikouti's dissertation (defended in 1967) under the title *Μετασχηματιστική μορφολογία του νεοελληνικού ονόματος* [Transformational Morphology of the Modern Greek Noun] constitutes the first book written and published in Greek (in 1970) where the early Generative Phonology framework is systematically implemented. Moreover Babiniotis published two monographs: *Ο δια συνθέσεως υποκορισμός εις την Ελληνικήν* [The Compound Diminutives in Greek] (1969) (based on his PhD thesis defended in 1967) and *Το ρήμα της Ελληνικής: Δομικά εξελίξεις και συστηματοποιήσεις (Αρχαίας και Νέας)* [The Verb in Greek: Structural Developments and Systematization (Ancient and Modern Greek)] (1972), as well as Theophanopoulou-Kontou's *Μορφολογική και σημασιολογική εξέλιξις των επιθημάτων *-γο-/-εγο- εις την Ελληνικήν* [Morphological and Semantic Evolution of the *-γο-/-εγο- Suffixes in Greek] (1971). It is worth pointing out that these dissertations are not entirely synchronic in their scope, in the sense that they include a large body of historical and comparative data (especially that by Theophanopoulou-Kontou which deals with a problem of historical Greek morphology with particular reference to Mycenaean dialect). Nevertheless, both authors clearly declare their commitment to the principles of structural analysis (Babiniotis 1969: 26; Theophanopoulou-Kontou 1971: 13). The co-existence of diachronic and synchronic approaches in these publications is well

[Synchronic Grammar of Common Modern Greek] (1967: 4), aimed at those who teach and learn Modern Greek (school students or foreigners).

37. It is worth noticing that, during the 1960s and early 1970s, several synchronic studies conducted within a structuralist framework were published outside Greece, written mainly by Greeks students who were living and studying abroad (e. g. Koutsoudas 1962, Warburton 1970, Sotiropoulos 1972, Newton 1973, Sakellariades 1974). The impact of these studies on research produced in Greek universities in the same period is something that needs to be investigated.

reflected in their titles (and the reference to *Greek* in general, instead of *Modern Greek*).

A second relevant category of publications comprises textbooks that were written for the teaching purposes of the new linguistic curricula. In Thessaloniki, Setatos' introductory textbook *Στοιχεία γενικής γλωσσολογίας* [Elements of General Linguistics] (1971) was used as the basic introduction to linguistics for students at the University. In Athens, Babinotis published *Νεωτέρα Γλωσσολογία* [Modern Linguistics] (1975), which, in its expanded version under the title *Θεωρητική Γλωσσολογία* [Theoretical Linguistics] (1980), served as the primary material for the introductory linguistics course in the University of Athens. In addition, three volumes of lecture notes by Theophanopoulou-Kontou appeared: i) *Εισαγωγή εις την γενικήν γλωσσολογίαν* [Introduction to General Linguistics] (1972), ii) *Εισαγωγή εις την μετασχηματιστική σύνταξιν* [Introduction to Transformational Syntax] (1974) and iii) *Εισαγωγή εις την ψυχογλωσσολογίαν* [Introduction to Psycholinguistics] (1974).

Apart from work written originally in Greek, two translations of linguistics books also appeared in the course of the 1970s. First, Agathoklis Charalampopoulos translated A. Martinet's *Éléments de linguistique générale* in 1976, which was published by Manolis Triantafyllidis Institute in Thessaloniki and constitutes the earliest Greek translation of a Theoretical Linguistics book. Quite interestingly, Martinet's book was translated and published earlier than Ferdinand de Saussure's *Cours de linguistique générale* which appeared in Greek in 1979 in translation by Fotis Apostolopoulos³⁸.

Finally, we must also mention two institutional activities that further consolidated the discipline and reflect the shift from historical to synchronic linguistics: first, the publication (from 1973 until 1976) of a bibliographical guide (Bulletin) for the Greek language, compiled by the staff of the Department of Linguistics of the University of Athens; second, the Annual Meetings (since 1980) of the Department of Linguistics of the Aristotle University of Thessaloniki, the Proceedings of which started to get published from 1981 onwards.

38. The translator did not belong to the staff of either of the two universities due to political reasons, as he belonged ideologically to the Greek left (Giannouloupoulou 2015: 197).

A noticeable amount of research articles treating various phenomena of Modern Greek were contained there; future systematic research is necessary to unveil essential aspects in the shaping of the discipline in Greece.

4. Common Modern Greek: In Search of an Object of Study

Until the 1970s, the dominant paradigm of historical linguistics had imposed a strict delimitation of linguistic interest. The only legitimate object of study for a linguist was the evolution of the Greek language through its long period of attestation; already since Hatzidakis, the interest of linguistic analysis expanded from Ancient Greek to Medieval, and the Modern Greek dialects³⁹. Nevertheless, contemporary Modern Greek was an object of preoccupation only through the lens of nation-building which inevitably collided with the diglossia issue.

The introduction of structuralism and generative grammar in Greek academia provided Greek linguists with a new perspective that was different from that they were used to approach Modern Greek. These linguistic theories present themselves as ideologically neutral (cf. Laurendeau 1990, Crowley 1990). This property can be attributed to their positivistic background, which promotes the notion of “scientific neutrality” instead of a non-scientific, ideological motivation (cf. Crowley 1990: 29)⁴⁰. The acceptance of an ‘internal’ language, a system (or, “langue” in Saussurean terms) as the basic object of linguistic study necessitates the exclusion of the ‘external’ (*i. e.* social) factors from the study of language; what it thus remains, as Crowley writes, is “a scientific, reductive, formalism”, “that obscure object of desire” (*ibid.*: 37). Moreover, these terms evoke a rather homogenous

39. In this respect, Hatzidakis’ work constitutes the linguistic reflection of the notion of *continuity* between Ancient and Modern Greece through the Byzantine Empire, established by the founder of Modern Greek historiography, Constantine Paparrigopoulos.

40. However, as Laurendeau (1986: 9-22) has argued, even these theories are dependent on what he calls “implicit philosophy”. For the notion of positivism in linguistics, see also Laurendeau 2007.

language form that is available to be the object of a linguistic study. Usually, this language variety is the Standard (cf. *ibid.*: 47; Milroy 2001: 544). In the case of Modern Greek, however, where the diglossic situation was still present, this standard was not self-evident.

It is interesting to note an attempt to explicitly disassociate the linguist's task from the discussion of diglossia (*our translation*):

Non-specialists frequently confuse or identify 'Linguistics' with the 'language question', namely the problem of Katharevousa and Dimotiki. The reader of this study will find out that such a direct relation does not exist. The aim of Linguistics is not to solve the language problem of Greeks, or the language problem of people in general, but to study language scientifically... (Babiniotis 1975: 13)

Even then, what still needs to be defined is what this 'language'—that is later going to be the main object of study—actually is. For both linguists of the University of Athens and Thessaloniki University the 'synchronic system' was usually defined by the term *Koini Nea Elliniki* [Common Modern Greek]. Notwithstanding the common term, the variety of Modern Greek subsumed under it differed, relating to how the two "traditions/schools" perceived the diglossic past and present.

Before the official abolition of Katharevousa⁴¹, the argumentation of linguists in the University of Athens was characterized by an effort to argue—in theoretical linguistic terms—against the dividing line that existed between the two forms of Greek. A first clear example of the struggle to overcome the diglossic dilemma through the lens of a synchronic theoretical framework is seen in A. Malikouti's book *Transformational Morphology of the Modern Greek Noun* (see section 2). In her analysis, drawing on the framework of generative phonology, she already argues in the preface that the differences between the two varieties of Greek are a matter of surface phono-

41. In fact, in the Constitution promulgated in 1968 by the military dictatorship, the previous constitutional status of Katharevousa was retained and ideologically reinforced via the publication of a manifesto entitled *The National Language* (initially published by the Headquarters of the Armed Forces); this text, which is of unknown authorship, constitutes not only a praise of Katharevousa, but also an open denunciation of Dimotiki and its supporters, using a noticeably very technical (= linguistic) language and argumentation.

logical structure that emerges through the application of different phonological rules (1970: I). In contrast, the underlying structure of the words belonging to two different varieties remains the same. In that sense, any contradiction between Katharevousa and Dimotiki is somewhat elusive, at least on theoretical linguistic grounds. Thus, her attempt could be seen as an effort to overcome the problem of the diglossic situation by building an ‘ideologically neutral’, strictly linguistic argumentation⁴². The same line of thought in analyzing the relationship between Katharevousa and Dimotiki is employed by Babiniotis in several writings between 1967 and 1975. In his 1967 PhD dissertation he accepts that the two “system-forms” of Modern Greek are characterized by a “unity” with respect to their “inner” linguistic basis, citing Malikouti’s view (Babiniotis 1969: 43-44). In subsequent writings, he used the less technical term ‘*synthesis*’⁴³ to describe the outcome of the long historical process of merger between Katharevousa and Dimotiki. In his introductory coursebook, Babiniotis emphatically points out that Common Modern Greek is a “third”⁴⁴ language form which is spoken by the residents of the urban centers of the country who had access to “elementary grammatical training” (1975: 13). According to him, this form provides the desired system which will be the object of the synchronic study.

The term “Common Modern Greek” was also adopted by the linguists of the University of Thessaloniki. However, the unambiguous attachment of the University of Thessaloniki to the demoticist tradition⁴⁵ had a different impact on the way this conceptualization took

42. Before Malikouti, a very similar view was expressed in a pre-theoretical way by her teacher in Athens G. Kourmoulis in a talk published in 1964-1965 and in an article in 1967-1968. Further, a comparable model of explaining two or more varieties as stemming from an underlying core was employed by Brian Newton (1973) with reference to Modern Greek dialects.

43. The notion of “synthesis” firstly appeared in his 1967 co-authored grammar (with P. Kontos).

44. The hypothesis that contemporary Modern Greek differs as a linguistic system from Katharevousa and Dimotiki was also postulated by Fred Householder who coined the term “triglossia” in order to describe more accurately the linguistic situation in Modern Greece (Householder 1968; Householder & Kazazis 1974).

45. In March of 1968 several professors of the University of Thessaloniki were fired because of their political (anti-dictatorship) views.

place. In several writings, Setatos' object of study is Dimotiki, which is assumed to reflect the contemporary spoken *koine*⁴⁶. In the treatise *Phonological Problems of Modern Greek Koine* (1969), he explicitly states that he is analyzing Triantafyllidis' 'Standard' Greek to implement the structuralist method he had in mind. However, the strict delineation of (Standard) Dimotiki could not be an easily feasible task. In the introduction of the Greek edition of this book, Setatos underscores the difficulty which someone is faced with when it comes to the definition of the linguistic subsystems of Modern Greek. In order to tackle the variation manifested, he invokes the existence of a "central" system along with "peripheral" ones (1974: 3). Further, in a study published in 1973, with the rather obscure title "Φαινομενολογία της Καθαρεύουσας" [Phenomenology of Katharevousa], where he acknowledged the existence of features of Katharevousa in Common Modern, he demarcated these features and justified their presence due to the insufficient elaboration of Dimotiki. In his discussion of Common Modern Greek, only these elements of Katharevousa are relevant. In contrast, Katharevousa, as a whole, belongs to the "history of literature" since an immense variation characterizes it at all levels and its "linguistic features are not defined in a system". Thus, for Setatos, the only system of Modern Greek aimed at a synchronic analysis is Dimotiki, sufficiently expanded to include "all those grammatical elements and vocabulary of Katharevousa, which are found in everyday speech" (1973: 74).

The fundamental change of 1976 inevitably influenced both the objectives and the rhetoric of the linguists of the two universities. After the institutionalization of Dimotiki (and, in parallel, the loss of prestige of Katharevousa), the value of synchronic linguistics increased. Apart from constructing the object of study *per se*, it also had the positive side effect of dispensing with the 'outdated' language question issues. Thus, Common Modern Greek is not only featured as the outcome of a "synthesis" (Babiniotis 1979: 15) of old Dimotiki and Katharevousa; it is placed "beyond Katharevousa and Dimotiki", as emphatically declared by Babiniotis. In an article pub-

46. Unfortunately, the issues of when and how (spoken) Modern Greek Koine (or Common Modern Greek) arose and which is its dialectal origins are far from being resolved (Pantelidis 2007).

lished in 1979 under the telling title “A Linguistic Approach to the ‘Language Question’ in Greece”, he further states:

from a linguistic viewpoint, within the framework of Generative-Transformational Grammar, we make the following general observation: the particular transformational rules that produced demotic and katharevousa, differentiating common basic structures, have been—gradually with the passage of time—either diminished in number or wholly abolished by the linguistic feeling of the community. Thus the fairly united system that we call Common Modern Greek was consolidated. (*ibid.*: 10-11)

Interestingly, in his writings after 1976, he rejects the term “diglossia” as not an appropriate notion to describe the Greek case and he suggests that the correct term is “*dimorfia*”⁴⁷ (*i. e.* the same language with “two forms”) (Babinotis 1978: 149-150).

Babinotis’ effort to de-ideologize the synchronic content of the term “Modern Greek” (as neither Katharevousa nor Dimotiki) is also exemplified clearly in a 1982 publication titled “‘κατάστασης’ εναντίον ‘καταστάσεως’: Δομική ανάλυση των τύπων γενικής ενικού των θηλυκών ουσιαστικών σε -η” [‘*Katastasis*’ against ‘*katastaseos*’: A Structural Analysis of the Genitive Singular Forms of the Feminine Nouns in -i]. In this study he expressed the view that the choice between the puristic-in-origin genitive ending in *-eos* vs the demotic *-is* is not ideologically motivated, but depends on which criterion is ranked higher by the speaker; *-eos* is symmetrical with respect to case (*i. e.* it shares the same number of syllables with the genitive plural), whereas the ending *-is* is numerically symmetrical to number (*i. e.* it shares the same number of syllables with the other singular cases)⁴⁸.

47. The term *dimorfia* (instead of diglossia) is also found in an early compilation of course notes made by Panagiotis Kontos in 1977 (*Ζητήματα Κοινωνιογλωσσολογίας* [Issues of Sociolinguistics]). Following the earlier argumentation by Babinotis, Kontos refutes the accuracy of the term diglossia where cases like the Greek are concerned, since two different languages are not involved, but two different forms of the one and the same language. On another note, Kontos’ lectures volume testifies that in 1977 sociolinguistics had already been introduced as a distinct linguistics course in the University of Athens.

48. Moschonas remarks that in this article Babinotis leans towards clear language—rather than linguistic—ideology (2005: 246).

After the resolution of the language question in 1976, Setatos continued to equate Common Modern Greek to Dimotiki (1978: 83) with some influence from puristic Greek. Besides, in a paper published in 1978 under the very indicative title “Το γλωσσικό ζήτημα και η καθιέρωση της δημοτικής στα πλαίσια της γενικής γλωσσολογίας” [The Language Question and the Establishment of Demotic from the Perspective of General Linguistics], he was engaged in an essentially sociolinguistic analysis of linguistic variation in terms of social differentiation. When the diglossic past is left behind, his interests were directed to the definition of the “norm”, which should be the object of further language standardization, planning and teaching (also Setatos 1976).

All in all, these efforts made by representatives of the two universities reflect a ‘struggle’ between a linguistic ideology, which was in the process of formation, and a solid language ideology deriving from the academic tradition of each institution. Disagreements draw now on a linguistic argumentative basis and have as their central point issues relating to the standardization of Common Modern Greek. In these, what is mainly at stake is the place of ‘learned’ (*i. e.* Katharevousa-derived) elements in the system of the standard. We are not surprised to observe that Babiniotis, in line with his aforementioned approach, suggests a full incorporation of the ‘learned’ elements into Koine (1979: 7-8), whereas Setatos proposes their replacement with elements of Dimotiki, wherever that is possible (1973: 73). Thus, in such discussions, we can see that in post-diglossia Greece (after 1976) issues which have their origin in the language question found their place in a dialogue about language planning and language use, though they could now be seen from the more ‘secure’ position offered by the claimed scientific neutrality of synchronic linguistics. On the other hand, after this critical shift in standard language ideology, a series of new “language issues” was raised in the public domain, in the discussion of which linguists (and other) scholars of the two universities engaged again in conflict (see Moschonas 2009).

5. Conclusion

Summarily, we have explored how the ‘synchronic turn’ was manifested in Greek linguistics in the 1970s. In this decade, scientific interest shifted from historical to synchronic linguistics through the introduction of structuralism and generative theory. A significant expansion of all the relative academic activities (teaching, research, publications) was observed, transforming Greek linguistics into a fully-fledged and autonomous academic field. The leading initial destination of several of the Greek initiators for post-graduate studies was Paris, where they were initiated into (French) structuralism and influenced by the leading figure of André Martinet. Other academic epicenters of linguistic studies were the United States and later the United Kingdom, where Greek linguists came into contact with generative theory and other contemporary approaches.

These changes had also a significant impact on the ways that linguists reflected on and discussed the diglossic phenomenon. Through the new meta-language, Modern Greek started to be thought of as a self-contained linguistic system amenable to synchronic descriptive analysis. In the case of the University of Athens, Modern Greek is conceived as a double-based system, molded by both Dimotiki and Katharevousa. In contrast, for the University of Thessaloniki, the synchronic system of Modern Greek equates to Dimotiki, albeit somewhat flexibly delineated to allow for Katharevousa’s elements.

The new era, which was inaugurated in Greek academia by the legislation of 1982, found both Modern Greek and Greek linguistics in a completely different situation than the one they were in before the 1970s. Future research will be needed in order to see how the radical changes that we described and analyzed here were continued in the following decades, concerning the introduction of new subjects (*e. g.* sociolinguistics, semantics/pragmatics, etc.) as well as other aspects of academic organization. Such a study must again be done in close association with an understanding of the socio-historical and ideological background.

Acknowledgements

We are very grateful to Anna Anastasiadi-Symeonidi, Despina Chila-Markopoulou, Maria Kakridi-Ferrari, Theodosia Pavlidou, Dimitra Theophanopoulou-Kontou and Ioannis Veloudis for being keen interviewees and sharing with us their first-hand experience of Greek linguistics. We also thank the two anonymous reviewers for their meticulous critique and valuable suggestions. Any remaining shortfalls are due to our own oversight.

Bibliography⁴⁹

- Andriotis, Nikolaos. 1951. *Ετυμολογικό λεξικό της κοινής νεοελληνικής* [Etymological Dictionary of Common Modern Greek]. Thessaloniki: Institute for Modern Greek Studies (Manonlis Triantafyllidis Foundation).
- Babiniotis, Georgios. 1969. *Ο δια συνθέσεως υποκορισμός εις την Ελληνικήν* [The Compound Diminutives in Greek]. Athens: National and Kapodistrian University of Athens (Sophia N. Saripolou Library, 3).
- Babiniotis, Georgios. 1972a. *Το ρήμα της Ελληνικής: Δομικά εξελίξεις και συστηματοποιήσεις του ρήματος της Ελληνικής (Αρχαίας και Νέας)* [The Verb in Greek: Structural Developments and Systematization of the Verb in Greek (Ancient and Modern)]. Athens: National and Kapodistrian University of Athens (Sophia N. Saripolou Library, 20).
- Babiniotis, Georgios. 1972b. Γλώσσα και Αντι-γλώσσα: Η επιστημονική πλευρά του γλωσσικού ζητήματος [Language and Anti-Language: The Scientific Aspect of the Language Question]. *Platon* 24: 179-196.
- Babiniotis, Georgios. 1975. *Νεωτέρα Γλωσσολογία* [Modern Linguistics]. Athens.
- Babiniotis, Georgios. 1978. Πέραν της Καθαρευούσης και Δημοτικής [Beyond Katharevousa and Dimotiki]. *Demotic Language*, ed. by Panos Stavrou. Athens: Grigoris. 149-158.
- Babiniotis, Georgios. 1979. A Linguistic Approach to the 'Language Question' in Greece. *Byzantine and Modern Greek Studies* 5: 1-16.
- Babiniotis, Georgios. 1980. *Θεωρητική Γλωσσολογία* [Theoretical Linguistics]. Athens.

49. Some of the books below do not indicate the publisher, probably because the authors published them on their own account.

- Babiniotis, Georgios. 1982. 'Κατάστασης' εναντίον 'καταστάσεως'. Δομική ανάλυση των τύπων γενικής ενικού των θηλυκών ουσιαστικών σε -η ['*Katastasis*' against '*katastaseos*'. A Structural Analysis of the Genitive Singular Forms of the Feminine Nouns in -i]. *Glossologia* 1: 119-128.
- Babiniotis, Georgios, ed. 2011. *Το Γλωσσικό Ζήτημα: Σύγχρονες προσεγγίσεις* [The Language Question: Contemporary Approaches]. Athens: Foundation of the Greek Parliament.
- Babiniotis, Georgios & Panagiotis Kontos. 1967. *Συγχρονική Γραμματική της Κοινής Νέας Ελληνικής* [Synchronic Grammar of Common Modern Greek]. Athens.
- Chiss, Jean-Louis & Christian Puech. 1995. La linguistique structurale, du discours de fondation à l'émergence disciplinaire. *Langages* 120: 106-126.
- Crowley, Tony. 1990. That Obscure Object of Desire: A Science of Language. *Ideologies of Language*, ed. by John E. Joseph & Talbot J. Taylor. London: Routledge. 27-50.
- Diatsentos, Petros. 2009. *La question de la langue dans les milieux des savants grecs au XIX^e siècle : projets linguistiques et réformes*. PhD dissertation. Paris: École des hautes études en sciences sociales.
- Diatsentos, Petros. 2016. Modern Greek: Founding Myths, Reform and Prescription Matters in 19th Century. *Constructing Languages. Norms, Myths and Emotions*, ed. by Josep Maria Nadal & Francesc Feliu. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. 215-227.
- Dimaras, Konstantinos. 1989. Ιδεολογία στις αρχές του Ελληνικού Πανεπιστημίου [Ideology in the Beginning of the Greek University]. *Πανεπιστήμιο: Ιδεολογία και παιδεία* [University: Ideology and Education]. Athens: Archives of the Secretariat of Youth. 43-54.
- Ferguson, C. A. 1959. Diglossia. *Word* 15: 325-340.
- Foukas, Vassilis. 2016. *Η Φιλοσοφική Σχολή του Πανεπιστημίου Θεσσαλονίκης (1926-1940): σπουδές, σπουδαστές και σπουδάστριες κατά την περίοδο του Μεσοπολέμου* [The Faculty of Philosophy of Thessaloniki University (1926-1940): Studies and Students During the Inter-War Period]. Thessaloniki: Kyriakides.
- Foukas, Vassilis. 2018. Challenges in Greek Education During the 1960s: The 1964 Educational Reform and its Overthrow. *Espacio, Tiempo y Educación* 5(1): 71-93.
- Frangoudaki, Anna. 1992. Diglossia and the Present Language Situation in Greece: A Sociological Approach to the Interpretation of Diglossia and some Hypotheses on Today's Linguistic Reality. *Language in Society* 21(3): 365-381.
- Frangoudaki, Anna. 2002. Greek Societal Bilingualism of More Than a Century. *International Journal of Sociology of Language* 157: 101-107.

- Gazi, Efi. 2009. Constructing a Science of Language: Linguistics and Politics in 20th Century Greece. *Standard Languages and Language Standards: Greek, Past and Present*, ed. by Alexandra Georgakopoulou & Michael Silk. Burlington: Ashgate Publishing Company. 277-292.
- Giannouloropoulou, Gianna. 2010. Γλωσσολογική θεωρία και το γλωσσικό ζήτημα: η περίπτωση του Μανόλη Τριανταφυλλίδη [Linguistic Theory and the Greek Language Question: The Case of Manolis Triantafyllidis]. *Studies in Greek Linguistics* 30: 188-198.
- Giannouloropoulou, Gianna. 2015. Η εισαγωγή του δορισμού και της γενετικής θεωρίας στην ελληνική γλωσσολογία [The Introduction of Structuralism and Generative Theory in Greek Linguistics]. *Studies in Greek Linguistics* 35: 193-203.
- Giannouloropoulou, Gianna. 2020. Υπάρχει 'γλωσσική στροφή' στη γλωσσολογία; Γλωσσικές σπουδές και μεταμοντέρνο [Is There a 'Linguistic Turn' in Linguistics? Language Studies in Post-Modernity]. *Studies in Greek Linguistics* 40: 73-81.
- Goutsos, Dionysis. 2009. Competing Ideologies and Post-Diglossia Greek: Analyzing the Discourse of Contemporary 'Myth-Breakers'. *Standard Languages and Language Standards: Greek, Past and Present*, ed. by Alexandra Georgakopoulou & Michael Silk. Burlington: Ashgate Publishing Company. 321-340.
- Hatzidakis, N. Georgios. 1903. La question de la langue en Grèce. *Revue des études grecques* 16(70): 208-245.
- Householder, Fred. 1968. Greek Diglossia. *GURT Selected Papers on Linguistics, 1961-1965*, ed. by Richard O'Brian. Washington, DC: Georgetown University Press. 220-240.
- Householder, Fred, Costas Kazazis & Andreas Koutsoudas. 1964. *Reference Grammar of Literary Dhimotiki*. Bloomington: Indiana University.
- Householder, Fred & Costas Kazazis. 1974. *Greek Trigglossia*. Indiana: Indiana University Club.
- Hudson, Alan. 2002. Outline of a Theory of Diglossia. *International Journal of Sociology of Language* 157: 1-48.
- Humbert, Jean. 1957 [1954]. *Syntaxe grecque*, ed. and transl. by Georgios Kourmoulis & Angeliki Malikouti. Athens: Filekpaideftiki Etairia [originally published: Paris: Klincksieck].
- Joseph, E. John & Talbot J. Taylor. 1990. Introduction: Ideology, Science and Language. *Ideologies of Language*, ed. by John E. Joseph & Talbot J. Taylor. London & New York: Routledge. 1-8.
- Kappa, Ioanna. 2015. Obituary: Emeritus Professor Gaberell Drachmann (1925-2014) and Dr. Angeliki Malikouti-Drachmann (1924-2015). *Journal of Greek Linguistics* 15: 183-186.

- Karamanolakis, Vangelis. 2006. *Η συγκρότηση της ιστορικής επιστήμης και η διδασκαλία της ιστορίας στο Πανεπιστήμιο Αθηνών (1837-1932)* [The Organization of the Historical Science and the Teaching of History in the University of Athens (1837-1932)]. Athens: Istoriko Archeio Ellenikis Neolaias – Geniki Grammateia Neas Genias.
- Karantzola, Eleni. 2016. *Γλωσσικές πολιτικές στις χώρες της Μεσογείου* [Language Policies in the Countries of Mediterranean]. Thessaloniki: Epikentro.
- Karvounis, Christos. 2016. *Diglossie, Sprachideologie, Wertekonflikte. Zur Geschichte der neugriechischen Standardsprache (1780 bis 1930)*. Köln, Wien & Weimar: Böhlau Verlag.
- Kitromilides, Paschalis. 2013. *Enlightenment and Revolution. The Making of Modern Greece*. Harvard: Harvard University Press.
- Kladis, Dionysis. 2014. Μεταρρυθμίσεις και αντιμεταρρυθμίσεις στα ελληνικά πανεπιστήμια (1974-2014): Συνδέοντας την πολιτική με τις κοινωνικές δυναμικές [Reforms and Counter-Reforms in Greek Universities (1974-2014): Connecting Politics to Social Dynamics]. *ACADEMIA* 4(1): 154-199.
- Koerner, E. F. Konrad, 1987. On the Problem of 'Influence' in Linguistic Historiography. *Papers in the History of Linguistics*, ed. by Hans Aarsleff, Louis G. Kelly & Hans-Josef Niederehe. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins Publishing Company. 13-28.
- Koerner, E. F. Konrad. 1995. History of Linguistics: The Field. *Concise History of the Language Sciences. From the Sumerians to the Cognitivists*, ed. by E. F. Konrad Koerner & Ronald E. Asher. Oxford, New York & Tokyo: Elsevier Science. 3-7.
- Koerner, E. F. Konrad. 1999. Linguistics and Ideology: A Neglected Aspect of 19th and 20th Century Linguistic Historiography. *Linguistic Historiography: Projects and Prospects*, ed. by E. F. Konrad Koerner. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins Publishing Company. 39-60.
- Kontos, Panagiotis. 1977. *Ζητήματα Κοινωνιογλωσσολογίας* [Issues of Sociolinguistics]. Athens.
- Kourmoulis, Georgios. 1964-1965. Μορφολογικά εξελίξεις εις την Ελληνικήν [Morphological Developments in Greek]. *Yearbook of the School of Philosophy of the National and Kapodistrian University of Athens* 15: 9-22.
- Kourmoulis, Georgios. 1967-1968. Neue Theorie über das System der neugriechischen Nominaldeklinaton. *Platon* 20: 275-288.
- Koutsoudas, Andreas. 1962. *Verb Morphology of Modern Greek: A Descriptive Analysis*. The Hague: Mouton.

- Laurendeau, Paul. 1986. *Pour une linguistique dialectique : étude de l'ancrage et de la parataxe énonciative en vernaculaire québécois*. PhD dissertation. Paris: Université Paris VII.
- Laurendeau, Paul. 1990. Theory of Emergence: Towards a Historical-Materialistic Approach to the History of Linguistics. *Ideologies of Languages*, ed. by John E. Joseph & Talbot J. Taylor. London & New York: Routledge. 206-220.
- Laurendeau, Paul. 2007. Positivism and Neo-Positivism in Linguistics and Language Philosophy. *History of Linguistics 2002: Selected Papers from the Nineteenth International Conference on the History of Language Sciences*, ed. by Eduardo Guimarães & Diana Luz Pessoa de Barros. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins Publishing Company. 107-121.
- Linn, R. Andrew. 2001. Professor Storm's Diary. Historical Fact — Historiographical Fiction. *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft* 11(2): 193-219.
- Mackridge, Peter. 2009. *Language and National Identity in Greece, 1766-1976*. Oxford: Oxford University Press.
- Magoulas, Georgios. 1969. Η συμβολή του Ferdinand de Saussure εις την εξέλιξιν της γλωσσολογίας [The Contribution of Ferdinand de Saussure in the Development of Linguistics]. *Platon* 21: 286-296.
- Malikouti, Angeliki. 1956. Γεώργιος Χατζιδάκις [Georgios Hatzidakis]. *Yearbook of the School of Philosophy of the National and Kapodistrian University of Athens* 6: 9-73.
- Malikouti, Angeliki. 1970. *Μετασχηματιστική μορφολογία του νεοελληνικού ονόματος* [Transformational Morphology of the Modern Greek Noun]. Athens: Philekpedeftiki Etairia.
- Martinet, André. 1976 [1960]. *Éléments de linguistique générale*, ed. and transl. by Agathoklis Charalampoulos. Thessaloniki: Institute for Modern Greek Studies [originally published: Paris: Armand Colin].
- Milroy, James. 2001. Language Ideology and the Consequences of Standardization. *Journal of Sociolinguistics* 5(4): 530-555.
- Moschonas, Spiros. 2003. Η γλωσσολογική ιδεολογία του Μανόλη Τριανταφυλλίδη [The Linguistic Ideology of Manolis Triantafyllidis]. *Eleftherotypia Vivliothiki* 269: 12-13.
- Moschonas, Spiros. 2005. *Ιδεολογία και Γλώσσα* [Ideology and Language]. Athens: Patakis.
- Moschonas, Spiros. 2009. 'Language Issues' after the 'Language Question': On the Modern Standards of Standard Modern Greek. *Standard Languages and Language Standards: Greek, Past and Present*, ed. by Alexandra Georgakopoulou & Michael Silk. Burlington: Ashgate Publishing Company. 293-320.

- Moschonas, Spiros. 2019. From Language Standards to a Standard Language: The Case of Modern Greek. *Diacronia* 10. A142: 1-44.
- Newton, Brian. 1973. *The Generative Interpretation of Dialect: A Study of Modern Greek Phonology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Olsen, P. Johan. 2007. The Institutional Dynamics of the European University. *University Dynamics and European Integration*, ed. by Johan P. Olsen & Peter Maassen. Dordrecht: Springer. 25-54.
- Pantelidis, Nikos. 2007. Κοινή Δημοτική: παρατηρήσεις για τη διαδικασία διαμόρφωσής της [Demotic Koine: Remarks on the Process of its Formation]. *Studies in Greek Linguistics* 27: 337-347.
- Patrikiou, Alexandra. 2017. On the Historiography of the Language Question in Post-1974 Greece. *Historiein* 16(1-2): 102-119.
- Repousi, Maria. 2012. *Τα Μαρασλειανά* [The Marasleians]. Athens: Polis.
- Robins, Robert. 1993. *The Byzantine Grammarians: Their Place in History*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Robins, Robert. 1997. *A Short History of Linguistics*. London: Longman.
- Sakellariades, Georgios. 1974. *A Transformational Analysis of the So-Called Weak Personal Pronouns in Modern Greek*. PhD dissertation. Bloomington: Indiana University.
- Setatos, Michalis. 1969. *Phonological Problems of Modern Greek Koine*. Thessaloniki.
- Setatos, Michalis. 1971. *Στοιχεία γενικής γλωσσολογίας* [Elements of General Linguistics]. Thessaloniki.
- Setatos, Michalis. 1973. Φαινομενολογία της Καθαρεύουσας [Phenomenology of Katharevousa]. *Yearbook of the School of Philosophy of the Aristotle University of Thessaloniki* 12: 73-95.
- Setatos, Michalis. 1974. *Φωνολογία της κοινής νεοελληνικής* [Phonology of Common Modern Greek]. Athens: Papazisis.
- Setatos, Michalis. 1976. Τα γλωσσολογικά κριτήρια για τον καθορισμό του κανόνα [The Linguistic Criteria for the Norm Determination]. *Προβλήματα της δημοτικής γλώσσας* [Problems of the Demotic Language]. Thessaloniki: Kallitexniki Makedoniki Etaireia. 67-73.
- Setatos, Michalis. 1978. Το γλωσσικό ζήτημα και η καθιέρωση της δημοτικής στα πλαίσια της γενικής γλωσσολογίας [The Language Question and the Establishment of Demotic from the Perspective of General Linguistics]. *Demotic Language*, ed. by Panos Stavrou. Athens: Grigoris. 81-88.
- Setatos, Michalis. 1987. Ο Τριανταφυλλίδης και η εξέλιξη της γλωσσολογίας [Triantafyllidis and the Evolution of Linguistics]. *In Honour of Manolis Triantafyllidis on the Occasion for the 100 Years from his Birth*. Thessaloniki: Institute for Modern Greek Studies. 53-58.

- Sotiropoulos, Dimitri. 1972. *Noun Morphology of Modern Demotic Greek: A Descriptive Analysis*. The Hague: Mouton.
- Spourdalakis, Michael. 1988. ΠΑΣΟΚ. Δομή, εσωκομματικές κρίσεις και συγκέντρωση εξουσίας [PASOK. Structure, Intra-Party Crises and Concentration of Power]. Athens: Eksantas.
- Stavridi-Patrikiou, Rena. 1999. Γλώσσα, Εκπαίδευση και Πολιτική [Language, Education and Politics]. Athens: Olkos.
- Theophanopoulou-Kontou, Dimitra. 1971. *Μορφολογική και σημασιολογική εξέλιξις των επιθημάτων *-γο-/-εγο- εις την Ελληνικήν* [Morphological and Semantic Evolution of the *-γο-/-εγο- suffixes in Greek]. Athens: National and Kapodistrian University of Athens (Sophia N. Saripolou Library, 13).
- Theophanopoulou-Kontou, Dimitra & Despina Chila-Markopoulou. 2016. Μνήμη Αγγελικής Μαλικούτη-Drachmann [In Memoriam of Angeliki Malikouti-Drachmann]. *Studies in Greek Linguistics* 36: 11-14.
- Triantafyllidis, Manolis. 1909. *Studien zu den Lehnwörtern der mittelgriechischen Vulgärliteratur*. Strasbourg: Karl J. Trübner.
- Tsamadou-Jacoberger, Irini. 2015. L'élite des linguistes grecs au xx^e siècle. *Cahiers balkaniques*, hors-série [<https://doi.org/10.4000/ceb.5705>, accessed on 2022/21/01].
- Tzartanos, Achilleas. 1934. *Το γλωσσικό μας πρόβλημα: πώς εμφανίζεται και ποια είναι η ορθή λύσις του* [Our Linguistic Problem: Its Appearance and Its Correct Solution]. Athens: Kollaros.
- Tziouvas, Dimitris. 1986. *The Nationism of the Demoticists and its Impact on their Literary Theory (1888-1930): An Analysis Based on their Literary Criticism and Essays*. Amsterdam: Hakkert.
- Vagiakakos, Dikaïos. 1977. Γεώργιος Ν. Χατζιδάκις, 1848-1941: Η ζωή και το έργο [Georgios N. Hatzidakis, 1848-1941: His Life and Works]. Athens: Academy of Athens.
- Warburton, Irene. 1970. *On the Verb in Modern Greek*. Bloomington: Indiana University.

L'aragonais et le galicien : frontières et histoire. Des contributions de l'Oficina Romànica de Barcelone

Narcís Iglésias

Université de Gérone

RÉSUMÉ

L'intérêt pour établir les frontières entre les langues romanes existe depuis les débuts de la linguistique et de la philologie, quand les variétés ibéro-romanes commencèrent à être étudiées et attirèrent l'attention de dialectologues et de romanistes venus d'ailleurs. C'est dans le cadre de ces préoccupations que vit le jour ce qui devait devenir le principal centre de référence international de la romanistique en Espagne, l'Oficina Romànica (l'OR), fondée à Barcelone en 1928. Même si la plupart de ses contributions se concentraient sur la langue catalane et les principales langues romanes, elle a également soutenu des études et des projets sur l'aragonais et le galicien, variétés assez négligées jusqu'alors. Dans la présente étude, nous analysons comment l'OR a contribué au processus d'individuation et d'internationalisation de ces langues.

MOTS-CLÉS

aragonais, galicien, individuation, linguistique romane, histoire des idées linguistiques

ABSTRACT

There has been an interest in establishing the boundaries between Romance languages since the beginnings of linguistics and philology, when the Ibero-Romance varieties began to be studied and drew the attention of dialectologists and Romanists from abroad. It was in the framework of these concerns that what would become the main international reference center for

Romanistics in Spain, the *Oficina Romànica* (OR), was founded in Barcelona in 1928. Even though its main contributions were focused on the Catalan language and the major Romance languages, it also supported studies and research projects on Aragonese and Galician, varieties that had been rather neglected until then. In this study, we analyze how the OR contributed to the process of individuation and internationalization of these languages.

KEYWORDS

Aragonese, Galician, Romance linguistics, history of linguistic ideas

1. Introduction

L'intérêt pour la délimitation des frontières entre les langues romanes apparaît au moment du passage des langues vulgaires orales aux *scriptae* médiévales. Et, comme nous le savons, c'est à partir de la naissance de la linguistique que cette lointaine préoccupation, que Dante lui-même avait déjà manifestée, se concrétise par un questionnement plus précis – savoir où commence et où finit une langue – et des méthodes scientifiques désireuses d'aborder cette problématique afin d'offrir à la communauté scientifique des contributions plus étayées. Dans le milieu hispanique, c'est Manuel Milà i Fontanals (1818-1884), le premier romaniste en Espagne, qui envisagea la question des frontières entre des langues comme le catalan, l'aragonais, le castillan et l'occitan. Il le fit dans un article intitulé « *Limites des langues romanes* » (1877), où il se posait la question suivante : « *En los confines de dos lenguas de una misma familia, ¿se pasa repentinamente de una á otra, ó bien hay una transición graduada debida á la fusión de las dos lenguas?* »¹ (Milà i Fontanals 1877 : 530). Par cette question, Milà i Fontanals transposait au domaine hispanique un débat qui venait de s'ouvrir en France à propos des limites entre la langue d'oc et la langue d'oïl, ainsi qu'en Italie au sujet des parlers ladins et franco-provençaux étudiés par Graziadio Isaia Ascoli (1829-1907)².

1. « Aux confins de deux langues d'une même famille, passe-t-on soudainement de l'une à l'autre, ou bien y a-t-il une transition progressive due à la fusion des deux langues ? »

2. En 1884, l'hispaniste Morel-Fatio écrit dans la nécrologie de Milà i Fontanals que ce philologue fut « le seul romaniste d'Espagne » (Bernat 2022 : 2). Dans

Suite à ces apports et à ceux de linguistes comme Paul Meyer, Gaston Paris, Louis Gauchat ou Ramón Menéndez Pidal, entrent en jeu les notions de langue et dialecte, de frontière linguistique, de continuum ou d'idiolecte. Pour délimiter un dialecte ou une langue, différents critères sont proposés, de manière implicite ou explicite (critères littéraires, politiques, sociaux ou ecclésiastiques), parfois conditionnés par des *partis pris* idéologiques. Par exemple, la division linguistique de la France entre des variétés d'oïl et d'oc proposée par les linguistes du Sud sera remise en question par Gaston Paris et Paul Meyer, pour qui la notion de continuum linguistique entre *parlers* romans restait opposée à la proposition de frontières dialectales qui brisaient l'image d'unité de l'Hexagone.

Depuis ces premiers linguistes et romanistes, ce thème de recherche a plusieurs fois changé d'orientation suivant les écoles hégémoniques de chaque période. Alors que la philologie commençait à éditer les premiers textes de plusieurs variétés de langues romanes (provençal, catalan, castillan, léonais, aragonais, etc.), la linguistique entreprit d'arpenter le territoire. C'est ainsi que, grâce aux méthodes de la géographie linguistique, non seulement les langues romanes commencèrent à avoir un passé, comme pouvaient l'illustrer les textes les plus anciens qui s'étaient, avec pour conséquence une liste de traits phonétiques et morphologiques distinctifs de chaque variété, mais on définit aussi le tracé de frontières internes (les dialectes) et externes (les langues contigües) qui, de façon de plus en plus précise, seraient dessinées dans les premiers atlas linguistiques élaborés par les dialectologues, tels que Jules Gilliéron, Karl Jaberg, Jakob Jud ou Tomás Navarro Tomás (Pop 1950).

Au cours des premières décennies du xx^e siècle, les linguistes sortent des archives et prennent leur bâton de pèlerin pour aller interroger dans tous les recoins les intervenants/locuteurs qu'ils repèrent comme les plus précieux. Bientôt les territoires gallo-romans reçoivent les premières visites de romanistes qui cartographient

son article sur les frontières linguistiques, Milà i Fontanals cite l'*Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, publiée par Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier en 1876 (réimprimée par l'Institut d'études occitanes en 2004). Pour un bilan des principales contributions depuis Ascoli jusqu'à la linguistique romane du début du xx^e siècle, voir Vàrvaro 1988 : 81-96.

la France selon toutes sortes de dialectes, de langues et de variétés linguistiques. Les territoires ibéro-romans étaient restés vierges de ces représentations et ce jusqu'au début du xx^e siècle, lorsque des romanistes venus d'ailleurs (Bernhard Schädel, Jean-Joseph Saroihandy, Fritz Krüger, etc.) ainsi que les premiers hispanistes et catalanistes (Menéndez Pidal, Tomás Navarro Tomás, Antoni Griera, Pere Barnils, etc.) entreprennent de cartographier dialectes, langues et toutes sortes de variétés linguistiques de la péninsule ibérique. Les frontières du catalan ne correspondent pas à celles de l'État et des linguistes comme Griera ou Menéndez Pidal ouvrent le débat sur les langues des groupes gallo-roman et ibéro-roman, ce dernier souvent associé uniquement au castillan en laissant longtemps l'aragonais dans l'oubli³.

2. L'Oficina Romànica : débuts et intentions

Sur la base de ces recherches en cours, et principalement du fait des orientations de certains de ces linguistes, la première école de romanistique d'Espagne sera créée à Barcelone, qui se manifesterà dans des conditions bien différentes de celles dans lesquelles se développe la linguistique au sein de pays comme la France et l'Allemagne. En marge de l'université mais en contact étroit avec de grandes universités européennes (surtout du monde germanique), les jésuites catalans et un groupe de philologues et érudits catalans (parmi lesquels Griera ou encore le disciple d'Antoni M. Alcover, Francesc de B. Moll), créent donc à Barcelone l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura (OR). L'objectif ultime de l'OR est de se convertir en faculté de philologie d'une future université catholique, à l'image de l'Université catholique de Paris, suivant la stratégie des jésuites catalans

3. La discussion autour du classement du catalan en sous-groupe roman a duré des dizaines d'années ; après les contributions de Germà Colón, il semblait que le débat était clos, mais dernièrement, suite à une étude de Hans-Ingo Radatz, la question est revenue sur le tapis, avec de nouveaux arguments et nuances, que Veny (2017) a si bien synthétisés. Pour les principales écoles linguistiques en France pendant le xix^e siècle et les premières décades du xx^e siècle, voir Bergounioux 1994. Pour une vision historique sur les langues d'Espagne avec de nombreux renvois aux travaux classiques de la linguistique hispanique, voir Echenique Elizondo & Sánchez Méndez 2005.

dirigée par Ignasi Casanovas, qui visait un rôle protagoniste dans le catalanisme émergent de l'époque. Ce projet ne pourra aboutir car la guerre civile éclatera après quelques années, brisant tant d'initiatives et de projets émanant du catalanisme.

Malgré tout, en moins d'une dizaine d'années, l'OR, constituée en 1928, porta beaucoup de projets : depuis la répartition d'aides et de bourses à de futurs romanistes dans des universités allemandes (Josep d'Oleza ou Ramon Aramon), jusqu'à la promotion de nombreuses études de linguistique et philologie, dont les plus importantes ont été publiées dans la revue créée par l'OR, l'*Anuari de l'Oficina Romànica (AOR)*⁴. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'entre 1928 et 1936, Barcelone est devenue un centre de référence international de la romanistique en Espagne. Cette entité, animée et dirigée par le jésuite Josep Calveras (1890-1964), était à la fois dissociée institutionnellement de toute université espagnole, mais en pleine connexion avec des professeurs universitaires de toute l'Europe et d'importants travaux de romanistes internationaux reconnus.

Cette première grande école barcelonaise de romanistique, animée par les jésuites catalans, part d'une vision positive de la diversité linguistique clairement redevable au christianisme ; ses publications étaient toujours marquées de cette devise : *Loquentes nostris linguis magnalia Dei*. Dans le manifeste fondateur du groupe, les bases de sa pensée linguistique sont très clairement expliquées :

Nous considérons toutes les langues comme un don de Dieu, don des plus précieux, dans l'ordre naturel, don qui dans la propagation de la religion chrétienne a été élevé à la catégorie de charisme de l'Esprit Saint. Ainsi considérées, toutes les langues sont dignes d'amour et de respect et nous devons désirer la perfection de toutes. Comme chacun doit rendre grâce à Dieu pour la sienne spécialement, spécialement aussi il doit l'aimer pour la rendre meilleure et en faire un bon usage, non pour s'en vanter, ni pour dominer, ni pour porter envie. (*Oficina Romànica* 1928 : 18)

Cette vision religieuse de la diversité se concrétisa en une entreprise scientifique d'étude des langues romanes, dans laquelle « la doctrine linguistique fondée sur l'étude des problèmes généraux

4. Sur l'OR, son histoire, ses membres, l'ensemble de ses publications et ses contacts internationaux, voir Iglésias 2005, 2007 et 2012. Sur Josep d'Oleza, voir Hernández-Fernández & Ferrer-i-Cancho 2018.

du romantisme est un auxiliaire indispensable dans le travail d'investigation des problèmes particuliers de notre langue » (*ibid.* : 15). Les linguistes de l'OR considéraient que la linguistique et la philologie devaient entre autres souligner la variation de la langue catalane : les études d'Alcover-Moll et de Calveras sur la variation morphologique et lexicale dans les différents dialectes seront un des principaux apports de ce groupe, qui était critique envers le processus de codification conduit par Fabra et l'Institut d'Estudis Catalans (IEC)⁵.

Très certainement, la langue catalane a joui d'un intérêt prioritaire de la part des membres de l'OR et la plupart des recherches qui furent publiées sous leur sceau lui étaient consacrées, même si leur territoire scientifique général s'étendait à l'ensemble des langues romanes. La majorité des articles publiés par l'AOR concernent en effet le catalan, mais certains sont aussi dédiés à d'autres langues romanes comme l'italien, l'espagnol, le français, l'aragonais ou le galicien⁶.

L'OR a donc étudié les langues romanes à partir du catalan et c'est ce regard qui explique son intérêt pour la question des frontières linguistiques. Cette prémisse est très clairement expliquée dans le manifeste fondateur, où s'exprime un intérêt particulier pour les variétés romanes contigües à la langue catalane, « à savoir ; le castillan d'un côté avec ses variétés l'aragonais, le central et l'andalous, de l'autre le provençal avec ses variétés le languedocien et le gascon » (*ibid.*).

5. Je me suis occupé de ces questions dans Iglésias 2004.

6. Les travaux les plus importants, tous consacrés au catalan, ont été publiés par des auteurs comme Moll, Calveras, Griera ou Paul Aebischer. Sur d'autres langues, les publications sont le fait d'auteurs comme Samuel Gili Gaya, Leo Spitzer ou Carlo Tagliavini. Même si le thème de la majorité des études est linguistique, on en publie certaines de caractère littéraire : Hatzfeld (1930-1934) a travaillé sur le langage poétique religieux des textes romans espagnols, portugais, catalans, provençaux et bretons. Rabow (1932) a publié une étude de critique littéraire sur les *Asolani* de Pietro Bembo et Hess (1934), un article sur les *Maximes* de La Rochefoucauld. Les langues des articles sont le catalan, l'espagnol (langue des hispanistes et des romanistes allemands), le français (les études d'Aebischer mais aussi certaines de Griera) et l'italien (Tagliavini, Rabow). En général chaque collaborateur utilise la langue romane de sa spécialité, malgré quelques exceptions. J'ai déjà parlé de la contribution de l'OR à la catalanistique dans Iglésias 2005, où je n'avais pas encore abordé le thème que je développe dans la présente étude.

L'approche comparative des variétés romanes faisait partie de la linguistique de l'époque. Dans le milieu hispanique, les travaux de Menéndez Pidal étaient une référence. Pour lui, la linguistique était la science des documents historiques et des données de la langue vivante, qui devaient être traités à partir des méthodes de la dialectologie. Le linguiste espagnol non seulement associait l'interprétation de données anciennes avec des données modernes, comme dans *El dialecto leonés*, le *Manual de gramática histórica* ou encore le *Orígenes del español*, mais sa méthode comportait, de plus, la comparaison entre différentes variétés hispaniques, en particulier le léonais et l'aragonais (Fernández-Ordóñez 2009).

Dans le cadre hispanique, cependant, la catalanistique avait d'autres points de référence : pour ne parler que des études dialectales, on soulignera que les principaux spécialistes des premières décennies du xx^e siècle, comme Alcover et Griera, se situaient dans l'orbite des romanistes germaniques et, de manière plus secondaire, français. Par exemple, Schädel, professeur de l'université de Halle, a été un linguiste clé pour les orientations scientifiques d'Alcover, pour la formation des premiers romanistes catalans et pour le développement général de la linguistique catalane⁷.

3. L'étude des variétés ibériques : l'aragonais et le galicien

Dans cet article, nous analyserons les contributions de l'OR à l'étude de l'aragonais et du galicien, de leurs frontières linguistiques, leur histoire et leur culture. D'une certaine manière, ces recherches ont contribué à donner une identité à des langues qui, dans les années 1930, s'appuyaient sur peu d'études linguistiques et philologiques valables. L'OR a soutenu des travaux qui ont contribué à

7. La Députation de Barcelone a accordé une bourse à trois personnes pour qu'elles aillent se former en linguistique romane à l'université de Halle avec le professeur Schädel. Les trois boursiers étaient Barnils, Montoliu et Griera, qui s'installèrent à Halle en 1908 pour commencer leur formation de pré-doctorat. Certains linguistes français, tels que Saroihandy, se sont plaints du fait que ces jeunes Catalans n'aillent pas se former dans des universités françaises. Sur ces questions et sur les débuts de la linguistique catalane en général, voir les excellents travaux de Julià (2000a et b).

délimiter les frontières entre le catalan et l'aragonais, à évaluer la culture pyrénéenne à peu près commune des vallées aragonaises et gasconnes et à faire connaître les premiers textes du galicien à travers des éditions philologiquement fiables. En retour, dans leurs études, certains linguistes de l'époque témoignent de la réalité socio-linguistique changeante de l'aragonais, que nous pouvons apprécier aujourd'hui comme un précieux portrait des usages et des attitudes linguistiques de ses locuteurs⁸.

De façon directe ou indirecte, dans tous ces travaux, on retrouve la main de l'ecclésiastique Antoni Griera (1887-1973), le premier dialectologue catalan formé dans les universités européennes. Griera avait obtenu un doctorat à l'université de Zurich en présentant une thèse sur *La frontière catalano-aragonaise*, après s'être formé dans les universités de Halle (1908-1910), Zurich (1910-1911) et Paris (1912). En 1913, il intégra les bureaux lexicographiques de l'IEC et devint directeur du premier atlas linguistique catalan, publié en 1923-1924. Il fut membre adjoint de la section philologique de l'IEC de 1921 à 1928 et intégra, à partir de cette date, le comité de direction de l'OR. Avant la guerre civile, il jouissait d'une renommée internationale considérable, certainement la plus importante du monde catalaniste de son époque : en 1928, par exemple, il donna des conférences dans les universités de Berlin, Leipzig, Halle, Göttingen, Marburg et Fribourg (Iglésias 2007 : 11).

Derrière les études sur l'aragonais et le galicien encouragées par l'OR, on retrouve donc la figure de Griera. C'est lui qui proposa son sujet de recherche et sa méthode d'enquête au jeune William Dennis Elcock, afin qu'il étudie la langue et la culture des vallées aragonaises et gasconnes. C'est lui aussi qui poussa Vicent Bosch, un de ses anciens collaborateurs, à publier dans l'*AOR* le vocabulaire de Fonz,

8. L'aragonais et le galicien, tout comme le catalan et d'autres variétés, ne figuraient pas dans les premières listes des langues romanes, qui variaient entre six et huit suivant les auteurs. À mesure de l'évolution de la linguistique romane, le nombre de variétés romanes considérées comme des langues est allé en augmentation ; pour l'évolution de la liste des langues dans la romanistique, voir Kremnitz 2008. Pour les débuts de la linguistique aragonaise jusqu'aux contributions de l'OR, voir les excellents travaux de Latas Alegre (2009 et 2018). Pour les différentes manières de considérer l'aragonais, voir Echenique Elizondo & Sánchez Méndez 2005.

un village aragonais. Nous analyserons ces études dans la section consacrée à l'aragonais. En outre, Griera avait certainement eu des contacts, au moins indirects, avec les romanistes Krüger et Margot Spöner, dont les contributions seront analysées dans la section sur le galicien⁹.

4. L'aragonais : ses frontières, sa vitalité

Entre décembre 1932 et mars 1933, un jeune doctorant britannique, licencié en philologie française, se promène dans les Pyrénées, à cheval entre l'Aragon et la Gascogne. Il s'y est rendu pour un séjour de recherche, envoyé par son maître John Orr, qui est en contact avec Griera depuis qu'ils se sont rencontrés à l'École pratique des hautes études (EPHE) de Paris aux cours de Gilliéron. Elcock se trouve dans les Pyrénées « pour étudier sur place les patois des villages frontières, d'un côté et de l'autre » (Elcock 1935 : 113). Depuis le début de xx^e siècle, les linguistes présentaient les Pyrénées comme un lieu d'échange plutôt que comme une barrière ou une frontière. En 1910, les doctorants Krüger et Karl Salow, sur indication du romaniste allemand Schädel, avaient arpenté 100 localités nord-catalanes et languedociennes pour délimiter la frontière entre ces deux variations, les Corbières s'avérant être, plus que les Albères, la frontière entre le catalan et le languedocien¹⁰.

Elcock, qui deviendra avec le temps le grand romaniste du monde anglo-saxon, est le premier linguiste à étudier la frontière entre l'aragonais et le gascon, se basant sur la méthode dialectale que Griera est en train de développer pour élaborer son *Atlas linguistique de Catalogne*. En 1933, il présente à l'université de Manchester sa thèse de licence, *Vocabulaire ethnographique d'une région des Pyrénées-*

9. Griera (1928a) publie une étude comparative des noms du papillon en catalan, castillan et basque ; Krüger (1928 : 202) lui-même commente une étude de Griera.

10. Ces recherches dialectales ont donné lieu à un atlas linguistique, à deux thèses de doctorat, à plusieurs articles publiés dans la *Revue de dialectologie romane* et un livre de Krüger intitulé *Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon* (Krüger 1913). L'atlas, qui est resté manuscrit, est conservé au Séminaire des langues et cultures romanes de l'université de Hambourg. Pour une évaluation des travaux de Krüger, voir González Ferrero 2006.

Centrales, et en 1938, il défend, à l'université de Toulouse, sa thèse de doctorat sous le titre *De quelques affinités phonétiques entre l'aragonais et le béarnais*. Cette thèse devait être publiée par l'OR, mais la guerre civile vint également faire avorter ce projet. Le vocabulaire gascon recueilli lors de ses recherches sera incorporé plus tard dans l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* dirigé par Jean Séguy (6 vol., 1954-1973)¹¹.

Le premier article scientifique d'Elcock est un hors-série publié par l'OR ; il devait paraître ensuite sous forme d'article dans le volume 8 de l'AOR, mais la guerre civile interrompit l'activité scientifique de l'OR et ce volume ne vit jamais le jour. Dans sa première étude sur les langues dans les Pyrénées centrales et leurs frontières, Elcock pose cette question :

N'est-il pas possible que dans le cours des siècles ces montagnards, si différents par leur caractère, par leur vie, par leurs intérêts, des gens de la plaine, aient pu établir d'étroits liens réciproques, et même une certaine vie commune ? N'est-il pas possible que des mots, des formes d'expression, aient pu franchir la barrière ? (Elcock 1935 : 113)

Au total, six villages ont été choisis pour l'enquête, trois de chaque variété linguistique : pour l'Aragon, Bielsa, Benasc, Torla ; pour la Gascogne, Gavarnie, Fabia, Bagnères-de-Luchon. Dans l'étude publiée dans l'AOR, Elcock cartographie 108 mots liés au monde rural, toutes sortes de noms d'outils de la campagne, des métiers et du territoire (le portail, la cour, l'étable, la crèche, le râtelier, etc.). Il les introduit en français, avec leur équivalent en castillan et catalan, et en donne ensuite la solution lexicale transcrite phonétiquement, pour chacun des six villages. Son étude se présente comme « une petite épopée linguistique, un vrai miroir de la vie locale » (*ibid.* : 114)¹².

11. Elcock (1910-1960) sera professeur de philologie romane à l'université de Londres, après avoir travaillé pour les universités de Sheffield et Oxford. Son ouvrage le plus important est *The Romance Languages*, publié la première fois en 1960 et réimprimé plusieurs fois (1961, 1964, 1967, 1975).

12. Vingt copies ont été tirées de ce hors-série d'Elcock, dont une partie est encore conservée au fonds Calveras de la bibliothèque Balmes. Cet article a été récemment réimprimé par Latas Alegre (2018 : 200-244) dans son livre sur l'aragonais et l'OR.

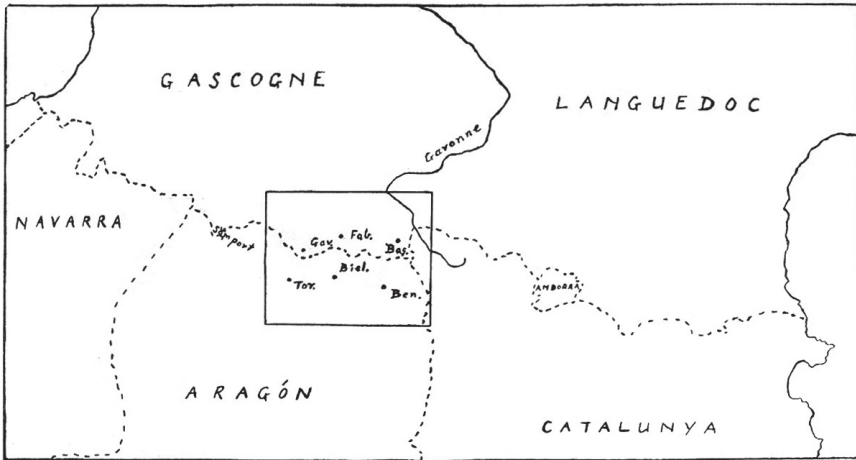


Figure 1 : Villages aragonais et gascons qui sont l'objet de l'étude d'Elcock (1935 : 115). © D. R.

La frontière linguistique n'a jamais empêché les habitants des vallées aragonaises et gasconnes d'entretenir d'intenses relations. Pendant des siècles, les villages et vallées d'un côté et de l'autre des Pyrénées ont développé d'importants liens sociaux et commerciaux, et l'existence de plusieurs variétés de roman (aragonais, gascon, languedocien, catalan) n'était pas un obstacle à la communication : il y a toujours eu de nombreuses interactions gasconnes et aragonaises, gasconnes et catalanes ou catalanes et languedociennes. La communication à partir de la variété de roman de chacun devait être efficace et le besoin d'échanges multiples avait configuré une communauté culturelle dans laquelle les diverses variétés coexistaient, ou se mélangeaient. Le bénasçais, la variété de la vallée aragonaise de Benasc, est un bon exemple de la confluence des échanges de plusieurs variétés pyrénéennes et du développement d'un système linguistique pratique permettant le contact efficace avec ses variétés contigües (l'aragonais, le catalan et le gascon)¹³. On ne peut

13. Ce sont les États-nations et leurs politiques de communication qui, surtout à partir de la seconde moitié du xx^e siècle, sépareront des communautés culturelles qui avaient entretenu des relations intenses et fréquentes pendant des siècles. Voir le magnifique livre sur l'histoire des Pyrénées de Pojada (2017), qui consacre aussi quelques réflexions intéressantes à l'existence du bénasçais.

16	W. D. Elcock	Vocabulaire de « la ferme »	17
48.	<p>— <i>La litière</i> (des animaux); cast. <i>la cama</i>; cat. <i>el jaç</i>. 1. et pajlât 2. et sistre 3. et eskülo 4. a çyça 5. la kâma 6. la çasija</p> <p>49. — Le lit du pasteur qui reste avec l'animal malade; cast. <i>la yacija</i> (del pastor); cat. <i>el jaç</i> (del pastor). 1. et kabauçt 2. et yés 3. et çâs 4. o kamâstro 5. el kamâstro 6. la pajavâta 1. pas le lit: le petit coin dans la grange où on veille.</p>	<p>50. — Targette de bois pour fermer la porte de l'étable; cast. <i>la cerradura del corral</i>; cat. <i>el barró de tancar el corral</i> (pestell). 1. er ançijo 2. er ançijo 3. er ançijo 4. o balçé 5. el birçl 6. el pastçéjo</p> <p>51. — <i>L'échelle</i>; cast. <i>la escala</i>; cat. <i>l'escala portatill</i>. 1. era eskülo 2. era eskülo 3. era eskülo 4. askaléra de mâno 5. la askaléra de mân 6. l askaléra de mâno</p> <p>52. — <i>L'échelon</i>; cast. <i>el peldaño, el escalón</i>; cat. <i>el grau, l'escaló</i>. 1. et baçu 2. et baçu 3. eç askalçin 4. a piça 5. el barót 6. el barçt</p> <p>53. — <i>Le grenier à foin, le pailler</i>; cast. <i>el pajar</i>; cat. <i>la pallissa</i>. 1. et wçupe 2. et wç 3. et trwçt 4. a bwçrta; o paçtç 5. el soçer 6. el pensatç; el sçégo; el paçro</p>	<p>On met la paille et le foin ensemble dans un grenier qui se trouve au-dessus de l'étable. 6. <i>el pensatç</i>, le grenier au-dessus de l'étable; <i>el sçégo</i>, un pailler à ras de terre qui se trouve à côté de l'étable; <i>el paçro</i>; <i>el pensatç</i> et <i>el sçégo</i> ensemble. C'est seulement à Benasque qu'on connaît ces distinctions.</p>
Photo 15	Appareil pour porter le foin (à dos de mulec)	<p>54. — <i>Le coffre</i> (pour le grain); cast. <i>el arca</i>; cat. <i>el graneró</i>. 1. et kçous 2. et grç 3. era lçso 4. o trwçjo 5. el trwçjo 6. el çigwarçin</p> <p>Le compartiment du coffre: Bag. <i>el kufçtç</i>; Biel. <i>el agwarçin</i>.</p>	<p>55. — <i>Le poulailler</i>; cast. <i>el gallinero</i>; cat. <i>el galliner</i>. 1. era pouçaljçro 2. et puçaljç 3. et puçayç 4. o çajinçro 5. la çajinçra 6. el poçro</p>
Photo 16	Appareil pour porter le foin (à dos d'homme)	<p>56. — <i>Le perchoir</i>; cast. <i>la percha</i>; cat. <i>la barra</i>. 1. et perçwçr 2. et perçantç 3. et pçnçautç 4. a paçlçnta 5. la lçta 6. la bçta</p> <p>57. — <i>Le nid</i> (du poulailler); cast. <i>el nidat, el ponederó</i>; cat. <i>el conador</i>. 1. et kowç 2. et kowç 3. et nçatç 4. o ponçdçr 5. el ponçdçr 6. el ponçtç</p>	<p>129</p>

Figure 2 : Vocabulaire de « la ferme » (Elcock 1935 : 128-129).

© D. R.

naturellement pas oublier les habitants des Pyrénées qui auraient pu développer une capacité de multilinguisme actif : Costa (1879) rend compte d'un habitant de Benabarre qui parlait au moins trois variétés de roman (catalan, castillan, aragonais), utilisées suivant la langue de ses différents interlocuteurs¹⁴.

Lors de ses recherches linguistiques dans les années 1930, Elcock livre aussi des observations sociolinguistiques très intéressantes, qui montrent jusqu'à quel point une langue qui a entamé depuis des siècles un processus de minorisation peut évoluer en quelques dizaines d'années. Les locuteurs aragonais manifestaient une certaine honte de leur propre langue et l'intérêt des linguistes ne laissait pas de surprendre les informateurs eux-mêmes. Au cours des enquêtes du jeune linguiste anglais, un berger de Torla de 76 ans avoua ne pas comprendre qu'un universitaire anglais puisse s'intéresser à ce monde perdu et isolé. Et ce qui le surprenait le plus était le fait que celui-ci cherche à savoir comment parlaient les gens des Pyrénées.

Nos refugiamos en un café a causa del mal tiempo. Un lugareño sentado en la mesa de enfrente llevaba un tiempo mirando en silencio; finalmente se acercó a nosotros y con un tono amenazador dijo: "Y cuando lleves eso a Inglaterra, ¡cómo se van a reír!" (Latas Alegre 2018 : 199)¹⁵

Spécialement sur les relations entre les vallées aragonaises et gasconnes, voir Latas Alegre 2018. D'autre part, ce n'est pas un hasard si un des premiers textes en aragonais est un document de conciliation entre une mère et ses enfants écrit probablement en 1187, la protagoniste étant la gasconne Bona Ferrera, qui parle en aragonais. Le philologue Alvar (1978), qui a étudié et interprété linguistiquement le texte, soutient qu'il s'agit d'une déclaration orale en aragonais. Il justifie sa position en reconstruisant le contexte communicatif et historique de cet exemple ancien d'aragonisation d'une personne provenant de Gascogne, même s'il se demande si la déclaration de la femme aurait pu être en gascon et traduite ensuite en aragonais par l'écrivain.

14. En catalan, aux catalanophones, en castillan-aragonais, « *con los aragoneses y castellanos* » et « *en su dialecto nativo cuando conversan entre sí* » (Costa 1879 : 65 ; « avec les aragonais ou les castillans » et « en sous-dialecte natif quand ils conversent entre eux »).

15. « Nous nous étions réfugiés dans un café à cause du mauvais temps. Un autochtone assis à la table d'à côté nous regardait en silence depuis un moment ; finalement, il s'est approché de nous et nous a dit sur un ton menaçant : "Et quand tu vas ramener ça en Angleterre ! Comme ils vont rire !" »

Ces notes sociolinguistiques d'Elcock dressent un portrait vivant d'une certaine honte de soi chez les locuteurs actifs de l'aragonais.

Trente ans auparavant, le linguiste Saroïhandy était perçu par les locuteurs de l'aragonais comme un intrus s'immisçant dans un espace intime dont l'accès était interdit, car la perception de la langue propre était tout à fait négative : « *Algunas muchachas me decían: “Nuestro habla es muy feo (es muy feo hablar basto), no lo queremos hablar”* » (Saroïhandy 2009 [1898] : 28)¹⁶. Il semble que cette incommodité à parler sa propre langue s'étendait même aux interactions entre les locuteurs eux-mêmes quand ils étaient en présence du linguiste étranger. Ce n'est qu'avec le temps, la confiance s'installant progressivement, et parce qu'on voyait que *l'étranger* voulait réellement parler leur langue, que l'attitude a commencé à changer.

Una vez que hube pasado unos días y que yo mismo lo comenzaba a hablar, los escrúpulos disminuyeron y notaron mis amistades que, desde mi llegada, los jóvenes lo usaban entre ellos más a gusto, écrit Saroïhandy (ibid.)¹⁷.

Si à la fin du XIX^e siècle ce linguiste français constatait la vitalité des variétés orales des vallées des Pyrénées, quarante ans plus tard, Elcock en atteste le déclin. Pendant que le jeune Britannique traverse les vallées de Bielsa et Benasc à la chasse aux mots prononcés dans la langue locale, un de ses informateurs locaux, déjà âgé, lui exprime le changement linguistique générationnel de son entourage en expliquant que « la présence quelque peu énigmatique » du linguiste étranger ne pouvait être comprise que si les locaux le voyaient comme une espèce d'« antiquaire verbal » : le dialectologue anglais voulait conserver des mots, une variété orale, qu'utilisaient surtout, déjà alors, les personnes âgées des villages. Dans sa thèse de 1938, Elcock rend compte du début du processus de substitution :

La décadence se précipite. Les jeunes ne parlent guère que le castillan, un castillan où l'on relève encore des mots du terroir, mais qui n'est plus le

16. « Certaines jeunes filles me disaient : “Notre parler est très laid (*es muy feo hablar basto*), nous ne voulons pas le parler”. »

17. « Après quelques jours, quand ils ont vu que je commençais moi-même à parler, les scrupules se sont amoindris et mes amis ont remarqué que, depuis mon arrivée, les jeunes l'utilisaient entre eux avec plus de plaisir. »

dialecte d'autrefois. Sans doute, depuis les investigations de Saroïhandy, ce vieux dialecte s'est beaucoup perdu¹⁸.

Ce déclin de l'aragonais contraste avec la vitalité générale que les études de Costa (1879) ou Saroïhandy (2009 [1898]) avaient constatée. À la fin du XIX^e siècle, dans le village de Graus, l'usage de l'aragonais dans les environnements informels tranchait avec l'usage exclusif du castillan à l'école. Cela donnait des preuves de sa vitalité dans certains contextes communicatifs déterminés et, en même temps, de la rigide séparation de fonctions de ces deux variétés linguistiques. De plus, exemple typique de diglossie d'une langue minoritaire, l'aragonais ne se parlait qu'entre gens originaires du village et non avec les étrangers : « *muchas personas nacidas en el país no lo han usado nunca conmigo* »¹⁹, écrit le linguiste français, qui finira par enseigner l'aragonais au Collège de France entre 1920 et 1925.

Outre celle d'Elcock, l'OR a publié une autre étude sur l'aragonais. Elle est signée de Vicent Bosch i Mon (1846-1936). Après avoir été recteur de plusieurs paroisses catalanes, ce prêtre catalan, né à Esterri d'Àneu et formé au séminaire de Lleida, est envoyé en 1908 à la paroisse aragonaise de Fonz, qui dépend alors de Lleida (elle fait actuellement partie du nouvel évêché de Barbastro). Bosch est un linguiste amateur qui collabore à de grands projets linguistiques du début du XX^e siècle : le dictionnaire d'Alcover dès 1902, les *Oficines Lexicogràfiques* et le *Butlletí de Dialectologia Catalana* (BDC) de l'IEC entre 1913 et 1926²⁰.

Bosch, qui a déjà réalisé des enquêtes linguistiques pour ces projets sous l'influence de Griera, publie dans l'AOR une étude sur le vocabulaire de Fonz. Il recueille ainsi 429 mots de ce village, et sporadiquement d'autres villages aragonais (Azanuy, Calasanz, Estadilla, Naval, Pallars, Peralta de la Sal). Dans son introduction, il présente un état de la question sur « *els dialectes fronterers de la província*

18. Je cite à partir de l'édition de Latas Alegre (2018 : 200).

19. Saroïhandy (2009 [1898] : 28) : « Beaucoup de personnes nées dans le pays ne l'ont jamais utilisé avec moi. »

20. Voir Latas Alegre 2018 : 33. Bosch est mort au début de la guerre civile, fusillé par des membres du comité local.

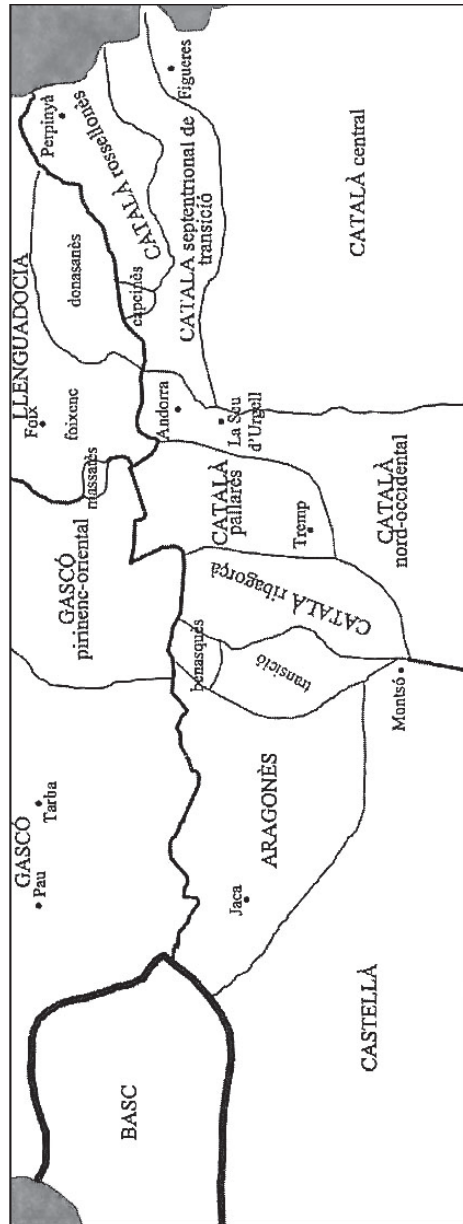


Figure 3 : Reproduction de la carte des variétés de roman dans les Pyrénées, extrait de Pojada 2017 : 25. © Editorial Afers

d'Oscas » (Bosch 1929 : 255)²¹. L'étude est une liste de mots ordonnés à partir du mot local, dont on donne l'équivalent en catalan. Exemples d'entrée : *ababol: rosella* ; *abadejo: bacallà* ; *abadia: rectoria*, etc. Pour l'auteur, ce vocabulaire « *pot senyalar les divergències i les concordàncies sobre el català i l'aragonès* » (*ibid.*)²². Cette collecte, qui est une petite partie du projet de *Diccionari del dialecte de Fonz* qu'il était en train de préparer et qui n'a jamais pu être publié, fournit à son collègue Griera l'information linguistique sur Fonz que celui-ci utilisera pour une étude intitulée *el Tresor* (1934-1947), laquelle embrasse huit localités aragonaises en plus de Fonz. Au cours des dernières décennies, la qualité de ce travail de Bosch a été reconnue par les travaux de dialectologie, tant dans le milieu aragonais que catalan²³.

5. Le galicien

Pendant des dizaines d'années, la plupart des études sur le galicien ont été le fait d'« *aficionados e entusiastes galeguistas, e non lingüistes profesionais* » selon les mots de Mariño Paz (1999 : 494)²⁴. C'est pourquoi, pour la période du premier tiers du xx^e siècle, on compte peu de contributions importantes à l'étude de cette langue, qui ne jouissait que d'un maigre support institutionnel. La Real Academia Galega, fondée en 1906, n'a publié que quelques fascicules du *Diccionario gallego-castellano*. La seule chaire en Espagne à se préoccuper du galicien pour cette période se trouvait à l'université centrale de Madrid, créée en 1914 comme chaire de littérature galaïco-portugaise (*ibid.* : 494-496).

21. « Les dialectes frontaliers de la province d'Oscas ».

22. « Peut signaler les divergences et les concordances entre le catalan et l'aragonais ».

23. Dans les années 1990, il fut réédité dans *Archivo de Filología Aragonesa* (1992-1993, n° 48-49 : 309-319). De son côté, dans le milieu catalan, Colomina (1990 : 110) l'intégra dans la très complète *Bibliografía de dialectología catalana*, où il fait remarquer que ce vocabulaire de Fonz, un parler à base aragonaise, « *és molt interessant per a l'estudi del ribagorçà* » (« est très intéressant pour l'étude du ribagorçien »). Latas Alegre (2018 : 92-171) l'a récemment réédité dans son étude sur l'aragonais.

24. « D'amateurs passionnés et autres enthousiastes du galicien, et non de linguistes professionnels ».

Cependant, certains étudiants de droit et lettres de l'université de Saint-Jacques-de-Compostelle fondèrent le Seminario de Estudos Galegos, qui connut un certain succès dans les années vingt pour son travail d'extension de l'usage écrit du galicien au-delà de la poésie : les membres de ce séminaire introduisirent en effet le galicien comme langue de travaux académiques d'histoire, économie ou géographie. Cet usage érudit du galicien fut quasiment le seul à être maintenu sous la dictature de Primo de Rivera, qui coupa les ailes aux publications galiciennes. C'est donc à l'université que le galicien trouva refuge et renfort. Le Seminario de Estudos Galegos créa la section de Filoloxia, qui organisait des cours de phonétique ainsi que sur les origines du galicien (à la charge d'Armando Cotarelo, en 1927), et reçut la visite d'Ernst Gamillscheg, qui y donna des conférences en 1931-1932.

C'est justement suite à l'élan du professeur Gamillscheg de l'université de Berlin que l'on stimula l'étude du galicien²⁵. Et c'est dans le cadre du séminaire des langues romanes qu'il dirigeait lui-même dans cette université que fut formée la première romaniste qui consacra une thèse à cette langue : il s'agit de l'hispaniste Margot Sponer (1898-1945), qui avait étudié dans les universités de Halle, Leipzig, Naples, Grenoble, Madrid et Berlin²⁶.

Sponer a défendu à l'université Humboldt de Berlin la thèse *Altgalizische Urkunde* [Documents du galicien ancien]. Dans cette thèse, sous un titre allemand mais écrite en castillan, elle retranscrit des documents datant de 938 à 1494, localisés dans des archives publiques de Madrid, La Corogne, Santiago et Orense, ainsi que dans des archives privées. Le travail se termine sur un index chronologique des documents et un classement par provinces. Sponer a commencé sa thèse en 1926, alors qu'elle était en Galice pour consulter des archives et recueillir des témoignages de langue orale.

25. Plusieurs intellectuels espagnols passeront par ce séminaire, comme Américo Castro ou Eugeni d'Ors, et plusieurs boursiers galiciens, tels qu'Augusto Assía, qui a écrit des chroniques sur le nazisme pour *La Vanguardia*.

26. Figueroa (2013 : 18) estime qu'il s'agit de « *a primeira tese* » sur le galicien.

Elle déclare alors suivre « *el método aplicado por Menéndez Pidal en los Documentos lingüísticos del Reino de Castilla* »²⁷.

Sponer apporte à l'AOR, en deux parties, une fraction des documents édités dans sa thèse. La première a été publiée dans le volume VII de 1934. Dámaso Alonso (1972) a fait l'éloge de cette étude dans ses *Estudios lingüísticos peninsulares* et les principaux spécialistes actuels de la langue galicienne considèrent qu'il s'agit d'une contribution perspicace pour la connaissance de l'histoire de cette langue²⁸.

La seconde partie des documents galiciens était destinée au volume VIII (1936) de l'AOR, qui ne fut jamais publié, même si les épreuves étaient déjà imprimées. Cette partie de l'étude avait été préparée à Majorque avec Moll pendant les premiers mois de 1935 et par lettres avec Calveras, souvent pour résoudre des problèmes économiques. Avant de partir pour Berlin, Sponer est passée par Barcelone pour rencontrer Calveras²⁹. Elle a défendu sa thèse en juin 1935 et a obtenu une charge d'enseignement d'espagnol à l'université de Berlin en 1937, dont elle sera remerciée en 1942³⁰.

27. Figueroa (2013 : 19) : « la méthode appliquée par Menéndez Pidal dans les *Documentos lingüísticos del Reino de Castilla* ».

28. Alonso souligne le « *cuidadoso criterio paleográfico* » (« rigoureux critère paléographique ») de Sponer au moment d'éditer les documents (Figueroa 2013 : 22). Ils furent ceux qui, du moins pour le début du xx^e siècle, consacrèrent les premières études philologiques à la langue et la littérature galiciennes médiévales. Mariño Paz (1999 : 82-83 et 499) mentionne le travail de Sponer de 1934 comme une des premières études sérieuses sur le galicien écrit du xiii^e siècle. Et encore plus récemment, Figueroa (2013) a remis à l'honneur les importantes contributions de Sponer à l'étude du galicien.

29. Échanges épistolaires conservés dans le fonds Calveras de la bibliothèque Balmes de Barcelone. Suite à la montée du nazisme en 1933, Sponer a fait des séjours intermittents dans la péninsule ibérique. Lors de l'un d'eux, elle a été en contact avec des membres de l'OR, comme Moll ou Calveras lui-même. En 1934 elle a rendu visite à Moll à Majorque, où elle a travaillé à l'édition critique d'une œuvre de Lluïl, *Llibre de consolació d'ermità*, publiée en 1935.

30. Figueroa (2013 : 23-25) attribue son renvoi à ses liens avec les mouvements antinazis. Après son expulsion de l'université, elle se consacre à la traduction pour des entreprises et pour le ministère des Affaires étrangères. Elle est arrêtée par les nazis à Berlin en avril 1945, et assassinée, quelques jours seulement

Outre Sponer et son travail sur le galicien, un autre collaborateur de l'OR a contribué à l'individuation de cette langue. Il s'agit de Krüger qui, en 1932, prend contact avec Calveras pour divulguer les études de l'AOR dans la prestigieuse *Zeitschrift für romanische Philologie*, où fut publié un inventaire de trois volumes de la revue catalane (Krüger 1934)³¹.

Krüger publie avant la guerre civile ses contributions scientifiques les plus remarquables sur le galicien. Il s'intéresse à la frontière entre le galicien et l'asturo-léonais et fait du travail de terrain dès 1925. Il en tire une étude publiée en 1927, traduite en castillan en 1947. Les disciples de Krüger, comme Walter Ebeling, W. Schroeder ou Hans-Karl Schneider, ont rédigé des études sur la phonétique, la grammaire et la dialectologie du galicien, qui ont été publiées au cours des années 1930-1950 (Mariño Paz 1999 : 498-499).

À la même époque, pendant les étés 1927 et 1928, Krüger achève des travaux sur les langues et les cultures des Pyrénées qui donneront six volumes consacrés aux *Hoch Pyrenäen*, publiés entre 1935 et 1939. Dans cet ouvrage, les langues les plus traitées sont le catalan, l'aragonais et le gascon, avec des références fréquentes aux autres langues romanes et au basque. Sur ce même thème, il publiera plus tard d'autres travaux, ainsi que sur d'autres langues de la péninsule ibérique, en particulier le léonais, le galicien et le portugais³².

Krüger a vu dans la dialectologie et dans l'ethnographie, suivant la méthodologie du *Wörter und Sachen*, une manière de dépasser le modèle néogrammatarien. Il a fondé la revue *Volkstum und Kultur der Romanen* (1928-1945) pour accueillir les travaux de ses disciples, les siens et ceux d'autres collègues. Il a dirigé vingt-neuf thèses sur

avant l'arrivée des troupes soviétiques. En 1940 et 1941, elle avait effectué des voyages de recherche en Espagne, voyages dont on ne sait rien.

31. Dans cette revue allemande, Giera (1933) publia un compte rendu des AOR I à III (1928-1930). Krüger (1929 et 1934) publia aussi des comptes rendus de différents volumes de l'AOR. Il envoyait à Calveras le hors-série de la critique (en allemand) et la traduction catalane correspondante (fonds Calveras de la bibliothèque Balmes).

32. L'ouvrage principal de Krüger a été traduit en castillan et publié en 1995 sous le titre *Los altos Pirineos*, qui s'ouvre sur un portrait très intéressant du linguiste par Quintana (1995).

la géographie linguistique, dix-sept de celles-ci sur des thèmes ibériques. C'est sur ces bases qu'il a construit l'école de Hambourg. Ce courant s'intéressait aux zones frontalières et aux territoires plus isolés, où tant la langue que la culture se maintenaient éloignées des influences extérieures. C'est pour cette raison qu'il a entrepris plusieurs voyages au Portugal, dans les Pyrénées et en Asturies.

6. Conclusion

Au cours des années 1920 et 1930, l'OR de Barcelona est devenue le principal centre de romanistique d'Espagne, bien qu'elle n'ait pu mener son activité scientifique que pendant peu d'années. Ses contributions les plus connues ont trait à la langue catalane : nombreux sont les travaux et les initiatives qu'elle a inspirés en faveur du catalan, depuis les études de morphologie dialectale d'Alcover-Moll, jusqu'à la publication du *Diccionari català-valencià-balear* entre autres. Concrètement, les études de Calveras, directeur de l'OR, se sont focalisées sur la variation dialectale de la langue catalane, aussi bien historiquement que synchroniquement. La philosophie du groupe résidait dans l'idée que le catalan devait être étudié comparativement. Les langues contigües étaient donc des références incontournables pour le décrire correctement.

On dénombre cependant une série d'autres projets et initiatives en rapport avec l'étude des variétés romanes qui sont restés dans l'ombre, en bonne partie parce que la guerre civile a freiné plusieurs projets sur lesquels travaillait cette institution linguistique. L'OR a accru l'intérêt scientifique pour des langues qui avaient été peu étudiées jusqu'alors et a contribué ainsi à donner une identité à certaines d'entre elles, comme l'aragonais ou le galicien. Elle a soutenu les travaux portant sur des variétés romanes peu valorisées, non seulement parce qu'elles représentaient de grands territoires vierges à explorer, mais aussi parce qu'elles contribuaient, du moins de façon indirecte, à souligner la complexe variation des langues dans les documents et sur le terrain.

Quand on tient compte des variétés régionales limitrophes qui réduisent le nombre des traits différentiels, on ne tient pas compte des langues de référence fonctionnant socialement et ayant une importance communicative bien plus importante. Qu'est-ce que je prouve, si je montre que

deux parlars voisins appartenant officiellement à des langues différentes sont plus proches que leurs formes référentielles ?

Ainsi s'interrogeait Kremnitz (2008 : 7) dans une étude où il analysait différentes méthodes qui prétendaient évaluer ou quantifier la distance entre des langues romanes.

La manière dont l'OR a compris et pratiqué la catalanistique et la romanistique montre des horizons généraux qui tendent vers plusieurs directions. De ses travaux et dans ses contacts, il se détache une façon de revendiquer la diversité linguistique de l'Espagne. L'aragonais oral ou le galicien médiéval qui étaient étudiés dans les publications de l'OR montraient la complexité romane de la péninsule ibérique. Celle-ci amenait à se demander, peut-être indirectement, si ces variétés pouvaient être l'objet d'études allant au-delà des présupposés du grand hispaniste de l'époque, Menéndez Pidal, lorsqu'il leur accordait, ainsi qu'à d'autres variétés hispaniques (comme le léonais et le navarrais), un simple rôle de point de comparaison devant permettre, en dernier terme, une description affinée (et comparée) avec le castillan.

Le premier centre international de romanistique de Barcelone des années 1920 et 1930 a contribué à doter de limites de plus en plus précises des langues ibériques peu valorisées (surtout l'aragonais en relation avec le gascon et le catalan), et à mettre en lumière philologiquement des documents historiques dans ces langues, justifiant une tradition écrite autonome, comme dans le cas du galicien. Ces langues ont ainsi bénéficié à Barcelone d'une institution linguistique qui a propulsé leur individuation et leur internationalisation.

Bibliographie

Sources primaires

- Bosch, Vicent. 1929. Vocabulari de Fonç. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 2 : 255-266.
- Costa, Joaquín. 1879. Dialectos ribagorzanos y demás aragoneses-catalanes y catalanes-aragoneses. *Boletín de la Institución Libre de Enseñanza* 46 : 2-3 ; 48 : 18-19 ; 50 : 33-35 ; 51 : 41-42.

- Elcock, W. D. 1935. Vocabulaire de « La ferme » d'une région des Pyrénées-Centrales. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 8 : 113-142 [hors-série dans le fonds Calveras de la bibliothèque Balmes].
- Elcock, W. D. 1960. *The Romance languages*. Londres : Faber and Faber.
- Griera, Antoni. 1928a. Entorn de l'« Atlas linguistique de l'Italie et de la Suisse méridionale », de K. Jaberg i J. Jud. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 1 : 21-42.
- Griera, Antoni. 1928b. Bibliografia lingüística. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 1 : 337-382.
- Griera, Antoni. 1930. Recensions. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 3 : 342-350.
- Griera, Antoni. 1931. Recensions. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 4 : 299-306.
- Griera, Antoni. 1932. Études de géographie linguistique. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 5 : 73-120.
- Griera, Antoni. 1933. AOR 1-3 [compte rendu]. *Zeitschrift für romanische Philologie* 53 : 431-434.
- Hatzfeld, Helmut. 1930-1934. La expresión de « lo santo » en el lenguaje poético de los románticos portugueses y catalanes. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 2 : 271-337 ; *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 3 : 271-332 ; *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 4 : 269-298 ; *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 7 : 205-218.
- Hess, Gerhard. 1934. Les « Maximes » de La Rochefoucauld. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 7 : 219-252.
- Krüger, Fritz. 1913. *Sprachgeographische Untersuchungen in Languedoc und Roussillon*. Hambourg : Société internationale de dialectologie romane.
- Krüger, Fritz. 1928. Volkstumliche Namengebung. *Volkstum und Kultur der Romanen* 1 : 209-283.
- Krüger, Fritz. 1929. AOR 1 [compte rendu]. *Volkstum und Kultur der Romanen* 2 : 3-5.
- Krüger, Fritz. 1934. AOR 2-4 [compte rendu]. *Zeitschrift für romanische Philologie* 54 : 349-354.
- Milà i Fontanals, Manuel. 1877. Límites de las lenguas románicas. *Obras Completas del Doctor D. Manuel Milá y Fontanals*, vol. VI. Barcelone : Librería de Álvaro Verdaguer. 530-536.
- Oficina Romànica. 1928. *L'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura. Manifest i crònica*. Barcelone : Biblioteca Balmes.
- Rabow, Hans. 1932. « Gli Asolani » di Pietro Bembo. Saggio di storia letteraria. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 5 : 243-296.

- Saroïhandy, Jean-Joseph. 2009 [1898]. Informe del Sr. Saroïhandy en España. *Informes sobre el aragonés y el catalán de Aragón [1898-1916]*, par J.-J. Saroïhandy & Óscar Latas Alegre. Saragosse : Aladrada Ediciones & Prensas Universitarias de Zaragoza. 27-40.
- Sponer, Margot. 1934. Documentos antiguos de Galicia. *Anuari de l'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura* 7 : 113-192.
- Tourtoulon, Charles & Octavien Bringuier. 1876. *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*. Paris : Imprimerie nationale.

Sources secondaires

- Alonso, Dámaso. 1972. *Obras completas. Estudios lingüísticos peninsulares*, vol. I. Madrid : Gredos.
- Alvar, Manuel. 1978. Pobladores gascones y dialecto aragonés en un documento de c. 1187. *Estudios sobre el dialecto aragonés*, vol. II. Saragosse : Institución Fernando el Católico. 33-54.
- Bergounioux, Gabriel. 1994. *Aux origines de la linguistique française*. Paris : Pocket.
- Bernat, Francesc. 2022. Manuel Milà i Fontanals i la lingüística catalana. *Estudis Romànics* 44 : 37-63.
- Colomina i Castanyer, Jordi. 1990. Bibliografia de dialectologia catalana. *A Sol Post* 1 : 75-131.
- Echenique Elizondo, María Teresa & Juan Sánchez Méndez. 2005. *Las Lenguas de un reino: historia lingüística hispánica*. Madrid : Gredos.
- Fernández-Ordóñez, Inés. 2009. Los orígenes de la dialectología hispánica y Ramón Menéndez Pidal. *Cien años de Filología Asturiana (1906-2006)*, éd. par Xulio Viejo Fernández. Oviedo : Alvízorras & Trabe. 11-41.
- Figueroa, Antón. 2013. Sobre Margot Sponer. *A Trabe de Ouro. Publicación Galega de Pensamiento Crítico* 93 : 17-32.
- González Ferrero, Juan Carlos. 2006. Estudio preliminar. *Estudio fonético-histórico de los dialectos españoles occidentales*, éd. par Fritz Krüger. Zamora : Diputación de Zamora. I-LXXIV.
- Hernández-Fernández, Antoni & Ramon Ferrer-i-Cancho. 2018. José María de Oleza Arredondo, S. J. (1887-1975). *Glottometrics* 41 : 80-86.
- Iglésias, Narcís. 2004. *Una revisió de Fabra, una crítica a la norma. L'obra lingüística de Josep Calveras*. Gérone : Curbet.
- Iglésias, Narcís. 2005. L'Oficina Romànica de Lingüística i Literatura. *Llengua & Literatura* 16 : 289-362.
- Iglésias, Narcís. 2007. *Epistolari de l'Oficina Romànica*. Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat.

- Iglésias, Narcís. 2012. Le catalan et la romanistique, un rapport à double sens : une autre histoire de ces deux concepts. *Revue des langues romanes* 116(1) : 139-168.
- Julià, Joan. 2000a. *L'inici de la lingüística catalana. Bernhard Schädel, Mn. Antoni M. Alcover i l'Institut d'Estudis Catalans. Una aproximació epistolar, 1904-1925*. Barcelone : Curial & Publicacions de l'Abadia de Montserrat (Textos i Estudis de Cultura Catalana).
- Julià, Joan. 2000b. *Pere Barnils: l'home, el lingüista i el mestre (1882-1933)*. Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat.
- Kremnitz, Georg. 2008. Sur la délimitation et l'individuation des langues avec des exemples pris principalement dans le domaine roman. *Estudis Romànics* 30 : 7-38.
- Latas Alegre, Óscar. 2009. Introducción. *Informes sobre el aragonés y el catalán de Aragón (1898-1916)*, éd. par Jean-Joseph Saroïhandy. Saragosse : Aladrada & Prensas Universitarias de Zaragoza. 7-26.
- Latas Alegre, Óscar. 2018. *El aragonés a principios del siglo xx: la Oficina Románica*. Uesca : Publicacions d'o Consello d'a Fabla Aragonesa.
- Mariño Paz, Ramón. 1999. *Historia da lingua galega*. Saint-Jacques-de-Compostelle : Sotelo Blanco.
- Pojada, Patrici. 2017. *Viure com a bons veïns. Identitats i solidaritats als Pirineus (segles XVI-XIX)*. Catarroja, Figueres & Perpignan : Editorial Afers.
- Pop, Sever. 1950. *La dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*. Louvain : chez l'auteur.
- Quintana, Artur. 1995. Fritz Krüger, semblanza biográfica. *Obras completas. Los altos Pirineos. Comarcas, casa y hacienda*, éd. par Fritz Krüger, vol. 1. Saragosse, Osca & Tremp : Diputación General de Aragón, Diputación de Huesca & Garsineu. xv-xxv.
- Vàrvaro, Alberto. 1988. *Historia, problemas y métodos de la lingüística románica*. Barcelone : Sirmio.
- Veny, Joan. 2017. L'empremta occitana en català. *Occitània en Catalonha: de tempes novèls, de novèlas perspectives*. Actes de l'XI^{en} Congrès de l'Associacion Internacionala d'Estudis Occitans, éd. par Aitor Carrera & Isabel Grifoll. Barcelone & Lérida : Generalitat de Catalunya & Diputació de Lleida. 49-62.

La Linguistic Society of America et ses effets sur la pratique de la linguistique aux États-Unis

Frederick J. Newmeyer

Université de Washington, université de la Colombie-Britannique
et université Simon Fraser

RÉSUMÉ

Cet article se propose de comprendre comment la pratique des linguistes américains a été influencée au fil des ans par les traditions institutionnelles présentes aux États-Unis, en particulier par la politique de l'organisation principale du domaine, la Linguistic Society of America (LSA). Pendant les quinze premières années d'existence de la LSA, une lutte constante a eu lieu entre les défenseurs d'une conception de la linguistique comme science pure et les défenseurs d'une approche liée à la littérature et à la culture. Au début des années 1940, grâce aux efforts concertés de Leonard Bloomfield, Edward Sapir, et d'autres, les linguistes « scientifiques » ont gagné.

MOTS-CLÉS

égalité linguistique, Linguistic Society of America, linguistique scientifique, philologie, Seconde Guerre mondiale, théorie structuraliste

ABSTRACT

The goal of this article is to attempt to understand how the practice of American linguists was influenced over the years by institutional traditions in the United States, in particular by the policies of its principal organization, the Linguistic Society of America (LSA). During the first fifteen years of the existence of the LSA, there was a constant struggle between the defenders of an approach of linguistics as a pure science and the defenders of an approach tied to literature and culture. By the beginning of the 1940s,

thanks to the concerted efforts of Leonard Bloomfield, Edward Sapir, and others, the “scientific” linguists had won.

KEYWORDS

linguistic equality, Linguistic Society of America, philology, scientific linguistics, Second World War, structuralist theory

1. La fondation de la LSA

La Société américaine de linguistique (LSA) naît en 1924. Si l'on demande à un linguiste américain prototypique quel a été le changement le plus marquant au sein de cette société dans les quatre-vingt-quinze dernières années, ou d'ailleurs quel a été le changement le plus marquant de la linguistique américaine depuis 1924, il fera sûrement référence à l'avènement de Chomsky et de la grammaire générative. Je vais défendre ici l'idée que ce n'est pourtant pas le cas : les changements les plus importants ont eu lieu entre les années 1920 et les années 1940.

La réunion inaugurale de la LSA s'est tenue le 28 décembre 1924 au musée américain d'histoire naturelle à New York. À l'origine de cet événement, l'« Appel » pour la création d'une société de linguistique émis par ses trois principaux organisateurs, Leonard Bloomfield, George Bolling et Edgar Sturtevant. Vingt-neuf personnes signent cet appel et soixante-neuf assistent à la première réunion.

Mais pourquoi fonder une nouvelle organisation ? Les spécialistes de la discipline étaient jusqu'alors hébergés par diverses sociétés savantes. Un point de vue répandu laisse penser que la linguistique structurale en tant que nouveau champ avait besoin d'être entendue et que ses adeptes, dans les organisations auxquelles ils appartenaient, étaient persécutés. Mais ceci est faux. Certes, les signataires de l'appel étaient les leaders de la linguistique descriptive : Leonard Bloomfield, Franz Boas, Edward Sapir. Cependant la majorité des premiers membres travaillaient en priorité en linguistique historique : de la philologie classique à l'approche comparative néogrammairienne. Bolling était un philologue du grec ancien, et Sturtevant le plus grand spécialiste des Hittites au monde. Leur but n'était donc pas de rejeter tout lien entre étude littéraire et étude de la langue. Ce qui les rendait

différents, c'était leur désir commun de comprendre comment fonctionne la langue *en général*.

Language, la revue de la LSA, paraît pour la première fois l'année suivante, en 1925. Son numéro fondateur s'ouvre sur un article de Bloomfield intitulé « Pourquoi une société de linguistique ? ». Il écrit :

[There are] scholars who for a generation or more have worked in linguistics and have never met; some of them saw each other for the first time at our initial meeting [...].

The layman—natural scientist, philologist, or man in the street—does not know that there is a science of language.

[L]inguistics finds [...] a similarity, repugnant to the common-sense view, between the languages of highly civilized people and those of savages [...].

The notion seems to prevail that a student of language is merely a kind of crow-baited student of literature.

[T]he American Indian languages, which are disappearing forever, more rapidly than they can be recorded, what with the almost total lack of funds and organization; or the case of American English, of which we know only that, both as to dialects and as to distribution of standard forms, it would present a complex and instructive picture, had we but the means and the equipment to study it. (Bloomfield 1925 : 2-4)

Tout ceci s'apparente à la déclaration d'un structuraliste moderne. Mais Bloomfield appartient à la minorité. Il est contredit dans la même publication de *Language* par Hermann Collitz, le premier président de la LSA :

it is impossible to study any particular language without perusing at the same time specimens of the literature written in that language. The study of Greek, e. g., means the study of the Greek language and Greek authors. (Collitz 1925 : 16)

La vision de Collitz est certes extrême, mais elle est bien plus représentative de la vision générale des sociétaires que ne l'était la déclaration de Bloomfield. Quoiqu'il en soit, les premiers membres de la LSA avaient conservé leur affiliation dans d'autres organisations. Parmi les deux cent quatorze adhérents recensés en 1925, quatre-vingt-huit appartenaient à la Modern Language Association, soixante-dix-sept à l'American Philological Association, soixante et un à l'American

Oriental Society, dix-sept à l'American Anthropological Association, et dix-huit n'appartenaient à aucune de ces quatre sociétés.

2. Les grands changements au sein de la LSA dans les années trente et quarante

Il y avait beaucoup d'introspection à cette période pour parvenir à définir le champ de la linguistique. Les membres du comité s'interrogeaient constamment à propos des différences entre cette dernière et la philologie. Le consensus était que la linguistique était une science pure, contrairement à la philologie. Voici quelques citations représentatives :

Linguists study language for itself, while philologists regard language as a means to an end; linguistics is a pure science, while philology is the corresponding applied science. (Sturtevant & Kent 1928 : 9)

Linguistics is the study of man's speech habits. Philology is the study of what his speech habits have enabled man to accomplish. (Bolling 1929 : 27)

It is important to distinguish between philology and linguistics, since the two studies have nothing in common. (Bloomfield 1933 : 22)

Il semble donc que la question était réglée dès les années 1920. Les linguistes sont des « scientifiques ». Le lecteur se demandera dans ces conditions quel fut le grand bouleversement dans la LSA que j'ai évoqué en introduction. Le voici. Dans les années 1920 et 1930, la LSA était une organisation dont les administrateurs s'intéressaient à la langue à travers l'étude de la littérature classique. Certes, ils se considéraient eux-mêmes comme des linguistes et non comme des philologues. Mais leurs travaux traitaient pour la plupart des propriétés de langues classiques ayant une longue histoire littéraire comme le latin, le grec et le sanskrit. Ou de langues anciennes comme le hittite pour lesquelles de nouveaux textes étaient découverts. En parcourant les pages de la revue *Language* avant la fin des années trente, on constate aisément qu'il s'agit d'articles écrits par des savants issus d'une formation classique qui étaient aussi membres de sociétés philologiques et orientales.

À partir de la fin des années trente, et de façon exponentielle dans les années quarante, il se produit un changement spectaculaire. La LSA, de sa gouvernance au contenu de sa revue, abandonne les

études classiques et commence à se concentrer sur la structure et l'évolution de la langue en dehors du cadre classique qui existait jusqu'alors. Sapir et Bloomfield publient des articles sur les propriétés structurales de la langue dès les années vingt. Mais ce n'est qu'après le milieu des années trente que l'on commence à voir paraître dans la revue *Language* des articles aux titres évocateurs tels que « The Phonemic Principle », « A Problem in Phonological Alternation », « The Phonemes of Russian », et ainsi de suite. L'illustration la plus remarquable des bouleversements à l'œuvre dans la LSA réside dans la composition du comité exécutif, qui a totalement changé entre 1936 et 1946. J'énumère ici les dirigeants successifs, accompagnés d'une publication représentative :

1936

PRESIDENT

George T. Flom – *The Language of the Konungs Skuggsjá*¹

VICE-PRESIDENT

Harold F. Bender – *A Lithuanian Etymological Index*

SECRETARY AND TREASURER

Roland G. Kent – *Language and Philology (Our Debt to Greece and Rome)*

EXECUTIVE COMMITTEE MEMBER

Samuel E. Bassett – *The Poetry of Homer*

Albrecht Goetz – *The Hittite Ritual of Tunnawi*

Miles L. Hanley – *Index to Rimes in American and English Poetry, 1500-1900*

EDITOR

George M. Bolling – *The Athetized Lines of the Iliad*

1946

PRESIDENT

E. Adelaide Hahn – *Subjunctive and Optative: Their Origin as Futures*

VICE-PRESIDENT

W. Freeman Twaddell – *On Defining the Phoneme*

SECRETARY AND TREASURER

J. Milton Cowan – *Dictionary of Modern Written Arabic*

1. *Le Miroir Royal*, important texte norvégien du XII^e siècle.

EXECUTIVE COMMITTEE MEMBER

John Samuel Kenyon – *A Pronouncing Dictionary of American English*

George L. Trager – *The Phonemes of Russian*

Kenneth Pike – *Phonetics*

Zellig S. Harris – *Methods in Structural Linguistics*

EDITOR

Bernard Bloch – *Phonemic Overlapping*

Les titres de 1936 appartiennent à un monde bien éloigné de notre représentation de la linguistique. Ceux de 1946, en revanche, pourraient tout à fait renvoyer à des titres contemporains de manuels ou d'articles de linguistique. Il est aussi important de remarquer que l'âge moyen des membres du comité exécutif est de 55 ans en 1936 alors qu'il n'est plus que de 44 ans en 1946. La LSA vient alors d'être assiégée par les jeunes, qui la transforment en une organisation engagée où la structure et l'analyse de la langue sont devenues prioritaires.

3. Les causes de ce grand changement

J'entreprendrai tout d'abord de résumer les causes de ce changement spectaculaire, puis je reviendrai en détail sur chacune d'entre elles. L'évolution que connaît la LSA à partir de la fin des années vingt jusqu'à la première moitié des années quarante a pour origine :

- 1) l'identification explicite, par la LSA, de la linguistique comme un domaine distinct ayant ses propres méthodes ;
- 2) le rôle de la LSA dans la création d'une atmosphère propice à un progrès rapide dans ce domaine ;
- 3) l'engagement de la LSA pour l'égalité de toutes les langues et de leur analyse ;
- 4) les instituts ou écoles d'été de la LSA ;
- 5) l'implication de la LSA dans l'effort de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale ;
- 6) le changement d'équipe dirigeante de la LSA en 1940-1941.

3.1. L'identification explicite de la linguistique comme un domaine distinct ayant ses propres méthodes

Sapir et Bloomfield, et particulièrement ce dernier, n'ont jamais manqué une opportunité de défendre l'idée que la linguistique était une discipline autonome, et non une branche de l'anthropologie, de l'étude des langues, ou encore de la psychologie. Ce qui a rendu le structuralisme américain si particulier, et je dirais si efficace, tient dans la mise en valeur des procédures, de la méthodologie, des techniques d'analyse, etc. Cet accent porté sur la méthodologie ne sera critiqué par Chomsky que bien plus tard, mais dans les années trente et quarante, il a permis aux structuralistes américains d'affirmer que la linguistique avait taillé sa propre sphère intellectuelle distincte de celle des autres disciplines.

Les structuralistes européens prônent également une autonomisation de la linguistique. Saussure propose de l'inclure dans une science qui n'existe pas encore (la sémiologie/sémiotique) précisément pour l'émanciper des disciplines qui existaient alors et qui annexaient l'étude du langage (la psychologie, la philologie) ; chez Jakobson, la recherche de points communs avec les autres sciences humaines est surtout développée après son arrivée aux États-Unis. Mais en vantant la singularité de la linguistique et de ses méthodes, Bloomfield a contribué à attirer toute une génération de jeunes étudiants brillants qui ont voulu se lancer dans l'analyse d'une langue non étudiée ou dans le perfectionnement des procédures d'analyse. Bloomfield sait ce qu'il fait et il est très heureux de parvenir à ses fins. En 1946, il écrit :

Linguistics has come more and more to resemble, in its social complexion, the type of the better established branches of science—say physics, chemistry, and biology. (Bloomfield 1946 : 2)

Remarquons qu'il parle ici d'« aspect social » (*social complexion*), et non de « résultats » (*results*). En d'autres termes, les linguistes cherchaient à adopter le *comportement* supposé des scientifiques des sciences dures.

3.2. Le rôle de la LSA dans la création d'une atmosphère propice à un progrès rapide dans le domaine de la linguistique

Il est difficile de mesurer le progrès, mais il est plus aisé de mesurer l'impression de progrès. Il suffit pour cela de s'intéresser à ce que les acteurs du domaine écrivent à propos de leurs avancées. Einar Haugen, dans son article proposant une vision d'ensemble du champ de recherche, écrit : « *American linguistics is today in a more flourishing state than at any time since the founding of the Republic* » (Haugen 1951 : 211). Les observateurs se vantent de « *great progress* » (Hall 1951-1952 : 101), ou encore de « *definitive results achieved by linguistics* » (Gleason 1955 : 11). La linguistique peut être « *compared in method with field physics, quantum mechanics, discrete mathematics, and Gestalt psychology* » (Whitehall 1951 : v). Kenneth Pike affirme en 1958 que l'œuvre de Zellig Harris et Bernard Bloch « *is an attempt to reduce language to a formal analysis of great simplicity, elegance, and mathematical rigor, and they have come astonishingly close to succeeding* » (Pike 1958 : 204).

Aucune autre branche des sciences humaines et sociales ne possède rien de comparable au phonème. Selon les propres termes de Einar Haugen :

I think we can safely say that the dance around the phoneme was what attracted most of my generation to the Linguistic Society of America and kept us together. (Haugen 1980 : 136)

Jusqu'au milieu des années quarante, *Language*, organe officiel de la LSA, est la seule revue de linguistique générale publiée aux États-Unis. Il s'ensuit qu'elle devient le support de diffusion de quasiment tout résultat et tout progrès mis en avant dans le domaine. Ces résultats sont donc ceux de la LSA.

3.3. L'engagement de la LSA pour l'égalité de toutes les langues et de leur analyse

Il nous faut nous rappeler un des points soulevés par Bloomfield sur la nécessité de disposer d'une société de linguistique :

Linguistics finds a similarity, repugnant to the common-sense view, between the languages of highly civilized people and those of savages.

L'idée selon laquelle toutes les langues sont égales du point de vue de l'analyse linguistique remonte aux travaux du linguiste germano-américain Franz Boas au début du xx^e siècle. C'est Boas qui, plus que quiconque, a défendu avec véhémence l'idée qu'il n'y avait aucun lien intrinsèque entre la race, la culture et la complexité de la langue. L'étudiant de Boas, Edward Sapir, a fait la même remarque dans un passage devenu célèbre :

When it comes to linguistic form, Plato walks with the Macedonian swine-herd, and Confucius with the head-hunting savage of Assam. (Sapir 1921 : 219)

Un grand nombre de travaux publiés dans *Language* à partir des années trente ont montré, de manière implicite ou explicite, que le navajo et le cherokee pouvaient être analysés avec une méthodologie similaire à celle employée pour l'anglais et le français. L'engagement de la LSA pour cet égalitarisme des langues a joué un rôle majeur dans l'attraction des jeunes Américains vers la linguistique. Les années trente et quarante sont celles des dictatures dans la plupart des pays européens, et les Américains avaient la prétention de penser que, du fait de leur isolement, ils pourraient éviter tout cela. Je n'insinue certainement pas que les Américains étaient tous égaux ! Bien au contraire – le racisme était bien plus virulent à l'époque qu'il ne l'est aujourd'hui. L'Amérique était alors, et est encore, une société inégalitaire. Ce que je veux dire, c'est qu'il y avait une *idéologie* d'égalité, à laquelle la LSA a contribué en soulignant à maintes reprises que toutes les langues étaient faites de la même étoffe.

3.4. Les instituts ou écoles d'été de la LSA

Entre 1928 et 1931 puis après 1936, la LSA a organisé chaque année une école d'été dans un campus universitaire. Généralement, quelques-unes des personnalités les plus célèbres en linguistique y enseignaient. Tout particulièrement à une époque où il n'existait que très peu de départements de linguistique indépendants aux États-Unis, ces écoles d'été ont joué un rôle crucial dans la construction du domaine de la linguistique en Amérique. Grâce à Edgar Sturtevant,

chaque session a pu proposer des cours présentant les derniers développements dans le domaine. En 1928, par exemple, ont lieu des cours intitulés *American English*, *Experimental Phonetics* et *Methods of Studying Unrecorded Languages*. Dans les années trente, on organise systématiquement des séances consacrées au travail de terrain sur une langue non documentée. Bloomfield donne en 1938 un cours comportant deux cents inscrits. Chacun s'accorde sur le fait que les écoles d'été ont contribué à détourner l'attention de la communauté linguistique des langues classiques vers l'analyse de la structure du langage.

3.5. L'implication de la LSA dans l'effort de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale fut un désastre humain. Si l'on se recentre sur la thématique de cet article, elle fut aussi un désastre pour le monde académique. Le fonctionnement des universités et des sociétés savantes en Europe s'en trouva fortement perturbé, sans compter qu'un pourcentage considérable d'intellectuels européens, y compris de linguistes, dut se résoudre au statut de réfugié. Ce fut l'inverse aux États-Unis. Selon Martin Joos :

In the hothouse atmosphere of the wartime work, American linguistic theory was to develop far more swiftly than it had before. (Joos 1957 : 108)

La crème de la linguistique structurale américaine était logée pendant la guerre dans un seul bâtiment, au 165 Broadway, à New York. Charles Hockett écrit :

I was like a war millionaire... So, while many young people were... fighting and dying, I was living in comfort and making, not a lot of money, but a lot of intellectual progress, which people like us are inclined to consider even more important. (Hockett 1980 : 103)

Qu'était-il en train de se produire ? En 1939, Mortimer Graves, le directeur d'un organisme majeur de financement (l'American Council of Learned Societies), songeait que si des linguistes américains réussissaient si bien à analyser des langues amérindiennes non écrites, ils pourraient en faire autant avec des langues stratégiques pour les forces armées américaines dans la guerre qui s'annonçait. En 1941, fort d'une dotation de 100 000 dollars financés par la fon-

dation Rockefeller naissait l'Intensive Language Program (ILP), avec J. Milton Cowan, secrétaire-trésorier de la LSA, comme directeur. L'objectif premier était de développer des outils de langue pour aider les troupes. À l'été de l'année 1943, l'Intensive Language Program avait déjà développé cinquante-six cours, dans vingt-six langues et dix-huit universités, pour sept cents étudiants environ. À la fin de la guerre, l'ILP avait produit des outils pour plusieurs dizaines de langues.

Mais les linguistes impliqués avaient bien assez de temps pour développer également l'analyse linguistique des langues dont ils étaient spécialistes. Selon Robert A. Hall :

The journals Studies in Linguistics, Word, and Romance Philology resulted directly from the quickened activity of linguists during the war period. (Hall 1951-1952 : 106)

3.6. Le changement d'équipe dirigeante de la LSA en 1940-1941

Les deux postes les plus importants de la LSA sont ceux de directeur de la revue *Language* et de secrétaire-trésorier. Le directeur, à cette époque, disposait d'un contrôle individuel total sur le contenu de la revue. Le secrétaire-trésorier gérait les activités quotidiennes de l'organisation. Entre 1925 et 1940, le directeur était Bolling, et Kent, le secrétaire-trésorier. Tous deux étaient entièrement dévoués à la LSA, mais ils appartenaient tout à la fois à une ancienne génération qui attachait beaucoup d'importance aux langues classiques, et ils n'étaient pas de féroces structuralistes. En 1940, Bolling fut remplacé par Bernard Bloch et Kent par J. Milton Cowan. Tous deux étaient de jeunes phonéticiens qui avaient très peu publié et étaient pratiquement inconnus de la plupart des membres de la LSA. En tant qu'historien, il est intéressant de s'interroger sur la raison pour laquelle ce sont eux qui furent choisis pour ces postes. Peut-être les différents clans de la LSA les considéraient-ils comme inoffensifs. Quoi qu'il en soit, dans les années qui suivirent, ils se révélèrent tout sauf « inoffensifs ». Bloch, dès le milieu des années quarante, devint le leader des structuralistes américains après Bloomfield. Et Cowan, en dirigeant la linguistique américaine pendant la guerre, fit en sorte

que la linguistique structurale prenne le monopole aux États-Unis. Dès le milieu des années quarante donc, la LSA se trouvait complètement transformée par rapport à ce qu'elle était dix ans auparavant.

4. Conclusion

Pour conclure brièvement, en l'espace de dix ou quinze ans dans les années trente et quarante, la LSA a entièrement refaçonné l'étude de la linguistique aux États-Unis en la redirigeant vers la description synchronique de style structuraliste. Dans les années vingt et trente, la LSA était une organisation dont les administrateurs s'intéressaient à la langue à travers l'étude de la littérature classique. À partir de la fin des années trente, et de façon exponentielle dans les années quarante, se produit un changement spectaculaire : la LSA, de sa gouvernance au contenu de sa revue, abandonne les études classiques et entreprend de se concentrer sur la structure et l'évolution de la langue en dehors du cadre classique qui existait jusqu'à présent. Cette évolution a pour origine l'identification, par la LSA, de la linguistique comme un domaine de spécialité distinct disposant de ses propres méthodes ; le rôle de la LSA dans la mise en place d'une atmosphère propice à un progrès rapide dans ce domaine ; son engagement pour l'égalité de toutes les langues et de leur analyse ; ses écoles d'été ; son implication dans l'effort de guerre pendant la Seconde Guerre mondiale ; enfin, le changement de son équipe dirigeante en 1940-1941.

Bibliographie

- Bloomfield, Leonard. 1925. Why a Linguistic Society? *Language* 1(1) : 1-5.
- Bloomfield, Leonard. 1933. *Language*. New York : Holt, Rinehart, & Winston.
- Bloomfield, Leonard. 1946. Twenty-One Years of the Linguistic Society. *Language* 22(1) : 1-3.
- Bolling, George M. 1929. Linguistics and Philology. *Language* 5(1) : 27-32.
- Collitz, Hermann. 1925. The Scope and Aims of Linguistic Science [résumé]. *Language* 1(1) : 14-16.
- Gleason, Henry A. 1955. *An Introduction to Descriptive Linguistics*. New York : Holt, Rinehart, & Winston.
- Hall, Robert A. 1951-1952. American Linguistics, 1925-1950. *Archivum Linguisticum* 3-4 : 101-125, 1-16.
- Haugen, Einar. 1951. Directions in Modern Linguistics. *Language* 27(3) : 211-222.
- Haugen, Einar. 1980. On the Making of a Linguist. *First Person Singular: Papers from the Conference on an Oral Archive for the History of American Linguistics*, dir. par Boyd Davis et Raymond O'Cain. Amsterdam : John Benjamins. 131-143.
- Hockett, Charles F. 1980. Preserving the Heritage. *First Person Singular: Papers from the Conference on an Oral Archive for the History of American Linguistics*, dir. par Boyd Davis et Raymond O'Cain. Amsterdam : John Benjamins. 99-107.
- Joos, Martin, éd. 1957. *Readings in Linguistics: The Development of Descriptive Linguistics in America since 1925*. New York : American Council of Learned Societies.
- Pike, Kenneth. 1958. Discussion. *Proceedings of the Eighth International Congress of Linguists*, dir. par Eva Sivertsen. Oslo : Oslo University Press. 204-205.
- Sapir, Edward. 1921. *Language*. New York : Harcourt, Brace, & World.
- Sturtevant, Edgar H. & Roland G. Kent. 1928. Linguistic Science and Classical Philology. *Classical Weekly* 22(2) : 9-13.
- Whitehall, Harold. 1951. *Structural Essentials of English*. New York : Harcourt, Brace & Co.

Jakobson & Co.

La linguistique à l'École libre des hautes études

Pierre-Yves Testenoire

Sorbonne Université, Faculté des Lettres, INSPÉ de Paris, F-75016 Paris, France
Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS, Laboratoire
d'histoire des théories linguistiques, F-75013 Paris, France

RÉSUMÉ

L'École libre des hautes études est une institution universitaire fondée par des savants européens en exil à New York pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle joue un rôle important dans le développement du structuralisme généralisé d'après-guerre. Sur cette institution singulière et éphémère (1942-1946), il existe de nombreux travaux d'historiens. Cependant, les programmes d'enseignement de l'École libre, son fonctionnement scientifique et son rôle dans la construction et la diffusion des savoirs restent mal connus. Ce sont ces aspects que le présent article propose d'explorer. On s'intéresse en particulier à la disciplinarisation de la linguistique au sein de l'ELHE et à toutes les collaborations développées en son sein (les séminaires communs, les rencontres de Pontigny, la création du Cercle linguistique de New York et de sa revue *Word*).

MOTS-CLÉS

structuralisme, École libre des hautes études, New School for Social Research, Jakobson (Roman), Lévi-Strauss (Claude), Cercle linguistique de New York, *Word*

ABSTRACT

The École Libre des Hautes Études was founded by European exiled scholars in New York during World War II. This school played an important role in the founding of generalised structuralism. Historians have been studying

this peculiar and ephemeral institution (1942-1946). However, the curricula of the Ecole Libre, its scientific functioning, and its role in the construction and the circulation of knowledge are still poorly known. These aspects are considered in this paper. It focuses on the advent of linguistics as a whole discipline and on all kinds of collaboration within the Ecole Libre (joint seminars, the Pontigny Encounters, the foundation of the Linguistic Circle of New York and its journal *Word*).

KEYWORDS

structuralism, École Libre des Hautes Études, New School for Social Research, Jakobson (Roman), Lévi-Strauss (Claude), Linguistic Circle of New York, *Word*

Introduction

L'historiographie actuelle du structuralisme insiste sur la labilité de son objet. Jacqueline Léon (2013), dans un travail de comparaison entre différentes histoires du structuralisme proposées depuis une trentaine d'années, a mis en évidence les tensions qui traversent la description de ce mouvement. Malgré des consensus sur quelques repères chronologiques, de nombreuses divergences se font jour. Elles portent en particulier sur :

- la perception de l'unité ou de la pluralité de ce mouvement : y a-t-il un ou des structuralismes ? quel rôle y jouent les aires culturelles et les traditions nationales ?
- la périodisation, avec le problème délicat de la borne finale et de la catégorie du « post-structuralisme » ;
- les influences et les connexions avec d'autres courants : le néo-kantisme, la phénoménologie, la *Gestaltpsychologie*, etc.

Tous les essais historiques sur le structuralisme s'accordent néanmoins pour attribuer un rôle majeur à un événement : la rencontre entre Claude Lévi-Strauss (1908-2009) et Roman Jakobson (1896-1982) à New York pendant la Seconde Guerre mondiale. La publication en 1945, dans la foulée de cette rencontre, du premier numéro de *Word*, qui réunit des articles d'Ernst Cassirer et de Lévi-Strauss sur l'analyse structurale, est souvent retenue comme une date fondatrice de l'émergence du structuralisme généralisé.

L'importance accordée à la rencontre entre Jakobson et Lévi-Strauss provient des acteurs eux-mêmes. Les deux savants ont insisté, dans de nombreux textes et entretiens, sur le caractère crucial de cette rencontre pour leur itinéraire respectif¹. Lévi-Strauss, en particulier, a souligné l'importance de l'enseignement de linguistique générale de Jakobson à l'École et la découverte du *Cours de linguistique générale*, « une révélation »² qui lui a fait prendre conscience qu'il était jusque-là un « structuraliste sans le savoir » (Lévi-Strauss 1985 : 54). Ces témoignages ont contribué à façonner une généalogie spontanée du structuralisme par passage de relai entre figures héroïques. Cette généalogie par transmission linéaire (Saussure > Jakobson > Lévi-Strauss) infuse l'historiographie du structuralisme, tout particulièrement en France³. François Dosse fait ainsi de la rencontre entre Jakobson et Lévi-Strauss le point de départ de son *Histoire du structuralisme* (1991-1992). De la même façon, Loyer et Maniglier voient dans cet événement « rien d'autre que la naissance du structuralisme » (*in* Jakobson & Lévi-Strauss 2018 : 21), en oubliant qu'au moment de cette rencontre, le structuralisme linguistique a déjà une quinzaine d'années d'existence derrière lui.

Or, l'évènement n'aurait pas été possible sans une institution : l'École libre des hautes études. Sur cette institution, il existe de nombreux travaux : Rutkoff & Scott 1983, Zolberg & Callamard 1998,

1. Voir en particulier, pour ce qui concerne Lévi-Strauss, sa préface aux *Six leçons sur le son et le sens* (1976) ainsi que plusieurs entretiens et textes d'hommage : Jacob *et al.* 2018 [1968], Lévi-Strauss 2018 [1971] et 1985, Lévi-Strauss & Eribon 1990 [1988]. Jakobson témoigne de sa rencontre avec Lévi-Strauss dans une allocution qu'il prononce en 1978 en l'honneur de son collègue (Jakobson 2018 [1985]) ainsi que dans de nombreux entretiens, entre autres : Jakobson 1972 : 33 seq. et 1972-1974 ; Georgin & Georgin 1978 : 17 ; Jakobson & Pomorska 1980 : 39 seq.

2. L'idée de « révélation » que Lévi-Strauss (1976 : 7) utilise dans sa préface à l'édition du cours de Jakobson auquel il a assisté est déjà présente, quelques années plus tôt, dans un entretien croisé : « c'est certainement la rencontre de Jakobson aux États-Unis en 1941-1942 qui m'a révélé – je voudrais donner au mot son sens le plus fort, le plus plein – qui m'a révélé d'abord ce que c'était que la linguistique et ensuite ce que c'était que la linguistique structurale » (Jacob *et al.* 2018 [1968]).

3. C'est ce modèle linéaire que Flack (2016) propose d'appeler le « modèle français » de l'historiographie du structuralisme.

Chaubet & Loyer 2000, Duranton-Crabol 2000, Loyer 2007 [2005]. Ces études, principalement dues à des historiens, se concentrent surtout sur la dimension politique de cette école dans le contexte de la guerre. Y sont particulièrement examinés le rôle de la constitution de l'École libre dans la stratégie gaulliste, les tensions qu'elles révèlent entre le gouvernement américain et la France libre, ou encore la spécificité du positionnement des savants français en exil par rapport aux savants allemands arrivés depuis les années trente et davantage intégrés dans le champ académique américain⁴. On trouve, en revanche, peu d'éléments dans ces travaux sur les programmes d'enseignement de l'École libre, son fonctionnement scientifique et son rôle dans la construction et la diffusion des savoirs. Ce sont ces aspects que, dans une perspective d'histoire des sciences, nous retiendrons ici.

L'objectif est de décrire, derrière le récit mythique de la transmission entre deux figures héroïques du structuralisme, le fonctionnement concret de l'institution de recherche et d'enseignement qui l'a rendue possible. En étudiant le rôle que joue la linguistique dans cette institution, notre ambition est de préciser, en retour, le rôle joué par cette institution dans l'histoire de la linguistique moderne.

1. L'École libre des hautes études

L'École libre des hautes études est une institution unique dans le paysage académique des États-Unis : un établissement d'enseignement supérieur de langue française administré par des savants belges et français sur le sol américain. Son existence de 1942 à 1946 est liée aux circonstances exceptionnelles de la guerre. Créée à l'automne 1941, l'École libre des hautes études ouvre ses portes, le 14 février 1942, dans les locaux de la New School for Social Research, grâce au soutien financier de la fondation Rockefeller.

La fondation Rockefeller avait financé, dans les années trente, un programme d'exil et d'installation de savants allemands persécutés par le nazisme. Après la débâcle française, une opération similaire, intitulée *Emergency Program for European Scholars*, est renouvelée :

4. Sur la spécificité de l'exil français à New York pendant la guerre, on consultera particulièrement Duranton-Crabol 2000, Loyer 2007 [2005] et, pour un regard sociologique, Jeanpierre 2004.

elle consiste en la création d'une centaine de bourses destinées à des savants européens menacés. La fondation s'appuie sur une institution progressiste de New York, la New School for Social Research, dont le directeur, Alvin Johnson, pilote l'opération de sauvetage et s'engage à créer des chaires pour les exilés. Entre l'été 1940 et l'hiver 1941, une cinquantaine de savants européens, dont une trentaine de Français, obtiennent ainsi une invitation à enseigner à la New School et débarquent aux États-Unis. L'idée de créer un établissement de langue française émerge à l'automne 1941 chez ces professeurs affectés à la New School. L'idée séduit Alvin Johnson qui l'impose à la Fondation Rockefeller⁵.

L'École libre des hautes études est véritablement conçue par ses promoteurs comme l'importation, sur le sol américain, d'une université franco-belge. Elle reçoit, outre les financements de la fondation Rockefeller, des subventions du Comité national français et du gouvernement belge réfugié à Londres. Elle est aussi appuyée par les gouvernements polonais, tchécoslovaque et néerlandais en exil. Les diplômes que l'École libre délivre sont reconnus par le Comité national français comme « titres français de plein droit » (décret du 9 février 1942). Son enseignement et ses publications se font en français. Enfin, si elle est hébergée dans les locaux de la New School, l'école jouit d'une totale indépendance : elle est administrée par les professeurs belges et français qui disposent d'un budget propre et qui décident du contenu de ses enseignements ainsi que des modalités de son organisation pédagogique.

« Première université de la France libre »⁶, l'École libre est aussi un instrument de la politique gaulliste. Elle joue un rôle de *soft power* auprès du grand public new-yorkais mais aussi auprès de l'administration américaine, hostile à De Gaulle. Elle fait partie intégrante de la stratégie de la France libre pour discréditer Vichy, reconnu par le département d'État jusqu'en novembre 1942, et pour se légitimer auprès du gouvernement de Roosevelt. Cette dimension politique de l'école est perceptible dès le jour de son inauguration, puisqu'on y donne lecture d'un message de De Gaulle. Elle est également

5. Sur les circonstances détaillées de la création de l'ELHE, voir Zolberg & Callamard 1998 : 928-938.

6. *Renaissance* 2-3, 1944-1945 : 2.

visible dans la composition du conseil d'administration de l'École dont plusieurs membres, comme Alexandre Koyré ou Raoul Aglion, sont envoyés de Londres à New York pour défendre les intérêts de la France libre. Les publications de l'École – en particulier sa revue *Renaissance* à la tonalité gaulliste très affirmée – reflètent cette orientation politique⁷.

Le caractère hybride de l'institution – à la fois scientifique et politique – crée des tensions internes entre les partisans d'une neutralité académique – dont est garant le directeur, Jacques Maritain – et les gaullistes assumés, au premier rang desquels Koyré et Lévi-Strauss qui se succèdent au secrétariat général de l'école. Cette tension s'exacerbe à partir de 1943 avec la perspective de la fin de la guerre. Des professeurs, dont certains ont demandé la naturalisation américaine, souhaitent que l'école s'inscrive dans le temps tandis que les gaullistes estiment qu'avec la fin de la guerre la mission de l'école est terminée. Ce sont ces derniers qui obtiennent gain de cause puisqu'en 1946 le gouvernement français met fin à ses subventions. L'École libre perd alors son autonomie par rapport à la New School et ne survit que quelques années comme une école de langue française, loin de sa mission première.

Du point de vue de son fonctionnement, l'École libre des hautes études prend modèle sur trois institutions françaises d'enseignement supérieur.

Suivant la tradition du Collège de France, de l'École des Hautes Études de Paris et des anciennes Universités européennes, si heureusement reprise par les Universités du Nouveau Monde, elle a voulu ouvrir largement ses portes à tous ceux qui sont désireux de participer à une entreprise dont voici l'objet essentiel : contribuer à maintenir, dans le domaine intellectuel, les valeurs pour lesquelles luttent les Nations Unies dont la France Combattante est inséparable. (« Avertissement », *Renaissance* 1(1), janv.-mars 1943 : 7)

L'École libre emprunte des traits distincts aux trois institutions qui lui servent de modèle. Avec l'École pratique des hautes études,

7. La revue *Renaissance* a connu deux livraisons : une première, en 1943, et un double volume pour 1944 et 1945, paru en 1945.

la filiation n'est pas seulement marquée par l'intitulé de l'école⁸. L'École libre emprunte à son modèle parisien plusieurs aspects de son organisation pédagogique et administrative, comme la pratique des séminaires ou le fait que les professeurs, comme à l'EPHE, n'aient pas nécessairement la nationalité du pays. De l'Université de Paris, l'École reprend l'organisation en trois facultés (Lettres, Droit et Sciences), même si les sciences, moins développées, ne se constitueront finalement qu'en section à partir de 1942-1943. Elle reprend également la distinction entre cours fermés, réservés aux étudiants inscrits, et cours publics, gratuits et ouverts à tous, ainsi que la création d'instituts et de centres d'études associés sur le modèle, par exemple, de l'Institut de phonétique associé à la Sorbonne. Enfin, avec le Collège de France, l'École libre partage la mission de diffusion de la science et de la culture françaises à l'attention du grand public. Comme peu d'étudiants sont inscrits pour valider des diplômes reconnus comme « titres français de plein droit » par le Comité national français, ce rôle de diffusion de la science auprès du grand public cultivé devient la principale mission de l'école. Dans les faits, l'École libre des hautes études rencontre rapidement un certain succès, mesurable à l'évolution de la population étudiante. Comptant trois cents auditeurs à son ouverture, celle-ci atteint au bout de quelques mois le millier d'auditeurs⁹.

2. La place de la linguistique à l'École libre

Différentes sources permettent de déterminer la place qu'occupe la linguistique dans le programme des cours de l'École libre : bulletins et curricula de la New School, affiches des cours, livrets de l'école

8. Le statut d'école s'impose assez vite, le titre d'université ayant été refusé à la fois par les autorités américaines et par les savants de l'école. L'adjectif « libre », comme le font remarquer Zolberg & Callamard (1998 : 933), présente l'avantage de sa polysémie : outre l'affiliation à la France libre, il évoque pour les Français l'enseignement catholique, et pour les Belges, le libre examen de l'Université libre de Bruxelles.

9. La revue de l'école donne les chiffres suivants pour le nombre d'auditeurs la première année : février 1942 : 326 ; mars 1942 : 790 ; avril 1942 : 850 ; mai 1942 : 928 ; 1^{er} semestre 1943 : 851 (« Chronique de l'École libre des hautes études », *Renaissance* 1(1), janvier-mars 1943 : 168).

et enfin, sa revue, *Renaissance*¹⁰. La reconstitution de la part des disciplines dans le programme d'enseignement proposé par l'École libre doit cependant tenir compte de la spécificité de cette institution. Du fait des circonstances exceptionnelles de sa création et de son fonctionnement, l'école ne propose pas un programme qui aurait pour ambition de couvrir tous les champs du savoir. Elle ne cherche pas à proposer aux étudiants inscrits un curriculum complet. L'enseignement y est contraint par les circonstances de l'exil et les spécialités des savants disponibles. De fait, l'enseignement de la linguistique se fait en trois endroits distincts.

2.1. La linguistique à la Faculté des lettres

Dans les livrets de la Faculté des lettres, la « linguistique » figure comme une des disciplines enseignées chaque année.

Tableau 1 : Les disciplines de la Faculté des lettres

1942	Littérature française / Histoire / Philosophie et sociologie / Linguistique / Cinématographie
1942-1943	Littérature française / <i>Littérature espagnole</i> / <i>Littérature latine</i> / Histoire / <i>Géographie</i> / <i>Philosophie et sociologie</i> / Linguistique / <i>Arts</i>
1943-1944	Littérature française / <i>Littérature grecque</i> / Littérature espagnole / <i>Histoire et géographie</i> / <i>Philosophie, sociologie et anthropologie</i> / Linguistique / <i>Histoire de l'art</i> / Cinématographie
1944-1945	<i>Langue et littérature françaises</i> / <i>Langues et littérature classiques</i> / <i>Littérature comparée</i> / Linguistique / <i>Histoire de la philosophie, philosophie générale et logique</i> / <i>Psychologie</i> / <i>Sociologie et ethnologie</i> / Histoire et géographie / Histoire de l'art / Cinéma
1946-1947	Langue et littérature françaises / Langues et littérature classiques / Littérature comparée / Linguistique / <i>Philosophie</i> / <i>Psychologie</i> / Histoire / Histoire de l'art

10. Ces documents sont disponibles dans les archives de la New School et dans certains fonds d'archives privés, par exemple dans les Roman Jakobson Papers, Box 2 et 149.

Dans ce tableau, est récapitulée pour chaque année la liste des disciplines dans l'ordre dans lequel elles figurent dans les livrets de la Faculté des lettres¹¹. Les italiques signalent les nouveaux intitulés créés d'une année sur l'autre. La catégorie « linguistique » se distingue, dans ces programmes, par deux traits notables.

Le premier est sa stabilité. C'est, en effet, la seule discipline qui reste stable dans les livrets de 1942 à 1946. Non seulement elle est enseignée chaque année mais elle ne fait l'objet d'aucun regroupement avec d'autres sciences, comme c'est le cas, par exemple, pour la philosophie qui est d'abord associée à la sociologie, puis à l'anthropologie avant de devenir « Histoire de la philosophie, philosophie générale et logique » puis « Philosophie ».

Le second point remarquable est la montée en puissance de la linguistique dans les programmes avec l'augmentation continue du nombre de cours.

Tableau 2 : Les cours de linguistique à la Faculté des lettres

	Nombre de cours de linguistique	Total des cours proposés par la Faculté des lettres	Part de la linguistique dans les programmes de la Faculté des lettres	Professeurs de linguistique
1942	2	35	5,5 %	1 (Jakobson)
1942-1943	12	76	15 %	3 (Jakobson, Bonfante, Muller)
1943-1944	16	88	18 %	4 (Jakobson, Bonfante, Muller, Leslau)
1944-1945	14	69	20 %	5 (Jakobson, Bonfante, Muller, Leslau, Spire)
1945-1946	16	56	28,5 %	5 (Jakobson, Bonfante, Muller, Leslau, Spire)
1946-1947	9	37	24,5 %	4 (Jakobson, Bonfante, Muller, Leslau)

Au moment de sa création, l'enseignement de linguistique se réduit à celui de Roman Jakobson. Pour l'unique semestre de 1942, celui-ci propose deux cours, l'un public, l'autre privé, appelés à

11. Le livret de l'année 1945-1946 n'a pas été retrouvé.

passer à la postérité grâce à l'usage qu'en fera un de ses auditeurs : Claude Lévi-Strauss. Le cours public de six séances sera publié en 1976 sous le titre *Six leçons sur le son et le sens*. Le cours fermé, de douze séances, est intitulé « Linguistique générale » ; une partie en sera publiée de façon posthume par les soins de Linda Waugh sous le titre « La linguistique saussurienne en rétrospection » (Jakobson 1984). Les années suivantes, Jakobson propose deux à trois cours chaque semestre, tandis que s'agrègent progressivement autour de lui d'autres enseignements proposés d'abord par Henri Muller et Giulano Bonfante, puis par Wolf Leslau, enfin, par André Spire. L'augmentation du nombre de cours de linguistique ne fait pas qu'accompagner le développement de l'école : la part de l'enseignement de linguistique progresse davantage que pour d'autres disciplines, allant jusqu'à représenter plus d'un quart des cours dispensés au sein de la Faculté des lettres.

Cette attractivité est confirmée par le fait que certains cours qui étaient donnés jusque-là en littérature française sont progressivement intégrés au programme de linguistique. C'est le cas des cours d'histoire de la langue française d'Henri Muller présentés la première année sous la rubrique « Littérature française ». Les cours sur le vers français donnés par André Spire depuis la création de l'école rejoignent également, à partir de 1944-1945, le programme de linguistique. Il faut voir dans cette attractivité de l'appellation « linguistique » un effet de l'activisme bien connu de Roman Jakobson.

2.2. La linguistique à l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves

Second endroit où un enseignement linguistique est dispensé : l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves. Cet institut indépendant, dirigé par Robert Werner et Henri Grégoire, recrée l'institut éponyme de l'Université libre de Bruxelles. Il est organisé en quatre sections : « section byzantine et néo-grecque », « section slave », « section orientale » et « centre d'études roumaines ». Au sein de chaque section, des cours pratiques et théoriques de langue sont dispensés ainsi que des enseignements de littérature, d'histoire, de philosophie et de philologie relatifs aux aires linguistiques

concernées¹². L'institut compte trois cents auditeurs la première année¹³. Une trentaine de cours différents sont proposés en moyenne chaque année.

2.3. La linguistique à l'Institut de sociologie

L'Institut de sociologie, créé à l'automne 1942, est quant à lui organisé en trois sections : une « section de sociologie générale, de sociologie juridique et de sociologie économique », une « section de sociologie économique » et une « section d'ethnographie et de linguistique », dont les directeurs sont Jakobson et Lévi-Strauss.

On ne dispose du programme de cours de cette dernière section que pour l'année 1942-1943 :

Sujet : La place des peuples primitifs dans le monde d'après-guerre

1. La définition des cultures dites primitives et la répartition actuelle des populations dites primitives ou arriérées.
2. Les droits économiques, sociaux et culturels des peuples dits primitifs. La notion de Droit Naturel devant la sociologie moderne.
3. Le maintien du régime colonial est-il indispensable à la civilisation moderne ? Les différents aspects politiques du colonialisme, et les nuances de l'exploitation économique coloniale.
4. La situation des populations dites primitives ou arriérées en régime d'économies superposées. Pays à régime colonial et pays non colonial.
5. Les problèmes du contact culturel en régime colonial et en régime non-colonial. Disparition et collaboration. Les formes de l'assimilation. Coopération et antagonisme.
6. Le problème philosophique et sociologique de la coexistence de cultures fondamentalement diverses. Universalisation culturelle ou régionalisme. (*Livret de l'École libre des hautes études 1942-1943* : 38-39)

Les thématiques abordées font écho aux problèmes politiques qui préoccupent alors Lévi-Strauss et qu'il développe dans ses textes de l'époque, tout particulièrement dans « La théorie du pouvoir dans une société primitive » et dans « La politique étrangère d'une société

12. Le champ couvert par la section « orientale » est vaste puisqu'y sont donnés des cours d'arabe, de perse, d'arménien, de chinois, de japonais, de coréen, d'indianisme...

13. Voir « Chronique de l'École libre des hautes études », *Renaissance* 1(2) : 336.

primitive »¹⁴. Malgré l'intitulé de la section, la dimension linguistique de cet enseignement ne paraît pas première.

3. Les linguistes de l'École libre

Les savants de l'École libre venus d'Europe ont été sélectionnés. Pour les inscrire dans le plan de sauvetage financé par la fondation Rockefeller, une enquête a été menée sur eux et l'avis de savants américains a été sollicité. Au terme d'un processus de sélection supervisé par Alvin Johnson, une petite centaine d'invitations à enseigner à la New School ont été envoyées¹⁵. Certains déclinent ; d'autres, comme Marc Bloch, ne peuvent finalement venir faute d'obtenir un visa pour leur famille. Au final, ce sont une cinquantaine de savants qui parviennent aux États-Unis¹⁶. S'ils sont majoritairement français, on y compte aussi des Belges, des Allemands, des Polonais, des Autrichiens, des Espagnols et des Russes. Les professeurs de l'École libre présentent des profils variés : on y trouve de nombreux savants juifs, mais aussi des professeurs issus des universités catholiques, des gaullistes et des non gaullistes. Tous partagent néanmoins une base idéologique minimale, qu'on pourrait résumer par l'adhésion, parfois critique, aux valeurs de la démocratie libérale et le rejet à la fois du fascisme et du communisme.

Les professeurs bénéficiant de l'*Emergency Program for European Scholars* constituent le noyau dur de l'école, auxquels viennent s'ajouter d'autres professeurs déjà en poste dans les universités américaines qui peuvent, parce qu'ils sont souvent issus d'une immigration antérieure, assurer des cours en français. Si l'école ouvre ses portes avec une cinquantaine de professeurs, l'augmentation du personnel enseignant, compte tenu du succès, est sensible dès l'année suivante.

14. Voir Lévi-Strauss 2019 [1944] et [1949]. Voir la préface de Vincent Debaene à l'édition de ces textes, tout particulièrement Lévi-Strauss 2019 : 36-43.

15. Sur ce processus de sélection, voir Loyer 2007 [2005] : 31-63.

16. Duranton-Crabol (2002 : 76) donne le chiffre de 52 savants ; Loyer (2007 [2005] : 61) celui de 58.

Tableau 3 : Personnel enseignant de l'École libre des hautes études¹⁷

	1942	1942 -1943	1943 -1944	1944 -1945	1946 -1947
Faculté des lettres	35	49	55	54	49
Faculté de droit et des sciences politiques	15	21	21	19	26
Section des sciences		29	32	25	25
Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves		23	25	35	31
Institut de droit comparé		25	25	20	24
Institut de sociologie		29	34	30	
Centre d'arts dramatique et cinématographique		12	5	4	4
Centre d'études médico-sociales				9	

Les données présentées mêlent tous les statuts : professeurs, maîtres de conférences, chargés de cours et lecteurs. Elles font apparaître un total d'une centaine d'enseignants chaque année répartis dans les trois facultés, la Faculté des lettres fournissant le plus gros contingent. Les professeurs rattachés à l'une des trois facultés enseignent aussi pour la plupart dans les différents instituts et centres d'études associés où peuvent intervenir des enseignants extérieurs. La population enseignante atteint son climax en 1943-1944, puisqu'à partir de l'année universitaire suivante, s'amorce le retour des savants en Europe ou la migration de certains autres (Jacques Maritain, Lévi-Strauss, Henri Seyrig) vers des fonctions politiques ou diplomatiques.

Pour ce qui est de la linguistique, le personnel enseignant est restreint et présente des profils hétérogènes. Sur cinq savants, on compte, en effet, quatre nationalités et deux générations bien distinctes. Le sentiment d'un fossé générationnel entre les linguistes

17. Un autre centre d'études intégré à l'ELHE n'est pas représenté ici car il ne dispense pas de cours : le Centre d'études et d'informations pour les relations avec l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud (*Latin American Center*). Les données complètes n'ont pas pu être reconstituées pour l'année universitaire 1945-1946.

de l'École libre est exprimé à titre rétrospectif par Jakobson dans un entretien :

Quand j'ai fait mon premier cours de linguistique, j'ai eu le plus vieil auditeur de ma vie, Hadamard. Après le cours, il m'a dit : « Sur la linguistique, je n'ai entendu que Muller. » (C'était un homme né une centaine d'années avant moi presque !) Il a ajouté : « Maintenant je vois que la linguistique est un pont entre les humanités et les mathématiques. » (Jakobson 1972-1974, transcription *in* Roman Jakobson Papers, MC 72, Box 147)

Henri Muller (1879-1959) forme avec André Spire (1868-1966) la génération des anciens, représentants d'une vieille linguistique dans le discours de Jakobson. Henri Muller a 63 ans lorsqu'il intègre l'École libre. S'il est Français d'origine, il a émigré aux États-Unis avant le tournant du xx^e siècle. Spécialiste d'histoire de la langue française et de latin vulgaire, il enseigne depuis 1903 à l'université Columbia, où il devient professeur de philologie romane en 1927. André Spire est encore plus âgé : il a 74 ans au moment de la fondation de l'École libre. Écrivain et poète sioniste, il mène des recherches, à partir de 1903, au laboratoire de phonétique expérimentale de l'abbé Rousselot au Collège de France. Il fait partie, avec Robert de Souza et Marcel Jousse, de ces semi-amateurs qui travaillent sur le rythme et le vers français dans l'entre-deux-guerres dans le sillage des élèves de Rousselot, comme Paul Verrier, Maurice Grammont ou Georges Lote. Cette phonétique française, dans son approche substantialiste, est aux antipodes de la phonologie structurale qui se développe au même moment au sein du Cercle linguistique de Prague. Arrivé à New York par le programme de sauvetage de la fondation Rockefeller, Spire ne se lie pas moins d'amitié avec Roman Jakobson. C'est ce dernier qui, selon toute vraisemblance, attire son enseignement de versification au sein de la section linguistique. Rentré en France, André Spire reste en contact avec Jakobson. Leur correspondance indique que Jakobson devait préfacier l'ouvrage de Spire, *Plaisir poétique et plaisir musculaire, essai sur l'évolution des techniques poétiques* qui paraîtra finalement sans cette préface en 1949¹⁸.

18. Voir la correspondance entre Jakobson et Spire : Roman Jakobson Papers, MC 72, Box 45, folder 30.

Face à cette génération d'anciens, une jeune génération, plus homogène, se distingue. Elle est constituée de Roman Jakobson, de Giuliano Bonfante et de Wolf Leslau qui ont respectivement 46, 38 et 36 ans l'année de la création de l'École libre. Si l'on ne présente pas Jakobson, quelques données prosopographiques concernant ses deux jeunes collègues ne paraissent pas inutiles. Giuliano Bonfante (1904-2005) est un spécialiste de linguistique indo-européenne et romane. Élève à Rome d'Antonino Pagliaro, il quitte l'Italie fasciste dans les années trente et enseigne dans différentes universités européennes. Il arrive aux États-Unis en 1939 où il devient professeur à Princeton University¹⁹. Wolf Leslau (1906-2006), quant à lui, est d'origine polonaise. Il se forme à Vienne puis à Paris sous la direction de Marcel Cohen. Il se spécialise dans les langues éthiopiennes qu'il enseigne à l'EPHE à partir de 1938. Arrêté par la police de Vichy, il est interné dans un camp dans le sud de la France dont il parvient à s'enfuir. Il gagne les États-Unis en 1942 où il intègre la New School for Social Research et, un an et demi après sa création, l'ELHE. S'ils ont des parcours différents, Jakobson, Bonfante et Leslau ont en commun une formation linguistique, au sortir de la Première Guerre mondiale, qui intègre les acquis de la grammaire comparée. Tous trois sont aussi membres de la Société de linguistique de Paris.

La répartition des enseignements à la Faculté des lettres se fait selon les spécialités de chacun. La linguistique comparée des langues indo-européennes et des langues romanes revient à Bonfante : son enseignement porte sur la langue latine, les langues baltiques ou la langue italienne. Jakobson se charge des cours de linguistique générale, de phonologie et de langues slaves. Leslau donne des cours sur les langues sémitiques, Muller sur l'histoire de la langue française et Spire sur la versification française.

4. L'École libre : une école interdisciplinaire ?

Un aspect sur lequel Jakobson a beaucoup insisté au sujet l'École libre est son caractère interdisciplinaire. En voici un exemple significatif :

Dès le début les différences entre étudiants et professeurs se trouvaient abolies par le fait que les professeurs eux-mêmes allaient écouter les

19. Sur l'itinéraire de Giuliano Bonfante, voir Porzio Gernia & Bonfante 2018.

conférences de leurs collègues. J'ai été un « étudiant » très assidu aux cours de Lévi-Strauss et, comme lui venait également assister aux miens, cela nous permettait ensuite de discuter. Mais ces échanges n'étaient pas limités à la linguistique et à l'anthropologie. Par exemple, le mathématicien Jacques Hadamard venait, lui aussi, à mon cours de linguistique générale et reconnaissait volontiers qu'en plus d'un demi-siècle c'était le premier cours de ce genre qu'il suivait, et que les grands changements dans cette discipline l'avaient frappé au point que la linguistique lui apparaissait comme un vrai pont entre mathématiques et sciences dites humaines.

Nous avons tous beaucoup bénéficié les uns des autres, et ce n'est pas seulement parce qu'il s'agissait d'une École française. L'intéressant, c'est qu'il y avait là non seulement des Français de France, mais des francophones, des Belges, par exemple des gens comme Henri Grégoire qui apportait toute sa vigueur, toute son aptitude à poser des questions neuves, quitte parfois à se faire l'avocat du diable – mais c'était excellent pour nous qu'il y en eût un – et qui apportait aussi une immense, une énorme érudition créatrice, chargée de toute la tradition épique, universaliste du Moyen Âge, qu'il nous permettait enfin de découvrir dans une tout autre perspective. Et avec cela, pour toile de fond, New York, c'est-à-dire la société la plus internationale que vous puissiez imaginer. Il y avait des gens qui passaient par là, qui venaient nous écouter ou qui venaient parler eux-mêmes. Toutes les langues possibles s'y mêlaient. Et je dirai que c'était là un symptôme vraiment caractéristique, le symptôme pour nous de la nécessité de coordonner les sciences les plus diverses et les vues les plus différentes. Dans une telle époque, dans un tel milieu, le problème des sciences autonomes entraînait celui de l'intégration de toutes les disciplines. Chacun de nous en bénéficiait donc. Quant à savoir qui en bénéficiait le plus, dans une centaine d'années, il y aura peut-être un historien des sciences qui s'en souciera, mais nous, nous ne nous intéressions absolument pas à cette question. (Jakobson 1972 : 34-35)

Deux facteurs expliquent, selon Jakobson, l'interdisciplinarité pratiquée : 1) l'habitude des professeurs d'assister aux leçons de leurs collègues ; 2) la diversité des traditions nationales représentées. La réunion, dans des circonstances exceptionnelles, de professeurs (Grégoire, Jakobson, Koyré, Lévi-Strauss, etc.) mais aussi d'étudiants (Câmara, Sebeok, Hockett) venus d'horizons nationaux et disciplinaires variés a effectivement contribué à faire de l'école un lieu de

transferts. Pour autant, si on observe les programmes d'enseignement, l'interdisciplinarité ne paraît pas constitutive de l'institution.

Dans les facultés, les cours sont rangés par disciplines. Les premières années, les programmes ne proposent pas de cours interdisciplinaires. C'est plutôt dans les instituts associés que l'interdisciplinarité est pratiquée : à l'Institut de sociologie, on l'a vu, avec la section d'Ethnographie et de linguistique mais aussi à l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves. Il y est donné, par exemple, pendant deux ans un séminaire interdisciplinaire sur un poème épique russe, le *Dit d'Igor*, où interviennent des philologues (Henri Grégoire, Waclaw Lednicki), des linguistes (Roman Jakobson), des philosophes (Alexandre Koyré) et des historiens (Marc Szeftel, George Vernadsky). Cette collaboration aboutit à la publication d'une édition critique de ce poème (Grégoire, Jakobson & Szeftel 1948). D'autres séminaires sont organisés au sein de l'Institut sur le même modèle : « Les problèmes balkaniques et leurs origines byzantines » (1943-1944), « Les Slaves et les peuples de la steppe », « La Grande-Moravie. Histoire et littérature » (1944-1945).

À la Faculté des lettres, les premiers enseignements interdisciplinaires apparaissent plus tard et sont le fait de Jakobson et de Lévi-Strauss. En 1945-1946, ils animent deux séminaires communs. Celui du premier semestre s'intitule « Structure des institutions populaires (langue, mœurs, folklore) », celui du second semestre « Principes de l'analyse structurale » et il est organisé avec Raymond de Saussure, le fils du linguiste genevois, qui est psychanalyste et professeur de psychologie à l'École libre depuis 1942²⁰. Ces deux séminaires communs sont les seuls enseignements que Lévi-Strauss conserve la dernière année de sa présence à l'école – il démissionne de son poste de secrétaire général le 3 décembre 1945 dans un climat d'hostilité²¹. La mise en avant de la notion de « structure » coïncide avec la montée en puissance de cette notion dans les intitulés de cours de Jakobson²²

20. Sur les contacts entre Jakobson et le fils de Saussure, voir leur correspondance : Jakobson & Saussure 2018.

21. Sur le rôle de Lévi-Strauss dans la fermeture de l'École libre et les circonstances de son départ, voir Mehlman 2005 [2000] : 223-229.

22. En 1944-1945, il donne un cours intitulé « Structure grammaticale du russe comparée à celle du français et de l'anglais ». L'année suivante, l'un de ses cours

et avec la parution du premier numéro de *Word*. On reconnaît là les talents publicitaires de Jakobson et son goût pour les manifestes qui avaient fait son succès au Cercle de Prague.

Les séminaires communs apparaissent comme l'aboutissement de collaborations informelles, qui échappent aux archives, mais qui sont attestées par les témoignages concordants de Lévi-Strauss et de Jakobson :

Pendant toute cette période, de 1942 à 1945, Jakobson et moi assistâmes à nos cours respectifs. Nous formâmes en commun les mêmes étudiants, et sans son amicale insistance je n'aurais pas trouvé l'ardeur et la conviction suffisantes pour rédiger la matière de mon enseignement qui devait prendre bientôt la forme d'un gros ouvrage sur les structures de parenté. Nous voyions beaucoup les psychanalystes : en premier lieu Raymond de Saussure, notre collègue à l'École libre, auquel je crois bien que Jakobson révéla la grandeur de l'œuvre de son père ; et Kris, Loewenstein, Spitz, avec lesquels nous tînmes un colloque au cours duquel Jakobson donna un aperçu des travaux de Propp. (Lévi-Strauss 2018 [1971] : 399)

Après les conférences, celles de Lévi-Strauss auxquelles j'assistais, ou les miennes auxquelles Claude assistait, nous allions dans un bistrot pour discuter. On avait à l'époque plus de temps que maintenant, et plus d'énergie aussi. Pas mal de problèmes non traités à l'époque sous forme écrite ont déjà été entrevus, anticipés : le rapport entre les diverses sciences, appelez-les « de l'homme » ou « sciences sociales », pour moi comme pour Lévi-Strauss ça ne fait aucune différence. [...] Quelle est la position de la linguistique par rapport à l'ethnologie ou, comme on disait en Amérique, à l'anthropologie ? Quelle est la position de la langue par rapport aux autres systèmes de signes ? [...] Nous avons vu, Lévi-Strauss et moi, qu'il y a entre le langage et différents phénomènes ethnologiques dont il s'occupait, tels que les mythes, les systèmes de parenté, etc., beaucoup de traits communs en même temps que certaines différences [...]. Nous avons vu quels sont les facteurs essentiels de cette différence, on les a discutés. Je pourrais même nommer les bistrots de New York où furent traités ces problèmes pour la première fois. (Jakobson 1972-1974, transcription *in* Roman Jakobson Papers, MC 72, Box 147)

La réciprocité des positions professeur/auditeur et les discussions informelles en marge des séminaires sont confirmées par certains

porte sur « La structure du verbe russe, français, anglais : analyse comparée ».

auditeurs. Ainsi, Thomas Sebeok, qui a 21 ans lorsqu'il assiste aux premières leçons de Jakobson :

I remember that both [Jakobson and Lévi-Strauss] had the courtesy to come to my raw course on the history of the Hungarian language—my first teaching assignment—whereas I attended as many of their lectures as my commitments to Princeton would allow. I tried never to miss Jakobson's packed seminars, after which we usually went to a nearby bistro to continue animated conversations about the topic of the evening. (Sebeok 1977 : 414)

À mi-chemin entre les discussions informelles des bistrotts et les séminaires officiels de 1945-1946, des collaborations s'amorcent plus tôt dans d'autres cadres. Les professeurs de l'École libre recréent ainsi sur le sol américain la tradition des décades de Pontigny, ces rencontres intellectuelles et littéraires aux invités prestigieux organisées de 1910 à 1939 dans l'abbaye cistercienne de Pontigny²³. Trois sessions des « entretiens de Pontigny » sont organisées aux mois d'août 1942, 1943 et 1944 à Mount Holyoke College dans la vallée du Connecticut²⁴. La session de 1943 a pour thème « Permanence des valeurs et renouvellement des méthodes ». L'une des thématiques, du 15 au 21 août, est « L'individu et la collectivité ». Elle est coordonnée par Raymond de Saussure, et y interviennent, outre Jakobson et Lévi-Strauss, l'anthropologue Alfred Métraux et le philosophe Paul Vignaux²⁵.

Ce qui caractérise l'École libre est moins son caractère intrinsèquement interdisciplinaire que la souplesse de sa structure, du fait de ses effectifs réduits et des incertitudes sur son avenir liées à l'issue de la guerre. C'est cette souplesse qui permet à un savant comme Jakobson de donner à sa recherche et à son enseignement la tournure collaborative qu'il avait pratiquée en Europe, et dont une

23. Sur les décades de Pontigny, voir les travaux de F. Chaubet (1998 et 2000).

24. Sur ces « entretiens de Pontigny » en Amérique, voir Dean 1944 ainsi que les archives conservées au Mount Holyoke College Archives and Special Collections, MS 0768, « Entretiens de Pontigny records ».

25. Le programme indique les conférences suivantes : « Les aspects psychologiques du problème » (Saussure), « Le rôle de la personnalité dans les sociétés primitives » (Lévi-Strauss), « Les apports individuels et collectifs dans la langue » (Jakobson), « L'individu et le Mythe » (Métraux), « Les aspects philosophiques du problème » (Vignaux).

des manifestations les plus visibles est la création, en octobre 1943, du Cercle linguistique de New York.

5. Le Cercle linguistique de New York

Le Cercle linguistique de New York est une émanation directe de l'École libre. L'annonce de la création du Cercle, dans le premier numéro de *Word*, mentionne deux institutions, l'École libre des hautes études et la Société de linguistique de Paris :

In 1943 several linguists connected with the École Libre des Hautes Études and belonging to the Société de Linguistique de Paris started a movement to form a group and hold regular meetings to discuss linguistic problems. An organizing committee composed of these linguists and other from American Universities officially started the Circle's scientific activities in October of that year. (Word 1(1), avril 1945 : 95)

Preuve des liens consubstantiels avec l'École libre, c'est dans ses locaux que le Cercle se réunit une fois par mois. Les activités du Cercle sont présentées dans les publications de l'École : les livrets et la revue *Renaissance*.

L'organisation du Cercle les premières années témoigne d'un souci d'associer les linguistes européens de l'École libre qui en sont à l'initiative et les savants américains d'autres universités. Ce souci s'observe dans la composition du premier comité de rédaction de la revue *Word*, constitué pour partie de linguistes de l'ELHE (Bonfante, Jakobson, Leslau) et pour l'autre de savants américains (Albert C. Baugh, Charles C. Fries, Louis H. Gray, Joseph M. R. Marique, Mario Pei, Pauline Taylor). Le choix des deux anthropologues qui complètent ce comité – l'un français (Lévi-Strauss), l'autre américain (George Herzog) – confirme ce fonctionnement paritaire. La volonté de faire des ponts entre l'ancien et le nouveau monde fait écho aux objectifs affichés dans *Renaissance* et dans les brochures de l'École libre. Cette volonté s'illustre dans le programme des séances des premières années du Cercle qui observe une stricte alternance entre des communications d'Européens – des linguistes de l'École libre mais aussi de Cassirer, Koyré, Lévi-Strauss, Métraux, Rivet – et des communications de savants américains – Georg Herzog, Gladys A. Reichard, Margaret Schlauch, Morris Swadesh, etc. Dans cette stra-

tégie d'entremêlement de la science européenne en exil et du monde universitaire américain, la présidence du Cercle est confiée à Henri Muller, qui présente le double avantage d'être Français et d'être intégré au réseau académique new-yorkais depuis quarante ans. Jakobson qui, de toute évidence, est à l'initiative du Cercle, reste en retrait : il n'en prend que la vice-présidence.

L'appellation « cercle » peut prêter à confusion puisqu'elle invite à penser le Cercle de New York dans la continuité des cercles créés par Jakobson : après celui de Moscou et de Prague, et après sa participation à celui de Copenhague (Thomas 2011). Or, si l'intention originelle de Jakobson a sans doute été d'acclimater le fonctionnement des cercles russes au sol américain, ce n'est pas la tournure que prend le Cercle linguistique de New York. Dans les faits, le modèle que revendique le Cercle de New York, c'est la Société de linguistique de Paris, qui a cessé ses activités depuis l'Occupation. Les textes liminaires de *Word* sont explicites sur ce point : l'ambition est bien de « faire revivre » la SLP sur un territoire libre de la même façon que l'École libre fait « revivre » l'EPHE et les universités européennes. Le fonctionnement du Cercle se calque sur celui de la SLP. Les séances ont lieu, non pas dans un café ou au domicile d'un des membres, mais dans un auditorium de l'École libre. Et le nombre de membres atteint au bout de quelques mois la centaine, sans commune mesure avec les effectifs réduits des Cercles de Moscou et de Prague qui permettaient un fonctionnement amical et informel.

L'ambition initiale est donc d'importer un modèle qui a fait ses preuves en France – une société savante, la SLP, adossée à une institution d'enseignement, l'EPHE. Cette ambition trouve ailleurs, dans le même temps, d'autres réalisations : à Genève par exemple, avec la création en 1940 de la Société genevoise de linguistique qui coïncide avec la suspension des activités de la SLP (Testenoire 2015). Si ces créations posent des questions similaires sur les conditions d'exportation de telles configurations institutionnelles, elles témoignent d'une volonté différente de « faire école ». Le Cercle linguistique de New York diffère, en effet, de la Société genevoise de linguistique mais aussi des Cercles de Moscou, de Prague et de Copenhague en ce qu'il n'affiche pas d'orientation doctrinale. Le modèle choisi est là encore celui de la Société de linguistique de Paris. Plutôt qu'un objectif de

convergence théorique, le Cercle de New York se donne une ambition fédérative : « *the intimate co-operation between American and European linguists of different schools* » (Muller 1945 : 3). Cet œcuménisme est en contradiction avec le projet, porté par Jakobson, d'une orientation scientifique mieux identifiée : celle de la linguistique structurale développée en Europe centrale. Cette absence de convergence théorique, mais aussi le caractère formel que prennent très vite les séances du Cercle ainsi que les difficultés d'intégration de Jakobson dans le monde académique new-yorkais ont conduit progressivement à sa marginalisation au sein du Cercle de New York. Son recrutement à Harvard en 1949 constitue un premier éloignement : il perd alors le statut de vice-président. Il s'en détache ensuite définitivement au mitan des années cinquante²⁶.

Conclusion

Dans un entretien donné en 1978, Lévi-Strauss déclarait : « *There was no school at the New School. Just Jakobson and me* » (Rutkoff & Scott 1983 : 202). Cette idée, Jakobson et Lévi-Strauss ont réussi à la faire passer dans l'historiographie, le poids de leur témoignage ayant contribué à rejeter dans l'ombre des deux héros le réseau des collègues dans lequel s'insère leur rencontre.

L'École libre ne constitue certes pas une « école scientifique » : elle ne présente pas les critères de convergences sociale et théorique que l'on retient communément pour donner corps à cette catégorie²⁷.

26. Contrairement à ce qu'écrit Thomas (2011 : 152), Jakobson a bien tenté lors de son arrivée à Harvard University de créer un Cambridge Linguistic Circle qui aurait été affilié au Cercle de New York. Plusieurs lettres, notamment à André Martinet (Roman Jakobson Papers, MC 72, Box 44, folder 12), témoignent de ces efforts qui n'aboutiront pas.

27. Parmi les traits généralement considérés comme définitoires d'une école scientifique on trouve : la co-présence d'un chef de file et d'étudiants qui partagent des postulats théoriques, l'adossement à une institution de recherche ou d'enseignement où se transmettent des pratiques, la création d'organes de diffusion et de légitimation externes (revue, manifeste, manifestation scientifique, etc.). Des réflexions sur cette notion d'« école » et sa pertinence pour l'histoire des sciences du langage ont été développées dans Amsterdamska 1987, Servos 1993, Puech 2015 ou Orain 2018.

Plus qu'une « école scientifique » ou une « école de pensée », tout au plus constitue-t-elle une « école d'activité », pour reprendre une distinction proposée par Gilmore (1988) et récemment reprise par Orain (2018), c'est-à-dire un groupe réuni au sein d'une institution travaillant sur des projets communs sans nécessairement partager des postulats théoriques. Ce qui aurait pu former une école scientifique, c'est le Cercle linguistique de New York. C'est tout du moins l'ambition des débuts, visible dans la première livraison de *Word* qui a certains des traits d'un manifeste. L'ambition initiale n'a cependant pas résisté aux forces centripètes de l'Histoire : la dispersion, après la guerre, des savants exilés – l'immense majorité est retournée dans son pays d'origine – a conduit à la dissolution du noyau européen parmi les savants américains installés. La position institutionnelle mal assurée de Jakobson en butte à l'hostilité de plusieurs collègues américains l'a empêché de jouer efficacement le rôle de « leader » et de contrer une telle dissolution²⁸.

En revanche, il y a une vraie école au sens institutionnel du terme derrière Jakobson et Lévi-Strauss, une école dans laquelle la discipline « linguistique » occupe une place importante, et même de plus en plus importante au cours de sa brève existence. Derrière cette appellation commune, différentes linguistiques sont, de fait, pratiquées à l'École libre. Entre les travaux de phonologie de Jakobson, d'histoire de la langue de Muller, de versification de Spire ou de grammaire comparée de Bonfante, *a priori*, peu d'éléments communs. Des dialogues s'instaurent pourtant entre eux comme le prouvent les textes de l'époque. Non seulement les articles de Cassirer, de Bonfante, de Muller et de Voegelin du premier numéro de *Word* font référence à Jakobson mais celui de Lévi-Strauss, « L'analyse structurale en linguistique », mentionne, à côté de Jakobson et Troubetzkoy, un exposé de Bonfante au Cercle de New York. Plusieurs articles de Jakobson jusqu'à la fin des années cinquante se font aussi l'écho d'exposés de Bonfante dans le cadre de l'École ou du Cercle²⁹. Tous ces textes apparaissent bien redevables à l'organisation de l'École libre et aux discussions scienti-

28. Sur l'hostilité de certains savants américains en place vis-à-vis de Jakobson, voir en particulier Sebeok 1977, Halle 1988 : 738, Murray 1994 : 215 seq. et Dixon 2007.

29. Voir Jakobson 1962 : 528 et 1971 : 110-112, 641.

fiques qu'elle permet. Les références aux autres linguistes de l'École libre des hautes études tendent avec le temps à disparaître des écrits de Jakobson et de Lévi-Strauss ; elles ne subsistent plus dans leurs discours que sur le mode dépréciatif. C'est pourquoi il appartient aux historiens des sciences de ne pas se contenter des constructions rétrospectives proposées par les savants mais de reconstituer, *via* les textes d'époque et les sources archivistiques, l'existence de ces réseaux d'arrière-plan et de ces structures institutionnelles que leurs discours ont structurellement tendance à minorer.

Bibliographie

Sources archivistiques

- Massachusetts Institute of Technology, Institute Archives and Special Collections. Roman Jakobson Papers. MC 72.
 Mount Holyoke College Archives and Special Collections. Entretiens de Pontigny records. MS 0768.
 The New School Archives and Special Collections. The New School Publicity Office records. NS.03.01.05.

Sources imprimées

- 1942-1947. *Livrets de l'École libre des hautes études*.
 1943-1945. *Renaissance* 1-3.

Sources secondaires

- Amsterdamska, Olga. 1987. *School of Thought: The Development of Linguistics from Bopp to Saussure*. La Haye : Mouton.
 Cassirer, Ernst. 1945. Structuralism in Modern Linguistics. *Word* 1(2) : 99-120.
 Chaubet, François. 1998. Les décades de Pontigny (1910-1939). *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 57 : 36-44.
 Chaubet, François. 2000. *Paul Desjardins et les Décades de Pontigny*. Lille : Presses universitaires du Septentrion.
 Chaubet, François & Emmanuelle Loyer. 2000. L'École libre des hautes études de New York : exil et résistance intellectuelle (1942-1946). *Revue historique* 616 : 939-972.

- Dean, Ruth J. 1944. Pontigny en Amérique. *The Modern Language Journal* 28(2) : 166-167.
- Dixon, R. M. W. 2007. Roman Jakobson and the Two-Dollar Bills. *Historiographia Linguistica* 34(2-3) : 435-440.
- Dosse, François. 1991-1992. *Histoire du structuralisme*, 2 vol. Paris : La Découverte.
- Duranton-Crabol, Anne-Marie. 2000. Les intellectuels français en exil aux États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale : aller et retour. *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 60 : 41-47.
- Duranton-Crabol, Anne-Marie. 2002. *Alvin Johnson & Varian Fry. Au secours des savants et artistes européens, 1933-1945*. Paris : Michel Houdiard.
- Flack, Patrick. 2016. Roman Jakobson and the Transition of German Thought to the Structuralist Paradigm. *Acta structuralica* 1 : 1-15 [doi.org/10.19079/actas.2016.1.1, consulté le 26/04/2022].
- Georgin, Robert & Rosine Georgin. 1978. Entretien avec Roman Jakobson. *Jakobson. Cahiers CISTRE* 5 : 11-26.
- Gilmore, Samuel. 1988. Schools of Activity and Innovation. *The Sociological Quarterly* 29(2) : 203-219.
- Grégoire, Henri, Roman Jakobson & Marc Szeftel, éd. 1948. *La geste du prince Igor, épopée russe du XI^e siècle*. New York & Bruxelles : Université libre de Bruxelles.
- Halle, Morris. 1988. The Bloomfield-Jakobson Correspondence, 1944-1946. *Language* 64(4) : 737-754.
- Jacob, François, Roman Jakobson, Claude Lévi-Strauss & Philippe Héritier. 2018 [1968]. Vivre et parler. *Correspondance. 1942-1982*, par Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss. Paris : Seuil. 363-384 [publication originale dans *Les lettres françaises* 1221 : 3-7 ; 1222 : 4-5. 1968].
- Jakobson Roman. 1962. *Selected Writings I. Phonological Studies*. La Haye : Mouton & Co.
- Jakobson Roman. 1971. *Selected Writings II. Word and Language*. La Haye : Mouton & Co.
- Jakobson, Roman. 1972. Entretien avec Jean-Pierre Faye, Jean Paris et Jacques Roubaud. *Hypothèses. Trois entretiens et trois études sur la linguistique et la poétique*, par Roman Jakobson, Morris Halle & Noam Chomsky. Paris : Seghers. 33-49.
- Jakobson, Roman. 1972-1974. *Archives du XX^e siècle, entretiens avec J.-J. Marchand*. Paris : ORTF [transcription in Roman Jakobson Papers, Box 147].
- Jakobson, Roman. 1976. *Six leçons sur le son et le sens*. Paris : Minuit.
- Jakobson, Roman. 1984. La théorie saussurienne en rétrospection. *Linguistics* 22(2) : 161-196.

- Jakobson, Roman. 2018 [1985]. Dear Claude, cher maître. *Correspondance. 1942-1982*, par Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss. Paris : Seuil. 403-406 [publication originale dans *On Signs: A Semiotic Reader*, dir. par Marshall Blonsky. Baltimore : Hopkins University Press. 1985. 184-188].
- Jakobson, Roman & Claude Lévi-Strauss. 2018. *Correspondance. 1942-1982*, éd. par Emmanuelle Loyer & Patrice Maniglier. Paris : Seuil.
- Jakobson, Roman & Krystyna Pomorska. 1980. *Dialogues*. Trad. du russe par Mary Fretz. Paris : Flammarion.
- Jakobson, Roman & Raymond de Saussure. 2018. *Correspondance (1945-1968) au Massachusetts Institute of Technology*, éd. par Giuseppe D'Ottavi. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 71 : 193-220.
- Jeanpierre, Laurent. 2004. *Des hommes entre plusieurs mondes. Étude sur une situation d'exil. Intellectuels français réfugiés aux États-Unis pendant la Deuxième Guerre mondiale*. Thèse de doctorat. Paris : EHESS.
- Léon, Jacqueline. 2013. Historiographie du structuralisme généralisé. Étude comparative. *Les dossiers d'HEL 3 : Les structuralismes linguistiques : problèmes d'historiographie comparée* [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01311964>, consulté le 15/02/2022].
- Lévi-Strauss, Claude. 1945. L'analyse structurale en linguistique et en anthropologie. *Word* 1(2) : 1-21.
- Lévi-Strauss, Claude. 1976. Préface. *Six leçons sur le son et le sens*, par Roman Jakobson. Paris : Minuit. 7-18.
- Lévi-Strauss, Claude. 1985. Roman, mon ami. *Le Nouvel Observateur*, 1^{er} février 1985 : 54-55.
- Lévi-Strauss, Claude. 2018 [1971]. Roman Jakobson : histoire d'une amitié. *Correspondance. 1942-1982*, par Roman Jakobson et Claude Lévi-Strauss. Paris : Seuil. 397-401 [publication originale dans *Le Monde*, 16 octobre 1971 : 20].
- Lévi-Strauss, Claude. 2019 [1944]. The Social and Psychological Aspects of Chieftainship in a Primitive Tribe: The Nambikuara of Northwestern Mato Grosso. *Anthropologie structurale zéro*, par Claude Lévi-Strauss. Paris : Seuil. 173-194 [publication originale dans *Transactions of the New York Academy of Sciences* 7(1) : 16-32. 1944].
- Lévi-Strauss, Claude. 2019 [1949]. La politique étrangère d'une société primitive. *Anthropologie structurale zéro*, par Claude Lévi-Strauss. Paris : Seuil. 201-219 [publication originale dans *Politique étrangère* 14(2) : 139-152. 1949].
- Lévi-Strauss, Claude. 2019. *Anthropologie structurale zéro*, éd. par Vincent Debaene. Paris : Seuil.
- Lévi-Strauss, Claude & Didier Eribon. 1990 [1988]. *De près et de loin*. Paris : Seuil.

- Loyer, Emmanuelle. 2007 [2005]. *Paris à New York. Intellectuels et artistes français en exil (1940-1947)*. Paris : Hachette.
- Mehlman, Jeffrey. 2005 [2000]. *Émigrés à New York : les intellectuels français à Manhattan, 1940-1944*. Trad. par Pierre-Emmanuel Dauzat. Paris : Albin Michel.
- Muller, Henri F. 1945. Word. *Word* 1(1) : 3-4.
- Murray, Stephen O. 1994. *Theory Groups and the Study of Language in North America. A Social History*. Amsterdam : John Benjamins.
- Orain, Olivier. 2018. Les écoles en sciences de l'homme : usages indigènes et catégories analytiques. *Revue d'histoire des sciences humaines* 32 : 7-38.
- Porzio Gernia, Maria Luisa & Larissa Bonfante. 2018. *Giuliano Bonfante and Historical Linguistics, 1930-2000*. Heidelberg : Winter.
- Puech, Christian. 2015. La notion d'« école linguistique » : unité, singularité, pluralité. *Histoire Épistémologie Langage* 37(2) : 5-15.
- Rutkoff, Peter M. & William B. Scott. 1983. The French in New York : Resistance and Structure. *Social Research* 50(1) : 185-214.
- Sebeok, Thomas A. 1977. Roman Jakobson's Teaching in America. *Roman Jakobson: Echoes of his Scholarship*, dir. par Daniel Armstrong & C. H. van Schooneveld. Lisse : Peter de Ridder. 411-420.
- Servos, John W. 1993. Research Schools and their Histories. *Osiris* 8 : 3-15.
- Testenoire, Pierre-Yves. 2015. L'école de Genève vue de la Société de linguistique de Paris. *Histoire Épistémologie Langage* 37(2) : 53-70.
- Thomas, Margaret. 2011. Jakobson's Circle. *History of Linguistics 2011: Selected Papers from the 12th International Conference on the History of the Language Sciences (ICHoLS XII), Saint Petersburg, 28 August – 2 September 2011*, dir. par Vadim Kasevich, Yuri Kleiner & Patrick Sériot. Amsterdam : John Benjamins. 145-155.
- Zolberg, Aristide R. & Agnès Callamard. 1998. The École Libre at the New School, 1941-1946. *Social Research* 65(4) : 921-951.

Les débuts de la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier

Pierre Boutan

Université de Montpellier, faculté d'éducation, associé à l'UMR 7597

RÉSUMÉ

Sur un sujet déjà l'objet de nombreux travaux, l'article vise à en faire une synthèse. Il utilise quelques éléments nouveaux, qui confirment l'originalité de la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier. Malgré les réticences d'une bonne partie des cercles savants parisiens, traitant de haut des érudits provinciaux, ses thèses finiront par s'imposer dans le paysage scientifique, en étant à l'origine des études dialectologiques contemporaines. Les soutiens locaux, la liaison avec le Félibrige et Mistral, peuvent expliquer sa pérennité. Mais il faut essentiellement souligner l'ardeur et la constance de ses fondateurs, autour des figures centrales d'Anatole Boucherie, de Camille Chabaneau et de Charles de Tourtoulon.

MOTS-CLÉS

dialectologie, langue d'oc, Félibrige, Tourtoulon (Charles de), Montpellier

ABSTRACT

The paper's purpose is to synthesize an issue that has already been the subject of numerous studies. It uses new elements, which confirm the originality of the Société pour l'Étude des Langues Romanes de Montpellier. In spite of the reluctance of large parts of the Parisian scholar circles, patronizing provincial scholars, the Society's theses finally took root in the scientific landscape, being at the origin of contemporary dialectological studies. Their local supports, the link with the Félibrige and Mistral, may explain its durability. But it is above all necessary to emphasize the passion and constancy of its founders, around the central figures of Anatole Boucherie, Camille Chabaneau and especially Charles de Tourtoulon.

KEYWORDS

dialectology, Occitan, Félibrige, Tourtoulon (Charles de), Montpellier

Propos préalables

Cet article a des limites évidentes : d'abord parce que toutes les archives de la Société pour l'étude des langues romanes (titre rapidement simplifié en Société des langues romanes, désormais SLR) ne se trouvent pas dans les fonds de l'université Paul-Valéry (qui ne contiennent que les documents reçus par la *Revue des langues romanes* ou *RLR*), disponibles d'ailleurs en ligne sur *Occitanica*¹. D'autre part, l'histoire de la SLR et de la *RLR* a déjà été bien balisée :

- depuis un colloque tenu sous les auspices de Daniel Baggioni à Aix-en-Provence en 1996 (« De François Raynouard à Auguste Brun : la contribution des Méridionaux aux études de linguistique romane »), dont les actes ont paru dans la revue montpellieraine de sociolinguistique *Lengas* (bibliographie) ;
- et par un autre colloque d'avril 2000 tenu à Montpellier dont le sous-titre était : « Y a-t-il une linguistique méridionale ? » (Boutan & Martel 2001).

En consultant les archives municipales de Montpellier et départementales de l'Hérault, on trouve cependant quelques documents inédits qui illustrent les premières années de la Société et de sa revue, ainsi que des articles de fait un peu dissimulés dans un ouvrage publiant les actes d'un colloque tenu en 1989 pour le sept-centième anniversaire de l'université de Montpellier, dont l'un d'Henri Guiter, et surtout celui de Jean-Marie Petit, tous deux universitaires montpelliérains².

Enfin, la lecture du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* permet de mieux apprécier les liens d'origine entre les deux sociétés.

1. Site du Centre international de recherche et de documentation occitanes de Béziers (CIRDOC), voir bibliographie.

2. Voir Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 1995.

1. Les contextes

1.1. Politique

L'essoufflement du régime impérial à la fin des années 1860 est consécutif à la montée des oppositions, catholique et royaliste d'un côté, après l'intervention de Napoléon III au profit de l'unité italienne, réduisant les États pontificaux ; et surtout républicaine avec petits bourgeois et ouvriers mécontents du déficit démocratique, s'ajoutant pour les seconds à l'aggravation de leurs conditions de vie. Sans doute l'empereur, lui-même en mauvaise santé, a-t-il cherché à assurer la pérennité du régime par un plébiscite très favorable en mai 1870. À l'extérieur, éventuelle échappatoire, les tensions avec la Prusse aboutissent à une déclaration de guerre qui signera la fin du régime, dans « la débâcle », pour citer un roman d'Émile Zola relatif à cette période : honteuse défaite militaire, suivie de l'occupation de la moitié nord du pays, d'une guerre civile communaliste, et de la perte de trois départements d'Alsace-Lorraine, annexion officiellement fondée sur des bases linguistiques.

1.2. Intellectuel

Depuis au moins les années 1820, le romantisme se développe autour d'un Moyen Âge largement fantasmé avec la mode « troubadour ». Le coiffeur et poète agenais Jasmin est reçu à la cour de Louis-Philippe, qui met en valeur la langue d'oc. Au milieu du siècle, Mistral, avec son mouvement du Félibrige fondé en 1854, suscite l'intérêt de Lamartine qui rend célèbre sa *Miréio* (1859). L'étude du folklore devient une activité intellectuelle prisée, comme celle des « patois », en même temps que l'étude des langues autres que les langues anciennes classiques, avec l'avènement de la linguistique. Autant de signes qui tendent à contester le modèle dominant de célébration de la supériorité de la ville, et de la capitale en particulier, par rapport à la campagne, et aux villes de province : Montpellier compte alors une cinquantaine de milliers d'habitants, alors que Paris dépasse le million et demi. Pour autant, la population urbaine de la France (c'est-à-dire des communes de plus de 2 000 habitants agglomérés) reste minoritaire.

Mais le choc de la défaite et de la Commune oblige à s'interroger sur ses causes profondes : au-delà de l'infériorité militaire, est mise en exergue l'insuffisance de l'enseignement, face à celui des vainqueurs. Infériorité à tous les niveaux, tant dans le peuple que dans les élites intellectuelles³. Un ouvrage d'un jeune linguiste, Michel Bréal, déjà titulaire d'une chaire de grammaire comparée au Collège de France et aussi à l'École pratique des hautes études, met en valeur la nécessité de rénover l'ensemble du système éducatif français sur le modèle prussien dans un livre appelé à servir de référence pour tous les réformateurs, y compris bien sûr Jules Ferry : *Quelques mots sur l'instruction publique en France* paraît chez Hachette, déjà le premier éditeur français, en 1872⁴. Au lendemain de « l'Année terrible », pour reprendre un titre de Victor Hugo, une forte volonté politique se manifeste ainsi pour modifier au plus vite le haut enseignement, en associant directement secondaire et supérieur. Alors que les facultés, de lettres en particulier, n'avaient qu'un public de curieux, voire mondain, un changement important se produit avec la transformation de l'agrégation servant à recruter les professeurs de collège et de lycée : de concours interne, elle devient un concours sur épreuves préparées dans les universités, tant à Paris qu'en province.

2. La création de la Société à Montpellier

2.1. Les fondateurs

Dans le domaine de l'étude des langues, Paris dispose d'un avantage considérable, avec la concentration des savants dans les établissements comme l'École normale, l'École des chartes, le Collège de France, l'École des langues orientales, l'Académie des inscriptions, la nouvelle École pratique des hautes études (EPHE)... Mais la science philologique, avec le comparatisme, n'est fortement présente que dans les universités allemandes, et particulièrement l'étude de l'an-

3. Cette prise de conscience avait en fait commencé quelques années plus tôt, comme en témoigne le financement public de la traduction de Bopp par Bréal (entamée en 1866), mais la débâcle de 1871 fut un catalyseur.

4. Sur le rôle de Bréal dans la politique de l'Instruction publique, voir Boutan 2014.

cienne langue d'oc, au point que les principaux savants français y assurent tous leur formation. La dimension patriotique ne peut donc manquer de jouer aussi dans ce domaine. Reste à comprendre pourquoi Montpellier devient un cas d'espèce.

La Société pour l'étude des langues romanes est enregistrée à Montpellier au début de l'année 1869, autorisée officiellement en mai 1870. Elle est fondée par cinq Montpelliérains.

François Cambouliù, son premier président, est professeur à la faculté des lettres de Montpellier, et le seul universitaire. Il a gravi tous les échelons d'instituteur à agrégé puis docteur, ce qui est alors tout à fait exceptionnel. Ses travaux concernent l'histoire de la littérature, des Grecs aux Catalans. Mais quand il veut publier des textes en langue d'oc trouvés dans les archives de la ville de Montpellier, il doit s'adresser à une revue allemande. Il décède cependant en octobre 1869, l'année même de la fondation de la Société.

Anatole Boucherie est alors professeur au lycée de Montpellier. Originaire des Charentes, il a été instituteur, bachelier, licencié puis agrégé de grammaire, c'est-à-dire enseignant les lettres de la sixième à la troisième. Ses articles publiés concernent les textes grecs anciens mais aussi les dialectes d'oïl poitevins.

Achille Montel, fils d'un marchand de bois, n'a fait que des études primaires. Il est cependant devenu archiviste de la ville, et tient une rubrique dans le *Messenger du Midi*, un journal local pas du tout républicain.

Paul Glaize, propriétaire et publiciste, dit sa notice dans le *Dictionnaire, annuaire et album* de l'Hérault (ca 1904) et sur le site *France Archives*⁵, « mène conjointement un enseignement scientifique : critique d'art, philologie, économie politique ». Il sera nommé secrétaire général de la préfecture de l'Hérault le 9 septembre 1870, au lendemain donc de la proclamation parisienne de la République, avant d'entreprendre, cette fois loin de Montpellier, une carrière de préfet.

À l'évidence, ces coordonnées républicaines pourraient être éloignées de celles de Charles de Tourtoulon, dont la famille aristocratique – il a le titre de baron – est propriétaire de vignes : pourtant

5. Voir bibliographie.

ce dernier fait valoir des sentiments républicains mais fédéralistes ; après des publications en héraldique, quelques pièces de théâtre, il s'intéresse à l'histoire locale, à la Catalogne, enfin à la langue ancienne du Languedoc.

Ainsi, les cinq fondateurs n'ont pas de traits tout à fait communs quant à leur idéologie politique ; ils sont aussi éclectiques dans leurs origines sociales, leurs parcours professionnels, même si au moins trois sont quasi autodidactes. Ce qui est leur point de convergence, c'est leur goût pour l'érudition, et leur attachement à leur région et à sa langue.

2.2. Le modèle parisien

L'objectif de la SLR est clairement explicité : publier des textes anciens et modernes en langue d'oc, au moyen d'une revue. Donc philologie et littérature, tant d'hier que d'aujourd'hui, sont liées dans leur projet.

Bien sûr, Paris est un pôle incontournable pour les fondateurs d'une société de province. Ainsi, Boucherie puis Tourtoulon sont membres de la Société de linguistique de Paris (SLP), qui vient d'être créée en 1864. Boucherie y entre en 1868, et ses deux parrains, obligatoires, sont Émile Egger, le maître de Bréal à l'École normale, et Brunot de Presle, alors président de la Société : on peut penser qu'il y a ici connivence entre hellénistes, dans le sillage du philhellénisme ayant abouti à l'indépendance de la Grèce trente ans plus tôt. En même temps que Boucherie, et présenté par Egger et le chartiste Paul Meyer, est devenu membre de la SLP Camille Chabaneau, contrôleur des postes à Angoulême, dont on reparlera. Boucherie lui-même, avec encore Egger, est parrain de Tourtoulon en 1869.

Cette même année, le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, alors réservé aux seuls membres, explicite la filiation avec la nouvelle société montpelliéraine⁶.

M. Boucherie rend compte des premiers travaux d'une Société fondée à Montpellier pour l'étude du provençal ancien et moderne. Cette Société compte fonder une Revue mensuelle pour la publication des documents inédits en langue d'oc et pour toutes les recherches relatives aux idiomes

6. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, séance du 27 mars 1869.

du midi de la France. M. le Président [Baudry] souhaite la bienvenue à cette Société, sœur de la nôtre, et se félicite de voir un de ses fondateurs parmi les membres de notre Société.

De fait, la SLR va calquer son organisation sur la société parisienne : bulletin intérieur, publications...

Mais elle a, de plus, un point d'appui supplémentaire avec le Félibrige, le mouvement de renaissance méridionale que dirige Frédéric Mistral, dont il faut rappeler qu'il n'est pas seulement poète : il a en effet entrepris un vaste travail de lexicographe sur la langue d'oc, qui aboutira en 1886 à une œuvre majeure, *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*.

La Société semble prospère au moment du premier numéro de sa *Revue* (1870). Elle aurait quelque deux cents membres (à vrai dire surtout extérieurs), à 10 francs au moins de cotisation annuelle qui constituent presque 80 % de ses ressources, soit des finances comparables à celles de la Société de linguistique de Paris⁷.

Le recrutement de la SLR, à en juger par la liste de ses membres actifs qui paraît dans son *Bulletin*, est assez proche de celui du Félibrige⁸ : plutôt urbain, représentatif des « nouvelles couches » qui vont s'illustrer sous la Troisième République, mais avec sans doute davantage de membres de l'Université, au sens large d'alors, donc appartenant aussi au secondaire, et même au primaire. On y trouve aussi trois évêques et trois pasteurs : c'est que le clergé est une sérieuse ressource pour la connaissance de la langue du peuple. Quant aux extérieurs, on y trouvera, à côté de Mistral, les Parisiens de référence : Paul Meyer, Gaston Paris, Michel Bréal ; aussi le Berlinois Friedrich Diez ; les Catalans : Manuel Milà i Fontanals, philologue, Victor Balaguer, écrivain et homme politique, qui comptent parmi les principaux artisans de la renaissance catalane ; les Roumains : Vasile Alecsandri et leur reine Elizabeth de Wied, qui se piquait de belles-lettres.

7. Voir Petit 1995. La note dans les archives communales de la fin 1870 (citée *infra*) fait état d'un budget de près de 2 000 francs.

8. *Ibid.* Sur le Félibrige, voir Martel 2010.

2.3. Stratégies

La Société va chercher bien entendu à trouver des soutiens locaux. Il existe en effet déjà à Montpellier deux sociétés savantes, la Société archéologique et surtout l'Académie des sciences et lettres, elle-même succédant à l'Académie royale des sciences, « extension et partie de l'Académie parisienne ». Certes, le premier président de la SLR, Cambouliù, est aussi membre de l'Académie, tout comme bientôt Tourtoulon, mais il n'empêche que la concurrence peut exister entre les sociétés, qui dans un premier temps se partagent les mêmes locaux municipaux pour tenir leurs réunions. L'Académie des sciences et lettres n'ignore d'ailleurs pas les sujets que va traiter la SLR (voir Martel 2001). Mais celle-ci a des ambitions qui dépassent le cadre local, puisqu'elle entend associer d'autres sociétés savantes : celles de Béziers, qui l'a précédée dans certaines activités au service de la langue d'oc, de Carcassonne et même d'Agen : elle veut visiblement servir de référence pour l'ensemble du monde méridional, au moins à l'ouest du Rhône dans un premier temps. Rapidement, la *RLR* va se faire l'écho des publications et manifestations philologiques et littéraires de tout le Midi de la France.

Les Montpelliérains, d'ailleurs forts sans doute de leurs relations parisiennes, envisagent d'implanter à Montpellier une annexe de la nouvelle EPHE, que Duruy vient de créer à Paris (1868) afin de contourner le déficit d'intérêt des universités françaises pour les questions contemporaines et de recruter des enseignants qui ne sont pas nécessairement docteurs d'État, dès lors qu'ils ont une compétence reconnue dans le domaine étudié. Les archives communales contiennent les minutes d'une note destinée au ministre de l'Instruction publique, en réponse visiblement à une demande de renseignements sur la SLR. Non datée, la note fait référence à la fois à l'intérêt d'une implantation à Montpellier et à l'activité déjà fort importante de la Société, qui vient de publier le premier numéro de sa revue : c'est dire qu'elle date donc de la fin de l'année 1870.

On pensera même à un rattachement au Collège de France en 1874 (voir Bergougnot 2001). Ambitions rapidement réduites, ne serait-ce que parce qu'un seul des fondateurs se déclare en capacité

d'assurer des cours⁹... Il reste à produire les publications prévues, en particulier la *Revue des langues romanes* (RLR), dont le premier numéro paraît juste avant la guerre avec la Prusse. Et de fait, c'est la première revue française consacrée à la romanistique. Dans un courrier adressé aux édiles de Montpellier, en octobre 1871, donc après la Commune, le traité de paix avec la Prusse et l'annexion des départements alsaciens et lorrains, la SLR demande une subvention, dans des termes qui permettent de bien mesurer la situation (archives communales de Montpellier). Le président Boucherie dispose en effet d'une argumentation utilisant tant la concurrence avec Paris qu'avec l'Allemagne, faisant ainsi valoir une volonté patriotique bien adaptée aux circonstances. Et de toute façon, c'est la ville qui en profitera puisque les œuvres feront retour à la bibliothèque municipale¹⁰. La réponse de la mairie sera positive, mais uniquement grâce à l'intervention du maire, Gabriel Fournier¹¹, la majorité de la commission qui a instruit cette demande étant défavorable¹². Les 200 francs de subvention semblent être renouvelés jusqu'en 1875.

La note déjà citée faisait état dans le programme des travaux de la SLR des points suivants :

- Étude comparative des dialectes et sous-dialectes modernes ;
- Carte topographique des dialectes et sous-dialectes de la langue d'oc moderne.

C'est dans le droit fil de ce projet que la SLR obtient que Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier soient chargés d'une mission par le ministère de l'Instruction publique pour délimiter une éventuelle frontière entre parlars d'oc et d'oïl en 1873. La nécrologie de

9. Lettre d'Anatole Boucherie à Gaston Paris, 28 fév. 1869, *in* Décimo 1997 : 184.

10. Lettre reproduite en Annexe 1.

11. C'est le même Gabriel Fournier qui avait annoté une demande de la Société en vue d'utiliser pour ses réunions la salle des mariages : « Nous portons le plus vif intérêt à cette Société. » Courrier du 15 avril 1869, archives communales de Montpellier, voir bibliographie.

12. Arguments contre : les autres sociétés ne demandent pas de subvention dans ces temps difficiles. Arguments pour : le Conseil général donne une subvention, il faut faire face à la concurrence allemande, et Montpellier devient un lieu de référence dans ce combat patriotique. Archives communales de Montpellier, 1871, voir bibliographie.

Bringuier est publiée dans le n° 9 de la *RLR* sous la plume d'Alphonse Roque-Ferrier, qui allait devenir la cheville ouvrière de la *SLR*. Elle fait d'ailleurs état d'autres projets de cartographie linguistique : « [...] ce travail devait être complété ultérieurement par des reconnaissances semblables vis-à-vis de l'espagnol et de l'italien, et ensuite par celle des grands dialectes méridionaux » (1876 : 312).

Bringuier, qui n'avait reçu qu'une instruction primaire, fait d'abord une carrière de receveur des postes, avant de revenir dans sa ville natale et d'y occuper les fonctions de bibliothécaire. Poète languedocien à ses heures, c'est à ce titre qu'il avait fait la connaissance de Tourtoulon, avec lequel il va donc se lancer dans la première étude dialectologique française de terrain¹³. Bien que le dossier des Archives nationales relatif à cette mission n'en fasse pas état (voir Brun-Trigaud 1997), on peut raisonnablement estimer que Bréal, alors membre du cabinet occulte du ministre Jules Simon (voir Boutan 2014), et partisan déclaré et original de l'usage des « patois » pour apprendre le français, n'est pas complètement étranger à cet accord du ministère, dans un temps où les contraintes budgétaires sont particulièrement aiguës. De même que Saint-René Taillandier, ancien professeur de littérature à la faculté de Montpellier, devenu secrétaire du ministère de l'Instruction publique à la fin de l'Empire ; et qui conservera ses fonctions après la proclamation de la République du 4 septembre et la défaite, au temps de Jules Simon.

En consultant la correspondance de Mistral avec les deux savants parisiens Paul Meyer et Gaston Paris, on sait que c'est le premier qui a convaincu les Montpelliérains d'élargir leur cadre d'étude aux langues romanes, au-delà des langues d'oc, comme ils l'envisageaient d'abord, dans le titre de leur société et de leur revue. Et les uns comme les autres, pour des raisons différentes, peuvent avoir intérêt à la mission Tourtoulon-Bringuier, même si Guylaine Brun-Trigaud souligne : « [...] c'est dans un climat de fausse coopération que cette enquête débute » (Brun-Trigaud 1997 : 154). Tourtoulon, qui a ses entrées au ministère, réussit enfin à avoir une réponse positive : il

13. Voir Brun-Trigaud 1997 et Chevalier 1997. Le décès de Bringuier, que Tourtoulon accompagnait à titre gracieux, a interrompu la mission. Tourtoulon reprendra ensuite seul le cours de l'enquête.

ne manque pas de s'en réjouir auprès de « l'incontournable » Mistral (voir Bergognoux 2001).

Alors même qu'ils l'ont soutenue, la mission va installer un conflit de plus en plus ouvert entre Montpelliérains et Parisiens : d'un côté le différend scientifique, entre ceux qui privilégient empiriquement l'étude de terrain et ceux qui s'en tiennent aux seuls écrits ; d'autre part la question du patriotisme : dans un temps où l'annexion de l'Alsace-Lorraine a utilisé un prétexte linguistique, mettre l'accent sur les différences à l'intérieur du territoire national pouvait forcément être de mauvais aloi.

Même avant la publication du rapport de cette mission, publication qui ne se fera pas sans tracasseries, les tensions existent à travers des comptes rendus des deux revues, que Tourtoulon a proposé en vain de fusionner (*ibid.*). Les Parisiens mettent en cause d'abord la propension de Boucherie à soutenir l'origine celtique du français, thèse propagée par Adolphe Granier de Cassagnac, qui justifiait par là même la passion de Napoléon III pour les Gaulois. Cette position étant heureusement abandonnée, les Parisiens, dans leur revue la *Romania*, ne manqueront pas ensuite de s'en prendre à fleurets plus ou moins mouchetés aux publications de leur concurrente méridionale, d'autant plus après le décès de Boucherie (1883), qu'ils ménageaient visiblement (voir Brun-Trigaud 2001) : ils laissent entendre régulièrement que les Montpelliérains restent des amateurs, ce qui exaspère secrètement un des fondateurs de la SLR, Achille Montel qui, écrivant à Mistral, dénonce « le caractère fat et prétentieux de Paul Meyer et Gaston Paris »¹⁴. De son côté, Mistral joue sur les deux tableaux. Sa correspondance le montre soucieux avant tout de se ménager la bienveillance des savants parisiens, mais il accueille officiellement les hommages que lui rendent les Montpelliérains, bien qu'il dise à Paul Meyer n'en penser pas moins : « [...] je me garderai bien de faire mes observations, de peur de jeter un froid sur leur ardeur toute spontanée »¹⁵.

14. Lettre du 14 mai 1872, citée dans Décimo 2001 : 417.

15. Lettre du 6 mars 1870, voir Boutière 1978 : 84.

3. La consécration : 1875-1878

En prenant l'initiative de fêtes latines tous les trois ans à compter de 1875, les Montpelliérains vont créer un événement à la fois national et international qui va marquer la philologie savante et les lettres d'oc. Après s'être assurés de la participation d'Egger et de Mistral pour présider les cérémonies, la SLR sollicite à cette occasion la municipalité pour une allocation exceptionnelle de 500 francs, destinée à pourvoir les prix de la ville récompensant les lauréats des concours organisés à cette occasion. À la lettre du président de la SLR, reproduite dans le compte rendu de la séance du conseil municipal du 19 mars 1875, les édiles répondront qu'ils s'en tiennent aux 200 francs habituels, malgré l'intervention d'un membre du conseil qui n'hésite pas à parler de « la réputation quasi universelle de Montpellier comme ville scientifique et littéraire »¹⁶.

Les deux concours concernent évidemment l'un la philologie, l'autre la littérature. La presse locale ne manque pas de rendre compte abondamment de l'événement (voir Martel 2001) : aussi bien le *Messenger du Midi*, conservateur, que *La République*. Mais également la presse nationale : c'est que Gaston Paris et Michel Bréal, qui ont fait le déplacement, produisent chacun un article sur le sujet, le premier dans le *Journal des débats* (13 avril), organe encore très marqué par une histoire nettement conservatrice, et le second dans *Le Temps* (7 avril), journal de la bourgeoisie républicaine. Gaston Paris se félicite que, à cette occasion, « la poésie n'a pas étouffé la science »¹⁷, mais laisse entendre que la situation l'étonne, en parlant du « curieux mouvement de réaction et de renaissance méridionale dont [Mistral] a donné le signal et pris la direction » (cité dans Boutan 1997 : 127). Michel Bréal est beaucoup moins circonspect et remarque que le prix de philologie a été attribué à l'Italien Ascoli¹⁸ pour son ouvrage fondateur découvrant l'existence du franco-provençal. La conclusion

16. Archives communales de Montpellier, Registre des délibérations du conseil municipal, 1875 : 346-347.

17. Formule de Martel 2001 : 374.

18. Ascoli n'est pas le premier venu. Il est même d'une certaine façon plus important en Italie que Diez en Allemagne, qui y est juste un romaniste. Ascoli deviendra le père des néo-linguistes, un théoricien de référence. L'irruption

des fêtes latines suscite l'unanimité autour d'une pétition demandant l'ouverture de trois chaires de philologie romane, « au moins » à Toulouse, Montpellier et Aix : c'est dire que les Montpelliérains entendent ne pas s'en tenir à eux-mêmes. Bien entendu, l'argument patriotique face à la concurrence allemande est mis en avant. Cette volonté de parler pour l'ensemble du Midi et, au-delà, du monde latin, s'accroît par la suite, la *RLR* accordant de plus en plus de place à des travaux sur d'autres langues du monde latin. Le choix du sujet pour les fêtes de 1878 est d'ailleurs significatif, puisqu'il s'agit du « chant du latin ».

C'est en outre seulement à cette date que l'université de Montpellier sera dotée de deux postes de maître de conférences pour la langue et la littérature du Moyen Âge, l'un pour Chabaneau consacré au Nord, l'autre pour Boucherie consacré au Sud, avec également un poste de langue et littérature arabe pour Marcel Devic¹⁹... De ce fait, la *SLR* relance le projet d'une succursale du Collège de France à Montpellier, évidemment sans succès, tant la faiblesse numérique des étudiants potentiels constitue un sérieux handicap.

C'est aussi la réactivation, compte tenu du contexte politique, après le renvoi par Mac-Mahon du cabinet républicain le 16 mai 1877²⁰, des polémiques entre l'ancien et le nouveau évoquées par Gaston Paris, et la mise en cause du séparatisme sous-jacent à la valorisation des divisions linguistiques explicites sur le territoire national. À cela il faut ajouter des tensions internes au Félibrige, entre réactionnaires et républicains. En dépit des différends sur la conception des langues, qui vont s'aggraver entre Tourtoulon et Paris d'une part, mais aussi Tourtoulon et Mistral, la *SLR* va continuer sa route, plaçant même un des siens, Ferdinand Castets, à la tête de la municipalité

d'un chercheur de cette envergure dans ce qui n'était au départ qu'une société savante régionale, peu ou prou ethnographique, n'est pas anecdotique.

19. Voir la notice consacrée à Marcel Devic dans *Wikipédia*. Bréal signe sa nécrologie dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* (1888).

20. À la suite des élections législatives de 1876, l'ancienne majorité conservatrice ayant élu Mac-Mahon à la présidence de la République est remplacée par une majorité républicaine, laquelle choisit un cabinet que Mac-Mahon décide de renvoyer ; il s'ensuit une nouvelle élection en mai 1877, qui va confirmer cette nouvelle majorité.

de Montpellier²¹. Mais seule la *RLR* va perdurer jusqu'à nos jours, en fêtant en 2019 son cent-cinquantième anniversaire, et depuis longtemps devenue revue de l'université Paul-Valéry, toujours associant philologie et littérature occitane.

Ironie de l'histoire : face aux modestes rues attribuées à Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier, la ville de Montpellier a, au contraire, donné à Camille Chabaneau le nom d'une place proche de la Préfecture...

21. Voir Andréani 1995.

Annexe 1

Lettre d'Anatole Boucherie aux élus de la ville de Montpellier²²

Montpellier, le 10 octobre 1871

Monsieur le Maire,

La *Société pour l'étude des langues romanes* vient faire appel à la bienveillance du Conseil municipal. Fondée depuis peu de temps, elle pouvait déjà compter sur un succès rapide et complet, quand les douloureuses épreuves que vous savez sont venues menacer, non son existence, mais sa prospérité. De plus elle aura bientôt à lutter contre une *Revue* rivale, la *Romania*, que des savants de Paris publieront à partir du 1^{er} janvier 1872. Enfin elle a aussi à soutenir la concurrence encore plus redoutable de la philologie allemande qui depuis Raynouard a envahi le domaine des langues romanes.

Ce ne sont pas les matériaux qui lui manquent. Elle en a beaucoup et de bonne qualité, ainsi qu'on peut s'en assurer en jetant les yeux sur la note ci-jointe (voir la page 4).

Ce qu'il lui faut, ce sont des ressources pécuniaires plus considérables. Naturellement, c'est au Conseil municipal qu'elle s'adresse. Elle ne demande pas une subvention annuelle, elle désire seulement un secours sérieux pour cette année.

Remarquez bien, Monsieur le Maire, que la Ville, en accordant le secours demandé, ne le fera pas à titre purement gratuit. Les ouvrages imprimés ou manuscrits dont se composent notre bibliothèque et ses archives, et qui proviennent soit d'échanges, soit de dons volontaires, soit d'achats, sans compter nos propres publications (*Bulletin*, *Revue des langues romanes*, *Publications accessoires*) feront retour, en cas de dissolution, à la bibliothèque du Musée Fabre où ils formeront une [mot rayé] collection philologique toute spéciale.

Permettez-nous, Monsieur le Maire, d'exprimer l'espoir que vous et vos honorables collègues voudrez bien prendre notre demande en sérieuse considération.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur le Maire,

Vos très-respectueux serviteurs.

Pour les membres de la Société des langues romanes,
le Président, A. Boucheri [sic]

22. Archives communales de Montpellier, R 3/7.

La page 4 de ce courrier est constituée d'un prospectus du premier numéro de la *Revue*, format A4 plié recto-verso, dont est reproduite ci-après la première page, dans le format de la *Revue* elle-même :

La *Société pour l'étude des langues romanes*, dont l'existence est désormais assurée, va livrer au public le premier numéro de son recueil périodique.

Pour faire connaître les matières auxquelles la *Revue des langues romanes* sera spécialement consacrée, il suffit de rappeler ce passage de la note explicative annexée au règlement de la Société : « Étude du langage, des mœurs et des événements ; recueil de termes techniques, de proverbes, de légendes, de contes et de chansons populaires ; publication de documents littéraires et historiques en langue méridionale : tels sont les objets divers de ses travaux. Elle s'efforcera de faire revivre, avec sa vraie physionomie, notre vieux Midi, qui fut, pour l'Europe du moyen âge, la terre classique de la poésie, l'initiateur le plus brillant des libertés communales, et de recueillir ce qui reste encore de traditions prêtes à disparaître. »

Ce programme est à la fois celui de la Société et celui du recueil qui lui sert d'organe principal.

MONTPELLIER
 Au Bureau des publications
 DE LA SOCIÉTÉ
 POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS
 A LA LIBRAIRIE A. FRANCK
 (VIEWEG, PROPRIÉTAIRE)
 67, rue Richelieu

REVUE
 DES
 LANGUES ROMANES

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ
 POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

La *Société pour l'étude des langues romanes*, dont l'existence est désormais assurée, va livrer au public le premier numéro de son recueil périodique.

Pour faire connaître les matières auxquelles la *Revue des langues romanes* sera spécialement consacrée, il suffit de rappeler ce passage de la note explicative annexée au règlement de la Société : « Étude du langage, des mœurs et des événements ; recueil de termes techniques, de proverbes, de légendes, de contes et de chansons populaires ; publication de documents littéraires et historiques en langue méridionale : tels sont les objets divers de ses travaux. Elle s'efforcera de faire revivre, avec sa vraie physionomie, notre vieux Midi, qui fut, pour l'Europe du moyen âge, la terre classique de la poésie, l'initiateur le plus brillant des libertés communales, et de recueillir ce qui reste encore de traditions prêtes à disparaître. »

Ce programme est à la fois celui de la Société et celui du recueil qui lui sert d'organe principal.



Figure 1 : Première page du numéro fondateur de la *Revue des langues romanes*, 1870. © Domaine public

Annexe 2

Le monogramme figurant sur la page de couverture des premiers numéros de la *RLR*

En forme de sceau à la cire, au centre figure un soleil se couchant sur la mer, au bas l'armoirie de la ville de Montpellier. Avec une devise en graphie médiévale, selon Philippe Martel, consulté à ce sujet :

ses escondutz mas non es mortz : il s'est caché mais n'est pas mort.

Référence au Félibrige, qui règne sur « l'empire du soleil »...
L'origine de la citation est indéterminée.



Figure 2 : Monogramme figurant sur la page de couverture des premiers numéros de la *RLR*, de 1870 à 1982. © Domaine public

Bibliographie

Sources primaires

Archives communales de Montpellier

Registre des délibérations du conseil municipal, en ligne. Cote 1D57. 21/10/1871 et 11/01/1872. 240 et 340-341

[http://www.archives.montpellier.fr/4DCGI/Web_RegistreArt1D57/ILUMP26657, consulté le 18/01/2022].

Registre des délibérations du conseil municipal, en ligne. Cote 1D59. 19/03/1875. 346-347

[http://www.archives.montpellier.fr/4DCGI/Web_RegistreArt1D59/ILUMP26657, consulté le 18/01/2022].

Société des langues romanes. Cotes R 2/1, R 2/2.

Archives départementales de l'Hérault

Archives nationales

Portail *France Archives*

[https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/UD/FRAN_IR_001504/d_1918, consulté le 23/02/2022].

Boutière, Jean. 1978. *Correspondance de Frédéric Mistral avec Paul Meyer et Gaston Paris*. Paris : Klincksieck.

Bulletin de la Société de linguistique de Paris. Partiellement en ligne sur *Gallica* [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb343492767/date&rk=107296;4>, consulté le 18/01/2022].

Bulletin de la Société pour l'étude des langues romanes.

Décimo, Marc. 1997. De quelques correspondants méridionaux de Gaston Paris et Paul Meyer. *Lengas : revue de sociolinguistique* 42 : 171-186.

Décimo, Marc. 2000. Quand Michel Bréal, d'origine juive et berlinoise, Alsacien, félibre et citoyen, écrivait à Frédéric Mistral. *Revue des langues romanes* 104(1) : 187-218.

Manuscrits de la Société pour l'étude des langues romanes. 1869-1900. En ligne sur *Occitanica*, site du Centre international de recherche et de documentation occitanes de Béziers (CIRDOC) [<https://occitanica.eu/items/show/3234>, consulté le 18/01/2022].

Revue des langues romanes. En ligne sur *Gallica* [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34359904h/date&rk=21459;2>, consulté le 18/01/2022].

Sources secondaires

- Andréani, Roland. 1995. Ferdinand Castets (1838-1921 [sic, pour 1911]), doyen de la faculté des lettres et maire de Montpellier. *L'université de Montpellier : ses maîtres et ses étudiants depuis sept siècles, 1289-1989*, dir. par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Montpellier : FHLMR. 255-261.
- Baggioni, Daniel & Philippe Martel, dir. 1997. [Dossier thématique] De François Raynouard à Auguste Brun. La contribution des méridionaux aux premières études de linguistique romane. *Lengas : revue de sociolinguistique* 42 : 7-226.
- Bergounoux, Gabriel. 1994. *Aux origines de la linguistique française*. Paris : Pocket.
- Bergounoux, Gabriel. 1997. L'Université et les patois (1850-1914). *Lengas : revue de sociolinguistique* 42 : 135-152.
- Bergounoux, Gabriel. 2001. Les enjeux de la fondation de la *Revue des langues romanes*. *Revue des langues romanes* 105(1) : 385-408.
- Boutan, Pierre. 1997. La *Revue des langues romanes*, le Félibrige et Michel Bréal. *Lengas : revue de sociolinguistique* 42 : 123-134.
- Boutan, Pierre. 1998. *De l'enseignement des langues. Michel Bréal, linguiste et pédagogue*. Paris : Hatier.
- Boutan, Pierre. 2001. Théorie linguistique et questions d'enseignement dans la *Revue des langues romanes* (1870-1945) : Bréal, Grammont et retour. *Revue des langues romanes* 105(1) : 455-476.
- Boutan, Pierre. 2004. Arsène Darmesteter et Michel Bréal : linguistique, enseignement, politique... avec passage par Montpellier. *Revue des langues romanes* 108(2) : 327-354.
- Boutan, Pierre. 2014. Michel Bréal, un linguiste homme d'influence sous la III^e République. *Les dossiers d'HEL 6 : Linguistiques d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues* [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01115069>, consulté le 29/03/2021].
- Boutan, Pierre & Philippe Martel, dir. 2001. [Dossier thématique] Autour de la *Revue des langues romanes*. *Revue des langues romanes* 105(1).
- Brun-Trigaud, Guylaine. 1997. Un aspect de la dualité Paris/Montpellier : l'enquête Tourtoulon et Bringuier. *Lengas : revue de sociolinguistique* 42 : 153-162.
- Brun-Trigaud, Guylaine. 2001. *Revue des langues romanes* et *Romania* : échanges de comptes rendus. *Revue des langues romanes* 105(1) : 429-454.
- Chevalier, Jean-Claude. 1997. Le baron de Tourtoulon et la constitution d'une géographie linguistique. *Lengas : revue de sociolinguistique* 42 : 163-170.

- Décimo, Marc. 2001. Un jalon dans l'institutionnalisation du romanisme en province : la création de la Société et de la *Revue des langues romanes*, vue à travers divers fragments de la correspondance reçue par Mistral entre 1868 et 1883. *Revue des langues romanes* 105(1) : 409-428.
- Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. 1995. *L'université de Montpellier : ses maîtres et ses étudiants depuis sept siècles, 1289-1989 : actes du 61^e congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon (Montpellier, 23 et 24 octobre 1989)*. Montpellier : FHLMR.
- Guitar, Henri. 1995. La chaire de langues et littératures romanes (1878-1978). *L'université de Montpellier : ses maîtres et ses étudiants depuis sept siècles, 1289-1989*, dir. par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Montpellier : FHLMR. 263-270.
- Hérault : dictionnaire, annuaire et album*. ca 1904. Paris : Flammarion & Néauber.
- Martel, Philippe. 1988. Revue des langues romanes. *Romanische Forschungen* 100(1-3) : 246-257.
- Martel, Philippe. 1997. Les Félibres, leur langue et les linguistes, ou le grand malentendu. *Lengas : revue de sociolinguistique* 42 : 105-122.
- Martel, Philippe. 2001. Prophète en son pays ? La *Revue des langues romanes* vue de Montpellier. *Revue des langues romanes* 105(1) : 367-383.
- Martel, Philippe. 2010. *Les Félibres et leur temps. Renaissance d'oc et opinion (1850-1914)*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Petit, Jean-Marie. 1985. Trois figures de la période montpelliéraine de la renaissance occitane du XIX^e siècle : Charles de Tourtoulon, Louis-Alphonse Roque-Ferrier, Camille Chabaneau. *Revue des langues romanes* 89(1) : 93-121.
- Petit, Jean-Marie. 1995. Entre le Félibrige et l'Université : la Société pour l'étude des langues romanes de 1869 à 1918. *L'université de Montpellier : ses maîtres et ses étudiants depuis sept siècles, 1289-1989*, dir. par la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Montpellier : FHLMR. 102-106.
- Zantedeschi, Francesca. 2013. *Une langue en quête d'une nation. La Société pour l'étude des langues romanes et la langue d'oc (1869-1890)*. Puylaurens : IEO Edicions.

Trois carrières, un savoir ? Circulations, rivalités et filiations autour de la langue française dans l'enseignement supérieur parisien (années 1860-1920)

Muriel Jorge

Sorbonne Université, Faculté des Lettres, INSPÉ de Paris, F-75016 Paris, France
Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS, Laboratoire
d'histoire des théories linguistiques, F-75013 Paris, France

RÉSUMÉ

À partir de la confrontation d'archives privées et institutionnelles et de documents publiés, on retrace trois moments-charnières des carrières de Gaston Paris, d'Arsène Darmesteter et de Ferdinand Brunot entre les années 1860 et 1920. Ceux-ci ont collaboré ou se sont succédé à des postes et à des chaires dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur situés à Paris et dans les alentours. On montre que le processus de définition des intitulés de postes et des contenus afférents est significatif en lui-même. Il éclaire les relations tant entre les institutions qu'entre les enseignants et les réseaux sur lesquels ils s'appuient pour être nommés. Il révèle ainsi les enjeux épistémologiques, administratifs, politiques et économiques dont participe l'institutionnalisation des savoirs sur la langue française dans l'enseignement supérieur.

MOTS-CLÉS

langue française, enseignement supérieur, 1860-1930, Paris (Gaston), Darmesteter (Arsène), Brunot (Ferdinand), histoire des savoirs linguistiques

Jorge, Muriel. 2022. Trois carrières, un savoir ? Circulations, rivalités et filiations autour de la langue française dans l'enseignement supérieur parisien (années 1860-1920). *La linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production*, dir. par Didier Samain et Pierre-Yves Testenoire. Paris : SHESL (HEL Livres, 1). 211-234.

ABSTRACT

We give an account of three key moments in the careers of Gaston Paris, Arsène Darmesteter and Ferdinand Brunot between the 1860s and the 1920s, based on private and institutional archive material which we compare and contrast with published documents. The cited scholars occupied academic positions and tenures either simultaneously or successively in various higher education establishments located in Paris and its outskirts. We show that the process of naming these appointments and the corresponding contents is significant in itself. It sheds light on the relationship between institutions as well as between the three scholars themselves and the networks they rely on to get appointed. It thus reveals the epistemological, administrative, political and economic issues that partake in the institutionalization of French language in higher education.

KEYWORDS

French language, higher education, 1860-1930, Paris (Gaston), Darmesteter (Arsene), Brunot (Ferdinand), history of linguistic knowledge

Introduction

Plusieurs ouvrages récents ont mis en lumière le rôle d'établissements tels que le Collège de France et l'EPHE dans le processus de découpage disciplinaire et institutionnel que connaît l'enseignement supérieur français au cours des XIX^e et XX^e siècles (Feuerhahn 2017 ; Trautmann-Waller 2017 ; Henriët 2018 ; Fournet 2020). « L'émergence des universités modernes » dès les années 1860 étudiée par George Weisz (1983) apparaît ici essentielle : la période correspond non seulement à une restructuration des universités à partir des facultés napoléoniennes, mais aussi à la fondation de nouvelles institutions. Entre ces divers établissements circulent aussi bien des étudiants que des enseignants¹.

En attestent les carrières de Gaston Paris, d'Arsène Darmesteter et de Ferdinand Brunot. Entre les années 1860 et 1920, ils se sont croisés en tant que maîtres et disciples, collègues ou successeurs,

1. Ce texte est issu d'un travail effectué dans le cadre de la thèse de doctorat intitulée *Philologie, grammaire historique, histoire de la langue : constructions disciplinaires et savoirs enseignés*, soutenue en décembre 2018 à l'Université Sorbonne Nouvelle.

au sein d'un ensemble d'établissements du Quartier latin (Cours libres de la rue Gerson, École pratique des hautes études, Faculté des lettres de Paris, École normale supérieure de la rue d'Ulm), auxquels s'ajoute l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres, plus éloignée. Les intitulés des postes qu'ils y ont occupés – Conférence des langues romanes, Langue et littérature françaises du Moyen Âge – et des cours qu'ils y ont professés – grammaire historique de la langue française, histoire de la langue française –, on le sait, reflètent l'institutionnalisation des savoirs sur la langue française dans l'enseignement supérieur (voir Bergounioux 1990, 1991, 1998 ; Chevalier 2000, 2005, 2013).

En revanche, les moments où ces savants sont passés d'un établissement à l'autre sont moins bien connus. Ils témoignent des enjeux de rivalité, de complémentarité et de filiation qui interviennent dans la définition et la redéfinition non seulement des intitulés eux-mêmes, mais aussi des savoirs qu'ils recouvrent. Ces processus relèvent en effet d'interactions entre des enjeux politiques, économiques, administratifs, épistémologiques et personnels que dévoilent les archives privées des savants, en particulier leur correspondance, une fois mises en regard des archives institutionnelles et des documents officiels publiés par les établissements. Le croisement de ces sources, malgré leur diversité et leur éparpillement entre divers lieux de conservation, est l'un des leviers du renouvellement récent des problématiques en histoire de l'enseignement supérieur (voir Luc *et al.* 2014) ; c'est aussi une manière de prolonger les questionnements autour de la disciplinarisation des savoirs linguistiques (Chiss *et al.* 2012).

L'approche retenue n'est donc ni strictement biographique ni limitée à une institution unique ; elle ne consiste pas non plus en l'identification d'une « école » ou d'une discipline déjà constituée, que ce soit la philologie ou la linguistique. On recherchera les conditions de création et d'obtention des postes et des chaires au sein desquels sont produits et diffusés des savoirs sur la langue française à partir de trois moments charnières : les débuts de la carrière de Gaston Paris à la fin des années 1860, la transition des années 1880-1883 dans celle d'Arsène Darmesteter et la consécration de Ferdinand Brunot autour de l'an 1900.

1. Gaston Paris et l'émergence des universités modernes

1.1. Les Cours libres de la rue Gerson, précurseurs de l'EPHE ?

Les débuts de la carrière de Gaston Paris sont indéniablement liés à celle de son père, Paulin Paris, dont il devient le suppléant à la chaire de Langue et littérature françaises du Moyen Âge au Collège de France en 1866, à l'âge de 27 ans. On associe également son nom à l'École pratique des hautes études (désormais EPHE) où Gaston Paris enseigne en tant que directeur d'études de la Conférence des langues romanes à partir de 1868 jusqu'à sa mort en 1903. Néanmoins, indépendamment de ces deux postes, il ouvre en 1867, dans le cadre des Cours d'enseignement supérieur libre de la rue Gerson, le premier cours intitulé « grammaire historique de la langue française » dont il publie immédiatement la leçon d'ouverture sous le même titre (Paris 1868).

Les Cours de la rue Gerson, explicitement inspirés du modèle allemand des *Privatdozenten*, c'est-à-dire des enseignants sans chaire ayant le droit de professer librement dans les universités mais rémunérés directement par les étudiants qui assistent à chacun de leurs cours (voir Schultheis 2000), sont autorisés en 1867 par Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique (AN F 17/6682 1870 : 1). Ces cours sont assez singuliers dans le paysage de l'enseignement supérieur français de l'époque. D'abord, ils ne sont pas soumis au contrôle ministériel, ce qui les différencie de l'EPHE fondée l'année suivante. Ensuite, ils ne bénéficient pas du soutien financier et administratif que reçoivent les facultés. Enfin, tout récents, ils n'ont de prestige que celui attaché au nom de chaque enseignant, à la différence du Collège de France.

La publication par Paris d'une leçon d'ouverture donnée dans une telle institution peut donc surprendre : s'agit-il pour lui de légitimer un domaine d'étude nouveau ? Cherche-t-il à donner la preuve de sa compétence en tant que jeune professeur ? Ce cadre peu contraignant répond à une triple volonté d'innovation du point de vue du mode d'organisation administratif, des contenus proposés et des méthodes

d'enseignement. Il permet vraisemblablement à Paris de sortir de l'ombre de son père et d'affirmer la singularité de ses propres travaux en abordant la langue française séparément de sa littérature et en s'affranchissant d'une périodisation historique limitée au Moyen Âge. Le jeune enseignant le signale dans sa leçon d'ouverture.

Il ressort déjà pour vous de la manière dont j'ai défini la langue française que je ne puis l'étudier qu'*historiquement*. Puisque je comprends sous ce nom le dialecte de l'Île-de-France depuis sa plus ancienne apparition jusqu'à nos jours, je dois embrasser dans mon examen toutes les périodes successives de ce dialecte. (Paris 1868 : 23-24)

Cependant, la fondation de l'EPHE en 1868 lui ouvre de nouvelles perspectives. En effet, Paris est recommandé pour y exercer en tant que répétiteur par la commission de patronage de la IV^e section, dont l'un des membres notables est son ami Michel Bréal, titulaire de la chaire de Grammaire comparée au Collège de France².

La commission vous propose de charger M. *Tournier*, docteur ès lettres, de faire, en qualité de répétiteur, un cours de *philologie grecque* dans l'amphithéâtre de la rue Gerson.

Elle pense qu'il serait utile de rattacher à l'école, par le titre de répétiteur, M. *Gaston Paris*, également docteur ès lettres, qui fait dans le même amphithéâtre un cours de *philologie française*. (AN F 17/13617 1868)

C'est bien le cours que Paris professe rue Gerson qui lui vaut d'être pressenti pour enseigner à l'EPHE. D'ailleurs, il apparaît qu'au moment du recrutement des premiers élèves de l'EPHE, en novembre 1868, ceux qui sont intéressés par la « philologie française » et par « l'histoire littéraire » sont affectés au cours de Paris (*ibid.*). S'agit-il donc de poursuivre à l'EPHE l'enseignement précédemment commencé rue Gerson ? Le rapport d'activité de la IV^e section pour l'année 1868-1869 permet d'en douter.

La conférence des langues romanes, dirigée par M. G. Paris, qui professait en même temps à la salle Gerson un cours sur la phonétique française, suivi par presque tous les élèves de la conférence, avait pris pour objet de son étude l'explication du *Saint-Alexis*, le plus ancien poème français de quelque étendue (XI^e s.). (AN F 17/13617 1869b, f. 5)

2. Sur les relations amicales et scientifiques entre les deux hommes, voir notamment Wolf 2001.

Non seulement il apparaît que, dès la première année, le cours de Paris à l'EPHE ne concerne pas uniquement la langue française mais l'ensemble des langues romanes, mais le rapport affirme en outre la double appartenance de Paris. Qu'un directeur d'études de l'EPHE professe aux Cours de la rue Gerson ne semble pas dévalorisé ni dévalorisant. Au contraire, les enseignements délivrés par Paris dans les deux institutions sont complémentaires : les étudiants suivent en parallèle les deux enseignements dont les thèmes sont différents. C'est avant tout la vocation « pratique » des conférences de l'EPHE qui fait leur spécificité. En effet, l'École vise à former des savants et non des professeurs, ce qui la différencie tant des facultés que de l'École normale supérieure. Plus encore, son rôle est de favoriser la fabrication du savoir plutôt que la diffusion des avancées scientifiques récentes, à la différence du Collège de France et des Cours de la rue Gerson (BMF Fonds SHP 1868 : 8-9).

Retraçant la carrière de Paris, Bähler mentionne l'existence des Cours de la rue Gerson et analyse la relation entre ceux-ci et l'EPHE comme une simple « prise de relais » (2004 : 125). Si l'on peut certes y voir une forme d'institutionnalisation des premiers dans le cadre de la seconde, qui passerait par une formalisation de l'offre d'enseignement et par une mise sous tutelle ministérielle, les archives de l'EPHE conservées aux Archives nationales révèlent toutefois une relation plus complexe, à la fois sur le plan institutionnel en général et sur celui de la carrière de Paris en particulier.

Un document rédigé par les enseignants des Cours de la rue Gerson en avril 1870 montre que l'institution a coexisté avec l'EPHE durant plusieurs années (AN F 17/6682 1870). Une note au ministre de l'Instruction publique indique même que la réouverture des Cours de la rue Gerson a été envisagée en 1873, sous la tutelle scientifique et institutionnelle de savants reconnus, dont plusieurs directeurs d'études de l'EPHE tels que Léon Renier, directeur de la IV^e section, celle des Sciences historiques et philologiques, ou Michel Bréal, directeur d'études de la Conférence de grammaire comparée.

Quoique les anciens cours aient donné lieu à des critiques fondées par le peu de valeur de certains professeurs et par la confusion des enseignements, MM. L. Renier, Bréal, Berthelot, Gaston Paris, estiment cependant que la réorganisation de ces conférences serait désirable. Elle donnerait un excellent moyen d'essayer certains jeunes licenciés et certains jeunes

docteurs d'avenir en leur fournissant l'occasion de s'exercer à la parole et de s'habituer à exposer leurs idées.

L'administration il est vrai, s'est trouvée exposée à bien des réclamations alors qu'elle avait un droit direct d'autorisation et d'autre part la Sorbonne voyait d'un mauvais œil cet enseignement où elle n'était pour rien. Mais on pourrait parer à cet inconvénient en constituant une nouvelle commission pour l'examen des demandes, qu'on proposerait de composer comme il suit : MM. Patin ; Geffroy ; Milne Edwards ; Briot ; Wurtz ; Colmet d'Âage ; Léon Renier ; Bréal ; Du Mesnil. (AN F 17/6682 1873, f. 4-5)

Ce sont donc des critiques portant sur la qualité de l'enseignement et sur l'organisation administrative des Cours qui ont justifié leur fermeture et non une volonté de les transférer à l'EPHE. Paris lui-même, qui a pourtant cessé d'enseigner rue Gerson après deux années, est l'un des partisans de leur reprise. Après avoir quitté les Cours, il a d'ailleurs conservé un lien avec la rue Gerson. Quand il propose, en 1869, qu'un répétiteur soit adjoint à la Conférence des langues romanes, il suggère que celui-ci joigne

à son activité à l'École un cours au bâtiment de la rue Gerson, qui présenterait sous une forme suivie et méthodique l'enseignement qui à l'École se distribue naturellement d'une façon plus personnelle et, si on peut ainsi dire, occasionnelle. (BMF Fonds SHP 1869, f. 1v-2r)

Conformément à la suggestion de Paris, c'est ce que fait le candidat qu'il a lui-même proposé, Auguste Brachet, dès l'année suivante. Non seulement celui-ci devient répétiteur à l'EPHE, mais il professe aussi un cours de langues romanes rue Gerson (AN F 17/6682 1870 : 5). La disparition de l'intitulé « grammaire historique de la langue française » signifie-t-il pour autant que l'étude de la langue française est soluble dans celle des langues romanes ?

1.2. Langue française et langues romanes

Au début de l'année 1868, alors qu'il enseigne déjà rue Gerson mais avant la fondation de l'EPHE, Paris rédige un brouillon de lettre adressée à Duruy³. Regrettant que la langue française ne soit pas

3. Outre les indications que Paris donne sur sa propre carrière, cette datation s'appuie sur le fait qu'il ne mentionne pas l'existence de l'EPHE, ce qui laisse

enseignée dans les établissements supérieurs français, il insiste sur le fait qu'elle ne peut être étudiée d'un point de vue historique qu'en lien avec les autres langues romanes, sur le modèle de l'allemand et de la *Germanistik* en Allemagne (Gumbrecht 1986).

L'étude scientifique de notre langue, exposée dans son origine latine, dans sa constitution intime et dans son développement historique, manque à notre enseignement supérieur. Pour être complète et claire, cette étude doit s'appuyer étroitement sur celle des autres langues romanes, sorties comme la nôtre de la souche latine, et dont le développement parallèle fait comprendre celui du français à la fois dans ce qu'il a de commun avec elles et dans ce qu'il a d'original. Ce serait donc la Grammaire comparée des langues romanes qu'il serait bon d'introduire dans notre haut enseignement, c'est-à-dire au Collège de France, où ces importations des derniers résultats de la science trouvent naturellement leur place et où le cours de M. Bréal a obtenu un succès solide et durable qui a montré combien sa création était opportune. Le cours de grammaire comparée des langues romanes se rattache étroitement au cours de grammaire comparée. (GED EPHE4PAR/008 s. d., f. 77v)

Bien qu'il considère le Collège de France comme l'institution la plus adaptée pour introduire ce savoir et bien qu'il affirme avoir tenté de le faire en tant que suppléant de son père, Paris admet avoir abandonné parce qu'il se sentait contraint par le « titre de la chaire ». C'est pourquoi il pense que cet enseignement doit être dissocié de la langue et de la littérature françaises du Moyen Âge, autrement dit de la chaire de son père, et rapproché de la grammaire comparée, c'est-à-dire de la chaire de Bréal. Dans le prolongement de ce que Paris lui-même appelait de ses vœux dès 1864, l'intitulé « langues romanes » a donc vocation à mettre en exergue les spécificités de la langue française plutôt qu'à en faire une langue parmi d'autres de la même famille (Paris 1864).

Il n'a pas été possible de savoir si le contenu de cette lettre avait réellement été communiqué au ministre. Il apparaît toutefois qu'au départ, Paris était officiellement le répétiteur « pour les langues romanes » de la Conférence de grammaire comparée de Bréal (*BAIP* 1868 : 642), qui est « le complément du cours de M. Bréal au Collège de France » (AN F 17/13617 1869b). C'est avant tout le très large

supposer que l'écriture de la lettre précède son ouverture.

succès que rencontre l'enseignement de Paris qui permet à sa conférence de s'autonomiser.

La conférence des langues romanes est une de celles qui ont été le plus suivies et ont eu le plus de succès l'année dernière, et je sais qu'un nombre assez considérable de nouveaux élèves doivent se présenter à la rentrée pour y être admis. Mais on ne peut réunir ces nouveaux venus à ceux qui ont déjà une année d'études. Il faudra donc faire deux conférences de langues romanes, et il y aura lieu de créer une *nouvelle place de répétiteur*, pour laquelle j'ai l'honneur de vous proposer M. *Auguste Brachet*, auteur d'une excellente *Grammaire historique de la langue française*. (AN F 17/13617 1869a)

Darmesteter, qui a été l'auditeur de Paris rue Gerson et son élève à l'EPHE (Paris 1888 : 18-19), reçoit l'appui de son maître et remplace Brachet en tant que répétiteur de la Conférence des langues romanes à partir de 1872, avant d'introduire à son tour l'enseignement de la langue française à la Sorbonne. Sa correspondance postérieure avec son maître révèle l'interaction entre enjeux financiers, politiques et scientifiques dans la construction de sa carrière.

2. Arsène Darmesteter à la Faculté des lettres de Paris : soutiens et réseaux

2.1. Devenir maître de conférences

Un arrêté du 5 novembre 1877 institue les maîtres de conférences (BAIP 1877a). À peine un mois plus tard, le 16 décembre, Darmesteter est l'un des premiers à obtenir ce statut en Langue et littérature françaises du Moyen Âge à la Faculté des lettres de Paris, trois jours après avoir soutenu sa thèse de doctorat (BAIP 1877c). Cette nomination, loin d'être le fruit d'un concours de circonstances ni même une simple résultante de la volonté d'institutionnaliser les études médiévales hors du Collège de France et de l'École des chartes, a été préparée depuis au moins un an par l'entourage universitaire de Darmesteter, comme le révèle une lettre qu'il envoie à Gaston Paris.

Je vais me remettre au travail, et de force. De tous côtés on m'engage à prendre au plus vite mon titre de docteur, M. Egger, M. Benoit, M. Bréal. On me fait espérer que dans quelques mois on créera une chaire de langues d'oïl à la Sorbonne, et que si je suis docteur, j'aurai de grandes

chances d'y être appelé. Malheureusement, mon Raschi me prendra encore un an de travail, non compris l'impression, tant le travail qu'il exige est délicat et minutieux⁴. Je n'arriverai donc jamais à temps avec Raschi. Aussi je suis disposé à prendre pour thèse française ma thèse latine : *Des procédés que la langue française actuelle emploie pour créer des mots nouveaux*, sujet intéressant et qui offre matière à discussion à la Sorbonne. Pour la thèse latine, je ne vois pas de sujet que je puisse traiter à fond rapidement. J'ai songé entre autres sujets à une étude littéraire sur le Floovent. [...] Je tendrais, pour me conformer à l'excellent conseil de M. Bréal, à traiter un sujet qui touchât à la littérature ; la thèse fr[ançaise] étant plutôt philologique. (BNF NAF 24437 1876, f. 7)

Le développement de sa carrière influe très fortement sur les choix scientifiques de Darmesteter : pour pouvoir être nommé à la Sorbonne, il accepte d'abandonner des recherches qui lui tenaient à cœur depuis longtemps au profit de sujets à la fois plus rapides à traiter et susceptibles de répondre aux attentes des personnes responsables de l'attribution des postes en termes de complémentarité entre aspects littéraires et linguistiques⁵. C'est pourquoi il convient de souligner le rôle que jouent dans cette décision les trois professeurs de la Sorbonne cités, également impliqués dans les commissions de politique universitaire⁶ : ils informent Darmesteter, le conseillent sur le plan stratégique et, *in fine*, lui permettent d'être nommé. Sa nomination n'est donc pas uniquement une conséquence de sa soutenance de thèse ; elle en est également la condition préalable.

Rapidement, Darmesteter estime le statut et le salaire de maître de conférences insuffisants au regard du travail qu'il fournit. Il tente donc, dans un second temps, de faire intervenir directement un réseau proprement politique plutôt qu'universitaire. Il fait ainsi appel

4. Arsène Darmesteter avait commencé à entreprendre une édition des commentaires du Talmud rédigés par Rachi [l'orthographe est ici modernisée], rabbin à Troyes-en-Champagne au XI^e siècle. Comprendre que la langue de ces gloses, écrites en alphabet hébraïque, était en réalité l'ancien français le décide à suivre le cours de Paris rue Gerson.

5. Il n'a d'ailleurs jamais terminé son édition des gloses de Rachi. Elle a finalement été publiée sous son nom de manière posthume par Louis Brandin et Julien Weill (Darmesteter 1909).

6. Tous trois sont membres de la commission chargée de l'examen des demandes de bourses dans les facultés des lettres (BAIP 1877b).

au directeur de l'Enseignement supérieur, Albert Dumont, pour qu'il use de son influence afin de faire voter à la Chambre des députés les crédits nécessaires pour lui permettre de devenir professeur. Encore une fois, il se confie à son maître, Gaston Paris.

Pour la transformation de ma conférence en chaire, il n'a voulu s'engager à rien. Il appelle cette création de la chaire de v[ieux] fr[ançais] de tous ses vœux, et il tient grand compte du vœu unanime de la Faculté des lettres. [...]

Que me conseillez-vous ? M. Dumont, je le crois, est fort bien disposé en ma faveur. Appuierait-il des tentatives faites par des amis politiques pour la demande de crédits ?

Je ne sais encore que faire, et quels moyens employer pour arriver à une amélioration de ma situation matérielle. Soyez, si vous le pouvez, mon éclaircisseur. (BNF NAF 24437 1880, f. 8)

La centralité de la question financière, tant dans la vie de Darmesteter que dans la politique nationale, et l'interaction entre ces deux aspects sont ici évidentes. L'« amélioration de [s]a situation matérielle », problème récurrent qui apparaissait déjà alors qu'il était élève de l'EPHE, notamment dans les demandes de bourses pour des missions de recherche à l'étranger (BMF Fonds SHP 1869), passe avant tout par le vote des crédits nécessaires par la Commission du budget : ni la reconnaissance de la qualité de son travail par ses pairs, ni ses appuis individuels, même très bien placés, ne suffisent à satisfaire sa requête. Ainsi demande-t-il conseil à Paris pour savoir comment manœuvrer dans les rouages du système républicain.

Un an et demi plus tard, n'ayant toujours pas réussi à obtenir la chaire désirée, Darmesteter en vient à demander à Gaston Paris d'intervenir personnellement en sa faveur et, à cette fin, lui présente de manière détaillée les informations et les appuis dont il dispose.

Mon cher ami,

M. Wilson m'a appris que jeudi prochain le rapporteur du budget de l'Instruction publique lit son rapport devant la commission pour en faire approuver les conclusions⁷. « Tâchez, me dit-il, de faire à ce moment

7. Daniel Wilson (1840-1919) est député de l'Indre-et-Loire (Loches). Il appartient à la Gauche républicaine dirigée par Jules Ferry et participe à la majorité « opportuniste » de la Chambre des députés. Il occupe le poste de sous-secrétaire d'État aux Finances de la mise en place du ministère Freycinet, le

reprendre la question ; peut-être la commission se déjugera-t-elle. » Je vais donc sur son conseil m'occuper à faire, si c'est possible, poser de nouveau la question de la chaire, jeudi prochain.

Maintenant, s'il est possible de faire intervenir le Ministre à ce moment ; si la commission est convaincue que le ministre tient vivement au rétablissement de la chaire au budget, il y a encore une chance de succès. Je pense (j'ai des raisons de le croire) que M. Boysset qui m'est très favorable, reprendra la question⁸.

Je crois donc que si vous demandez à Ferry pour que directement et en personne, ou indirectement par son secrétaire d'état M. Duvaux⁹, il fasse savoir devant les membres de la Commission les raisons majeures qui plaident en faveur de la création de la chaire (besoin de l'enseignement secondaire, examens de licence de lettres, des agrégations, etc. etc.), votre lettre et votre appui pourraient avoir une action réelle.

En tout cas, c'est jeudi que se livrera la suprême bataille. Espérons.

Merci d'avance et à vous cordialement,

A. Darmesteter

(BNF NAF 24437 1882, f. 10)

Les arguments que Darmesteter invoque en faveur de la création de la chaire sont d'ordre essentiellement pratique : il s'agit d'assurer la formation des professeurs de l'enseignement secondaire. Ce sont bien des parlementaires et non des universitaires qu'il faut convaincre. Les noms qu'il cite montrent que ses connexions politiques se trouvent au sein de la majorité dite « opportuniste » dont Jules Ferry, alors

29 décembre 1879, à la chute du premier ministère Ferry, le 14 novembre 1881. Marié depuis octobre 1881 avec Alice Grévy, fille unique de Jules Grévy, président de la République (1879-1887), il mêle ce dernier à des intrigues et à des scandales à partir de 1883 qui précipitent sa démission forcée en 1887.

8. Charles Boysset (1817-1901), député de la Saône-et-Loire (Chalon-sur-Saône). Ancien collaborateur de Joseph Proudhon au journal *Le Peuple* (1848-1849) et élu à l'Assemblée législative sous la Seconde République, il est arrêté puis exilé à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851. De retour en France en 1867, il est de nouveau député à partir de 1871. Il appartient d'abord à la majorité « opportuniste », du côté de l'Union républicaine menée par Léon Gambetta, avant de devenir président de la Gauche radicale à partir de 1881.

9. Jules Duvaux (1827-1901), député de la Meurthe-et-Moselle, est sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts du 2 février au 7 août 1882, avant de devenir lui-même ministre de l'Instruction publique du 7 août 1882 au 21 février 1883.

ministre de l'Instruction publique pour la seconde fois (30 janvier – 7 août 1882), est l'un des principaux dirigeants. Celui-ci est justement sensible à l'argument de Darmesteter. Il affirme l'année suivante au Congrès des sociétés savantes : « L'enseignement supérieur, c'est le tronc puissant dont la sève alimente l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire » (Ferry 1883 : 429).

Alors qu'il paraissait assez désemparé dans la lettre précédente, Darmesteter semble à présent très au fait du fonctionnement du système et du poids relatif des acteurs dans la prise de décision. Il obtient finalement la chaire tant souhaitée par un décret du 15 janvier 1883. Les circonstances politiques et son acharnement semblent avoir été plus déterminants que ses qualités scientifiques.

2.2. Continuer un enseignement de l'EPHE à la Faculté des lettres de Paris ?

Devenu professeur de Littérature française du Moyen Âge et histoire de la langue française à la Faculté des lettres, Darmesteter démissionne immédiatement de l'EPHE alors qu'il enseignait parallèlement dans les deux établissements depuis des années. Il s'en explique dans sa leçon d'ouverture.

Pendant six ans j'ai poursuivi ici l'étude de nos vieux textes et l'histoire de notre langue, en même temps que, dans une enceinte voisine, à l'École pratique des Hautes Études, je continuais l'enseignement de la grammaire comparée des langues romanes.

Durant l'année scolaire qui vient de finir, un changement considérable s'est produit. Nos études, encore nouvelles, ont reçu une consécration solennelle et définitive ; la conférence a été transformée en chaire.

Aujourd'hui, [...] j'abandonne, non sans regret, cet enseignement de la grammaire comparée des langues romanes, que j'avais été chargé d'organiser. Les légitimes exigences de la science, le titre même de la chaire que j'occupe, m'imposent une limite dont je suis forcé de reconnaître l'absolue nécessité. (Darmesteter 1883 : 5-6)

Loin des tractations politiques et des motifs financiers qui ont permis cette « consécration », Darmesteter insiste face à ses étudiants sur les arguments épistémologiques, c'est-à-dire sur la reconnaissance universitaire de l'étude du passé et des évolutions de la langue et de la littérature françaises, ainsi que sur « les exigences

légitimes de la science », autrement dit l'impossibilité de traiter plusieurs domaines de savoir avec un haut degré de précision et d'approfondissement. Pour autant, on peut également avancer d'autres explications à ce choix : la hausse de salaire lui a-t-elle enfin permis de renoncer au cumul des postes ? Ou bien Darmesteter, qui enseignait en outre à l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres (désormais ENS de Sèvres) depuis un an, a-t-il manqué de disponibilité ? Une troisième possibilité serait qu'il ait voulu laisser la place à un plus jeune. Dans le procès-verbal du Conseil de la IV^e section qui se tient le 14 janvier 1883, on peut lire ce qui suit.

M. A. Darmesteter attend sa nomination officielle à la Faculté des lettres comme Professeur, et demande d'être remplacé à l'École par M. Gilliéron, auteur d'une très bonne étude sur le patois de Vionnaz.

[...] M. Bréal suggère, d'accord avec M. Dumont, que la conférence de M. Gilliéron ait un caractère nouveau. M. Darmesteter continuera à faire à la Faculté ce qu'il faisait à l'École. M. Gilliéron pourrait faire des conférences sur la *dialectologie*. (BMF Fonds SHP 1877-1912 : 59-60)

En effet, à son départ, la place de maître de conférences¹⁰ pour les langues romanes revient à Jules Gilliéron, qui réoriente le cours en y introduisant l'étude des « patois ». De même qu'il avait écouté ses conseils pour obtenir une maîtrise de conférences en 1877, Darmesteter suit la suggestion de Bréal quant à son cours de l'EPHE, qu'il poursuit à la Faculté des lettres. Ainsi, Bréal joue un rôle important dans la définition des intitulés de postes et des contenus enseignés non seulement à l'EPHE, mais aussi à la Sorbonne, bien qu'il n'y ait jamais exercé personnellement. L'affiche des cours de la Faculté des lettres pour l'année 1882-1883 signale ainsi que

M. A. Darmesteter, professeur, expliquera, les lundis, à neuf heures, les passages de *La Chanson de Roland* inscrits au programme de l'agrégation de grammaire. Les mercredis, à trois heures et demie, il traitera de l'histoire de la syntaxe française. Il exposera, en outre, la grammaire comparée des langues romanes, les mercredis, à cinq heures (phonétique), et les lundis, à cinq heures (déclinaison et conjugaison).

(cité dans Bergounioux 1990 : 22-23)

10. Un arrêté du 30 septembre 1881 remplace le titre de « répétiteur » à l'EPHE par celui de « maître de conférences » (AN F 17/13617 1881).

Néanmoins, conformément à l'intitulé de sa chaire et à ce qu'il a annoncé à ses étudiants dans sa leçon d'ouverture, Darmesteter limite dès que possible son enseignement à la langue française : les langues romanes disparaissent de la Faculté des lettres de Paris après un semestre. Il opère ainsi, quinze ans plus tard, le parcours inverse de celui qu'avait fait Paris de la langue française aux langues romanes, de la rue Gerson à l'EPHE. Les avancées de l'étude de la langue française et sa reconnaissance institutionnelle, que représente la création de la chaire de Littérature française du Moyen Âge et histoire de la langue française à la Sorbonne, révèlent qu'elle est maintenant suffisamment bien implantée pour se passer du cadre des langues romanes hérité des Allemands.

Dans les deux cas, l'intitulé « Langue et littérature françaises du Moyen Âge », qui est à la fois celui de la chaire héritée de son père par Gaston Paris au Collège de France et celui de la maîtrise de conférences créée pour Arsène Darmesteter, ne s'inscrit durablement ni parmi les chaires de la Faculté des lettres ni dans le nouvel établissement qu'est l'EPHE. Calqué sur les intitulés traditionnels pour les langues classiques, latin et grec, cet intitulé ne semble plus pertinent pour décrire la relation entre étude de la langue française et étude de sa littérature telles qu'elles s'institutionnalisent en France. À l'ouverture de l'ENS de Sèvres, l'enseignement de la langue française, distinct de celui de la littérature française¹¹, est justement confié à Darmesteter. Ferdinand Brunot lui succède indirectement à la Sorbonne et à Sèvres.

3. Ferdinand Brunot, héritier d'Arsène Darmesteter ?

3.1. Devenir professeur : le disciple et ses maîtres

Entré à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (désormais ENS d'Ulm) en 1879, Brunot y prépare l'agrégation de grammaire en tant qu'élève de troisième année en 1881-1882. Il suit cette année-là les

11. Sur ce cours, voir Jorge 2017.

cours qu'y dispense Darmesteter¹². Il fréquente aussi ses conférences à l'EPHE ainsi qu'au moins l'une des deux faites par Paris, comme le prouvent les registres de l'École (BMF Fonds SHP 1882)¹³. Il convient dès lors de nuancer l'idée selon laquelle « c'est donc un normalien littéraire qui se rend à la Sorbonne pour passer les épreuves de l'agrégation de grammaire » (Chevalier 1994 : 57). D'ailleurs, à cette occasion, s'établit entre Brunot et les deux enseignants précédents une relation de disciple à maîtres. Il s'adresse ainsi à Gaston Paris, probablement à l'occasion de la cérémonie organisée en l'honneur des vingt-cinq ans de son doctorat, en 1890.

Mon cher Maître,

Il m'est tout à fait impossible d'assister à la cérémonie de demain matin. Il m'eût été très doux cependant de me joindre à vos autres élèves [...]. Je n'ai rien oublié en effet de ce que je dois à vos conseils et à votre amitié. [...]

Croyez, en tous cas, mon cher Maître, à l'attachement de celui qui ne sépare pas votre nom de ceux que vous avez bien aimés : Thurot, et Darmesteter, et recevez, après tant d'autres, mes modestes félicitations. (BNF NAF 24434 s. d., f. 281)

La relation entre Paris et Brunot se dégrade cependant par la suite. Quand Louis Petit de Julleville, qui avait succédé à Darmesteter à la Sorbonne et à Sèvres après sa mort en 1888, meurt à son tour en 1900, la chaire de Littérature française du Moyen Âge et histoire de la langue française donne naissance à deux chaires distinctes. On sait que l'une des deux, celle d'Histoire de la langue française, revient à Brunot qui enseigne déjà à la Faculté des lettres de Paris en tant que maître de conférences en Grammaire et philologie depuis 1891. Néanmoins, bien qu'il soit déjà membre de l'institution, ce n'est pas sans difficulté qu'il obtient cette chaire. En atteste la lettre à ce propos qu'écrit Gaston Paris à Antoine Thomas, qui est lui aussi son élève et le concurrent de Ferdinand Brunot.

12. D'après Petit de Julleville, Darmesteter aurait remplacé Thurot à sa mort en janvier 1881 (Petit de Julleville 1889 : 450-451).

13. Comme à son habitude, Paris fait deux conférences cette année-là : l'une le lundi, l'autre le dimanche. Celle du dimanche se déroulant chez lui, les registres de l'EPHE ne conservent pas la trace des élèves présents.

La chaire vous revient de droit, et vous ne pouvez ne pas l'avoir. Je ne crois même pas que Brunot essaie le moins du monde de vous la disputer, et ce serait de sa part tout à fait déplacé et sans aucune chance de succès. Il espère seulement de faire créer une chaire à côté, et il paraît qu'on trouverait à la Faculté des fonds assez importants pour la lui constituer. La question intéressante est de savoir, étant donné que Brunot ne peut guère enseigner que l'histoire de la langue française (depuis le XVI^e siècle surtout) si vous tiendriez à garder le titre de la chaire de P[etit] de J[ulleville], ou si vous consentiriez à une modification de titre, et dans ce cas, laquelle vous préféreriez. (BNF NAF 24466 1900, f. 372-373)

Deux facteurs interdépendants déterminent le règlement de la succession de Petit de Julleville : la question budgétaire, encore une fois loin d'être anecdotique, autorise la création d'une seconde chaire ; les domaines de spécialité respectifs de Thomas et de Brunot justifient la répartition des savoirs que traduiront les intitulés définitifs. L'enjeu dépasse la simple rivalité de personnes ou même de réseaux et prend une dimension épistémologique. L'existence d'un candidat spécialiste de l'histoire de la langue française et non de la littérature française du Moyen Âge en la personne de Brunot aboutit ainsi à la séparation des deux domaines. La présence de Thomas, un romaniste qui collabore à la Conférence de Paris à l'EPHE, comme le faisait Darmesteter, permet d'introduire officiellement la philologie romane à la Sorbonne. De fait, sa chaire se nomme finalement Littérature française du Moyen Âge et philologie romane. L'étude de la langue française, dégagée de celle de la littérature, et l'étude des langues romanes peuvent finalement officiellement cohabiter à la Faculté des lettres de Paris.

3.2. La langue française pour former à l'enseignement : ruptures et continuités

Parallèlement à sa carrière à la Sorbonne, Brunot enseigne dans d'autres institutions où sont formés des professeurs de collège et de lycée. D'abord, à partir de 1892, il est maître de conférences en Langue et littérature françaises à l'ENS d'Ulm. Cependant, il abandonne en 1900 la prestigieuse école du Quartier latin réservée aux élèves masculins au profit de l'ENS de Sèvres, plus récente et desti-

née aux femmes. Là encore, il succède à Petit de Julleville et, avant lui, à Darmesteter. Si la succession de ces trois enseignants, identique à celle qui a lieu à la Sorbonne, ne semble pas entièrement fortuite, les raisons qui l'expliquent méritent d'être examinées.

Rue d'Ulm, Brunot a pour collègues de Langue et littérature françaises Ferdinand Brunetière, Joseph Bédier et Gustave Lanson. L'extrême fin des années 1890, marquée par l'affaire Dreyfus, révèle une opposition majeure entre Brunetière, d'un côté, qui est très clairement anti-dreyfusard (voir Netter 1993), et Lanson et Brunot, de l'autre, qui adoptent des positions nettement dreyfusiennes¹⁴. Qui plus est, à l'opposition politique s'ajoute, entre les deux réformistes et le tenant d'une tradition d'enseignement fondée sur la rhétorique et les langues classiques, l'opposition méthodologique et pédagogique qui se cristallise peu après autour de la réforme de 1902 puis du débat sur la Nouvelle Sorbonne (voir Bompaire-Evesque 1988, 2002). D'ailleurs Lanson et Brunot quittent au même moment Ulm pour Sèvres.

L'ENS de Sèvres, internat éloigné du centre de Paris, n'est en effet pas soumise aux mêmes contraintes que son équivalent masculin. Accueillant un public féminin qui ne reçoit pas de formation aux humanités classiques, l'établissement est plus propice que l'ENS d'Ulm à l'expérimentation en vue de rénover l'enseignement de la langue et de la littérature françaises, qui y font l'objet de cours séparés, on l'a dit. À l'occasion du cinquantenaire de l'École de Sèvres en 1931, Brunot témoigne de cette liberté.

Mon Maître, A. Darmesteter, avait créé avec éclat l'enseignement de la grammaire historique à Sèvres. Sa *Grammaire historique* en reste le témoignage. [...] Je puis, sans offenser la mémoire d'un autre de mes maîtres, Petit de Julleville, son successeur, qui était plutôt un historien de la littérature du Moyen Âge qu'un spécialiste de la philologie, dire que quand le deuxième titulaire de la chaire eut disparu, j'eus plutôt à créer une méthode qu'à suivre une tradition [...]. Si comme je l'espère, d'après les applications qui se font de mes idées tant en France qu'à l'étranger, une nouvelle doctrine et une pédagogie triomphent de

14. F. Brunot et G. Lanson sont signataires de la pétition des intellectuels pour l'honneur de Dreyfus parue dans *L'Aurore* du 17 septembre 1899 à la suite du « J'accuse » d'Émile Zola.

la routine vingt fois séculaire, partie de l'honneur en reviendra à l'École de Sèvres. C'est pourquoi je lui ai dédié ce livre d'affranchissement : *La Pensée et la Langue*. (F. Brunot cité dans Streicher 1932 : 252-253)

Brunot souligne ici les continuités entre son enseignement et celui de Darmesteter : il rappelle la filiation intellectuelle qui les relie personnellement grâce à sa propre formation et, sur le plan institutionnel, la transmission de cette maîtrise de conférences initialement occupée par Darmesteter jusqu'à lui, par-delà l'intermède de Petit de Julleville. Brunot identifie cependant une double rupture d'ordre pédagogique et scientifique. D'abord, il présente son arrivée à Sèvres comme le moment où a été récréé un enseignement tourné vers la langue française proprement dite, au-delà d'une période où le cours avait été orienté vers la littérature. Ensuite, il affirme que la redéfinition de cet enseignement du français a été matérialisée par la publication de *La pensée et la langue* (Brunot 1922).

L'ENS de Sèvres apparaît ainsi non seulement comme un lieu d'innovation pédagogique mais aussi comme le laboratoire d'une nouvelle manière d'aborder la langue française. Cette approche est distincte de la grammaire historique introduite à la fin des années 1860 par Paris rue Gerson, qui avait donné lieu à la publication de manuels à la fin des années 1880 et dans les années 1890, dont notamment un de Brunot lui-même (1887) et un autre de Darmesteter (1891-1897), élaboré à partir de son enseignement à Sèvres.

Conclusion

Les carrières de Gaston Paris, d'Arsène Darmesteter et de Ferdinand Brunot sont plus liées entre elles que ne le laissent supposer les divers travaux biographiques dont ces savants ont fait l'objet jusqu'à présent¹⁵. Les liens entre eux, qu'ils soient personnels ou institutionnels, semblent essentiels dans la constitution des études sur la langue française en France entre les années 1860 et 1920. Ils montrent la difficile autonomisation de ce domaine d'études par rapport à celui des

15. On pense par exemple aux travaux suivants sur Gaston Paris : Arnavielle & Dulac 2002 ; Bähler 2004. Sur Arsène Darmesteter, voir par exemple : Bergounioux 1986 ; Arnavielle 2004. Sur Ferdinand Brunot : Hafner 2006 ; Chevalier 2006.

langues romanes et, plus largement, celui des langues indo-européennes, d'une part, et par rapport à celui de la littérature française, d'autre part. L'institutionnalisation des savoirs linguistiques sur la langue française est donc tributaire des filiations, des rivalités et des complémentarités qui existent à la fois dans les relations entre établissements et entre savants.

De façon générale, entrer dans l'histoire de la linguistique par un processus de longue durée, en l'occurrence l'institutionnalisation des savoirs sur la langue française, implique de dépasser le cadre d'un établissement ou de la vie d'un savant en particulier pour considérer les points de passage des savoirs entre institutions, qui dépendent largement de la circulation des enseignants entre établissements. Qu'ils y exercent parallèlement ou qu'ils en abandonnent un au profit d'un autre, leurs déplacements mettent certes en jeu la définition et la transformation des intitulés des postes, mais aussi l'évolution des contenus enseignés sous les mêmes intitulés. La reconstruction des parcours professionnels éclaire non seulement la vie et l'œuvre des linguistes eux-mêmes et les relations qu'ils entretiennent mais également les conditions de production et de diffusion des savoirs linguistiques.

Ainsi, l'étude des carrières de linguistes s'avère complémentaire tant des travaux sur les intitulés de postes et de chaires que des entreprises biographiques et des études portant sur des « écoles » reconnues comme telles, celles de Genève ou de Prague par exemple (voir Puech 2015). Elle fait apparaître le rôle majeur des considérations politiques et financières ainsi que l'insertion des linguistes dans des réseaux extrascientifiques qui déterminent l'ouverture ou non des postes et leur attribution à tel ou tel qui, à son tour, influe sur les savoirs produits dans ce cadre. De ce point de vue, l'histoire de la linguistique est tributaire des connaissances en histoire politique et en histoire de l'éducation notamment. Réciproquement, elle peut contribuer à la construction du savoir dans ces disciplines, par exemple en mettant en lumière le caractère novateur d'institutions peu connues telles que les Cours d'enseignement supérieur libre de la rue Gerson.

Bibliographie

Sources primaires

Sources archivistiques

Archives nationales (AN)

F 17/13617, EPHE, IV^e section

- 1868. *Rapport provisoire sur les travaux de la commission de patronage.*
 - 1869a. *Lettre de Léon Renier au Ministre de l'Instruction publique.*
 - 1869b. *Rapport sur les travaux de la IV^e section (1868-1869) par Léon Renier.*
 - 1881. *Lettre de Léon Renier au Ministre de l'Instruction publique.*
- F 17/6682, Enseignement supérieur libre : cours publics (1808-1878), rue Gerson
- 1870. *Origine et état actuel des cours libres d'enseignement supérieur, Salle Gerson.* Senlis : imp. de C. Duriez.
 - 1873. *Note du Vice-Recteur de l'Académie de Paris au Ministre de l'Instruction publique.*

École pratique des hautes études, bibliothèque Michel Fleury (BMF)

Fonds de la section des Sciences historiques et philologiques (SHP)

- 1868. *Rapport à l'appui de deux projets de décret relatifs aux laboratoires d'enseignement et de recherches et à la création d'une École pratique des hautes études.*
- 1869. *Rapport sur les travaux de la Conférence des langues romanes (2^e semestre 1868-1869).*
- 1877-1912. *Procès-Verbaux du Conseil, T. 1.*
- 1882. *Registre de présence 1881-1882.*

Grand équipement documentaire du Campus Condorcet (GED)

Fonds Gaston et Paulin Paris. EPHE4PAR/008, s. d. *Brouillon d'une lettre au Ministre de l'Instruction publique.*

Bibliothèque nationale de France (BNF)

- NAF 24434, s. d. *Carte de Ferdinand Brunot.*
- NAF 24437, 1876. *Lettre d'Arsène Darmesteter.*
- NAF 24437, 1880. *Lettre d'Arsène Darmesteter.*
- NAF 24437, 1882. *Lettre d'Arsène Darmesteter.*
- NAF 24466, 1900. *Lettre à Antoine Thomas.*

Sources imprimées

Brunot, Ferdinand. 1887. *Précis de grammaire historique de la langue française, avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue.* Paris : Masson.

- Brunot, Ferdinand. 1922. *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : Masson.
- Bulletin administratif de l'instruction publique (BAIP)*
- 1868. École pratique des hautes études. Section d'histoire et de philologie. *BAIP* 10(192) : 641-643.
 - 1877a. Arrêté relatif aux conférences dans les facultés. *BAIP* 20(418) : 905-907.
 - 1877b. Arrêté relatif à la Commission chargée de l'examen des demandes de bourses dans les facultés. *BAIP* 20(418) : 911-912.
 - 1877c. Décret. *BAIP* 20(408) : 343.
- Darmesteter, Arsène. 1883. *Faculté des lettres de Paris. Cours de Littérature française du Moyen Âge et d'histoire de la langue française. Leçon d'ouverture*. Paris : Typographie Georges Chamerot.
- Darmesteter, Arsène. 1891-1897. *Cours de grammaire historique de la langue française*, éd. posthume par Ernest Muret et Léopold Sudre. 4 vol. Paris : Delagrave.
- Darmesteter, Arsène, éd. 1909. *Les gloses françaises de Raschi dans la Bible*. Éd. posthume accompagnée de notes par Louis Brandin et précédée d'une introduction par Julien Weill. Paris : Durlacher.
- Ferry, Jules. 1883. Congrès des sociétés savantes. Discours de M. Jules Ferry. *Revue internationale de l'enseignement supérieur* 5 : 425-430.
- Paris, Gaston. 1864. La philologie romane en Allemagne. *Bibliothèque de l'École des chartes* 25 : 435-445.
- Paris, Gaston. 1868. *Grammaire historique de la langue française. Cours professé à la Sorbonne, rue Gerson, en 1868. Leçon d'ouverture*. Paris : Franck.
- Paris, Gaston. 1888. Discours de M. Gaston Paris, membre de l'Institut, directeur de l'École des hautes études. *Arsène Darmesteter, professeur à la Faculté des lettres de Paris : né à Château-Salins (Meurthe), le 5 janvier 1846, mort à Paris, le 16 novembre 1888*. Corbeil : Crété. 17-25.
- Petit de Julleville, Louis. 1889. *Faculté des lettres de Paris. Cours de littérature française du Moyen Âge et d'histoire de la langue française. Leçon d'ouverture, 29 avril 1889. Arsène Darmesteter*. Paris : Armand Colin.
- Streicher, Jeanne. 1932. Cinquante années d'enseignement littéraire. *Le Cinquantenaire de l'École de Sèvres. 1881-1931*. Paris : Printory Serge Lapina. 225-280.

Sources secondaires

- Arnavielle, Teddy, éd. 2004. [Dossier thématique] Arsène Darmesteter (1848-1888), un auteur, une œuvre, un milieu. *Revue des langues romanes* 108(2). 322-505.

- Arnavielle, Teddy & Liliane Dulac, éd. 2002. [Dossier thématique] Gaston Paris, (1839-1903), philologue, médiéviste, grammairien. *Revue des langues romanes* 106(1). 1-154.
- Bähler, Ursula. 2004. *Gaston Paris et la philologie romane*. Genève : Droz.
- Bergounioux, Gabriel. 1986. Arsène Darmesteter (1846-1888). *Histoire Épistémologie Langage* 8(1) : 107-123.
- Bergounioux, Gabriel. 1990. L'enseignement de la linguistique et la philologie en France au XIX^e siècle d'après les affiches de cours des facultés de lettres (1845-1897). *Archives et documents de la SHESL* NS 2 : 1-105.
- Bergounioux, Gabriel. 1991. L'introduction de l'ancien français dans l'université française (1870-1900). *Romania* 445 : 243-258.
- Bergounioux, Gabriel. 1998. Science et institution : la linguistique et l'université en France (1865-1945). *Langue française* 117(1) : 22-35.
- Bompaire-Evesque, Claire-Françoise. 1988. *Un débat sur l'Université au temps de la Troisième République : la lutte contre la Nouvelle Sorbonne*. Paris : Aux amateurs de livres.
- Bompaire-Evesque, Claire-Françoise. 2002. Le procès de la rhétorique dans l'enseignement supérieur français à la fin du XIX^e siècle. *Revue d'histoire littéraire de la France* 102(3) : 389-404.
- Chevalier, Jean-Claude. 1994. F. Brunot (1860-1937) : la fabrication d'une mémoire de la langue. *Langages* 114 : 54-68.
- Chevalier, Jean-Claude. 2000. La recherche française. *Histoire des idées linguistiques*, dir. par Sylvain Auroux, vol. 3. Liège : Mardaga. 109-125.
- Chevalier, Jean-Claude. 2005. Évolution des sciences du langage et de l'institution pédagogique. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 33/34 : 9-21.
- Chevalier, Jean-Claude. 2006. Ferdinand Brunot, grammairien-citoyen. 1860-1938. *Éthique de la philologie*, dir. par Ursula Bähler. Berlin : Berliner Wissenschafts-Verlag. 123-133.
- Chevalier, Jean-Claude. 2013. Linguistique et philologie françaises devant l'analyse des structures (1876-1956). *Les dossiers d'HEL* 3 [https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01311888, consulté le 03/02/2022].
- Chiss, Jean-Louis, Dan Savatovsky, Danielle Candell & Jacqueline Léon, éd. 2012. [Dossier thématique] La disciplinarisation des savoirs linguistiques. Histoire et épistémologie. *Les dossiers d'HEL* 5 [https://shesl.org/index.php/dossiers5-disciplinarisation, consulté le 03/02/2022].
- Feuerhahn, Wolf, éd. 2017. *La politique des chaires au Collège de France*. Paris : Collège de France & Les Belles Lettres.
- Fournet, Jean-Luc, éd. 2020. *Ma grande église et ma petite chapelle : 150 ans d'affinités électives entre le Collège de France et l'École pratique des hautes études*. Paris : Collège de France.

- Gumbrecht, Hans Ulrich. 1986. « Un souffle d'Allemagne ayant passé » : Friedrich Diez, Gaston Paris, and the Genesis of National Philologies. *Romance Philology* 40(1) : 1-37.
- Hafner, Jochen. 2006. *Ferdinand Brunot und die nationalphilologische Tradition der Sprachgeschichtsschreibung in Frankreich*. Tübingen : Narr.
- Henriet, Patrick, éd. 2018. *L'École pratique des hautes études. Invention, érudition, innovation de 1868 à nos jours*. Paris : EPHE & Somogy.
- Jorge, Muriel. 2017. La langue française, un enseignement pour les jeunes filles ? Formation professionnelle et construction des savoirs linguistiques à l'ENS de Sèvres (1881-1925). *Genre & Histoire* 20 [https://journals.openedition.org/genrehistoire/2853, consulté le 03/02/2022].
- Luc, Jean-Noël, Stéphanie Méchine & Emmanuelle Picard, éd. 2014. *Les archives universitaires. De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Paris : Éditions du Centre d'histoire du XIX^e siècle.
- Netter, Marie Laurence. 1993. Ferdinand Brunetière contre les intellectuels. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle (Cahiers Georges Sorel)* 11(1) : 66-70.
- Puech, Christian. 2015. Présentation. La notion d'« école linguistique » : unité, singularité, pluralité. *Histoire Épistémologie Langage* 37(2) : 5-15.
- Schultheis, Franz. 2000. Un inconscient universitaire fait homme : le Privatdozent. *Actes de la recherche en sciences sociales* 135(1) : 58-62.
- Trautmann-Waller, Céline, éd. 2017. *De la philologie allemande à l'anthropologie française : les sciences humaines à l'EPHE (1868-1945)*. Paris : Honoré Champion.
- Weisz, George. 1983. *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*. Princeton, N. J. : Princeton University Press.
- Wolf, Georges. 2001. Gaston Paris, Michel Bréal, et les études linguistiques. *L'Information Grammaticale* 90(1) : 73-79.

La contribution des Pères blancs de la Société des missionnaires d’Afrique à la connaissance des langues berbères

Mahmoud Amaoui

Université de Bejaia, département de langue et culture amazighes

RÉSUMÉ

Cette réflexion aborde la contribution des Missionnaires d’Afrique (Pères blancs) à l’outillage des langues berbères. Nous nous sommes intéressé tout particulièrement à la période comprise entre 1946 et 1976, qui correspond à l’activité du Centre d’études berbères, créé par cette congrégation religieuse, et à la publication du *Fichier de documentation berbère*, un périodique qui lui est associé. Pour traiter ce sujet, une description même sommaire de « l’organisation scientifique » des Pères blancs, de leurs méthodes d’investigation et des rapports qu’ils entretenaient avec le monde académique (les linguistes berbérisants et les institutions universitaires notamment) s’est avérée nécessaire.

MOTS-CLÉS

écriture, grammaire, grammatisation, langues berbères, lexicographie, linguistique missionnaire, Pères blancs, phonétique

ABSTRACT

This article addresses the contribution of the Missionaries of Africa (White Fathers) to the production of dictionaries and grammars for Berber languages. We focus particularly on the period between 1946 and 1976, which corresponds to the activity of the Center for Berber Studies, created by this religious congregation, and on the publication of its periodical, the *Fichier de documentation berbère*. Dealing with this subject requires a brief descrip-

tion of the “scientific organization” of the White Fathers, their methods of investigation and their relations with the academic world (Berber linguists and university institutions in particular).

KEYWORDS

writing, grammar, grammatization, Berber languages, lexicography, missionary linguistics, White Fathers, phonetics

Introduction

L'intérêt des religieux pour les langues berbères s'est manifesté très tôt après l'achèvement de la conquête militaire de l'Algérie par l'armée française. Les Jésuites, premiers missionnaires à investir le terrain des études berbères, sont suivis quelques années après leur départ par les Missionnaires d'Afrique, connus sous le nom de Pères blancs (et de Sœurs blanches pour la branche féminine). Hétérogène et insignifiante à ses débuts, l'activité scientifique et éditoriale de ces religieux s'est intensifiée avec le temps tout en évoluant vers plus d'homogénéité aussi bien au niveau de son organisation institutionnelle que de celui de la conception des études ethnographiques et des outils linguistiques. Ainsi, l'année 1947 voit la création par les Pères blancs de Kabylie du Centre d'études berbères et du *Fichier de documentation berbère*, un périodique qui lui est associé. Malgré leur importance, les retombées de cette « organisation savante » implantée en plein pays kabyle sur l'outillage du kabyle et de trois autres idiomes berbères du Sahara (mozabite, ouargli et ghadamsi) n'ont pas suscité l'intérêt des chercheurs.

Partant de ces faits, nous voudrions examiner dans la présente réflexion cette contribution des Pères blancs à la connaissance des langues berbères. Parmi l'ensemble de leurs productions scientifiques, qui relèvent en réalité de plusieurs domaines, nous nous limitons ici aux seuls travaux linguistiques. De même que nous ne prenons pas en considération l'immense corpus des textes littéraires et ethnographiques que ces missionnaires ont recueilli auprès des groupes concernés, même si son importance pour la connaissance de ces langues est évidente. Pour traiter ce sujet, une description, aussi sommaire soit-elle, de leur « organisation scientifique », le

Centre d'études berbères en l'occurrence, et de leurs méthodes d'investigation s'avère nécessaire. Enfin, l'examen des rapports que les missionnaires ont entretenus avec le monde académique (les berbérissants universitaires et les institutions universitaires notamment) nous paraît important pour déterminer les influences subies et/ou exercées par ces hommes et ces femmes¹ dont la fonction principale n'était pas la linguistique.

1. L'outillage des langues berbères par les religieux autres que les Pères blancs

Au cours du long processus historique d'outillage des langues berbères par des savants européens, les religieux apparaissent au tout début du troisième tiers du XIX^e siècle. Ils succèdent aux « orientalistes »² (1790-1830) et aux militaires (1830-1871). On peut considérer en effet que la période des « orientalistes », qui a commencé avec la composition des deux premiers outils linguistiques berbères (une grammaire et un dictionnaire) par Jean-Michel de Venture de Paradis entre 1788 et 1790, prend fin au début de la conquête militaire de l'Algérie par l'armée française en 1830. À son tour, l'intérêt des militaires pour les langues berbères commence à décroître après 1871, année qui signe à la fois la défaite de la révolte kabyle, la fin de la conquête militaire et le début effectif de la colonisation avec l'installation de l'administration civile. Après la période des militaires, ce sont les religieux qui prendront le relais, et ce pour une très longue période (Amaoui 2017 : 91-94).

Les Jésuites comptent parmi les premières congrégations religieuses à investir le terrain des études berbères. C'est ainsi que deux dictionnaires bilingues français-kabyle sont publiés respectivement

1. Bien que plusieurs noms de Sœurs blanches apparaissent dans quelques textes et notes des premiers numéros du *Fichier*, sœur Madeleine Allain reste la seule femme de cette congrégation dont la contribution à l'outillage des langues berbères est significative.

2. Nous désignons ici par le terme *orientalistes* les savants européens et anglo-américains de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e (explorateurs, géographes, négociateurs, consuls...) qui ont étudié les langues et les sociétés nord-africaines.

par Jean-Baptiste Creusat (1873) et Augustine Olivier (1878), deux prêtres jésuites installés en Kabylie. Le père Joseph Rivière, auteur d'un recueil de contes kabyles (1882), a composé aussi un dictionnaire kabyle-français, resté à l'état de manuscrit. Il faut mentionner enfin l'œuvre lexicographique monumentale en quatre volumes composée par Charles de Foucauld, ancien moine trappiste devenu prêtre puis ermite au Sahara, sur le touareg du Hoggar (1951-1952).

Le départ des Jésuites en 1880 ouvre la voie des études berbères à une autre congrégation : les Pères blancs et les Sœurs blanches de la Société des missionnaires d'Afrique. Mais comme on le verra ci-dessous, leurs travaux sur la langue ne se concrétiseront que plusieurs décennies plus tard.

2. Les Pères blancs et leur organisation

2.1. Quelques données historiques

L'installation des Pères blancs en Algérie – et plus tard en Afrique subsaharienne – a pour point de départ la nomination de Charles Lavigerie comme archevêque d'Alger en 1867. Celui-ci fonde en 1868 la Société des missionnaires d'Afrique et une année plus tard, en 1869, la congrégation des Sœurs blanches. Partant de l'idée que l'évangélisation des Berbères serait plus facile à réaliser que celle des Arabes, c'est principalement dans les régions berbérophones d'Algérie (Aurès, Kabylie et Mزاب) que des postes de mission sont établis. Le premier ouvre ses portes en 1873 à Taguemount Azzouz, en Kabylie. Il sera suivi de l'ouverture de six autres dans cette région, deux dans le Mزاب et un seul dans les Aurès. Toutefois, le déploiement des Pères blancs en Algérie intervient dans un contexte caractérisé par l'anticléricalisme des autorités coloniales et leur hostilité à toute tentative de prosélytisme de la part des missionnaires, de crainte d'avoir à faire face à des soulèvements de la population musulmane (Abrous 2007 : 8-17).

Pour contourner ces difficultés, les Missionnaires d'Afrique optent pour une stratégie de conversion à long terme. Celle-ci consiste à gagner la confiance des gens avant tout en adoptant leur langue et leur mode de vie : habillement, nourriture, etc. L'ouverture des dis-

pensaires et des écoles missionnaires participe ainsi de cette stratégie d'évangélisation reportée à plus tard.

2.2. Leur formation linguistique

L'apprentissage et l'usage des langues du pays font partie des principes d'apostolat et des instructions du cardinal Charles Lavigerie. À ce sujet, le message que celui-ci adresse en 1873 aux missionnaires fraîchement installés en Kabylie est édifiant :

Dans les plus chers et les plus graves intérêts de l'Œuvre, je vous ordonne en vertu de l'obéissance que vous m'avez jurée en ce qui concerne la mission, et cela *sub gravi* de parler entre vous le kabyle et l'arabe et jamais le français et de même de ne pas vous servir d'interprète avec les indigènes, dussiez-vous en éprouver de l'embarras dans les commencements. (Reesink 2018 : 359)

Cette obligation sera réaffirmée plus tard à maintes reprises par le père fondateur de la congrégation et par ses successeurs. Sur le terrain, elle se traduit pour les nouveaux missionnaires arrivés en Afrique du Nord par :

- un passage de deux à trois ans à l'Institut des belles-lettres arabes (IBLA) de Tunis pour apprendre l'arabe ;
- une formation de six à douze mois d'études linguistiques et ethnologiques sur les lieux de l'affectation (*ibid.* : 359-361).

Pour certains pères et sœurs comme Jean-Marie Dallet, Jacques Lanfry, Henri Genevois, Pieter Reesink et Madeleine Allain, cette formation linguistique ne s'est pas arrêtée à l'apprentissage de la langue parlée. Leur mission (enseignement du berbère aux nouveaux arrivants parmi les prêtres) et surtout leur intérêt pour les questions linguistiques et ethnographiques (élaboration des outils linguistiques, transcription des textes oraux) les ont amenés à approfondir leurs études en préparant des diplômes de berbère à la faculté des lettres d'Alger. Outre l'arabe classique et l'arabe dialectal, certains missionnaires parlent plus d'une variété berbère.

2.3. Leur production scientifique jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale

Depuis l'arrivée des Pères blancs en Algérie en 1873 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, leur contribution à l'outillage des langues berbères fut plutôt modeste, pour ne pas dire insignifiante. Malgré plus de soixante-dix ans de présence en Kabylie et dans d'autres régions berbérophones, on ne compte plus que quatre dictionnaires dus à un seul et même auteur : le père Gustave Huyghe. Les deux premiers sont des bilingues : kabyle-français (1901 [1896]) et français-kabyle (1902-1903) ; le troisième est aussi un bilingue français-chaouïa (1906) ; le quatrième réunit pas moins de quatre idiomes : les deux variétés berbères, le chaouïa et le kabyle, l'arabe dialectal et le français (1907).

Les dictionnaires du père Gustave Huyghe mis à part, il n'y a plus que deux documents inédits à signaler : un fichier de verbes kabyles rassemblés par le père Jules Gilles, qui date de 1932, et des textes dialogués intitulés *Ili yid-sen, ay seg-sen*³, utilisés comme méthode d'enseignement par Jean-Marie Dallet au début des années 1940 dans ses cours de kabyle dispensés à de jeunes prêtres nouvellement nommés en Kabylie (*ibid.* : 363-364).

3. Le Centre d'études berbères

3.1. Sa création

La production berbérissante des Pères blancs et des Sœurs blanches ne prend réellement son essor qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les pères Jean-Marie Dallet et Jacques Lanfry fondent en 1947 le Centre d'études berbères (CEB) à Ouaghzen, un petit village de la Kabylie du Djurdjura. Sœur Madeleine Allain (entrée dans les ordres sous le nom de sœur Louis de Vincennes) fonde à son tour en 1953 à Tizi Ouzou le Centre d'études berbères féminin (CEBF)⁴.

3. Littéralement : « Sois avec eux, prends d'eux ».

4. Tous les documents et textes signés par les Sœurs blanches et/ou leurs collaboratrices kabyles seules portent cette mention de CEBF au lieu de CEB.

Le CEB sera transféré au bout d'une année à la petite ville de Fort-National (aujourd'hui Larbaâ Nath Irathen), située à une vingtaine de kilomètres au nord de Ouaghzen. Tous les témoignages s'accordent à souligner qu'il s'agit plutôt d'une modeste association avec des moyens rudimentaires. Aussi, Jacques Lanfry, co-fondateur de ce Centre, le qualifie-t-il de « modeste Centre d'études berbères ». Mais la détermination et la persévérance de Jean-Marie Dallet, assisté de ce même Jacques Lanfry et de quelques confrères, feront du CEB l'une des plus importantes institutions de production et d'édition en matière d'ethnographie et de linguistique berbères entre 1947 et 1976.

Rendant visite en compagnie de son jeune frère au père Jean-Marie Dallet, au CEB, vers l'année 1966, le linguiste berbérisant Salem Chaker nous livre ce témoignage :

Nous fûmes surpris par la simplicité, la modestie de l'homme, mais aussi par celles des lieux dont la rusticité s'accordait si bien à l'environnement [...].

Sur le moment, cette première rencontre nous laissa perplexes. Nous n'avions pas trouvé ce que nous attendions : une organisation puissante, des moyens importants, un personnel nombreux... quelque chose de sérieux, en somme ! Mais à la longue, ce fut une profonde et durable leçon.

Cet homme, avec quelques collaborateurs, maintenant avec des moyens dérisoires, au milieu d'une population largement indifférente à l'époque, une tradition d'études et de publications dans le domaine berbère, en Algérie. (Dallet 1982 : xi)

3.2. Son organisation

L'activité principale du Centre consiste à assurer la conception et la publication régulière du *Fichier de documentation berbère (FDB)* et, occasionnellement, celles d'ouvrages dits *hors-série*. Pour ce faire, une organisation à double niveau s'est imposée dès le début. Un premier niveau est constitué de missionnaires parmi les mieux outillés en matière de linguistique et d'ethnographie. Il s'agit notamment de sœur Madeleine Allain (1915-2002), des pères Jean-Marie Dallet (1909-1972), Jules-Louis Degezelle (1909-1991), Jacques Lanfry (1910-2000), Henri Genevois (1913-1978), en Kabylie, et Jean Delheure (1911-2001) dans le Mزاب. En plus des travaux individuels, ils assurent les

traductions, les présentations et les annotations des textes berbères. Un deuxième niveau regroupe ce que ces missionnaires appellent « les collaborateurs algériens », c'est-à-dire des berbérophones qu'ils chargent de recueillir sur le terrain divers types de textes :

Chaque document [du *FDB*] était signé du collaborateur kabyle qui avait apporté le texte, et de celui ou de celle qui avait élaboré la présentation, les notes, etc. (Lanfry 2001 : 128)

Ces « collaborateurs algériens », qui se sont succédés tout au long des années qu'a duré la publication du *FDB*, sont au nombre de cinquante-cinq, dont quinze sont des femmes (Lanfry 1974 : 5). Ils appartiennent à cette catégorie d'indigènes ayant eu le privilège de fréquenter l'école française républicaine ou l'école missionnaire, nombreuses et même concurrentes en Kabylie dès la fin du XIX^e siècle (Dirèche 2007). Les écrits des Pères blancs nous suggèrent que leurs terrains d'enquête sont souvent les localités d'où ils sont originaires. Si quelques-uns de ces collaborateurs sont connus et ont accédé au statut d'auteurs à part entière, comme Beléid At eeli et Belqassem At Mæmmeṛ, la plupart d'entre eux demeurent méconnus, voire anonymes⁵.

On ne connaît pas suffisamment ces auteurs-collaborateurs du *FDB* ni les conditions dans lesquelles ils ont travaillé. Seules quelques bribes d'information sur cette collaboration se trouvent dans les introductions et avant-propos des différents numéros du *Fichier* ainsi que dans quelques écrits et témoignages (Lanfry 1974 et 2001 ; Reesink 2018). Ainsi, on sait qu'ils sont en majorité instruits en langue française et que, parmi eux, figurent des instituteurs de français. Ils ont pu acquérir aussi une certaine maîtrise de l'écriture dans leur langue maternelle (notation du berbère en caractères latins). Sauf en de rares exceptions, ce sont les rédacteurs du *FDB* qui les chargent de recueillir toutes sortes de matériaux auprès d'informateurs de leur entourage. Ils présentent donc des profils assez différents des imams et étudiants en théologie musulmane auxquels se fiaient les orientalistes et les militaires du XIX^e siècle dans leurs écrits (Amaoui 2017 : 95-96). Mais conscients des difficultés liées à

5. Une dizaine d'auteurs signataires de textes ne sont connus que par les initiales de leurs noms.

cette tâche, puisque les textes et autres données sont souvent obtenus à leur demande, les missionnaires veillent scrupuleusement à ne pas interférer dans les travaux de leurs collaborateurs, comme en témoigne le passage suivant :

Le texte que présente le FICHIER de DOCUMENTATION BERBERE sur l'Assemblée de village a été entièrement composé par un Kabyle originaire des At-Mangellat et directement en langue kabyle.

Celui qui l'a guidé et qui signe avec lui n'a voulu avoir d'autre rôle que de lui indiquer le sujet en lui suggérant de le traiter de manière aussi naturelle et vivante que possible. (Lanfry 1959 [1946] : 1)

Un petit nombre de textes édités par le *Fichier* proviennent d'écrits personnels comme ceux recueillis, en l'occurrence, par deux instituteurs kabyles, Benhamiche et Ibazizen. Dans un cas comme celui-ci, le souci d'éditer des documents de qualité passe par leur retranscription :

Le texte [...] de la Taqsiṭ el-leḍyuṛ [Conte d'oiseaux] a été recueilli par M. A. IBAZIZEN, originaire des At-Yanni. Il figure parmi les poèmes kabyles que cet instituteur, conscient de la valeur du patrimoine littéraire de son petit pays, a soigneusement notés dans ses carnets de souvenirs personnels. Il a utilisé une transcription à base de caractères latins, qu'il a fallu souvent reconstituer [...]. (Genevois 1964 : 5)

Des études sur les conditions de collecte des matériaux ethnographiques, littéraires et linguistiques du *FDB*, d'une manière générale, et la participation des « collaborateurs algériens » à cette entreprise, en particulier, restent à faire. De telles études seront d'un apport considérable à la connaissance de la circulation de l'écrit berbère en Kabylie et de son usage par les berbérophones. De toute manière, pour la période comprise entre 1946 et 1976, les Pères blancs, à travers leur périodique, ont joué un rôle catalyseur dans l'appropriation de l'écrit par « les élites kabyles formées à l'école française ». Celles-ci continuent, en le renforçant, un processus dont les premières manifestations remontent à la fin du XIX^e siècle (Chaker 1987).

4. Le *Fichier de documentation berbère*

Le *Fichier de documentation berbère*, créé par Jean-Marie Dallet et Jacques Lanfry en avril 1946, est la principale publication des Pères

blancs du CEB. De mensuel à sa création, ce périodique devient bimestriel et, à partir de 1955, trimestriel. Les premiers numéros ont paru d'abord sous forme de fiches avant de prendre la forme de cahiers, après 1955 (Lanfry 1974 : 1). Du reste, le *Fichier* a paru sans interruption pendant trente ans en totalisant quelque 130 numéros⁶. Voici la description qu'en fait l'un de ses fondateurs :

Le fichier, dans ses premières années, était tiré à 100 exemplaires. Il fournissait environ 250 pages par an, ronéotypées, de format 20,5 × 15,5. Chaque document était signé du collaborateur kabyle qui avait apporté le texte, et de celui ou de celle qui avait élaboré la présentation, les notes, etc. Pour la plupart, les textes étaient donnés sans traduction. C'était souvent des rédactions assez brèves, de deux, trois ou quatre pages, venant surtout de Grande Kabylie. Mais dès l'origine, d'autres secteurs, et aussi l'Oued Mzab et Ouargla fournissaient leur contribution très régulière [...].

De mensuelle, la périodicité devint bientôt bimestrielle, et, à partir de 1955, trimestrielle. C'est vers la même année que l'éditeur-imprimeur commence à utiliser le procédé offset et un beau papier d'alfa algérien qui permet une présentation satisfaisante. Quelque temps auparavant, à la demande des lecteurs, les textes furent publiés accompagnés d'une traduction française. (Lanfry 2001 : 128-129)

Pour des « raisons politiques », le *FDB* est transféré à Alger en 1973. Il est alors renommé : *Le fichier périodique (FP)*⁷. Pour les mêmes « raisons politiques », il cesse de paraître en 1976. Le *Fichier* compte plusieurs abonnés parmi les institutions universitaires en dehors de l'Algérie : Paris, Londres, Leyde, Copenhague, Genève, etc. (Reesink 2018 : 366).

Les numéros parus de 1946 à 1954 sont des mensuels publiés en polycopie sous forme de fiches de vingt à vingt-cinq pages. Sont trai-

6. Il est difficile de déterminer le nombre exact de numéros étant donné que les éditions d'avant 1955 ont paru sous forme de fiches dont quelques-unes ne portent ni le numéro de livraison ni le mois et l'année de parution. À cela s'ajoute le fait que plusieurs livraisons récentes du *Fichier* sont en réalité des rééditions partielles ou complètes d'anciens numéros.

7. À cette époque le berbère n'était pas encore reconnu par l'État algérien. Considéré comme une menace pour l'unité du pays, son usage était banni des institutions. On remarquera, par ailleurs, la suppression du terme *berbère* de cette nouvelle dénomination du *Fichier*.

tés dans un seul et même numéro des sujets aussi nombreux et variés que la langue, la littérature, la religion, les rites, etc. Mais comme on peut le lire dans les propos de Jacques Lanfry ci-dessus, la plupart des textes qui y figurent sont brefs (une à quatre pages) et sont donnés sans traduction. Les changements apportés à partir de 1955 quant à la périodicité et au format du *Fichier* sont accompagnés aussi et surtout de changements notables au niveau des contenus. Les textes et les articles deviennent alors plus longs et consistants.

En considérant les contenus, on peut classer les différents numéros du *FDB* de cette nouvelle facture selon les cinq types suivants :

- i) des outils linguistiques, qui se déclinent sous plusieurs genres et formes : glossaires et vocabulaires thématiques bilingues, manuels d'apprentissage, descriptions de parlars (phonétique/phonologie et morphosyntaxique), et des études linguistiques partielles. Ces outils sont souvent accompagnés de textes ethnographiques et de leur traduction en français ;
- ii) des recueils de textes de la littérature orale (contes, poèmes hagiographiques, légendes, fables, apologues, devinettes, proverbes, etc.) accompagnés de traductions françaises. Les recueils sont parfois précédés par des réflexions sur le (ou les) genre(s) considéré(s) ;
- iii) des traductions ou adaptations en kabyle de textes de la littérature arabe (théâtre, théâtre pour enfants, contes) ;
- iv) des monographies villageoises et des textes ethnographiques sur divers thèmes avec leur traduction en français : l'artisanat, le mariage, la femme kabyle, l'assemblée du village, les rites, les fêtes religieuses, etc.
- v) des descriptions et des études scientifiques (histoire, archéologie...) rédigées entièrement en français. Certaines sont l'œuvre de missionnaires, alors que d'autres sont des rééditions d'ouvrages rédigés par des auteurs extérieurs à la congrégation.

En plus du périodique, on compte une bonne quinzaine de publications *hors-série* portant globalement sur les mêmes domaines, mais considérées plus complètes et plus élaborées. En tenant compte de ces *hors-séries*, les outils et études linguistiques occupent la deuxième

place sur le nombre total des titres, après les recueils de textes de la littérature orale.

5. L'étude des langues berbères

5.1. Quelques aspects de la linguistique des Missionnaires d'Afrique

Même si les motivations religieuses ne sont pas à écarter totalement, en particulier au tout début de leur entreprise, les missionnaires ont tenté dans leurs travaux, nous semble-t-il, de satisfaire d'autres objectifs que celui du prosélytisme religieux⁸. Un premier objectif est d'ordre pratique et consiste à mettre à la disposition des membres de la mission une documentation pour la connaissance de la culture et de la langue du pays. Un autre objectif, maintes fois affirmé par les auteurs, vise la sauvegarde du patrimoine culturel menacé de disparition. Ce souci se reflète en tout cas dans leurs outils linguistiques qu'il convient de qualifier d'« études linguistiques et ethnographiques », pour reprendre justement un titre de J. Lanfry (1968).

Qu'il s'agisse en effet de vocabulaires, de grammaires ou même de manuels d'apprentissage, les contenus proprement linguistiques sont souvent accompagnés de textes littéraires et ethnographiques. De même que les études ethnographiques consacrées aux différents aspects de la vie des groupes berbères, quand elles ne sont pas suivies de glossaires ou de lexiques thématiques, comportent des remarques ou des commentaires linguistiques. Comme il ressort des propos de l'un des auteurs les plus notables de cette congrégation, ici linguistique et ethnographie s'entremêlent et les aspects pratique et documentaire supplantent souvent l'aspect théorique :

[...] le F.D.B. a eu pour première intention, dès ses débuts, la recherche linguistique, et très précisément la recherche du document dialectal

8. À ce sujet, nous ne pouvons que nous référer aux propos de Sylvain Auroux sur les motivations que poursuit la grammatisation des langues hors du continent européen : « Quelle qu'ait été l'importance des intérêts culturels, politiques et économiques en jeu, aussi bien lors de la naissance du mouvement de la grammatisation qu'au cours de son développement, sa caractéristique essentielle est de déboucher assez vite sur des pratiques cognitives essentiellement déterminées par un pur intérêt de connaissance » (Auroux 1994 : 66).

vivant tel qu'un milieu ethnique, les membres de telle société peuvent les dire, les répéter dans la chaîne de la tradition culturelle orale. (Lanfry 1974 : 1-2)

Par ailleurs, il faut savoir que les langues et parlers berbères explorés par les Missionnaires d'Afrique sont ceux des régions de leur installation ou des régions voisines : la Kabylie, en premier lieu, puis viennent les Aurès, le Mzab, Ouargla et Ghadamès. Il n'y a donc pratiquement pas d'études portant sur les idiomes berbères en dehors de ces régions. Cette limitation géographique se comprend aisément quand on sait que ces études, outre qu'elles sont élaborées pour leurs propres usages, sont le fruit de longues années d'observation et d'immersion au sein des communautés locales. Enfin, trois domaines relatifs à la description synchronique des langues berbères résument l'essentiel de cette linguistique missionnaire, à savoir la phonétique/l'écriture, la grammaire et la lexicographie.

5.2. Phonétique/écriture

La nécessité de maîtriser le phonétisme des langues et parlers locaux, à la fois pour les besoins de la communication quotidienne et pour la transcription des productions orales, est à l'origine de nombreuses études phonétiques. Dans ce domaine, il y a lieu de signaler plusieurs notes éparpillées dans différents numéros du *Fichier*. Celles-ci traitent généralement de la transcription comme elles apportent des éclaircissements sur tel ou tel phénomène phonétique propre à un dialecte ou parler particulier⁹. Outre ces descriptions ponctuelles, pratiquement tous les dictionnaires et grammaires berbères élaborés par les Pères blancs contiennent des descriptions phonétiques plus ou moins détaillées. Il y a chez ces religieux un réel besoin de pratiquer la langue telle qu'elle est parlée par ses locuteurs, que Jacques Lanfry résume dans les propos suivants :

En septembre 1940, on le [Jean-Marie Dallet] charge d'enseigner la langue kabyle à plusieurs de ses jeunes confrères. Programme pratique :

9. Sans être exhaustif, il convient de citer, s'agissant de la transcription, les *Fichiers* n° 1, n° 18, n° 57, n° 65, n° 66, n° 69, n° 71, n° 72, n° 120 ; les *Fichiers* n° 3, n° 46, n° 128 pour les questions phonétiques.

il s'agit simplement d'apprendre à parler comme parlent les gens en se mettant à l'école [...].

Le Père Dallet, en bon pédagogue, veillait à faire prendre le pli de bonnes habitudes à ses élèves, souvent invités à se servir plus de leurs oreilles que de leurs yeux. Je relève en passant quelques-uns de ses problèmes scrutés en équipe, sous l'impulsion de son vigoureux enthousiasme : les groupements syllabiques, et leurs variations suivant que le mot est isolé ou saisi dans un ensemble syntaxique, phénomènes de vélarisation, consonnes géminées, longueur et tension, et conséquences sur le spirantisme propre aux parlers de la région. (Lanfrey 2001 : 126-127)

Ainsi, dès les premiers numéros du *Fichier*, les missionnaires se sont attelés à mettre au point un système de transcription visant à reproduire les subtilités phonétiques de la langue. Ce système, inspiré des notations dites « scientifiques » des berbérissants, est remanié plusieurs fois. Mais il demeure tout de même relativement homogène ; il contraste en tout cas avec la multiplicité des notations usitées à la même époque dans les différents écrits berbères. Dans notre étude de cette transcription des Pères blancs utilisée pour le kabyle nous avons relevé un système de 43 graphèmes dont la plupart sont affectés de signes diacritiques : point suscrit, point souscrit, chevron renversé, cédille, etc. Les règles de transcription, dont quelques-unes sont reprises des travaux de linguistique berbère de l'époque, tentent d'allier reproduction du phonétisme de la langue et segmentation morphosyntaxique des énoncés. Dans sa forme aboutie, le système de transcription du *FDB* est caractérisé par l'absence de graphèmes complexes (application de la règle d'une seule lettre pour chaque son), l'usage systématique du trait d'union entre les mots (les noms et les verbes) et leurs affixes et le signalement, par un signe spécifique, des accidents phonétiques se produisant à la jonction des morphèmes (Amaoui 2017 : 130-132). Moyennant quelques modifications, c'est ce système qui est utilisé pour les langues et parlers berbères du Sahara.

5.3. Grammaire

Bien qu'on rencontre quelques brefs exposés grammaticaux sur la morphologie nominale et verbale, les premiers écrits du *Fichier* n'abordent qu'indirectement la morphologie et les structures syntaxiques de la langue. Il s'agit notamment de :

- méthodes pédagogiques élémentaires de conversation ;
- recueils de formules de politesses, d'expressions et d'idiotismes ;
- exercices divers.

Au-delà de ces écrits des premiers temps destinés à la pratique de la conversation, l'activité grammaticale des Pères blancs consiste en l'élaboration de quelques manuels d'apprentissage, dont le contenu grammatical est largement inspiré de la linguistique berbère de l'époque, comme les travaux d'André Basset et, plus tard, ceux de Lionel Galand. Comme nous l'avons signalé plus haut, ce sont essentiellement des outils pratiques destinés avant tout aux missionnaires établis en Kabylie ou dans d'autres régions berbérophones.

L'ouvrage en deux volumes intitulé *Initiation à la langue berbère (Kabylie)* (Dallet & Vincennes 1960) est sans doute le plus représentatif de cette catégorie. Son aspect didactique se reflète à la fois dans le contenu et dans la méthode adoptée. Il y a en effet une prééminence de l'aspect pratique et de l'usage sur l'aspect théorique dans la description des éléments de grammaire. Très souvent les auteurs de ce manuel se contentent de dresser l'inventaire des paradigmes grammaticaux et d'indiquer par des séries d'exemples les contextes de leurs emplois. Le contenu ne se rapporte pas seulement à la grammaire *stricto sensu* mais intègre d'autres éléments utiles à l'apprentissage de la langue et à la maîtrise de la communication. Ainsi donc, en plus des exercices, on y trouve une description détaillée des « sons pouvant poser des difficultés de prononciation », les noms de nombres, l'indication de l'heure, les noms des jours de la semaine et les formules de serment.

Toutefois, la contribution des Pères blancs en matière d'études grammaticales ne s'arrête pas à la confection d'ouvrages didactiques. En premier lieu, deux grammaires berbères sont à signaler : *Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique...* (Genevois 1955) consacrée au parler kabyle d'Aït-Smaïl (Kherrata) et *Djebel Bissa. Prospections à travers un parler encore inexploré du Nord-Chéelif* (Genevois & Reesink 1973). Il s'agit de deux descriptions succinctes, certes, mais néanmoins complètes, qui demeurent aujourd'hui encore les seules existantes pour ces deux parlers berbères. En second lieu, il faut considérer de nombreux articles de morphosyntaxe dont la plupart sont publiés dans diverses revues et publications spécialisées dans le

domaine berbère (Dallet 1957 ; Lanfry 1957 et 1971-1972 ; Delheure & Reesink 1973). Par ailleurs, les descriptions du mozabite (1986 et 1989) et du ouargli (1987b) dues à Jean Delheure méritent une attention particulière. En effet, celles-ci ne viennent pas seulement enrichir la bibliographie de ces deux parlers berbères du Sahara très peu documentés, mais elles renouvellent les méthodes d'analyse en intégrant les progrès récents de la linguistique berbère.

5.4. Lexicographie

L'apport le plus considérable de la linguistique missionnaire à la grammatisation des langues berbères reste cependant les travaux lexicographiques. En plus des nombreux glossaires insérés dans diverses descriptions ethnographiques (noms de parenté, habitat, architecture traditionnelle, hydraulique traditionnelle, travail de la laine, etc.), il y a lieu de signaler quelques vocabulaires thématiques plus élaborés (botanique, zoologie et parties du corps humain notamment). Mais les Pères blancs ont surtout établi des dictionnaires bilingues de grande qualité, dont les plus importants sont ceux consacrés aux dialectes ghadamsi (Lanfry 1973), kabyle (Dallet 1982), mozabite (Delheure 1984) et ouargli (Delheure 1987a). Les berbérissants universitaires sont unanimes à considérer les parutions de ces dictionnaires, œuvres de longue haleine, comme des événements importants dans le champ des études berbères. Ainsi, comparant les données touarègues à celles du parler berbère de Ghadamès dans un article consacré à l'origine de la consonne *h* touarègue, Karl-G. Prasse souligne la fiabilité des notations et l'importance des matériaux lexicographiques de l'ouvrage de J. Lanfry :

Nous regrettons vivement qu'il n'ait plus été possible de tirer parti de l'importante documentation nouvelle de Lanfry dans la mesure souhaitable, surtout en ce qui concerne la vocalisation. (Prasse 1969 : 14)

Pour Salem Chaker, qui considère, à juste titre, le lexique comme l'un des secteurs les plus mal connus de la langue berbère, la publication du *Dictionnaire kabyle-français* du père Dallet en 1982 « contribue [...] à combler une lacune criante, responsable de bien des blocages de la recherche dans le domaine berbère » (Chaker 1983 : 210).

Le même auteur revient, à propos du *Dictionnaire mozabite-français* de Jean Delheure, sur les services que peut rendre cette documentation lexicographique à l'étude du lexique berbère :

Après l'imposant dictionnaire kabyle de Dallet, ce dictionnaire mozabite de J. Delheure constitue un nouveau maillon essentiel pour une couverture lexicographique correcte de l'ensemble du domaine berbère [...]. On mesurera l'apport que peut représenter ce dictionnaire en rappelant qu'il n'existait avant cette parution pratiquement aucune source d'information linguistique d'envergure et fiable sur le berbère du Mزاب. (Chaker 1984 : 462)

Historiquement, les outils lexicographiques des Pères blancs présentent cette caractéristique notable d'être les premiers dictionnaires/lexiques berbères sémasiologiques. Certes, à ce stade du développement de la lexicographie berbère, on a encore affaire à des outils destinés à un public étranger. Néanmoins, ils se distinguent nettement de ceux élaborés par les savants du XIX^e siècle (orientalistes, militaires et missionnaires jésuites), qui sont pratiquement tous des dictionnaires/lexiques onomasiologiques. Ce changement de direction a permis de réaliser un saut qualitatif considérable : le passage de la traduction en berbère des vocables d'une langue étrangère (le français le plus souvent) à la description du lexique berbère.

Les articles sont rangés et présentés sous des « racines ». Outre les informations grammaticales (genre, nombre, état pour les noms ; thèmes aspectuels et formes dérivées pour les verbes), des données étymologiques ou des rapprochements avec d'autres langues berbères sont fournis pour la plupart des mots vedettes. Concernant les significations et définitions des mots, les auteurs de ces dictionnaires ne se contentent pas de donner des équivalents en français ; presque toujours, les mots qui font l'objet de la description sont illustrés par des exemples. Ces derniers peuvent prendre les formes les plus diverses : énoncés ordinaires, expressions idiomatiques, proverbes ou devinettes. La pertinence de cette façon de faire, pour préciser les valeurs et les emplois des mots dans leurs moindres nuances, a été déjà soulignée par André Basset dans sa préface au lexique sur le verbe kabyle de J. M. Dallet (1953 : VIII).

Les dictionnaires des Pères blancs demeurent aujourd'hui encore des outils inégalés de par l'étendue de leurs nomenclatures et la

finesse de leurs descriptions. Pour certains dialectes, ils constituent les seuls documents disponibles. Ainsi, des cinq langues et parlers berbères couverts, seul le kabyle a entamé un renouvellement de sa documentation lexicographique.

6. Les rapports des Pères blancs avec les berbérissants universitaires

Les Pères blancs du CEB n'ont pas évolué en vase clos. Lecteurs assidus des productions scientifiques sur les langues et cultures berbères, ils ont entretenu aussi des relations suivies avec quelques berbérissants universitaires et les institutions académiques. Le témoignage qui va suivre atteste des contacts anciens entre ces deux types de chercheurs.

Pendant l'été 1942, le Père Dallet reçoit à Ouaghzen le phonéticien Jean Cantineau, professeur à la faculté des lettres d'Alger, qui s'intéresse à ses recherches. Le Père Dallet va à son tour visiter à Alger le laboratoire de phonétique de la faculté [...].

En mai 1947, le professeur André Basset vient apporter l'encouragement de ses questions et de ses suggestions à notre petit groupe [CEB]. Il est accompagné d'un jeune étudiant de l'École française de Rome, Lionel Galand. Deux ou trois séances de travail furent consacrées à quelques thèmes, tels que vérifications de notations pour les cartes de géographie linguistique [...]. Plus tard, A. Basset et le Père Dallet se reverront longuement et plusieurs fois à Paris, quand le dictionnaire du verbe sera proche de sa publication, en 1951 surtout. (Lanfry 2001 : 127)

Outre les relations épistolaires entre certains missionnaires et berbérissants universitaires, comme celle qui a lié pour un temps Jacques Lanfry à André Basset (Ould-Braham 2004 : 329), cette collaboration apparaît aussi dans les productions scientifiques des missionnaires. Plusieurs de leurs publications sont préfacées par d'éminents linguistes berbérissants tels que Lionel Galand (Lanfry 1968), André Basset (Dallet 1953) et André Picard (Dallet & Vincennes 1960). Des revues spécialisées ont aussi accueilli des contributions des pères Jean-Marie Dallet (1957), Jacques Lanfry (1957, 1971-1972 et 1978) et Pieter Reesink (1984).

Concernant la réception de leurs travaux, les universitaires sont unanimes à souligner la fiabilité des notations et la richesse des maté-

riaux lexicographiques. Connaissant le scrupule et le savoir-faire de ces religieux quant à la collecte et l'enregistrement des faits linguistiques, les berbérissants tiennent pour sûres et fiables les notations usitées. Il serait trop long et fastidieux de citer ici les nombreux comptes rendus et mises au point mettant en évidence cette caractéristique. Nous nous contenterons de reproduire ci-dessous trois passages très significatifs à ce sujet. Le premier est extrait d'une recension du *Dictionnaire kabyle-français* de J.-M. Dallet. Quant au deuxième et au troisième, ils concernent respectivement les publications du *FDB* de J.-M. Dallet et l'étude sur Ghadamès publiée par J. Lanfry.

La notation [utilisée dans le dictionnaire de J.-M. Dallet] a la finesse et la sûreté de tous les travaux antérieurs des Pères blancs de Kabylie. (Chaker 1983 : 211)

Avec les publications de J.-M. Dallet, *Fichier de documentation berbère*, Fort-National, on est proche, semble-t-il, d'une écriture systématique du kabyle ; le maintien d'un signe purement phonétique comme *e* s'avère utile tant que la phonologie du dialecte n'est pas clairement établie. (Galand 1975 : 251)

Le système des voyelles touarègues n'est pas sans évoquer celui du parler non touareg de Ghadamès, mieux connu maintenant grâce aux travaux de J. Lanfry, qui distingue également deux voyelles centrales, écrites *e* et *a*. (Galand 1988 : 214)

Les travaux de lexicographie ont reçu le même accueil favorable. Bien qu'ils ne couvrent qu'une partie du domaine berbère, les dictionnaires des Pères blancs (kabyle, mozabite, ouargli et ghadamsi) et celui de Charles de Foucauld (touareg de l'Ahaggar) viennent remplacer d'anciens instruments lexicographiques qualifiés de « sommaires, vieillissés et peu fiables » (Chaker 1983 : 210).

Par la fiabilité de leurs notations et la richesse des matériaux qu'ils présentent, les dictionnaires – mais aussi quelques descriptions morphosyntaxiques – élaborés par les Pères blancs ont non seulement renouvelé la documentation des parlers berbères, mais ils ont également ouvert de nouveaux horizons aux études berbères. C'est ainsi que de nombreux travaux de comparaison inter-dialectale, dans une perspective synchronique ou diachronique, ont pour base les corpus et les outils linguistiques des missionnaires (Prasse 1969 ; Galand 1994 et 2010 ; Chaker 1995).

Enfin, s'agissant de la grammaire, les missionnaires, en fins observateurs des faits linguistiques, ont bien décrit des particularités des parlers qu'ils ont étudiés, comme ce fameux thème verbal spécifique au parler de Ghadamès et ne se confondant avec aucun autre thème connu en berbère, décrit par J. Lanfry (Galand 2010 : 196). Néanmoins, dans ce domaine, ils sont plutôt redevables à l'égard des maîtres de la linguistique berbère, André Basset et Lionel Galand en particulier, dont les travaux leur ont servi de modèles de description.

Bibliographie

- Abrous, Dahbia. 2007. *La Société des missionnaires d'Afrique à l'épreuve du mythe berbère. Kabylie, Aurès, Mzab*. Paris & Louvain : Peeters.
- Amaoui, Mahmoud. 2017. *Le processus de grammatisation du kabyle*. Thèse de doctorat. Tizi-Ouzou : Université Mouloud Mammeri.
- Auroux, Sylvain. 1994. *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.
- Chaker, Salem. 1983. J.-M. Dallet, *Dictionnaire kabyle-français (parler des At-Mangellat, Algérie)* [compte rendu]. *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 36 : 210-212.
- Chaker, Salem. 1984. Langue et littérature berbères. Chronique des études. iv (1984-1985). *Annuaire de l'Afrique du Nord* 23 : 449-478.
- Chaker, Salem. 1987. L'affirmation identitaire berbère à partir de 1900. Constantes et mutations (Kabylie). *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* 44 : 13-34.
- Chaker, Salem. 1995. *Linguistique berbère. Étude de syntaxe et de diachronie*. Paris & Louvain : Peeters.
- Creusat, Jean-Baptiste. 1873. *Essai de dictionnaire français-kabyle (zouaoua), précédé des éléments de cette langue*. Alger : A. Jourdan.
- Dallet, Jean-Marie. 1953. *Le verbe kabyle : parler des At-Mangellat (Ouaghzen-Taourirt)*. 1. *Formes simples*. Fort-National : Fichier de documentation berbère.
- Dallet, Jean-Marie. 1957. Notes détachées pour servir à l'étude de la syntaxe d'un parler. *Mémorial André Basset*. Paris : Maisonneuve. 17-26.
- Dallet, Jean-Marie. 1982. *Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat (Algérie)*. Paris : SELAF.
- Dallet, Jean-Marie & sœur Louis de Vincennes. 1960. *Initiation à la langue berbère (Kabylie)*. 2 vol. Fort-National : Fichier de documentation berbère.

- Delheure, Jean. 1984. *Ağraw n yiwalen tumzabt t-tfransist. Dictionnaire mozabite-français*. Paris : SELAF.
- Delheure, Jean. 1986. *Étude sur la langue mozabite*. Paris : Pères blancs.
- Delheure, Jean. 1987a. *Agerraw n iwalen teggargrent-tarūmit. Dictionnaire ouargli-français*. Paris : SELAF.
- Delheure, Jean. 1987b. *Grammaire de la teggargrent : berbère parlé à Ouargla*. Paris : Pères blancs.
- Delheure, Jean. 1989. Étude sur le mozabite. *Études et documents berbères* 6 : 120-157.
- Delheure, Jean & Pieter Reesink. 1973. Le morphème « n » en ouargli, préposition et/ou connectif. *Le fichier périodique* 119 : 48-73.
- Dirèche, Karima. 2007. Les écoles catholiques dans la Kabylie du XIX^e siècle. Entre évangélisation et assimilation. *Cahiers de la Méditerranée* 75 : 17-27.
- Foucauld, Charles de. 1951-1952. *Dictionnaire touareg-français : dialecte de l'Ahaggar*. 4 vol. Paris : Imprimerie nationale.
- Galand, Lionel. 1975. Libyque et berbère. *École pratique des hautes études. 4^e section. Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1974-1975* : 249-259.
- Galand, Lionel. 1988. Le berbère. *Les langues dans le monde ancien et moderne*, 3^e partie : *Les langues chamito-sémitiques*, dir. par Jean Perrot. Paris : Éditions du CNRS. 207-242.
- Galand, Lionel. 1994. La personne grammaticale en berbère. *Faits de langues* 3 : 79-86.
- Galand, Lionel. 2010. *Regards sur le berbère*. Milan : Centro Studi Camito-Semiti.
- Genevois, Henri. 1955. *Ayt-Embarek : notes d'enquête linguistique sur un village des Beni-Smaïl de Kerrata (Constantine)*. Fort-National : Fichier de documentation berbère.
- Genevois, Henri. 1964. *Taqsiṭ el-Ledyur et les sentences sapientiales dans la littérature populaire*. Fort-National : Fichier de documentation berbère.
- Genevois, Henri & Pieter Reesink. 1973. *Djebel Bissa. Prospections à travers un parler encore inexploré du Nord-Chéelif*. Alger : Le fichier périodique.
- Huyghe, Gustave. 1901 [1896]. *Dictionnaire kabyle-français : Qamus qbaïl-rumi*, 2^e éd. Paris : Imprimerie nationale.
- Huyghe, Gustave. 1902-1903. *Dictionnaire français-kabyle, Qamus rumi-qbaïli*. Malines : L. & A. Godenne.
- Huyghe, Gustave. 1906. *Dictionnaire français-chaouia : Qamus rumi-chaouia*. Alger : A. Jourdan.
- Huyghe, Gustave. 1907. *Dictionnaire chaouia, arabe, kabyle et français*. Alger : A. Jourdan.

- Lanfry, Jacques. 1957. Deux notes grammaticales sur le berbère de Ghadamès. *Mémorial André Basset*. Paris : Maisonneuve. 57-60.
- Lanfry, Jacques. 1959 [1946]. *Anejmeɛ n-taddart. L'assemblée du village*. 2^e éd. Fort-National : Fichier de documentation berbère.
- Lanfry, Jacques. 1968. *Ghadamès. Étude linguistique et ethnographique*, 2 vol. Fort-National : Fichier de documentation berbère.
- Lanfry, Jacques. 1971-1972. Deux notes sur le berbère de Ghadamès. *GLECS* 16 : 175-184.
- Lanfry, Jacques. 1973. *Ghadamès. II. Glossaire (parler des Ayt Waziten)*. Alger : Le fichier périodique.
- Lanfry, Jacques. 1974. *Table chronologique et index des articles parus au « Fichier » de 1946 à 1972*. Alger : Le fichier périodique.
- Lanfry, Jacques. 1978. Les Zwawa (Igawawen) d'Algérie centrale (essai onomastique et ethnographique). *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 26 : 75-101.
- Lanfry, Jacques. 2001. Dallet Jean-Marie. *Hommes et femmes de Kabylie*, dir. par Salem Chaker, tome I. Aix-en-Provence : Édisud. 124-131.
- Olivier, Augustine. 1878. *Dictionnaire français-kabyle*. Le Puy : J.-M. Freydier.
- Ould-Braham, Ouahmi. 2004. Nécrologie : Jacques Lanfry (1910-2000). *Études et documents berbères* 19/20 : 329-332.
- Prasse, Karl-G. 1969. *À propos de l'origine de h touareg (tahaggart)*. Copenhague : Munksgaard.
- Reesink, Pieter. 1984. Similitudes syntaxiques en arabe et en berbère maghrébins. *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics. Papers of the Third International Hamito-Semitic Congress (London, 1978)*. Amsterdam & Philadelphie : J. Benjamins. 327-354.
- Reesink, Piet. 2018. La contribution des Missionnaires d'Afrique aux études linguistiques (arabe et berbère). *Written Sources about Africa and their Study/Le fonti scritte sull'Africa e i loro studi*, dir. par Mena Lafkioui & Vermondo Brugnattelli. Milan : Biblioteca Ambrosiana. 357-369.
- Rivière, Joseph, éd. 1882. *Recueil de contes populaires de la Kabylie du Djurdjura*. Paris : E. Leroux.
- Venture de Paradis, Jean-Michel de. 1787-1790. *Dictionnaire de la langue berbère, expliqué en français et en idiome barbaresque*. Mss. Berbère 12 et 14. Bibliothèque nationale de France [édition imprimée établie par P. Amédée Jaubert. 1844. *Grammaire et dictionnaire abrégés de la langue berbère*. Paris : Imprimerie royale].

Les concours académiques de la deuxième moitié du XVIII^e siècle : une forme historique de production de savoirs linguistiques

Gerda Haßler

Université de Potsdam

RÉSUMÉ

Au XVIII^e siècle, les académies européennes n'étaient pas seulement des assemblées de philosophes, de gens de lettres et de savants reconnus par leurs pairs qui avaient pour mission de veiller aux règles et aux usages dans leurs disciplines. En ce qui concerne le langage, les académies devaient, bien sûr, s'occuper de la normalisation des langues, mais elles incitaient aussi à la réflexion sur le langage et la littérature et elles contribuaient à fournir des réponses à la discussion linguistique de l'époque. À cet effet, plusieurs académies européennes organisaient des concours dont les sujets étaient les résultats, parfois, d'un long débat à l'intérieur des institutions. Cette époque fut celle de l'apogée des questions de prix des académies.

MOTS-CLÉS

académie, questions de prix, signes, génie de la langue, universalité

ABSTRACT

In the 18th century, European academies were not mere assemblies of philosophers, literary people and scholars recognized by their peers whose mission was restricted to ensuring the rules and practices in their respective disciplines. As regards languages, academies were, of course, responsible for their standardization, but they also encouraged reflection on language and literature and helped to offer answers to the linguistic questions of the time. To this end, several European academies hosted competitions whose

subjects were sometimes the result of long debate within these institutions. The 18th century was the era in which prize questions posed by academies reached their peak.

KEYWORDS

academies, prize questions, signs, genius of language, universality

Introduction

Dans cette contribution, les concours de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse (Berlin) et de l'Institut national (Paris) qui portaient sur des questions linguistiques seront analysés. L'accent sera mis sur les convergences des concours, à commencer par l'anonymat des auteurs des mémoires qui encouragea des non-spécialistes à s'exprimer sur les questions linguistiques proposées. Dans ce sens, les concours étaient aussi une forme de diffusion de la pensée linguistique qui produisait des observations de la part des remarqueurs sur la langue ou des réflexions émanant d'amateurs des théories du langage. Pour finir, la contribution des mémoires suscités par les concours à la production de savoirs sera analysée, en soulignant quelques exemples importants.

1. Les académies en Europe au XVIII^e siècle comme cadre institutionnel

Le nom d'*académie* donné à quelques sociétés savantes n'a rien à voir avec celui de la première Académie fondée par Platon qui était étroitement lié à un endroit consacré où se réunissait la communauté pour des repas et des entretiens mémorables (Canfora 1996 : 43). Les sociétés savantes, issues de l'initiative d'érudits humanistes, étaient d'abord des institutions privées reposant sur une forme d'organisation alternative et rationnelle, en activité à l'époque de la transition entre féodalité et absolutisme et de l'avènement d'une société bourgeoise. Un principe de leur fonctionnement était l'égalité, ce qui mena à une nouvelle définition de la noblesse : celle-ci n'était plus fondée sur la naissance, mais par l'éminence intellectuelle. Il y avait pourtant des similitudes entre les souverains et les érudits qui

garantissaient la continuité des sociétés savantes (Garber 1996 : 28 ; Zelle 2001).

Le renouvellement du concept d'académie dans la deuxième moitié du xvi^e siècle commença en Italie : il visa la formation humaniste dans la langue vernaculaire et la littérature écrite correspondante ainsi que l'intégration de la bourgeoisie savante. Il existait plusieurs sociétés savantes régionales dont la principale était l'Accademia della Crusca, fondée en 1583, qui se dédiait à la culture de la langue maternelle, représentée par les textes des « trois couronnes » : Dante, Petrarca et Boccaccio.

En France, on avait discuté la question de la langue longtemps avant la fondation de la Crusca, et on l'avait résolue plus vite et avec un plus grand succès qu'en Italie. On considérait le groupe de poètes postérieurement dénommé la Pléiade comme une proto-académie (Ley 1996 : 296). En ce qui concerne l'Académie française, l'échiquier politique à l'époque de sa fondation peut être relevé d'après le *Projet de l'Académie pour servir de préface à ses statuts* (1634) de Nicolas Faret (voir Krüger 1996). Selon Faret, la nouvelle Académie ne serait plus constituée de savants humanistes disposant d'une érudition universaliste et encyclopédique, mais de personnes ayant pour seules connaissances celles d'un honnête homme. Un cercle intellectuel autour du secrétaire du roi Valentin Conrart était invité par Richelieu à se réunir « sous une autorité publique », c'est-à-dire sous la protection et la surveillance du cardinal (*ibid.* : 365). À la place de l'Académie, fermée en 1793, l'Institut national, fondé en 1795, devint le siège des idéologues avec sa section des *sciences morales et politiques*. Cette institution lança durant l'année 1796 un concours portant sur l'influence des signes sur la pensée qui fut renouvelé deux ans plus tard.

La Royal Society fut fondée en Angleterre en 1660, produisant une rupture dans la conception de l'épistémologie des sciences. La devise de cette académie était *Nullius in verba*, expression d'une défiance envers les mots et l'autorité des maîtres, et son but était le développement des sciences naturelles démontrées par l'expérience. Le scepticisme de la Royal Society s'appuie sur la théorie nominaliste de John Locke (1632-1704) qui exigeait l'explication des idées dénom-

mées par les mots, en lesquels il n'avait pas confiance (voir Locke 1894 [1690], III, X : 123 ; Aarsleff 1982).

Bien que la Royal Society ne discutât pas de questions spécifiquement linguistiques, le problème du rôle de la langue pour la pensée y était présent par sa portée épistémologique (voir Mahler 1996). Pour Locke, le chemin le plus sûr vers la connaissance est la mise en doute des idées innées et la considération des choses elles-mêmes (Locke 1994 [1700] : 57). Mettre en relation les notions abstraites et les premières idées sensibles est un moyen d'expliquer le processus d'abstraction et de généralisation. Les noms de certaines idées sensibles sont généralisés et leur signification s'élargit sur des idées abstraites. Selon Locke, toute la sphère de l'activité intellectuelle de l'homme coïncide avec la présence des signes et leur enchaînement. Le noyau de cette philosophie est la référence à une réalité que les signes délimitent, en définissant leur essence dans un acte linguistique. La cognition humaine forme des idées complexes à partir d'idées simples qui existent séparément les unes des autres. Locke utilise l'idée du 'parricide' pour prouver que l'esprit combine en une seule idée complexe différentes idées dispersées et indépendantes (*ibid.* : 345-346). Tandis que l'idée de 'père' et celle de 'tuer' sont réunies dans l'idée de 'parricide' et forment une espèce distincte, il n'y a pas de concept qui réunisse 'tuer' et 'fils' ou 'voisin'. L'exemple montre très bien que la relativité des concepts liés aux noms pose des problèmes dans le domaine de la morale qui ne peuvent être résolus que par l'autorité d'une convention.

Ce problème de la relation entre les signes et la pensée apparaît sous plusieurs aspects dans des questions de prix au siècle des Lumières (Haßler 1984, 2007 ; Haßler & Neis 2009 ; Ohligschlaeger-Lim 2017). Il était discuté sous l'aspect de la particularité des différentes langues et de leur influence sur la cognition, et vice versa. On l'examinait du point de vue historique, en soulevant la question de l'origine du langage et de la capacité de l'homme à inventer ce dernier. Les avantages d'une langue étaient étudiés ainsi que les possibilités de l'améliorer pour la rendre capable de satisfaire aux besoins de la communication et de la cognition, et, vers la fin du XVIII^e siècle, on en vint à discuter de l'influence des signes sur le développement des sciences.

En Espagne, au contraire, la Real Academia Española exerça une grande influence sur la normalisation de la langue depuis sa fondation en 1713 jusqu'à nos jours. Première académie fondée par l'État, elle avait un champ d'activité restreint, celui de purifier, fixer et donner du lustre à la langue espagnole. Plusieurs autres académies royales virent le jour en Espagne après celle de la langue, telles que les académies de jurisprudence, de pharmacie, de médecine, des belles-lettres, des sciences exactes, des sciences morales et politiques. Leur création favorisa la recherche en délivrant les savants de la prégnance intellectuelle de la Contre-Réforme qui régnait dans les universités (Fries 1996 : 569). En plus de sa contribution à la gloire de la nation et de la langue espagnole par l'élaboration d'un dictionnaire, d'une grammaire et d'un manuel d'orthographe, la Real Academia Española examinait le style des œuvres littéraires. Tandis que l'attitude de normalisation de l'Académie française était prospective et dirigée vers une norme à créer, l'attitude fondamentale de l'Académie royale espagnole était rétrospective (*ibid.* : 585-586) : depuis le Siècle d'or, la langue aurait subi une dégradation qui serait à endiguer et à corriger. Dans ce contexte, l'organisation de concours était marginale et concernait surtout la poésie ou la production de textes littéraires à l'occasion de certains événements ou anniversaires. La discussion sur des problèmes ayant trait au développement de la langue espagnole suscitait pourtant des mémoires qui étaient soumis à l'Académie.

Avant d'en venir à l'Allemagne, terminons ce parcours sur les fondations d'académies européennes avec le Portugal et la Russie, où le débat sur les questions de langue a joué un rôle de façon très différente. En 1720 fut fondée au Portugal une Académie royale d'histoire (Academia Real da História) en charge des recherches sur l'histoire nationale et les conquêtes. Le royaume comptait au XVIII^e siècle un certain nombre de sociétés littéraires qui organisaient des concours de poésie et se consacraient à la critique de poèmes, mais fort peu à la langue. Dans le contexte de la réforme de l'enseignement réalisée par le marquis de Pombal, plusieurs académies scientifiques furent fondées selon le modèle anglais. La Real Academia das Ciências ouvrit ses portes en 1779 ; outre les classes de mathématiques et de sciences naturelles, elle comportait une classe de belles-lettres qui

était l'objet de débats pour savoir si elle devait s'occuper de la langue, d'une bibliographie nationale, de poésie ou d'autres matières (voir Briesemeister 1996).

En Russie, l'idée d'une académie avait parcouru plusieurs étapes aux XVII^e et XVIII^e siècles et elle avait profondément changé avec l'ouverture vers l'ouest (Sazonova 1996). L'Académie de Saint-Pétersbourg, fondée en 1725, se trouvait sous une dépendance très forte de l'État avec une orientation marquée vers l'utilité et l'application des sciences (voir Nekrasov 1996 ; Michailov 1996). Sur ordre de Catherine II, une académie spécialisée dans l'étude de la langue et de la littérature russes fut fondée en 1783. En 1789-1794, elle publiait déjà un dictionnaire qui s'appuyait surtout sur les grands écrivains (Nekrasov 1996).

On comptait en Allemagne plusieurs académies d'envergure régionale, parmi lesquelles la Société des sciences de Berlin, en particulier, occupait une position d'importance. L'acte fondateur de l'académie leibnizienne de 1700 avait créé les conditions pour la conception d'une institution devant réunir les sciences naturelles, les lettres et les sciences humaines (voir Grau 1996). En 1744, la Société des sciences fut réunie à la Société littéraire de Berlin pour former l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse. Après la réforme de l'Académie par Frédéric II, une restructuration fut opérée (voir Bauer 1996). Les sections de poésie et de rhétorique, de médecine, de théologie et de jurisprudence furent remplacées par une classe de philosophie expérimentale qui s'occupait entre autres de chimie, d'astronomie et de botanique, et une classe de mathématiques à laquelle s'ajoutait une classe de philosophie spéculative qui donna lieu à des concours sur des questions linguistiques. Dans la quatrième classe, celle des belles-lettres, on avait réuni l'archéologie, l'historiographie et la philologie. La classification traditionnelle des sciences avait été abandonnée en faveur d'un principe d'ordre philosophique unique en Europe qui favorisait les questionnements sur la nature du langage et son fonctionnement. Sous le règne de Frédéric II, l'Académie mit quarante-cinq questions de prix au concours. Tandis qu'entre 1745 et 1812, elle avait reçu six cent huit mémoires pour l'ensemble des sujets, après 1812 et jusqu'à la fin du siècle, seuls cent

six auteurs furent amenés à soumettre leurs textes (voir Müller 1975 : 47-48).

Toutes les académies s'étaient engagées à mettre au concours des questions de prix et à en informer le public savant par des journaux. Certaines, comme l'Académie de Göttingen, posaient des questions utiles pour le commerce ou l'industrie. Dans la majorité des pays européens, les académies étaient chargées du développement de la culture, des sciences et des arts, mais aussi de l'encouragement de l'économie et des manufactures. L'Académie de Dijon, fondée seulement en 1725, était devenue célèbre par les questions polémiques auxquelles Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) avait répondu en déployant sa critique de la civilisation : *Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs ?* (1749) ; *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle ?* (1754).

La procédure des questions de prix était susceptible d'attirer aussi de jeunes savants ou des personnes qui n'avaient pas d'expérience dans le domaine en question. C'était possible parce que les mémoires étaient soumis de façon anonyme. Les noms des auteurs étaient notés dans une enveloppe qui n'était ouverte que pour les vainqueurs et les auteurs qui avaient reçu un *accessit*, tandis que les autres enveloppes étaient brûlées. On ne peut pas nier que les concours académiques poursuivaient un certain but de recrutement de relève scientifique, ce que confirme l'expression du naturaliste Albrecht von Haller (1708-1777) selon laquelle on voulait mener des étudiants à l'émulation (*auch die Studierenden zur Aemulation zu bringen*, voir Kraus 1963 : 226). Cela ne contredit pas l'opinion du grand historiographe de l'Académie de Berlin, Harnack, qui voyait les questions de prix comme un moyen direct de favoriser le progrès des sciences et de les mettre sur la bonne voie. Selon lui, elles permettaient de mesurer le développement des académies ; elles représentaient l'essor des sciences (Harnack 1901 : 302 ; Neis 2003 : 302).

2. Les sujets des questions de prix

2.1. La question sur l'influence réciproque des langues et des opinions à l'Académie de Berlin

L'Académie de Berlin avait la particularité de comporter une classe spéculative à côté de celles de mathématiques, de physique, et d'histoire, philologie classique et belles-lettres. On posait chaque année une question, chaque classe étant autorisée à proposer la sienne à tour de rôle. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, cinq questions furent consacrées au langage, dont quatre soumises par la classe de philosophie spéculative. La cinquième, qui ne sera pas évoquée dans cette contribution, fut proposée en 1793 par la classe de belles-lettres et portait sur l'illustration de la langue allemande. Il ne s'agissait donc pas d'une simple discussion sur les avantages d'une langue dans le domaine de la communication, mais de la solution philosophique de problèmes reliés à la nature de l'homme.

Le premier concours sur un problème linguistique, annoncé pour 1759, portait sur le sujet suivant : *Quelle est l'influence réciproque des opinions du peuple sur le langage et du langage sur les opinions ? Après avoir fait percevoir comment un tour d'esprit produit une Langue, qui donne ensuite à l'esprit un tour plus ou moins favorable aux idées vraies, on pourrait rechercher les moyens les plus praticables de remédier aux inconvénients des Langues.*

On envisageait, bien sûr, les avantages et les inconvénients d'une langue en tant que moyen de communication, mais, de façon plus importante encore, son rôle pour la pensée, les opinions, le développement des sciences, bref : pour le développement des capacités cognitives de l'homme. Il y avait, cependant, aussi une dimension historique de la question proposée. C'étaient tout d'abord certaines idées, certaines manières de penser qui s'exprimaient dans les langues. Celles-ci contribuèrent à stabiliser les opinions qui, de cette manière, devinrent parfois des préjugés. Cette hypothèse n'était pas nouvelle, elle faisait partie de la discussion sur les problèmes linguistiques depuis l'*Essai concernant l'entendement humain* (*Essay Concerning Human Understanding*, 1690) de Locke. Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780), César Chesneau du Marsais (1676-1756), Denis Diderot

(1713-1784) ne sont que les penseurs les plus importants ayant participé à cette discussion. Cette relation entre le langage et la pensée était donc presque un lieu commun au milieu du XVIII^e siècle et l'Académie de Berlin ne voulait pas la remettre en question. De manière inhabituelle, les sept mémoires présentés à l'occasion de ce concours furent tous publiés dans un volume, en 1760, c'est-à-dire un an après le décernement du prix à Johann David Michaelis (1717-1791), un orientaliste de Göttingen. En temps normal, seul le mémoire couronné était publié aux frais de l'Académie. Il existe une explication simple à cette exception : plusieurs mémoires ne répondaient pas vraiment à la question posée par l'Académie, mais traitaient un autre sujet, notamment l'origine du langage, question qui apparaîtra dans le cadre d'un autre concours. Il semble que ce sujet était déjà courant en 1759, et l'Académie jugeait digne de publication les mémoires qui y étaient consacrés.

Pour la mise au concours du sujet de l'influence des langues sur les opinions et des opinions sur les langues, l'Académie a certainement pris en compte un écrit de son président Pierre Louis Moreau de Maupertuis (1698-1759) qui avait déclaré, dans ses *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues* (1748), qu'il existait des restrictions cognitives produites par les langues. Maupertuis proposait de comparer des langues fort différentes pour démontrer que les manières de penser des peuples qui les parlent sont si dissemblables qu'il serait impossible de les traduire entre elles (Maupertuis 1970 [1748] : 27).

Il avait vite abandonné cette position relativiste extrême, mais l'auteur du deuxième mémoire français soumis au concours reprend cette opinion, tout en copiant quelques formulations de Maupertuis. L'auteur du premier mémoire français suit quant à lui les topiques de la discussion sur le langage, sans toutefois y ajouter de réflexions personnelles. Le second mémoire en allemand n'aborde pas le sujet proposé, mais décrit l'émergence du langage. Les mémoires en latin sont très brefs et traitent plusieurs sujets voisins (voir les *pièces qui ont concouru* dans Michaelis 1760).

Dans la comparaison des avantages et des inconvénients des langues, l'auteur du mémoire couronné, Michaelis, avait emprunté à la discussion française un terme qui n'était pas courant dans la discussion allemande : le *génie de la langue*. C'est le caractère particulier de

la langue qu'il a en vue, caractère constitué de règles grammaticales et d'un vocabulaire. Ce terme était courant en France depuis la fin du xvii^e siècle et il s'employait dans le cadre de jugements portés sur les langues des peuples voisins.

Le discours sur le génie des langues comprenait en effet des jugements appréciatifs portant sur le caractère des peuples qui les parlent. Le marquis Jean-Baptiste Boyer d'Argens (1703-1771), nommé « *Kammerherr* » et directeur général de son académie par Frédéric II, écrit par exemple que « le génie généralement peu vif des Allemands, & leur langue plus propre à écrire des ouvrages de science & de morale, que des pièces d'éloquence & de poésie, ont semblé former un obstacle au grand nombre de poètes & d'orateurs parmi eux » (Argens 1755 : 329).

Michaelis poursuit cette discussion sur le génie des langues et ses relations à la manière de penser des peuples, tout en lui donnant un aspect plus philologique. Il utilise des exemples de langues orientales et fait montre de connaissances que, sans doute, ses concurrents n'avaient pas. Une grande partie des influences favorables ou nuisibles d'une langue sur la pensée du peuple qui la parle sont dues à l'étymologie, objet préféré des études philologiques de Michaelis, qui commence par une description de l'étymologie comme source de diverses vérités (Michaelis 1762 : 27).

Michaelis contribue à une conception « démocratique » de la langue, au débat sur le génie des langues et à l'évaluation des possibilités communicatives et cognitives de langues particulières. Dans ce contexte, il est intéressant de rappeler un des ajouts qu'on trouve dans la traduction française, publiée deux ans après le mémoire écrit en allemand, dans lequel tout un passage sur le langage des hérétiques, qui serait parfois plus proche de la vérité et adopté souvent par les orthodoxes, ne figurait pas :

Les langues sont l'amas de la sagesse & du génie des nations, où chacun a mis du sien. Ceci ne s'entend pas seulement des savans, qui au contraire ont souvent un génie borné, que plus souvent encore le préjugé empêche de voir, & qui après tout font à peine la centième partie du genre humain. Le simple homme d'esprit y fournit peut-être davantage, & l'homme sans lettres y a souvent d'autant plus de part que ses pensées sont, pour ainsi dire, plus voisines de la nature. *Quelquefois l'Hérétique y contribuera ce que le Docteur orthodoxe se gardera bien de contribuer*

parceque l'autre pense plus librement, & que son point de vûe est moins compassé. Il arrivera même souvent, que les Orthodoxes les plus acharnés contre les Hérésies, en adoptent pourtant le langage, pourvû qu'ils ignorent la source, dont il est émané. De l'esprit même des enfans, qui est dans sa première vigueur, & encore vuide de préjugé, il sortira de ces traits heureux, de ces associations hardies d'idées marquées au coin du vrai, espèce de tribut dont ce trésor national s'augmente & s'enrichit. (*ibid.* : 27-28, ajout en italique à Michaelis 1760 : 15-16)

Il est important qu'une langue dispose d'assez de mots pour exprimer tout ce que les hommes peuvent penser en un mot clair et distinct, ainsi que pour permettre l'expression de plusieurs perspectives sur la chose exprimée. Mais le manque de mots ne serait pas le seul inconvénient pour une langue. En effet, quand une langue a plusieurs mots pour exprimer une chose et que chacun de ces mots porte une appréciation positive ou négative, le manque de dénomination neutre peut consolider des préjugés. C'est le cas de l'allemand, qui n'a pas de mot neutre pour exprimer *le luxe*, un sujet très important dans les débats des Lumières. Les mots allemands qui existent, tels que *Ueppigkeit*, *Ueberfluß*, contribueraient déjà à la constitution de préjugés contre le luxe.

Il faut donc se méfier des étymologies, qui sont bien « un trésor de bon-sens », mais aussi une source de préjugés. Cette influence nuisible des étymologies, Michaelis veut la limiter en avançant deux arguments. Premièrement :

[...] on peut redresser en quelque façon les étymologies erronées en leur associant des expressions plus justes & plus exactes, que l'on aura inventées pour les mêmes objets. Chacun a ce droit quand il est au fait de la langue qu'il parle : il lui est permis de forger de nouveaux mots et de nouvelles phrases, pourvû qu'elles soient conformes au génie de la langue, & qu'il ne les multiplie pas trop. (Michaelis 1762 : 150)

Deuxièmement, les étymologies ne sont plus présentes dans la conscience linguistique ni dans l'usage de la langue. Selon Michaelis, c'est « une observation désagréable » qui limite surtout l'espoir qu'on pourrait avoir en l'influence positive des étymologies (*ibid.* : 36-37).

Dans un texte ajouté pour la traduction française, Michaelis discute le problème de la création d'une langue universelle destinée à la communication entre les peuples. Selon lui, une telle langue est impossible pour la raison que tout, dans l'évolution de la langue, doit

suivre des lois démocratiques. Il n'a guère confiance en la capacité des savants à s'entendre entre eux, car ces derniers ne cessent d'inventer des termes nouveaux qui troublent la communication (*ibid.* : 167).

Par cette affirmation, Michaelis contredit le fondateur de l'ancienne société savante de Berlin, Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716), lequel avait discuté, à plusieurs reprises, la possibilité d'une langue universelle formelle qu'il appelait « la caractéristique universelle » (*characteristica universalis* ou *lingua philosophica*) et qui aurait dû permettre le développement de tous les discours rationnels.

2.2. La diversité des langues dans le débat sur l'origine

À la fin de son mémoire, Michaelis avait proposé à l'Académie de poser une autre question, qui – en effet – allait devenir le sujet d'un autre concours : comment une langue pouvait-elle naître parmi des hommes qui n'en avaient pas auparavant ; et comment pouvait-elle atteindre sa perfection et son élaboration actuelles ? C'est pour le concours de 1771 qu'on posa cette question sous la forme suivante : *En supposant les hommes abandonnés à leurs facultés naturelles, sont-ils en état d'inventer le langage ? Et par quels moyens parviendront-ils d'eux-mêmes à cette invention ? On demanderait une hypothèse qui expliquât la chose clairement, et qui satisfît à toutes les difficultés* (voir Aarsleff 1974 ; Neis 2003).

Cette question est issue d'une discussion dans l'Académie après la lecture de deux mémoires en 1756, la *Dissertation sur les différens moyens dont les hommes se sont servis pour exprimer leurs idées* de Maupertuis et la dissertation allemande de Johann Peter Süßmilch (1707-1767) dans laquelle il essayait de prouver que l'origine de la langue est due à une intervention de Dieu (*Versuch eines Beweises, daß die erste Sprache ihren Ursprung nicht vom Menschen, sondern allein vom Schöpfer erhalten habe*, Süßmilch 1766). L'argumentation de Süßmilch est basée sur la relation entre le langage et la pensée ; il se réfère à Rousseau qui n'avait pas pu résoudre le problème et ajoute que pour inventer la langue, l'homme aurait dû disposer d'une pensée développée qui, de son côté, ne serait pas possible sans la langue.

Après avoir mis l'aspect cognitif de la question au concours en 1759, l'Académie voulait terminer, en 1771, le débat continu sur l'origine du langage, mais elle voulait aussi soulever le problème anthropologique de la capacité de l'homme à inventer une langue. Le texte qui invite à traiter le sujet accentue les relations entre le langage et la nature de l'homme. Ce n'est donc plus la perspective philologique de Michaelis, mais un point de vue nettement anthropologique qui domine cette question.

On obtint trente et une réponses, dont le mémoire de Johann Gottfried Herder (1744-1803) qui fut couronné. Vingt-quatre de ces manuscrits se trouvent encore dans les archives de l'Académie, quelques autres ont été réclamés par leurs auteurs, parfois publiés (par exemple Tiedemann 1978 [1772]) et conservés dans des archives privées. C'est le cas d'un manuscrit de Michaelis, qui cette fois encore avait présenté un texte, mais sans succès.

Parmi les manuscrits proposés, on observe une forte tendance à établir des hypothèses sur des faits empiriques. Nous sommes en pleine époque de la naissance de l'empirisme en Europe, et la réflexion linguistique à l'Académie de Berlin ne pouvait y échapper. Plusieurs approches de l'origine du langage se disaient empiriques, par exemple la recherche des vestiges de l'origine du langage dans les langues anciennes (Anonyme I-M 671 : 8).

D'autres auteurs se réfèrent à des langues exotiques pour en déduire des traits généraux propres à toutes les langues. Dans le cas cité, il s'agit de leur caractère régulier et analogique. Les langues ne sont pas de simples imitations, même au Groenland, au Japon, chez les Hottentots, les Oronocs, les Tartares, les Caraïbes, tous parlent une langue régulière et analogique (Anonyme I-M 665 : 57-58). On pourrait montrer à travers plusieurs citations que le problème des différences entre les langues voisines est présent y compris dans des mémoires qui traitent d'un sujet aussi philosophique que l'origine des langues. Il s'agit de constater différents degrés de perfection, de comparer des vocabulaires selon le critère de la richesse, de juger d'un certain type de construction plus ou moins proche d'une syntaxe supposée naturelle. Finalement, la question de la définition du *génie d'une langue* se pose de nouveau (voir par exemple Anonyme I-M 672 : 145 ; 674 : 3 ; 678 : 23-25 ; 681 : 141).

Un manuscrit de cette série est écrit par l'auteur italien Francesco Soave (1743-1806), connu comme un des représentants de l'école sensualiste en Italie. Le manuscrit, rédigé en latin, fut traduit et publié plus tard en italien (Soave 1810). Il s'inscrit dans la tradition de la *questione della lingua*. Soave avait reçu un *accessit* de l'Académie, c'est-à-dire que son mémoire avait été mentionné honorablement sans qu'on lui ait décerné le prix. Dans son texte, Soave utilise une hypothèse déjà diffusée par l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac. Il imagine que deux enfants grandissant en dehors de la société se créent une langue. Cette langue commencerait par l'imitation des sons émis par les animaux dans le but de les dénommer. Une telle hypothèse lui permet d'élaborer un raisonnement sur une évolution naturelle dans le développement des pensées et du langage. D'autre part, Soave revient à la question déjà posée en 1759 quand il reprend l'idée d'une relation entre le vocabulaire et les opinions du peuple. Le fait que les peuples « sauvages » n'ont pas de mots propres qui répondent à ceux de *vertu, justice, liberté, reconnaissance, ingratitude*, n'est pas important en soi, mais renvoie à l'absence de ces notions respectives dans leurs représentations sociales. C'est une réalité culturelle et anthropologique qui se déduit des faits linguistiques donnés et qui devient plus importante, pour quelques auteurs de mémoires, que la question de l'origine elle-même.

Le traitement des bases anthropologiques des langues laissait donc assez d'espace pour l'observation des langues dans leurs spécificités, ainsi que des limites et des possibilités qui découlent de ces particularités pour les connaissances humaines et pour la communication. On s'intéressait surtout à des langues suffisamment anciennes ou exotiques pour ramener aux racines de l'être humain.

2.3. L'universalité de la langue française mise en question

Dans son assemblée du 30 mai 1782, la classe de belles-lettres de l'Académie de Berlin invita à répondre à la question de l'universalité de la langue française. C'était quatre ans avant la mort de Frédéric II qui avait toujours nettement favorisé le français, tout en exprimant son mépris pour la langue allemande et pour le travail intellectuel

qui se déployait dans la capitale comme partout dans son royaume (voir Pénisson 1995 ; Piedmont 1984 ; Storost 2008).

Les débats sur l'emploi de la langue française en Allemagne ne naissent pas seulement du conflit entre la cour prussienne francophone et la ville, de plus en plus influencée par les Lumières et qui s'exprime en allemand. Déjà, en 1713, un étudiant de l'université d'Iéna, Johann Friedrich Westenholz, proposait une dissertation académique sur l'*Usage de la langue française en Allemagne* (Storost 1994 : 5). Mais cette question se posa dans un autre contexte, quand les progrès des Lumières en Allemagne et les changements dans l'enseignement en Prusse se heurtèrent à l'attitude d'une cour presque entièrement francisée. Ainsi, le directeur de la classe de belles-lettres, Johann Bernhard Merian (1723-1807), proposa-t-il en 1778 de poser une question sur les avantages de la langue française et les perspectives de son usage (*ibid.* : 15 ; Storost 2008). La proposition de Merian ne fut pas acceptée, mais le sujet devint beaucoup plus actuel avec la publication en 1780 à Berlin, chez Decker, de l'ouvrage de Frédéric II intitulé *De la littérature allemande, des défauts qu'on peut lui reprocher, quelles en sont les causes, et par quels moyens on peut les corriger*, dont la diffusion ne tarda pas. Après ces débats, Merian put renouveler sa proposition avancée en 1778, mais avec plus de chances cette fois.

Il y eut plusieurs réponses peu favorables au choix d'une telle question, parmi lesquelles celle, particulièrement prudente, de Dieudonné Thiébault (1733-1807) : « J'avoue que je vois beaucoup de raisons de Craindre qu'on ne nous dise rien de neuf et de Satisfaisant sur tout cela » (Thiébault, le 15 avril 1782, cit. d'après Storost 1994 : 55). Si l'assemblée de la classe de belles-lettres se décida finalement, le 30 mai 1782, en faveur de la question discutée avec tant d'ardeur, c'est dû à l'insistance de Merian et surtout à l'effet indirect de l'ouvrage de Frédéric qui méritait une réponse.

On en revient donc, même dans un contexte anthropologique, à la diversité des langues, reflet d'une diversité de pensées et de cultures. L'Académie de Berlin s'occupe de cette question sous un aspect très particulier, celui de l'universalité de la langue française. C'est ce qu'on oublie facilement quand on prend le nom d'Antoine de Rivarol (1753-1801) comme étiquette d'une discussion liée au rôle du fran-

çais dans la communication internationale : les opinions de Rivarol sur le génie de la langue montrent qu'il ne s'agit pas d'une innovation, mais d'une reprise d'idées et de jugements ayant cours depuis longtemps sur les langues des pays voisins et sur sa propre langue (Rivarol 1784 : 17-18, 49, 52-53).

Le renvoi au *Discours sur l'universalité de la langue française* (1784) de Rivarol s'inscrit aujourd'hui dans un discours sur la vulnérabilité de la langue française dans la communication internationale et se limite souvent à la mention ornementale et isolée d'une série qui, pourtant, est importante dans le cas présent. L'Académie avait alors reçu vingt-deux réponses dont deux se partagèrent le prix : le mémoire de Rivarol et celui d'un auteur beaucoup moins cité, Johann Christoph Schwab (1743-1821), un philosophe de Stuttgart qui avait enseigné onze ans comme instituteur privé en Suisse avant de devenir professeur de philosophie et de mathématiques à l'école Hohe Karlsschule en 1778. Schwab a gagné trois prix de l'Académie de Berlin. Dans le concours qui nous intéresse, il avait présenté un mémoire en allemand qui prévoyait bien une continuité du français en tant que langue universelle de la communication internationale. Ce mémoire est même plus cohérent et moins contradictoire dans son argumentation que celui de Rivarol. Tandis que le texte de Rivarol est basé sur un patriotisme émotionnel qui classe des stéréotypes de la discussion linguistique menée pendant deux siècles sous l'angle de la question de l'universalité, Schwab s'appuie surtout sur la stabilité acquise par la langue française au cours de son développement. Il met l'accent sur les causes extérieures de l'universalité. Ce sont la littérature écrite en français, la politique et la diplomatie françaises qui sont à l'origine de l'universalité de cette langue, tandis que les avantages qu'une langue acquiert de par son génie sont toujours relatifs (voir Christmann 1978).

Les autres mémoires qui répondaient à la question de l'universalité étaient de provenance diverse, et leurs auteurs, des personnages aussi différents que le littéraire Johann Carl Wezel (1747-1819), le philosophe Johann August Eberhard (1739-1809), le professeur de littérature grecque Johann Michael Afsprung (1748-1808), Carl Euler (1740-1790), fils du grand mathématicien, le médiateur si important entre les cultures européennes, à savoir Friedrich Melchior Grimm

(1723-1807), ou bien encore le Français Jean-Charles Thibault de Laveaux (1749-1827), enseignant sa langue à l'étranger et protégé par Frédéric II. N'oublions pas Étienne Mayet (1751-1825), né à Lyon, fils d'un marchand de tissu et héritier par son oncle de la direction des manufactures de soie en Prusse. La comparaison qu'il effectue entre la langue française et les langues anciennes et modernes n'est pas en faveur de la première (Manuscrit I-M 799, f. 23, cité dans Storost 1994 : 292-293). L'exemple de Mayet, un bourgeois qui, par les circonstances de la vie, est incité à apprendre la langue des voisins et à porter un jugement sur les qualités de sa langue maternelle, n'est certainement pas courant au XVIII^e siècle. Mais sa contribution au concours de l'Académie est plutôt représentative par son caractère non-professionnel.

Les textes correspondent de façon idéale à ce qu'on pourrait appeler une *série* : ils répondent tous à la même question, dans des conditions comparables (c'est-à-dire à une certaine distance de l'Académie et soumis à son jugement), et plusieurs auteurs étaient bien conscients qu'il s'agissait de la conclusion d'une discussion qui durait depuis longtemps et dont les arguments étaient à examiner et à regrouper. On constate trois types d'argumentation qui se détachent différemment selon les auteurs, mais qui apparaissent simultanément dans presque tous les textes : 1) les avantages de la langue française en soi, son génie, qui s'exprime dans des traits tels que l'ordre naturel, la richesse et en même temps la clarté dans le vocabulaire, l'analogie et le caractère des sons ; 2) la culture française dont la langue est porteuse ; 3) l'influence politique de la France.

Mais le thème des origines de l'universalité de la langue française n'était pas encore épuisé. Il fut remis au concours au Portugal en 1810, évidemment stimulé par les trois tentatives d'occupation française entre 1808 et 1810.

2.4. La comparaison des langues et les catalogues

En ce qui concerne l'Académie de Berlin, cette discussion fut poursuivie, mais ses suites ne rencontrèrent pas le même succès que les autres concours portant sur des questions linguistiques. Si la comparaison des langues dans le débat sur l'universalité de la langue française avait un but bien déterminé, on pouvait prévoir, à la fin

du XVIII^e siècle, un glissement vers une comparaison impartiale des langues. C'est ce que l'Académie avait proposé pour 1792 en invitant à une comparaison des principales langues de l'Europe (*Vergleichung der Hauptsprachen Europas, lebender und todter, in Bezug auf Reichthum, Regelmäßigkeit, Kraft, Harmonie und andere Vorzüge; in welchen Beziehungen ist die eine der anderen überlegen, welche kommen der Vollkommenheit menschlicher Sprache am nächsten?*). Il n'y eut que trois réponses, dont le mémoire d'un prêtre berlinois, Daniel Jenisch (1762-1804), qui remporta le prix (voir Schlieben-Lange & Weydt 1988).

Jenisch sait bien que le temps d'une comparaison philosophique des langues est terminé. Il en est quand même un des derniers représentants. Il est conscient que la méthode hypothétique qui était caractéristique de l'approche spéculative de ce type de comparaison des langues ne correspond plus à l'esprit du temps (voir Jenisch 1796 : VI). Du point de vue pratique, il est peut-être intéressant que ce concours ne s'annonce plus en français. On ne renonce pas, cependant, à la recherche d'une langue parfaite et l'on veut une comparaison impartiale pour laquelle on reprend les critères connus depuis la discussion sur les problèmes du langage à l'époque de la renaissance : la richesse (*Reichthum*), l'analogie (*Regelmäßigkeit*), la force (*Kraft*) et l'harmonie (*Harmonie*).

Un regard sur le texte de Jenisch montre que cette comparaison impartiale ne peut réussir si elle se fonde sur une base linguistique qui n'a pas encore de méthodologie élaborée. Ce sont des critères extérieurs à la langue, notamment l'existence de la liberté de la presse et les contributions des grands philosophes et écrivains, qui ont conduit Jenisch à la constatation d'une supériorité de la langue anglaise par rapport à toutes les autres langues de l'Europe. Les langues romanes suivent grâce à la grandeur de leurs nations, mais leur ordre ne serait pas encore à déterminer, sauf pour la langue portugaise que Jenisch semble totalement méconnaître (*ibid.* : 62-63). Après cela, on trouve une énumération des avantages de la langue allemande (*ibid.* : 63). L'empirisme de ce genre de travaux est marqué par un but très clair : l'évaluation des langues à partir de critères souvent politiques et économiques. C'est dans ce sens que Jenisch avait reformulé la question de l'Académie :

Définir l'idéal d'une langue parfaite : évaluer les langues européennes anciennes et modernes les plus connues à l'aune de cet idéal et montrer quelles sont celles de ces langues qui s'en approchent le plus¹. (*ibid.* : III)

Il s'agit d'une comparaison évaluative, dont les critères se déterminent *a priori* à partir de l'image idéale d'une langue parfaite. Jenisch s'oppose à une sous-estimation de la diversité des langues, en les supposant comparables dans leurs avantages et leurs désavantages, sans se décider pour une langue qui soit la mesure de toutes les autres. Sur le plan théorique, Jenisch s'oppose aux catégories kantienne en insistant sur l'observation des langues (*ibid.* : VI).

Le seul manuscrit conservé qui ait concouru sur la même question est beaucoup plus rigoureux dans son jugement. Pour l'auteur de ce manuscrit, qui était probablement le philosophe et orientaliste Johann Gottfried Eichhorn (1752-1827), c'est la langue grecque qui mérite d'être rétablie dans son usage et qui faciliterait la communication entre tous les peuples européens.

Cette dernière question de l'Académie de Berlin sur un sujet linguistique s'inscrit dans un courant européen qui menait à l'élaboration de recensements de langues. Catherine de Russie, par exemple, avait demandé à Peter Simon Pallas (1741-1811) de réaliser un tel recensement. Plus tard, les notes des missionnaires jésuites réfugiés à Rome avaient fourni la base d'un grand catalogue des langues du monde, le *Catálogo de las lenguas de las naciones conocidas, y numeración, división, y clases de estas, según la diversidad de sus idiomas y dialectos* (1800-1805) de Lorenzo Hervás y Panduro (1735-1809) qui contenait, entre autres, une description des langues amérindiennes. Ces catalogues ainsi que les mémoires soumis à l'Académie de Berlin témoignent du fait que l'époque des questions de prix qui suscitaient des réflexions spéculatives sur les langues était passée. Il fallait une autre méthode de comparaison ainsi qu'une autre forme de déploiement des pensées linguistiques.

1. *Das Ideal einer vollkommenen Sprache zu entwerfen: die berühmtesten ältern und neuern Sprachen Europens diesem Ideal gemäß zu prüfen; und zu zeigen, welche dieser Sprachen sich demselben am meisten nähern?*

2.5. La perfectibilité de la langue en faveur du développement de la pensée dans le concours à l'Institut (1797/1799)

La réflexion sur la perfectibilité de la langue en faveur du développement de la pensée devint encore une fois le sujet d'un concours académique (Ohligschlaeger 2013 ; Ohligschlaeger-Lim 2017). La *section d'analyse des sensations et des idées* de la seconde classe de l'Institut avait soumis pour 1797 trois questions, et elle avait persisté dans son vœu pour la première :

« 1. Déterminer l'état actuel de la science de l'analyse des sensations et des idées, et quel est le but vers lequel elle doit tendre ? [...] »

Le second sujet est de « déterminer quelle peut être l'influence de l'analyse des sensations et des idées sur l'enseignement, l'éducation, la morale et l'art social [...] ».

Le troisième consiste à « déterminer l'influence des signes sur la formation des idées ».

(Archives de l'Institut, procès-verbaux des séances de la première classe, cote A*1-2)

La classe dans son ensemble choisit pourtant finalement le dernier sujet au lieu du premier. C'était le seul sujet dans lequel il ne soit pas fait mention de l'analyse des sensations et des idées, ce qui s'explique par les antagonismes régnant au sein de la seconde classe entre idéologues et anti-idéologues (Ganault 1992 : 64). Tandis que dans la première section, Dominique Joseph Garat (1749-1833), Constantin-François de Volney (1757-1820), Antoine Destutt de Tracy (1754-1836) et Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808) considèrent l'analyse comme la méthode de la République et l'entendement comme son objet premier, dans la seconde section, Henri Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814) et Louis-Sébastien Mercier (1740-1814) se rencontrent dans la lutte contre les idéologues.

Après la décision qui semble avoir été prise en accord avec l'opinion de Mercier et selon laquelle « déterminer l'influence des signes sur la pensée » signifie dénoncer l'obscur terminologie idéologiste, les membres de la première section ne s'intéressent plus au concours (*ibid.* : 66). L'Institut avait reçu treize mémoires de longueur et de qualité très différentes. Selon un rapport du citoyen Garat, « aucun

des mémoires pour le prix de l'analyse n'ayant mérité le suffrage absolu de la section, elle désire que le prix soit remis à l'année suivante »². La poursuite du concours peut être considérée comme un exemple du statut d'autorité intellectuelle de l'Institut.

Le concours de l'an VII se fait l'écho d'une propagation initiale du savoir, notamment dans le *Cours* de Garat à l'École normale. Les mémoires reprennent en effet des passages de la seconde leçon de Garat dans laquelle ce dernier évoque la question du signe et du rapport de la langue aux idées. Si la « philosophie » de Garat est une version faible et peu originale de l'analyse idéologique de l'entendement, il est d'autant plus important de souligner la singularité de sa pensée par rapport à celle de Condillac, avec lequel il prend ses distances.

L'Institut avait explicité le concours en cinq questions :

1. Est-il bien vrai que les sensations ne puissent se transformer en idées que par le moyen des signes ? Ou, ce qui revient au même, nos premières idées supposent-elles essentiellement le secours des signes ?
2. L'art de penser serait-il parfait, si l'art des signes étoit porté à sa perfection ?
3. Dans les sciences où la vérité est reçue sans contestation, n'est-ce pas à la perfection des signes qu'on en est redevable ?
4. Dans celles qui fournissent un aliment éternel aux disputes, le partage des opinions n'est-il pas un effet nécessaire de l'inexactitude des signes ?
5. Y a-t-il quelque moyen de corriger les signes mal faits, et de rendre toutes les sciences également susceptibles de démonstration ? (Lancelin 1800-1803, vol. 1 : XII)

Entrant dans la tradition des concours des académies européennes du XVIII^e siècle, le texte de l'Institut, de caractère déjà très dominant, avait provoqué la production d'une série méthodologique de dix mémoires qui laisse pourtant voir des différences dans l'adaptation de l'idéologie à une nouvelle situation.

Les mémoires soumis en l'an VII répondent tous à la question du rôle joué par les signes dans le passage de la pluralité des sensations à l'unité de l'idée. Seuls deux mémoires n'utilisent pas le concept du signe comme instrument du maintien de l'unité cognitive : celui

2. Archives de l'Institut, procès-verbaux de la seconde classe, A*1, séance du 22 frimaire an VI, 17^e séance.

de Pierre-Roland-François Butet de la Sarthe (1769-1825, mémoire n° 5), directeur de l'École polymathique, qui était présent dans toutes les séries textuelles des idéologues, et celui de Jean-Baptiste Escher (mémoire n° 4), professeur à l'École centrale de Strasbourg et lecteur de Kant (Ganault 1992 : 73). Le mémoire de Butet contient les éléments de sa lexicographie ; l'auteur cherche à extraire le signe de son caractère purement instrumental. Il accompagne son propos d'un long commentaire de Volney et soutient que le rôle majeur du signe est exemplairement illustré par l'algèbre, en particulier par le calcul différentiel. Ce parallélisme est récurrent dans tous les mémoires, mais il se trouve de façon particulièrement explicite chez Nicolas-François Canard (1754-1833), professeur de mathématiques à l'École centrale de Moulins (mémoire n° 6). Ce sont les signes, selon Canard, qui réduisent la pluralité des sensations et des idées primitives en système de différences. Il s'agit donc de « déterminer ce qui circonscrit l'unité d'idée », et « ce qui circonscrit l'unité d'idée est la différence » (Canard, mémoire n° 6 : 31-33).

Il est très rare de trouver l'idée simpliste de l'interchangeabilité des signes et des idées formulée d'une façon mécaniste dans les mémoires soumis à l'Institut, comme c'est le cas dans le mémoire de Pierre-François Lancelin (1769 ?-1809) :

Nos idées, leurs signes, et l'art de les employer, sont donc pour le cerveau ce que les matériaux, les outils, les leviers sont pour la main et les bras dans la construction des machines, des bâtimens, et dans tous les grands travaux mécaniques des hommes [...]. (Lancelin 1800-1803, vol. 1 : xvi)

Dans la majorité des mémoires, les auteurs prenaient des précautions et exprimaient des réserves quant à la possibilité de concevoir des signes susceptibles de développer les sciences. On avait beau supposer que l'amélioration des langues produirait de meilleurs moyens pour l'entendement, le véritable progrès des sciences dépendait des méthodes de ces dernières. Les essais de pasigraphies proposés par les idéologues n'eurent pas beaucoup de succès. Et finalement, le perfectionnement de la langue d'une science ne dispense pas de la nécessité d'un usage correct et attentif. Ainsi, dans le quatrième volume de la version élargie de son mémoire couronné, Joseph-Marie Degérando (1772-1842) constate avec une certaine désillusion, mais

non sans espoir, que « l'impossibilité où nous sommes de nous créer un système de signes parfaitement philosophique, nous reconduit naturellement à nos langues usitées, en relève à nos yeux l'importance, et fixe sur leur usage, sur leur réforme, toutes les méditations du philosophe » (Degérando 1800, vol. 4 : 486).

Lorsque les signes sont nécessaires à la formation d'idées complexes, cela ne signifie pas, selon la théorie de Degérando, que ces idées puissent être réduites à des mots. C'est seulement sous cette restriction, qui va à l'encontre d'une interprétation nominaliste, qu'il est d'accord avec l'idée selon laquelle on pense avec des mots. L'influence vicieuse du langage sur la pensée ne doit pas être exagérée, ce n'est pas la diversité des acceptions d'un mot qui produit une diversité d'opinions sur la chose désignée mais, plus souvent, la contradiction des opinions préexiste à la confusion et l'incertitude des mots ; Degérando propose ainsi de faire l'inventaire des idées élémentaires qu'ils recouvrent, ainsi que des relations existant entre elles.

3. La contribution des concours académiques au savoir de l'époque

Quand on veut évaluer la contribution des concours académiques au savoir sur le langage et les langues, il faut rappeler qu'il n'y avait pas d'institution spécialisée, au XVIII^e siècle, dans les recherches sur des sujets en relation avec la théorie des langues. En soulevant ces questions, les académies assumaient ce rôle. Elles pouvaient atteindre un large public et inciter à des réflexions sur le langage. Les savants connus ne bénéficiaient d'aucun privilège et de jeunes chercheurs ou des érudits issus d'autres professions pouvaient y participer.

L'innovation dans les mémoires résidait plutôt, cependant, dans l'arrangement des idées. Il y avait peu d'idées nouvelles et les auteurs sur lesquels les contributeurs s'appuyaient n'étaient pas forcément mentionnés. On peut constater l'existence d'un certain canon de textes de références, souvent cités ou auxquels il est fait allusion, mais dont on ne nomme pas toujours l'auteur. La plus grande différence entre les concours réside dans leur répartition entre les discours normalisateurs et les discours philosophiques sur le langage,

ce qui témoigne du fait qu'une institutionnalisation de la linguistique n'avait pas encore eu lieu. Les remarques sur la langue et son usage dominant nettement à l'Académie française et à la Real Academia Española, tandis que l'Académie prussienne avait limité les sujets de ses concours à des questions théoriques et philosophiques. Mais cette délimitation n'est pas absolue. Nombre de mémoires soumis à Berlin s'engagèrent dans la résolution de doutes sur l'usage de la langue et la Real Academia Española reçut des mémoires qui étaient à la hauteur de la discussion sur des problèmes de la théorie linguistique.

L'importance du concours sur l'origine du langage (1771) est surtout connue par le mémoire de Herder auquel le prix fut accordé, mais on connaît beaucoup moins la série des autres mémoires qui apportèrent des idées parfois en phase avec le mémoire couronné, parfois en contradiction avec lui. Entre le concours berlinois portant sur l'influence réciproque du langage sur les opinions et des opinions sur le langage (1759) et le concours académique parisien consacré à l'influence des signes sur la pensée (1799), on peut constater une concordance thématique, mais également une dissonance argumentative qui relève du tournant sémiotique des sciences, à la fin du XVIII^e siècle, mettant à l'arrière-plan l'orientation anthropologique présente dans le concours antérieur.

Il faut se demander si les concours académiques étaient toujours une forme opportune de production de pensée scientifique à la fin du XVIII^e siècle. Bien sûr, la généralisation des journaux et la communication plus dense et disséminée qu'ils permettaient avaient diminué l'importance des concours académiques vis-à-vis du traitement des questions philosophiques et linguistiques. Il y avait aussi la différenciation scientifique à laquelle les académies devaient s'adapter. Cependant, les questions de prix demeuraient un axe essentiel de l'activité de l'Académie de Berlin et de nombreuses autres. Des questions de prix sur la langue allemande, sur la comparaison des langues, sur l'histoire de l'archéologie et sur les progrès de la métaphysique au XVIII^e siècle furent mises au concours et elles continuèrent d'attirer des auteurs grâce à la réputation de l'Académie.

Bibliographie

- Aarsleff, Hans. 1974. The Tradition of Condillac: The Problem of the Origin of Language in the Eighteenth Century and the Debate in the Berlin Academy before Herder. *Studies in the History of Linguistics. Traditions and Paradigms*, dir. par Dell Hathaway Hymes. Bloomington : Indiana University Press. 93-156.
- Aarsleff, Hans. 1982. *From Locke to Saussure. Essays on the Study of Language and Intellectual History*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Anonyme. I-M 665. *Mémoires pour le prix de la classe spéculative de 1771*. Archiv der Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften. Preisbewerbungsschriften zu den Preisaufgaben der Akademie. Manuscrit.
- Anonyme. I-M 671. *Mémoires pour le prix de la classe spéculative de 1771*. Archiv der Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften. Preisbewerbungsschriften zu den Preisaufgaben der Akademie. Manuscrit.
- Anonyme. I-M 672. *Mémoires pour le prix de la classe spéculative de 1771*. Archiv der Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften. Preisbewerbungsschriften zu den Preisaufgaben der Akademie. Manuscrit.
- Anonyme. I-M 674. *Mémoires pour le prix de la classe spéculative de 1771*. Archiv der Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften. Preisbewerbungsschriften zu den Preisaufgaben der Akademie. Manuscrit.
- Anonyme. I-M 678. *Mémoires pour le prix de la classe spéculative de 1771*. Archiv der Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften. Preisbewerbungsschriften zu den Preisaufgaben der Akademie. Manuscrit.
- Anonyme. I-M 681. *Mémoires pour le prix de la classe spéculative de 1771*. Archiv der Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften. Preisbewerbungsschriften zu den Preisaufgaben der Akademie. Manuscrit.
- Argens, Jean-Baptiste de Boyer. 1755. *Lettres juives*. La Haye : Paupie.
- Azouvi, François, éd. 1992. *L'institution de la raison. La révolution culturelle des idéologues*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales & Librairie philosophique J. Vrin.

- Bauer, Barbara. 1996. Die Anfänge der Berliner *Académie royale des sciences* im Urteil der gelehrten Öffentlichkeit. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 1413-1453.
- Briesemeister, Dietrich. 1996. Akademien in Portugal und Brasilien in der Frühen Neuzeit. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 604-622.
- Canfora, Luciano. 1996. Die Akademie in Griechenland, mit einem Ausblick auf Alexandrien. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 43-52.
- Christmann, Hans Helmut. 1978. Antoine de Rivarol und Johann Christoph Schwab pari passu. Zwei Stellungnahmen zur Universalität der französischen Sprache. *Studia neolatina. Festschrift für Peter M. Schon*, dir. par Johannes Thomas. Aachen : Mayer. 24-37.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1947. *Œuvres philosophiques*, éd. par Georges Le Roy. Paris : Presses universitaires de France.
- Dégérando, Joseph Marie. 1800. *Des signes et de l'art de penser*. Paris : Goujon, Fuchs & Henrichs.
- Fries, Dagmar. 1996. Die Real Academia Española im 18. Jahrhundert. Sprachpflege zum Ruhm der Nation. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 568-592.
- Ganault, Joël. 1992. Idéologie et organisation du savoir à l'Institut national. L'exemple du concours sur l'influence des signes. *L'institution de la raison. La révolution culturelle des idéologues*, dir. par François Azouvi. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales & Librairie philosophique J. Vrin. 63-81.
- Garber, Klaus. 1996. Sozietät und Geistes-Adel: Von Dante zum Jakobiner-Club. Der frühneuzeitliche Diskurs *de vera nobilitate* und seine institutionelle Ausformung in der gelehrten Akademie. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 1-39.

- Garber, Klaus & Heinz Wismann, éd. 1996. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Grau, Conrad. 1996. Zur Vor- und Frühgeschichte der Berliner Sozietät der Wissenschaften im Umfeld der europäischen Akademiebewegung. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 1381-1412.
- Harnack, Adolf von. 1901. *Geschichte der Königlich-Preußischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*. Berlin : Reichsdruckerei.
- Haßler, Gerda. 1984. *Sprachtheorien der Aufklärung zur Rolle der Sprache im Erkenntnisprozeß*. Berlin : Akademie-Verlag.
- Haßler, Gerda. 2007. Texts of Reference and Serial Texts in the Constitution of a Notional Paradigm: The Example of the French Ideologues. *History of Linguistics 2002. Selected Papers from the Ninth International Conference on the History of the Language Sciences, 27-30 August 2002, São Paulo – Campinas*, dir. par Eduardo Guimarães & Diana Luz Pessoa de Barros. Amsterdam & Philadelphie : John Benjamins Publishing Company. 63-71.
- Haßler, Gerda & Cordula Neis. 2009. *Lexikon sprachtheoretischer Grundbegriffe des 17. und 18. Jahrhunderts*. Berlin & New York : Walter de Gruyter.
- Herder, Johann Gottfried. 1778. Über den Ursprung der Sprache. *Herders Werke in fünf Bänden*, éd. par Regine Otto, vol. 2. Berlin & Weimar : Aufbau-Verlag. 89-200.
- Hervás y Panduro, Lorenzo. 1800-1805. *Catálogo de las lenguas de las naciones conocidas, y numeración, división, y clases de éstas, según la diversidad de sus idiomas y dialectos*. Madrid : Administración del Real Arbitrio de la Beneficencia.
- Jenisch, Daniel. 1796. *Philosophisch-kritische Vergleichung und Würdigung von vierzehn ältern und neuern Sprachen Europens, namentlich: der Griechischen, Lateinischen; Italienischen, Spanischen, Portugiesischen, Französischen; Englischen, Deutschen, Holländischen, Dänischen, Schwedischen; Polnischen, Russischen, Litthauischen. Eine von der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften gekrönte Preisschrift des Herrn D. Jenisch, Prediger in Berlin*. Berlin : Friedrich Maurer.
- Kraus, Andreas. 1963. *Vernunft und Geschichte. Die Bedeutung der deutschen Akademien für die Entwicklung der Geschichtswissenschaft im späten 18. Jahrhundert*. Fribourg, Basel, Vienne : Herder.

- Krüger, Reinhard. 1996. Der „honnête homme“ als Akademiker. Nicolas Farets *Projets de l'Académie* (1634) und seine Voraussetzungen. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 348-409.
- Lancelin, Pierre-François. 1800-1803. *Introduction à l'analyse des sciences, ou de la Génération, des Fondemens, et des Instrumens de nos connoissances*. Paris : Bossange, Masson & Besson.
- Ley, Klaus. 1996. Von der *Brigade* zur *Académie du Palais*. Zur Institutionalisierung humanistischer Bildungsideale in Frankreich unter den letzten Valois. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 287-327.
- Locke, John. 1894 [1690]. *An Essay Concerning Human Understanding*. Collated and Annotated, with Prolegomena, Biographical, Critical, and Historical by Alexander Campbell Fraser. Oxford : University of Oxford Press.
- Locke, John. 1994 [1700]. *Essai philosophique concernant l'entendement humain*. Trad. par Coste, éd. par Émilienne Naert. Paris : Vrin.
- Mahler, Andreas. 1996. Die Materialität der Transparenz. Sprache, Politik und Literatur in der englischen Aufklärung. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 721-754.
- Maupertuis, Pierre Louis Moreau de. 1970 [1748]. *Réflexions philosophiques sur l'origine des langues*. *Varia Linguistica. Textes de Maupertuis, Turgot, Condillac, Du Marsais, Adam Smith*, éd. par Charles Porset, préface par Michèle Duchet. Bordeaux : Ducros. 25-27.
- Michaelis, Johann David. 1760. *Dissertation qui a remporté le prix proposé par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, sur l'influence réciproque du langage sur les opinions, et des opinions sur le langage, avec les pièces qui ont concouru*. Berlin : Haude & Spener.
- Michaelis, Johann David. 1762. *De l'influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions. Dissertation qui a remporté le prix de l'Académie des sciences & belles lettres de Prusse, en 1759*. Traduit de l'Allemand. Brême : George Louis Förster.

- Michailov, Aleksandr. 1996. Lomonossow als Mitgestalter der St. Petersburger Akademie der Wissenschaften. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 996-1017.
- Müller, Hans-Heinrich. 1975. *Akademie und Wirtschaft im 18. Jahrhundert. Agrarökonomische Preisaufgaben und Preisschriften der Preußischen Akademie der Wissenschaft*. Berlin : Akademie-Verlag.
- Neis, Cordula. 2003. *Anthropologie im Sprachdenken des 18. Jahrhunderts. Die Berliner Preisfrage nach dem Ursprung der Sprache (1771)*. Berlin & New York : Walter de Gruyter.
- Nekrasov, Sergej M. 1996. Die Russische Akademie. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 993-995.
- Ohligschlaeger, Kerstin. 2013. Idée, signes et perfectionnement de la pensée dans trois mémoires du concours académique sur l'influence des signes sur la pensée (1799). *Actes del 26é Congrès de Lingüística i Filologia Romàniques (València, 6-11 de setembre de 2010)*, dir. par Emili Casanova Herrero & Cesáreo Calvo Rigual, vol. 7. Berlin : Walter de Gruyter. 607-616.
- Ohligschlaeger-Lim, Kerstin. 2017. *Erkenntnistheorien im ausgehenden 18. Jahrhundert in Frankreich. Eine Neubetrachtung des Pariser Wettbewerbs zur Frage nach dem Einfluss der Zeichen auf das Denken (1797/99)*. Münster : Nodus Publikationen.
- Pallas, Peter Simon. 1786-1789. *Linguarum totius orbis vocabularia comparativa*. Petropoli : Schnoor.
- Pénisson, Pierre, éd. 1995. *Académie de Berlin. De l'universalité européenne de la langue française. 1784*. Paris : Fayard.
- Piedmont, René. 1984. *Beiträge zum französischen Sprachbewußtsein im 18. Jahrhundert*. Tübingen : Narr.
- Rivarol, Antoine. 1784. *De l'Universalité de la langue française*. Paris : Bailly & Dessenne.
- Sazonova, Lidija. 1996. Zur Entstehung der Akademien in Rußland. *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. par Klaus Garber & Heinz Wismann. Tübingen : Max Niemeyer Verlag. 966-992.

- Schlieben-Lange, Brigitte & Harald Weydt. 1988. Die Antwort Daniel Jenischs auf die Preisfrage der Berliner Akademie zur „Vergleichung der Hauptsprachen Europas“ von 1794. *Beiträge zur Geschichte der romanischen Philologie in Berlin*, dir. par Jürgen Trabant. Berlin : Colloquium Verlag. 1-26.
- Schwab, Johann Christoph. 1785. *Von den Ursachen der Allgemeinheit der Französischen Sprache, und der wahrscheinlichen Dauer ihrer Herrschaft*. Stuttgart : Jacob Friedrich Heerbrandt.
- Soave, Francesco. 1810. *Istituzioni di Logica, Metafisica ed Etica*, vol. V : *Opuscoli metafizici*. Venezia : Andrea Santini e Figlio.
- Storost, Jürgen. 1994. *Langue française – langue universelle ? Die Diskussion über die Universalität des Französischen an der Berliner Akademie der Wissenschaften. Zum Geltungsanspruch des Deutschen und Französischen im 18. Jahrhundert*. Bonn : Romanistischer Verlag.
- Storost, Jürgen. 2008. *Langue française – langue universelle ? Die Diskussion über die Universalität des Französischen an der Berliner Akademie der Wissenschaften. Zum Geltungsanspruch des Deutschen und Französischen im 18. Jahrhundert*. 2^e éd. révisée, complétée et augmentée. Hambourg : Verlag Dr. Kovač.
- Süßmilch, Johann Peter. 1766. *Versuch eines Beweises, dass die erste Sprache ihren Ursprung nicht vom Menschen, sondern allein vom Schöpfer erhalten habe*. Berlin : Buchladen der Realschule.
- Tiedemann, Dieterich. 1978 [1772]. *Versuch einer Erklärung des Ursprunges der Sprache*. Hildesheim : Gerstenberg.
- Zelle, Carsten. 2001. [Dossier thématique] Akademien im 18. Jahrhundert/ Academies in the Eighteenth Century. *Das achtzehnte Jahrhundert. Zeitschrift der deutschen Gesellschaft für die Erforschung des achtzehnten Jahrhunderts* 25(1).

Les réseaux du style : une double méprise

Sophie Jollin-Bertocchi¹, Jacques-Philippe Saint-Gerand²

¹ Université Paris-Saclay – UVSQ

² Ex-Université Clermont Auvergne

RÉSUMÉ

La réflexion sur le *style* comme expression spirituelle de l'art d'écrire développée en Allemagne à la fin du XVIII^e siècle, à laquelle renvoie le terme *Stilistik*, a été dévoyée en français sous la dénomination trompeuse de *stylistique*, qui – faux-ami – accrédite une conception matérialiste de l'application de procédés rhétoriques et grammaticaux. L'objectif du présent article est de montrer pourquoi et comment cette consciente méprise initiale a engendré au sein même de l'Université française des dernières décennies une seconde équivoque plus insidieuse au sujet de l'objet du *style*. Les travaux de Spitzer, Bally, Bruneau, Cressot, Riffaterre, Eco, Molinié, Bordas, Macé, montrent la nécessité de distinguer entre *étude(s) de style* et *stylistique*, mais cette dernière, devenue épreuve imposée des concours de recrutement de l'enseignement secondaire, a vu se démultiplier la publication d'innombrables manuels d'application aux fondements théoriques – grammaticaux, rhétoriques, linguistiques – largement hétérogènes. Ces ouvrages, que justifie la nécessité d'occuper une place du marché éditorial, ne concourent guère à l'approfondissement épistémique du *style*, notion susceptible de s'appliquer – hors de l'écriture – à bien des secteurs des activités humaines et des pratiques artistiques, mais manifestent l'existence d'un réseau d'intérêts pratiques et économiques dont la recherche ne tire malheureusement aucun bénéfice.

MOTS-CLÉS

agrégation, CAPES, épistémologie, manuélisation, stylistique, rhétorique, sémiotique

ABSTRACT

Thinking about Style as the spiritual expression of the art of writing developed in Germany at the end of the 18th century, which was meant by the term *Stilistik*, has been misleadingly referred to in French as “stylistique”, which—false friend—gives credence to a materialist conception of the application of rhetorical and grammatical processes. The aim of this article is to show why and how this initial conscious misunderstanding has given rise in recent decades within the French University itself to a second, more insidious, equivocation about the object of Style. The works of Spitzer, Bally, Bruneau, Cressot, Riffaterre, Eco, Molinié, Bordas, Macé, show the need to distinguish between “style study(ies)” and “stylistics”, but the latter, which has become a compulsory test in secondary school competitive recruitment examinations, has given rise to a proliferation of textbooks whose grammatical, rhetorical, and linguistic theoretical foundations are highly heterogeneous. These works, which are prompted by the need for a place in the publishing market, do little for the epistemic deepening of Style, a concept that can be applied—outside writing—to many sectors of human activity and artistic practice, but they show the existence of a network of practical and economic interests from which research unfortunately does not benefit.

KEYWORDS

agrégation, CAPES, textbooks, epistemology, stylistics, rhetoric, semiotics

Nous allons narrer ici l’histoire d’une curieuse méprise, sur la base de laquelle s’est tissé dans la France de la seconde moitié du xx^e siècle tout un réseau d’autres méprises dont la conséquence paradoxale, sous le nom de « stylistique », a été d’homogénéiser en apparence un champ de recherche et d’application particulièrement hétérogène.

1. Question de conception et de définition

Deux enquêtes d’Éric Bordas (2008) et de Marielle Macé (2016) consacrées au *style*, sur des bords différents et même parfois opposés, ont parfaitement montré la difficulté de parvenir à une conception unifiée de la notion de *style*, et mis en évidence la polysémie du mot qui tente d’en épuiser les contenus : *forme de vivre, forme à vivre*, pour Marielle Macé, défendant une stylistique de l’existence, face à *représentation de la subjectivité et des possibilités d’être en langage dans la question sociale et morale du style*, pour Éric Bordas. Que peut-il

bien résulter d'un terme dont l'édition en cours du *Dictionnaire de l'Académie française* souligne la diversité des contextes d'emplois et qui, avec onze acceptions recensées, peine à en circonscrire une définition en compréhension ? Ajoutons à cela la méprise initiale que constitue la « fausse amitié » de son pseudo-dérivé *stylistique* avec son cousin germain *Stilistik*. On sait en effet que ce dernier terme est d'usage en Allemagne depuis la fin du XVIII^e siècle avec le sens de « caractéristiques propres à une langue ». On sait aussi que le terme français, qui le calque phonétiquement tout en lui imposant l'orthographe de notre langue et une fallacieuse dérivation suffixale, est apparu vers 1872 sous la forme du substantif, et dans un emploi adjectival en 1905.

Dans ces conditions, nous ne reviendrons pas sur l'intégralité de l'excellente présentation qu'Ulrich Püschel (2000) donne de la notion de *Stilistik* et des domaines qu'elle couvre dans l'histoire européenne de la pensée du langage. Retenons seulement de ces données, comme le souligne aussi Brinker (2000 : 47), que la première occurrence attestée du mot *Stylistik* [*sic*] est repérée dans un texte d'Adelung qui pose dès 1785 les bases d'une relation triangulaire entre *rhétorique*, *art d'écrire* [*Schreibart*] et *stylistique* (Adelung 1785-1786). Le terme se généralise dans le premier tiers du XIX^e siècle en Allemagne. Dans l'aire francophone, son acclimatation sera toutefois plus tardive et relativement lente du fait de la prégnance persistante de la rhétorique, corps doctrinal et institution pédagogique, précocement dénoncée par les tenants d'une modernité littéraire, mais qui demeurera incrustée dans les cursus scolaires jusqu'à l'extrême fin du XIX^e siècle ; et par suite de la séparation longtemps maintenue (sauf pour les textes médiévaux) entre les études littéraires et les travaux de recherche sur la langue, directement influencés par la philologie germanique.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle français, et dans les travaux de la seconde philologie¹ ainsi que ceux de grammaire historique, à

1. C'est-à-dire celle qui s'est développée, à partir du milieu du XIX^e siècle, en s'appuyant sur les acquis de la grammaire historique et comparée, qu'illustrent notamment A. Brachet, M. Bréal, P. Meyer et G. Paris, et que l'on identifie couramment comme LA philologie française classique, par opposition aux tentatives des amateurs et antiquaires de la fin du XVIII^e et du premier tiers

travers une lecture partielle de Humboldt, se dessine l'infléchissement anthropologique de la stylistique, qui incite à localiser le caractère du langage au niveau des individus et de leurs usages. Ce déport vers l'individuel lie ainsi grammaire, logique et psychologie dans une *Stilistik* cumulative (Carriere 1880 ; Steinthal 1885), et ouvre simultanément la voie à des perspectives herméneutiques in(dé)finies, avant que Charles Bally ne formule sa fameuse définition :

Elle [la stylistique] étudie la valeur affective des faits du langage organisé et l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue. (Bally 1921 [1909] : 1)

Le français, l'allemand et l'italien vernaculaires pratiqués dans la Confédération helvétique trouvaient là le moyen commode d'être étudiés dans la spécificité de leur vision du monde (*die Weltanschauung* de Humboldt).

En voulant d'ailleurs démarquer ce nouveau champ de recherche des disciplines majeures et modélisatrices à son époque (« le langage est ici un but, non un moyen. [...] Nous ne faisons pas de la psychologie du langage, pas plus que nous prétendons faire de la sociologie », *ibid.*), Bally congédie simultanément le philosophe et sociologue Henri Delacroix, Émile Durkheim, la linguistique sociologique de Meillet, et même, en un sens, Saussure, dont il se réclamait mais qui excluait la parole du champ d'investigation de la linguistique. Or, sous l'influence lointaine de Humboldt et plus proche de Croce, en ce même début du xx^e siècle, Karl Vossler (1904), en Allemagne, et Leo Spitzer (1928), en Autriche, prenaient une voie différente et réhabilitaient l'idée selon laquelle il est également possible de saisir les forces créatrices d'une langue – en l'occurrence, le français – dans ses textes littéraires majeurs ; chaque auteur adaptant alors la vision du monde que lui impose sa langue à la représentation de son propre univers intérieur. Ce que Bally, en fin de compte, doit aussi accepter, comme on le verra plus loin.

Ce schématique arrière-plan dressé, nous allons maintenant rappeler dans un premier temps quelle a été en France la difficulté à théoriser l'objet *style*, à l'extérieur comme au sein de l'Université,

du xix^e siècle, fondateurs en quelque sorte d'une première philologie, rangée aujourd'hui au rayon des fantaisies « romantiques » (voir Saint-Gerand 2006).

depuis Buffon. Puis nous restreindrons l'analyse à l'opposition des conceptions dont témoignent au milieu du xx^e siècle les travaux de Bally, sur le versant linguistique et sociologique, et de Spitzer, sur le versant philologique et herméneutique. À partir de cette opposition, nous expliquerons pourquoi et comment, au milieu du xx^e siècle, soutenue par le réseau des préparateurs aux concours de recrutement d'enseignants, s'est instituée une seconde méprise de l'objet du *style*, sur la base même de la disciplinarisation et de la manuélsation de la *stylistique*, avec les conséquences scientifiques qui en découlent.

2. La (con)quête du style

On comprend que, du choc des points de vue différents précédemment évoqués, la notion théorique de *style* et l'objet *stylistique* en pratique ressortent quelque peu malmenés, d'autant que dans le domaine français la question du *style* et la définition de celui-ci ont subi au xix^e siècle une brusque mutation par rapport à la conception classique de Buffon. Celui-ci, par « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées », faisait du *style* la marque du génie de l'homme maître de l'organisation de ses idées, de ses périodes, de ses phrases, et pouvait aboutir à la conclusion : « Le style est l'homme même. » Si, comme l'affirmait Pierre Guiraud, « la stylistique est une rhétorique » (1963 : 43), cette dernière a bien été au xviii^e siècle l'objet de nombreuses critiques dans le sillage du cartésianisme et du père Bernard Lamy :

[...] lorsque les choses sont grandes, et que l'on ne peut les envisager sans ressentir quelque grand mouvement, le style qui les décrit doit être nécessairement animé, plein de mouvement, enrichi de Figures, de toutes sortes de Métaphores. Si le sujet que l'on traite n'a rien d'extraordinaire, si on le peut considérer sans être touché de passion ; le style doit être simple. (Lamy 1699 : 378)

On se rappellera à cet égard la querelle qui, au travers des rééditions de cet ouvrage, opposa, au xviii^e siècle, Lamy, pour qui, afin de persuader, il n'est « rien de plus charmant que la vérité » (1699, 1. V : 328), et Balthasar Gibert, pour qui seuls sont essentiels et probants « les charmes de l'orateur » (1713-1719, III : 381). C'est déjà bien là une manière de prendre la question du *style* dans l'étau des

relations de ses formes de contenu à ses formes d'expression, comme on peut le voir dans la citation ci-dessus. D'où l'idée fautive, développée dans la seconde moitié du xx^e siècle, selon laquelle, au seul bénéfice de l'expressivité, la rhétorique se serait alors restreinte à n'être plus qu'un catalogue de figures utiles aux *belles-lettres*, plus tard à la *littérature*, dont la reconnaissance par les lecteurs et les critiques – littéraires ou universitaires – fournirait dès lors quasiment automatiquement les clefs du *style*.

Or, avec l'émergence du sujet post-révolutionnaire et le malaise qu'il éprouve face à un langage qui a cruellement fait la preuve de sa performativité, l'heure n'est plus pour l'Homme de soumettre sa pensée et l'expression de son vécu à une rhétorique parfaitement maîtrisée fondée sur la juste utilisation des lieux communs. L'individu doit désormais témoigner de son identité et de son individualité par l'expression de son caractère unique. Et la formule classique se clive à l'instar de ce qu'est devenu le sujet de l'énonciation : « Le style c'est l'homme », préposant ainsi au premier plan une dimension psychologique à laquelle le xx^e siècle confèrera toute son ampleur avec les études de caractérologie, dont René Le Senne disait qu'elles permettaient de discerner le squelette mental de l'individu².

On comprend aussi pourquoi, à partir de ce détournement, philologues, grammairiens, historiens, linguistes, herméneutes, littéraires, sociologues et sémioticiens n'ont cessé de circonscrire et de s'appropriier le domaine du *style*. Mettant en relation problématique

2. « Pour commencer par celui du mot même de *caractère*, il est indispensable de l'enlever à l'indécision avec laquelle il est utilisé, non seulement dans le langage commun, mais même dans la littérature psychologique. Tantôt ce qu'on appelle le caractère, c'est la nature d'un individu, souvent sans préciser si l'on signifie sa nature congénitale, non acquise et durable, ou au contraire cette seconde nature qu'il a gagnée et s'est faite en vivant. Tantôt c'est le résultat éventuel du développement d'un individu, quand par exemple l'on dit qu'il faut "former le caractère". Tantôt enfin on accentue encore le sens moral du mot en appelant caractère, non ce qu'est l'homme ou ce qu'il sera éventuellement, mais ce qu'il *doit* devenir : ainsi on accuse d'être "sans caractère" un homme qui, au sens psychologique, a bien un caractère, mais, au sens moral, manque de l'originalité qu'on lui voudrait, n'est pas un caractère. Pour éviter dorénavant toute confusion nous fixerons rigoureusement le sens du mot caractère : dans tout le cours de cet ouvrage, *caractère* signifiera *l'ensemble des dispositions congénitales qui forme le squelette mental d'un homme* » (Le Senne 1963 [1945] : 10).

l'identité de l'individu dans sa constitution historique, et son individualisation dans ses formes d'expression comportementales et verbales, la notion de *style* cristallise l'aporie sémiotique de l'énergie discursive qui résulte de la coexistence, en un même acte de parole, des contraintes formelles d'une langue et des forces expressives de la parole individuelle. Edward Sapir reconnaissait déjà, en 1932, que « le langage est la forme d'art la plus puissante et la plus étendue que nous connaissions, c'est le travail gigantesque et anonyme des générations inconscientes » (Sapir 1921, trad. fr. 1967 : 25). Plus proche de nous, écoutons Gilles Moyse (Université Pierre et Marie Curie, Paris VI), qui expose pourquoi il est aujourd'hui encore si difficile de maîtriser la complexité du langage, même à l'aide de machines :

La réalité scientifique, c'est que dès qu'on arrive sur la question de la sémantique, les machines sont complètement désemparées. Elles n'ont pas la moindre idée de la complexité réelle du langage parce qu'une approche statistique ne suffit pas. Si vous parlez avec ceux qui codent, ceux qui produisent de l'IA, ils vous diront que les probabilités et les combinaisons de mots ne sont pas jouables à partir d'un simple ordinateur, même pour un texte de mille mots. Et mille mots, c'est un article, hein, je ne parle même pas de *Guerre et Paix* ! La magie de l'intelligence humaine, c'est de savoir se balader dans la complexité du langage, un espace discontinu. Si je vous dis : « *Viens, mangeons, grand-mère* », et ensuite « *Viens, mangeons grand-mère* » ça n'a évidemment pas le même sens. La virgule [*typographique* – la *pause* phonétique] change tout. La première formule relève de la politesse, et la seconde est passible d'une peine de prison... Or, les approches actuelles ne peuvent pas prendre en compte cette subtilité car cela exige de comprendre la langue, la grammaire, mais aussi les codes humoristiques et tout un tas de prérequis culturels. Or, de tout cela, la machine n'a pas la moindre idée... (Edin *et al.* 2018)

La question du *style* est toute entière contenue dans ce « tas de prérequis culturels »... De là, sans doute, la tentation de superposer au *style* une notion de *valeur*, par laquelle l'intégration du signe linguistique à l'intérieur d'un système littéraire produit une esthétique, perceptible seulement si le lecteur maîtrise ces prérequis. Et, corollairement, le besoin de justifier cette reconnaissance, notamment dans le secteur littéraire, par une coloration technique : la grammaire et la rhétorique, ou délibérément scientifique : la linguistique, dont

l'intelligence artificielle pourrait être simultanément aujourd'hui l'artefact, l'archétype et l'avatar.

D'où le prestige accordé à la dénomination de *stylistique*.

L'historicité française de l'attribution de ce nom à un objet de recherche, le *style*, et à une pratique d'analyse, la *stylistique*, tous deux enfermés dans un positivisme linguistique issu du matérialisme rationnel, justifie, par contraste, de concevoir une autre pratique et un autre objet sous la dénomination distincte d'*études de style* (*Stilstudien*) revendiquée hors nos frontières, entre autres par Spitzer. En effet, celle-ci, au-delà de la description de faits lexicaux, grammaticaux et rhétoriques, pose sans faillir la question herméneutique, et permet de dépasser les limites d'analyses prises en tenailles entre le formalisme linguistique et l'esthétique littéraire, deux domaines souvent opposés dans la tradition culturelle française sur la base mal comprise de l'esprit de géométrie et de l'esprit de finesse.

Pour mieux comprendre le statut aporétique de cette *stylistique* technologique française, ses conséquences, et les raisons des diverses pratiques proposées pour en résoudre la difficulté, il convient de remettre sur le devant de la scène, d'une part, l'énergie humboldtienne constamment créative des langues, qui s'impose au-dessus de toutes leurs caractéristiques formelles, et d'autre part ce sentiment épilinguistique qui, entre l'activité linguistique spontanée et l'activité métalinguistique consciente, laisse s'instiller manières et préférences irréfléchies, goûts et désirs, dans les discours *in situ*. Antoine Culioli résumait admirablement cette dialectique sans fin de la langue et du discours ou de la parole, à laquelle il ouvrait enfin, avec son « style » imagé, une possibilité de résolution dans un modèle assez proche, en son esprit, du modèle morphodynamique ternaire que Bernard Pottier élaborait à la même époque pour la sémantique :

Ainsi à la belle simplicité d'un système d'horlogerie va se substituer la complexité de systèmes qui interagissent, d'étagements, de relations qui forment des architectures hétérarchiques, d'où une prolifération de relations et l'émergence de phénomènes imprévisibles. Au lieu de représentations d'ordre classificatoire, conservées en magasin, inertes et inaltérées, nous nous apercevons que nous avons affaire à des représentations qui ne cessent de se réorganiser et de se déformer.

C'est cette complexité mouvante, liée à l'activité épilinguistique des sujets (où l'épilinguistique correspond – toutes choses égales d'ailleurs –

à l'épigénèse), qui aboutit à des formes déformables, à de l'instable stabilisé (etc.), et qui, de ce fait, empêche de recourir à un appareil métalinguistique logico-algébrique. Nous n'opérons pas ici sur du classificatoire et du figé, mais sur du dynamique et des processus, où la géométrie est d'ordre topologique. (Culioli 1999 : 18)

3. Bally contre Spitzer : deux conceptions antagonistes de la stylistique ?

Si, depuis Bally, nous reprenons maintenant l'ordre historique des accommodations successives de la stylistique à des objectifs ou impératifs autres que strictement sémiotiques, il est facile de saisir une progression sensible de l'étude vers les aspects techniques du langage. Dans « Stylistique et linguistique générale », Bally distingue deux stylistiques :

- a) une stylistique *externe* et comparative, qui « enseigne à reconstituer l'organisme de cette langue, sa structure, sa charpente ; je crois – ajoute-t-il – qu'il se fera tôt ou tard une pénétration toujours plus grande entre cette stylistique-là et la grammaire (ce mot pris dans son sens le plus général) ». Car cette stylistique est étroitement dépendante de la morphologie de chaque langue et c'est en ce sens qu'A. Malblanc, tout comme J.-P. Vinay et J. Darbelnet, publieront leurs travaux de *stylistique comparée* du français et de l'allemand ou de l'anglais (1944 et 1958) ;
- b) une stylistique *interne*, qui, compte tenu des spécificités de la morphologie de chaque langue,

[...] cherche à fixer les rapports qui s'établissent entre la parole et la pensée chez le sujet parlant ou entendant ; elle étudie la langue dans ses rapports avec la vie réelle, c'est-à-dire que la pensée qu'elle y trouve exprimée est presque toujours affective de quelque manière. Voilà pourquoi, malgré les apparences, et en restant bien elle-même, la stylistique telle que je la comprends a une singulière affinité avec l'expression littéraire. Cela tient à une cause profonde : l'expression littéraire, si l'on fait abstraction des valeurs esthétiques qui lui appartiennent en propre, repose entièrement sur l'expression de faits de sensibilité et sur les impressions produites par le langage. L'on ne pourrait pas trouver, dans n'importe quelle œuvre, un seul mot « littéraire » qui ne vise (même s'il ne l'atteint pas) une action sur le sentiment. Mais cette pénétration du

langage et de la sensibilité n'est pas propre à l'expression littéraire seulement, c'est la marque de tout langage spontané ; l'écrivain se contente de transposer à son usage les thèmes qu'il trouve dans le langage de tout le monde et de les faire servir à ses fins, qui sont esthétiques et individuelles, tandis que le langage de tous est actif et social. La tâche de la stylistique interne est précisément, tout en se confinant dans la langue commune, de mettre à nu les germes du style, de montrer que les ressorts qui l'actionnent se trouvent cachés dans les formes les plus banales de la langue. *Style* et *stylistique* sont deux domaines à la fois distincts et voisins : tout signe expressif de la langue pose cette question : dans quelles conditions un type expressif employé par tout le monde peut-il se transformer en un procédé littéraire, reconnaissable à ces deux caractères : intention esthétique et marque individuelle. (Bally 2007 [1935] : 90-91)

C'est donc par une sorte de mise entre parenthèses – une *epochè* husserlienne comme le suggère Cristian Bota (2002 : 144) – de la dimension proprement esthétique que Bally réussit à maintenir en système la cohérence recherchée de sa conception du *style* de la langue et de la *stylistique* d'une langue.

Si le dessein général est de mettre en évidence les ressorts que la langue met à disposition des locuteurs pour exprimer leurs pensées, leurs sentiments, leurs réactions, et si l'on déconnecte cette recherche de toute idée de valeur ou de valorisation – esthétique, poétique, voire politique – il est alors possible de définir une stylistique du français, de l'allemand, de l'anglais en étudiant le substrat grammatical (au sens large) de ces langues à travers les manifestations individuelles de la parole, qu'elle soit orale ou écrite, spontanée ou littéraire. C'est ainsi que le *Traité de stylistique française* (1909) parcourt le champ de la grammaire de cette langue en délimitant le domaine des faits d'expression, et en identifiant ces faits d'expression à travers leur caractère affectif et intellectuel jusqu'à l'étude des moyens indirects affectifs³ de la langue parlée et familière.

Passons maintenant du champ des enquêtes théoriques à celui de leurs mises en œuvre par l'enseignement. À une époque où il convient de donner aux élèves de toutes classes les moyens de s'exprimer selon les impératifs de clarté, de logique et de netteté de la langue

3. Par exemple l'ellipse par *deixis*, également étudiée dans *Le langage et la vie* (Bally 1935 : 117).

française, les deux volumes d'Éloi Legrand (1856-1934), *Méthode de stylistique française à l'usage des élèves* et *Livre du maître*, apprennent à formuler le discours en un style simple grâce à l'usage judicieux de la phrase courte et de ses possibilités d'articulation par coordination ou subordination. Le *Précis de stylistique française* de Jules Marouzeau (1878-1964), quant à lui, s'avère être – selon Jean-Paul Colin (1973 : 266) – un « répertoire inerte de procédés classés selon des divisions purement grammaticales et peu pertinentes ». Enfin, avec Marcel Cressot (1896-1961), auteur d'une thèse sur *La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'histoire de la langue française dans le dernier quart du XIX^e siècle*, l'aveu est explicite dans l'intitulé de son ouvrage : *Le style et ses techniques. Précis d'analyse stylistique*. De 1947 à 1996, on comptera treize éditions de cet ouvrage jusqu'à l'époque où se fait ressentir le besoin d'un renouvellement et d'un approfondissement de la notion même de *style*. Et Jean-Paul Colin (*ibid.*) de noter encore le défaut rédhibitoire de ces catalogues de faits grammaticaux « coupés de toute situation concrète d'énonciation, de production, ce qui revient à considérer l'œuvre comme un objet figé, stable, sans vie, comme sans "réaction" à la lecture qu'on peut en faire »...

Hors de France, avec Pierre Guiraud (1912-1983) aux Pays-Bas, Leo Spitzer (1887-1960) en Autriche et Michael Riffaterre (1924-2006) aux États-Unis, quelles que soient les différences opposant ces trois maîtres, les choses prenaient dans le même temps une allure toute différente de ce positivisme un peu borné. Mais peu reconnus de l'Université française jusqu'au milieu des années soixante, leurs travaux ne pouvaient produire le renouvellement de la pratique et de la discipline stylistique. Enseignant aux Pays-Bas, Pierre Guiraud publiait au début des années cinquante *Langage et versification d'après l'œuvre de Paul Valéry. Étude sur la forme poétique dans ses rapports avec la langue*, qui faisait un usage novateur de la statistique lexicale, au moment même où l'on commençait à s'apercevoir de l'intérêt de la thèse d'un expatrié original, Michael Riffaterre : *Le style des Pléiades de Gobineau. Essai d'application d'une méthode stylistique*, soutenue à Columbia University en 1955 et pourtant publiée à Genève et Paris dès 1957. Tandis que Michel Foucault, Alain Coulon et Eliane Kaufholz traduisaient les *Stilstudien* de Spitzer, préfacées

par Jean Starobinski, et que le même Riffaterre, en cette année 1970, publiait son recueil d'articles intitulé *Essais de stylistique structurale*. Effervescence qui justifie le constat un rien provocateur de Michel Arrivé (1969 : 3) : « La stylistique semble à peu près morte ».

Pour mieux comprendre les enjeux se nouant jusqu'à aujourd'hui autour des conceptions du *style* et de la *stylistique*, il nous faut à présent élargir la question à des considérations sociales et politiques, en l'occurrence la création de l'agrégation universitaire de Lettres modernes, en 1959. Ce cursus de Lettres modernes dont la naissance fut si délicate : une licence arrachée de haute lutte en 1946, puis un CAPES en 1952, et enfin cette agrégation qui signait l'accès à un enseignement plus démocratique du français par une série d'accommodements plus ou moins épistémologiquement fondés. Et ce n'est certainement pas un hasard de l'histoire si Gérard Antoine (1959a) publie en même temps un article programmatique définissant les *requisits* attendus des candidats se présentant à l'épreuve de commentaire stylistique de ce concours : « La stylistique française, sa définition, ses buts, ses méthodes ». Comme le rappelle Éric Bordas (2007 : 242), tout respect dû à un fin lecteur de Claudel (1959b) et à un grammairien perspicace, spécialiste de la coordination en ses formes syntaxiques et ses effets expressifs, il apparaît que ce texte « fondateur » repose en fait sur deux éléments problématiques : un « défaut scientifique » d'explicitation de ses fondements tenant à l'absence d'épistémologie réelle de la discipline, et, corrélativement, un « implicite politique » tenant au prolongement de la tradition des commentaires de textes classiques. Il en résulte pour la stylistique une « confusion volontaire » que résume assez bien la « déontologie » binaire à laquelle doit se soumettre le stylisticien :

1. Constituer le catalogue des procédés utilisés par l'artiste, *i. e.* les identifier par rapport à l'état de langue où ils ont vu le jour ;
2. Les « expliquer », *i. e.* les motiver et les caractériser en fonction de l'intention qui les a fait choisir.

Il faut seulement s'entendre pour finir sur les limites, la nature et les modalités de ces deux opérations. (Antoine 1959a : 55, cité dans Bordas 2007 : 242)

La réserve terminale de cette feuille de route est assez significative puisqu'elle laisse dans le flou la question que pose Jakobson, à

la même époque, lorsqu'il interroge la fonction poétique du langage. Mais, au détour de la fin des années cinquante et du début des années soixante, les agrégatifs français de lettres modernes, lettres classiques, voire de grammaire, ne sont pas censés avoir lu et connaître les travaux du structuralisme pragois, de la glossématique danoise, de la linguistique américaine. Et c'est ici que la seconde méprise sur la conception et les conditions de mise en œuvre de l'étude du *style* dans les textes littéraires va se déployer dans un vaste réseau d'intérêts mélangés. Car, évidemment, tout texte littéraire est par excellence, et plus que toute autre occurrence de discours, forme sémiotique impliquant fondamentalement une conception générale du langage et singulière de la langue dans laquelle il est rédigé.

4. Réticularisation et marchandisation de la stylistique

Nous en arrivons au dernier point de cet exposé, la réticularisation et la marchandisation de la stylistique dans la seconde moitié du xx^e siècle.

4.1. La recherche : diversification disciplinaire

Dans le domaine de la recherche institutionnelle, à la fin du xx^e et au début du xxi^e siècle, on assiste à une diversification exponentielle de la stylistique qui se scinde en une kyrielle d'orientations théoriques et méthodologiques. Cet éclatement est très certainement imputable à la nature essentiellement hybride de la discipline, édifiée sur un mixte de rhétorique et de linguistique, et dont la spécificité n'est que le résultat de cette conjugaison. La dispersion de la recherche est le signe d'une quête de légitimité et d'une assise épistémologique de ce qui est considéré comme une pratique plus que comme une véritable science. Pour accéder au statut de science, la stylistique a éprouvé le besoin de s'adosser à des disciplines dont la légitimité et le statut scientifique étaient déjà démontrés, avérés.

Alors il faut bien dresser une liste. En 1986, Georges Molinié ne recensait pas moins de quatorze orientations pour la recherche en stylistique, mais ce faisant il mettait sur le même plan l'étude de différents aspects du texte et des types d'approches différents.

- Pour les aspects du texte : le récit avec la narratologie de Gérard Genette, la description avec les travaux de Philippe Hamon (viendront ensuite ceux de Jean-Michel Adam), le système actantiel à partir de Greimas, l'énonciation en référence aux travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni, mais aussi l'intertextualité...
- Pour les types d'approche, il s'agit des théories linguistiques mais pas seulement : la stylistique structurale de Riffaterre, les approches sémiotique, rhétorique et quantitative (Charles Muller, bientôt suivi par Jean-Marie Viprey), pragmatique (Berrendonner), la stylistique historique, sérielle et générique (Larthomas), enfin l'analyse du discours pour l'argumentation. Mais hormis quelques-unes de ces orientations (principalement la stylistique structurale et générique, ainsi que la linguistique quantitative), il s'agissait alors de disciplines exogènes que la stylistique était susceptible de s'annexer, mais aucunement de branches de la stylistique constituées et autonomisées.

Une renaissance, ou du moins un renouveau de la stylistique s'est produit dans les années 1980 en France, avec la sémiostylistique de Georges Molinié (1986) – tandis qu'en Italie Umberto Eco (1988 et 1992) développait une stylistique sémiotique. Ce renouveau a suscité en Europe un certain nombre de démarches individuelles qui ont fait éclore de nouvelles disciplines prétendument autonomes, telles la pragma-stylistique (Anna Jaubert), la stylistique phénoménologique (Dominique Combe, Laurent Jenny), génétique (Anne Herschberg-Pierrot), sociologique (Jérôme Meizoz), anthropologique (Philippe Jousset) et plus récemment en France, sous l'influence de la stylistique anglaise, la stylistique cognitive (développée par Marie-Albane Watine). Cette dispersion recouvre probablement des ambitions personnelles de différenciation autant que scientifiques, motivées par un contexte universitaire de plus en plus concurrentiel.

4.2. La préparation aux concours d'enseignants : les réseaux éditoriaux

Dans le même temps, nul doute qu'ait été d'une redoutable efficacité le « collègue invisible » des préparateurs aux concours de recrutement des enseignants du secondaire, le CAPES et l'agrégation de Lettres

modernes. Ils ont été les acteurs volontaires ou involontaires de la réduction forcée du *style*, et de sa légitimation par une conception technicienne de ses rapports avec la langue. La disciplinarisation et la manuélisation ont produit le même effet de restriction de l'objet que celui que Barthes et Genette ont cru relever naguère dans l'histoire et le destin de la rhétorique. Manière somme toute confortable de renvoyer la stylistique, en France tout au moins, à son statut d'héritière des taxinomies classiques, au mépris et aux dépens de ce qui faisait originellement de la rhétorique une science et un art de l'action des discours sur les esprits. La stylistique des concours, référence de la stylistique en France, et spécificité française ainsi conçue, s'est alors dispensée de toute réflexion théorique, reproduisant incessamment le même modèle faisant du *style* la mise en valeur esthétique de faits de grammaire expressive (Karabétian 2000 : 136-143). Comme nous l'évoquions précédemment, en 1960, l'année de la création de l'agrégation de Lettres modernes, cette « discipline totalement nouvelle »

[...] dont Gérard Antoine (1959) signalait au même moment l'importance quasi stratégique pour les études de Lettres autant que la labilité théorique, entre *praxis* et idée, a été imposée dans une confusion volontaire avec l'étude du style, et sans la moindre pensée épistémologique, dans le silence des textes officiels [...]. (Bordas 2007 : 242)

Comme l'a encore souligné Éric Bordas :

[...] de 1961 à aujourd'hui, on constate que les rapports évacuent, purement et simplement, toute velléité de présentation théorique, ou, à tout le moins, épistémologique de leur objet : puisque la discipline existe, elle n'a pas à être pensée – et, finalement, en cela, il en va de la stylistique comme du style : sa mention épuise son existence. (*ibid.* : 243)

L'impasse totale sur les questions théoriques de la stylistique témoigne sans appel de la coupure entre le monde de la recherche et le monde de l'enseignement. Depuis les années 1950 et jusque dans les années 1980, il n'existait donc pas d'alternative au manuel de Marcel Cressot pour former les étudiants à la stylistique. Le gonflement du nombre de candidats aux concours en raison de faits socio-culturels (la démographie notamment) et, sinon corrélativement du moins simultanément, l'augmentation (et la variabilité) du nombre des postes proposés, ont provoqué une inflation éditoriale, accentuant la manuélisation amorcée au milieu du siècle. Ce phénomène est

certes valable pour d'autres disciplines universitaires (Marino 1974). La stylistique représente toutefois un cas à part du fait de l'impossibilité d'en définir des fondements épistémiques stables et incontestables (contrairement aux disciplines de sciences dures, ou de sciences humaines faisant usage de méthodologies statistiques, par exemple). Et parce qu'elle constitue une épreuve servant à valider les compétences que l'institution scolaire (et politique) exige des futurs enseignants, elle devient un exercice non heuristique mais purement doxique. Ce qui en a fait une manne pour les éditeurs.

À partir de 1986, et jusqu'au milieu des années 2000, les manuels d'initiation ont déferlé, chaque éditeur cherchant à profiter du marché : Georges Molinié, donc : *Éléments de stylistique française* (PUF, 1986), et sa version adaptée : *La stylistique*, dans la collection « Premier cycle » (1993), collection mise en place lors de l'arrivée des gros contingents d'étudiants des années quatre-vingt, laquelle misait sur une première de couverture montrant en gros plan le visage souriant et engageant de l'auteur ; puis, sous une présentation moins médiatique, Catherine Fromilhague et Anne Sancier : *Introduction à l'analyse stylistique* (Bordas, 1991 et quelques années plus tard un livre d'applications, *Analyses stylistiques : formes et genres*, 1999). On rappellera encore Joëlle Gardes-Tamine, *La stylistique* (A. Colin, coll. « Cursus », 1992). Significativement, comme pour tenter un effort de rigueur épistémique, en 1998, les Presses universitaires de France offraient à Pierre Larthomas la possibilité ultime de publier ses *Notions de stylistique générale*, dont le titre dénotait l'ambition de rattacher conceptuellement et peut-être méthodologiquement le projet stylistique au modèle linguistique. Mais en 1999, Claire Stolz livrait son *Initiation à la stylistique* (Ellipses) tandis qu'à peine deux années plus tard Nicolas Laurent était aussi l'auteur d'un ouvrage de même titre (Hachette, coll. « Ancrages », 2001). Alors que la dérive mercantile était déjà perceptible depuis plusieurs années, la collusion même des intitulés, malheureux accidents de l'histoire sans doute, aurait dû faire s'interroger de manière critique sur les véritables raisons d'investir si subitement un secteur à la mode des pratiques universitaires. Même si, en cette même année 2001, comme pour inaugurer un nouveau siècle, la variation d'intitulé faisant passer d'*Initiation* à *Introduction* justifiait Karl Cogard de publier son

Introduction à la stylistique (Flammarion, coll. « Champs »). Les éditions Belin Sup, quant à elles, auront l'idée de scinder l'opération en deux ouvrages, l'un étant consacré à la prose, par la flaubertienne Anne Herschberg-Pierrot en 1993, l'autre à la poésie, rédigé par un universitaire certes stylisticien mais non expressément spécialiste du genre, Jacques Dürrenmatt, en 2005.

Les enjeux commerciaux ont de la sorte pris le pas sur la dimension scientifique de cette proliférante panoplie éditoriale, conduisant peut-être à quelques excès et dérives. Pour la préparation spécifique aux concours, des manuels dédiés à vocation *pratique* ont vu le jour, proposant soit des modèles de commentaires : Jean-Louis de Boissieu et Anne-Marie Garagnon, *Commentaires stylistiques*, SEDES, 1987 ; Anne-Marie Perrin-Naffakh, *Stylistique. Pratique du commentaire*, PUF, 1989, soit des conseils de méthode : Mary-Annick Morel, Geneviève Petiot et Roland Eluerd, *La stylistique aux concours*, Champion, 1992. Il s'agissait de créer, parmi les préparateurs de concours, un réseau de commentateurs (qui n'est peut-être pas totalement éloigné du modèle du journalisme) issus de divers horizons théoriques et scientifiques, et pratiquant diverses formes de stylistique, pour proposer, chaque année, des études des œuvres inscrites au programme de l'agrégation, dont il est aussi légitime que plausible de penser qu'elles définissaient là une sorte d'utopique doxa du discours à tenir sur ces œuvres. Ainsi, en regard des articles de pratique de la revue *L'information grammaticale* paraissent des volumes collectifs annuels, ceux coordonnés par Franck Neveu aux éditions SEDES (1999, 2000 et 2001), et ceux de la collection « Styles, genres, auteurs » des PUPS (Presses universitaires Paris Sorbonne). Surabondance, pléthore qui ne contribuent pas à éclaircir la nature du style ni les fonctions de la stylistique.

Conclusion : de la méprise à un certain mépris de la réflexion...

Notre société est devenue essentiellement réticulaire ; elle est absolument innervée par cette notion de « réseau », et nul doute qu'il a existé et qu'il existe toujours une réelle collusion entre les intérêts

des éditeurs et les pratiques universitaires. Cela n'a pas été sans conséquences sur le développement des disciplines.

Dans le cas de l'étude du langage, on est passé de la grammatisation des langues à leur manuélisation à travers d'innombrables grammaires, dictionnaires, rhétoriques ou poétiques. La stylistique n'a pas échappé à la prolifération d'ouvrages théorisants ou applicatifs, les concours de recrutement pour l'enseignement secondaire y ayant beaucoup contribué, ce qui n'a pas aidé à l'élucidation de ses fondements épistémologiques, de ses moyens analytiques et de ses objectifs critiques.

Ainsi, de méprise en méprise en est-on arrivé à faire d'une notion énigmatique et problématique, au mépris de toute exigence de rigueur, un vulgaire objet de profit pour le monde éditorial et un banal produit d'applications stéréotypées pour le monde universitaire. Partagée entre les univers de l'enseignement, qui a besoin de certitudes, et de la recherche, qui doit valider des hypothèses, la stylistique française telle que l'enseignement supérieur la définit ne cesse de mettre en évidence la difficulté de concilier ces deux univers dans une conception et des pratiques épistémologiquement stabilisées. Le double réseau d'enjeux idéologique et heuristique dans lequel elle s'inscrit témoigne ainsi des multiples intérêts liés à sa nature de notion aussi polymorphe qu'indéniablement marchande.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel. 1991. *Langue et littérature. Analyses pragmatiques et textuelles*. Paris : Hachette.
- Adelung, Johann Christoph. 1785-1786. *Über den deutschen Styl*. Berlin : Christian Friedrich Voss und Sohn.
- Antoine, Gérald. 1959a. La stylistique française, sa définition, ses buts, ses méthodes. *Revue de l'enseignement supérieur* 1 : 42-61.
- Antoine, Gérald. 1959b. *Les Cinq grandes odes de Claudel ou La poésie de la répétition*. Paris : Lettres modernes.
- Arrivé, Michel. 1969. Postulats pour la description linguistique des textes littéraires. *Langue française* 3 : 3-13.

- Bally, Charles. 1912. Stylistique et linguistique générale. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 128 : 87-126 [repris dans Bally, Charles. 1913. *Le langage et la vie*. Genève : Atar. 53-74].
- Bally, Charles. 1921 [1909]. *Traité de stylistique française*. Heidelberg & Paris : Carl Winter & Klincksieck.
- Bally, Charles. 2007 [1910-1952]. *Sur la stylistique. Articles et conférences*. Textes édités, présentés, annotés et commentés par Étienne Karabétian. Paris : Eurédit.
- Bally, Charles. 2007 [1935]. *Le langage et la vie*. Zurich : Niehans.
- Barthes, Roland. 1970. L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire. *Communications* 16 : 172-223.
- Berrendonner, Alain. 1982. *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Boissieu, Jean-Louis de & Anne-Marie Garagnon. 1987. *Commentaires stylistiques*. Paris : SEDES.
- Bordas, Éric. 2007. La stylistique des concours. *Pratiques* 135-136 : 240-248.
- Bordas, Éric. 2008. *Style : un mot et des discours*. Paris : Kimé.
- Bota, Cristian. 2002. La question de l'ordre dans les cours et les écrits saussuriens de linguistique générale. Essai de refonte géométrique. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 55 : 139-167.
- Brinker, Klaus. 2000. *Text- und Gesprächslinguistik*. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Carriere, Moriz. 1880. *Die Poesie. Ihr Wesen und ihre Formen*. Berlin : Scherer.
- Cogard, Karl. 2001. *Introduction à la stylistique*. Paris : Flammarion.
- Colin, Jean-Paul. 1973. Linguistique et littérature. *Le Langage*, dir. par Bernard Pottier. Paris : CEPL & Denoël. 254-271.
- Combe, Dominique. 1991. *La pensée et le style*. Paris : Éditions universitaires.
- Cressot, Marcel. 1938. *La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'histoire de la langue française dans le dernier quart du XIX^e siècle*. Genève : Droz.
- Cressot, Marcel. 1996 [1947]. *Le style et ses techniques. Précis d'analyse stylistique*. 13^e éd. Paris : Presses universitaires de France.
- Culioli, Antoine. 1999. À propos de la notion. *Pour une linguistique de l'énonciation*, vol. 3, par Antoine Culioli. Paris : Ophrys. 17-33 [réédition Limoges : Lambert-Lucas. 2020].
- Curea, Anamaria. 2015. *Entre expression et expressivité : l'école linguistique de Genève de 1900 à 1940. Charles Bally, Albert Sechehaye, Henri Frei*. Lyon : ENS Éditions.
- Douay-Soublin, Françoise. 1990. Non, la rhétorique française, au XVIII^e siècle, n'est pas « restreinte » aux tropes. *HEL* 12(1) : 123-132.
- Dürrenmatt, Jacques. 2005. *Stylistique de la poésie*. Paris : Belin Sup.

- Eco, Umberto. 1972. *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*. Paris : Le Mercure de France.
- Eco, Umberto. 1988. *Sémiotique et philosophie du langage*. Paris : Presses universitaires de France.
- Eco, Umberto. 1992. *Les limites de l'interprétation*. Paris : Grasset.
- Edin, Vincent, Blaise Mao & Gilles Moyse. 2018. La machine n'a pas la moindre idée de la complexité du langage. *Usbek & Rica* [<https://usbeketrica.com/article/la-machine-n-a-pas-la-moindre-idee-de-la-complexite-du-langage>, consulté le 02/02/2022].
- Fix, Ulla, Andreas Gardt & Joachim Knape, éd. 2009. *Rhetorik und Stilistik/ Rhetoric and stylistics. Ein internationales Handbuch historischer und systematischer Forschung*, vol. 2. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Fromilhague, Catherine & Anne Sancier. 1991. *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris : Bordas.
- Fromilhague, Catherine & Anne Sancier-Chateau. 1999. *Analyses stylistiques : formes et genres*. Paris : Armand Colin.
- Gardes-Tamine, Joëlle. 1992. *La stylistique*. Paris : Armand Colin.
- Genette, Gérard. 1966-2002. *Figures I-II-III-IV-V*. Paris : Le Seuil.
- Gibert, Balthasar. 1713-1719. *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la rhétorique, avec un précis de la doctrine de ces auteurs*. Paris : Jacques Estienne.
- Greimas, Algirdas Julien. 1975. *Maupassant : la sémiotique du texte. Exercices pratiques*. Paris : Le Seuil.
- Guiraud, Pierre. 1953. *Langage et versification d'après l'œuvre de Paul Valéry. Étude sur la forme poétique dans ses rapports avec la langue*. Paris : Klincksieck.
- Guiraud, Pierre. 1963. *La stylistique*. Paris : Presses universitaires de France (Que sais-je ?, 646).
- Hamon, Philippe. 1981. *Introduction à l'analyse du descriptif*. Paris : Hachette.
- Herschberg-Pierrot, Anne. 1993. *Stylistique de la prose*. Paris : Belin Sup.
- Jakobson, Roman. 1963. Linguistique et poétique. *Essais de linguistique générale*, vol. 1. Paris : Éditions de Minuit. 213-222.
- Jaubert, Anna. 1987. *Étude stylistique de la correspondance entre Henriette*** et J.-J. Rousseau. La subjectivité dans le discours*. Paris & Genève : Champion & Slatkine.
- Jenny, Laurent. 1997. Sur le style littéraire. *Littérature* 108 : 92-101.
- Jousset, Philippe. 2008. *Anthropologie du style. Propositions*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.
- Karabétian, Étienne. 2000. *Histoire des stylistiques*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

- Lamy, Bernard. 1699 [1675]. *La rhétorique ou l'art de parler*. Amsterdam : Paul Marret.
- Larthomas, Pierre. 1998. *Notions de stylistique générale*. Paris : Presses universitaires de France.
- Laurent, Nicolas. 2001. *Initiation à la stylistique*. Paris : Hachette.
- Legrand, Éloi. 1922. *Méthode de stylistique française à l'usage des élèves et Livre du maître*. Paris : J. de Gigord.
- Le Senne, René. 1963 [1945]. *Traité de caractérologie*. Paris : Presses universitaires de France [http://classiques.uqac.ca/classiques/le_senne_rene/traité_de_caracterologie/le_senne_caracterologie.pdf, consulté le 02/02/2022].
- Macé, Marielle. 2016. *Styles. Critique de nos formes de vie*. Paris : Gallimard.
- Malblanc, Alfred. 1944. *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand. Essai de représentation linguistique comparée*. Paris : Henri Didier.
- Marino, Adrian. 1974. La notion de valeur en littérature comparée. *Études littéraires* 7(2) : 245-253.
- Marouzeau, Jules. 1940. *Précis de stylistique française*. Paris : Masson.
- Meizoz, Jérôme. 2001. *L'âge du roman parlant (1919-1939)*. Genève : Droz.
- Molinié, Georges. 1986. *Éléments de stylistique française*. Paris : Presses universitaires de France.
- Molinié, Georges. 1993. *La stylistique*. Paris : Presses universitaires de France (Premier cycle).
- Morel, Mary-Annick, Geneviève Petiot & Roland Éluerd. 1992. *La stylistique aux concours*. Paris : Honoré Champion.
- Muller, Charles. 1993. *Principes et méthodes de statistique lexicale*. Paris : Honoré Champion.
- Neveu, Franck, éd. 1999. *Phrases. Syntaxe, rythme, cohésion du texte*. Paris : SEDES.
- Neveu, Franck, éd. 2000. *Des noms. Nomination, désignation, interprétations*. Paris : SEDES.
- Neveu, Franck, éd. 2001. *Styles. Langue, histoire, littérature*. Paris : SEDES.
- Perrin-Naffakh, Anne-Marie. 1989. *Stylistique. Pratique du commentaire*. Paris : Presses universitaires de France.
- Püschel, Ulrich. 2000. Linguistische Ansätze in der Stilistik des 20. Jahrhunderts. *Geschichte der Sprachwissenschaft. Ein internationales Handbuch zur Entwicklung der Sprachforschung*, dir. par Sylvain Auroux et al., vol. 2. Berlin & New York : Walter de Gruyter. 1866-1880.
- Riffaterre, Michaël. 1957. *Le style des Pléiades de Gobineau. Essai d'application d'une méthode stylistique*. Genève & Paris : Droz & Librairie Minard.
- Riffaterre, Michaël. 1970. *Essais de stylistique structurale*. Paris : Flammarion.

- Saint-Gerand, Jacques-Philippe. 2006. Figures d'une renaissance : philologues et philologie au XIX^e siècle. *La fabrique du Moyen Âge au XIX^e siècle*, dir. par S. Bernard-Griffiths, P. Glaudes et B. Vibert. Paris : Honoré Champion. 127-166.
- Sapir, Edward. 1967 [1921]. *Le langage. Introduction à l'étude de la parole*. Paris : Payot [publication originale : *Language. An Introduction to the Study of Speech*. San Diego, New York & London : Harcourt Brace & Company. 1921].
- Spitzer, Leo. 1970 [1928]. *Études de style*. Trad. par Alain Coulon, Michel Foucault & Éliane Kaufholz, avec une préface de Jean Starobinski. Paris : Gallimard [publication originale : *Stilstudien*. Munich : Hueber. 1928].
- Steinthal, Heymann. 1885. *Allgemeine Ethik*. Berlin : G. Reimer.
- Stolz, Claire. 1999. *Initiation à la stylistique*. Paris : Ellipses.
- Vinay, Jean-Paul & Jean Darbelnet. 1958. *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*. Paris : Didier.
- Viprey, Jean-Marie. 1997. *Dynamique du vocabulaire des Fleurs du Mal*. Paris : Honoré Champion.
- Vossler, Karl. 1904. *Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft*. Heidelberg : C. Winter.
- Watine, Marie-Albane. 2018. Pour une stylistique cognitive de la phrase. *Groupe d'étude d'histoire de la langue française (GEHLF)*. Paris : Sorbonne Université.
- Wellek, René & Austin Warren. 1949. *Theory of Literature*. New York & Harcourt : Brace & Co.

« Faire école » en grammaire : aperçu des données sanskrites (2)

Émilie Aussant

Université Paris Cité and Université Sorbonne Nouvelle, CNRS, Laboratoire
d'histoire des théories linguistiques, F-75013 Paris, France

RÉSUMÉ

Cet article présente les données relatives aux écoles de grammaire sanskrite de l'Inde pré-moderne recueillies dans plusieurs sources primaires et secondaires, en les articulant à deux questions centrales : 1) que faut-il pour « faire école » ? et 2) sur quels critères se fonde-t-on pour distinguer une école d'une autre ? L'étude montre que c'est principalement autour de ce qui fait (ou non) autorité que le débat se cristallise et que l'affiliation à une école de grammaire se décrète, que l'agent du décret soit l'auteur lui-même, ses disciples ou ses opposants.

MOTS-CLÉS

Inde, sanskrit, grammaire, écoles, *vyākaraṇa*

ABSTRACT

This article introduces data related to schools of Sanskrit grammar in pre-modern India which were collected from various primary and secondary sources. It focuses on two main questions: 1) what is required to “found a school”? and 2) what criteria are used to distinguish one school from another? The study shows how the debate mainly crystallizes around what is (or is not) authoritative and how the affiliation with a school of grammar is decreed, whether the agent of the decree is the author himself, his followers or his opponents.

KEYWORDS

India, Sanskrit, grammar, schools, *vyākaraṇa*

Introduction

Si les notions d'« école de grammaire » ou d'« école linguistique » ont déjà fait l'objet de travaux en Occident, beaucoup reste à faire concernant l'Inde pré-moderne. Lorsque l'on étudie la littérature relative à l'Inde ancienne, qu'il s'agisse de sources primaires ou secondaires, on est frappé par l'extrême variabilité du nombre d'écoles de grammaire sanskrite. Leur nombre exact n'est toujours pas connu à ce jour – il varie entre trois et vingt selon Raghavan (1974 : 272 et 276). Il ne s'agit pas là d'un trait propre à la grammaire : la transmission des textes les plus anciens qui nous soient parvenus, les *Veda*, était déjà organisée en écoles (*śākhā* « branches ») dont le nombre n'a cessé d'évoluer au cours du temps. Louis Renou écrira d'ailleurs, dans son ouvrage sur *Les écoles védiques et la formation du Veda* (1947 : 219) : « Elles [les écoles védiques] ne sont pas foncièrement différentes des multiples “écoles” que l'Inde classique verra se constituer pour la plupart des disciplines littéraires. » De plus, les écoles védiques – tout comme les écoles qui fleuriront en grammaire – ne se différenciaient souvent que par de menus détails. Il n'est donc pas surprenant que les spécialistes de grammaire sanskrite (aussi bien indiens qu'occidentaux) ne se soient pas toujours entendus sur ce qu'était une école de grammaire et que le nombre de ces écoles ait varié, d'un ouvrage à l'autre. Si l'on ajoute à cela le fait que beaucoup d'informations ont été perdues au cours de l'histoire (voir Bronkhorst 2014) – à de rares exceptions près, les textes grammaticaux sanskrits qui nous sont parvenus ont fait l'objet d'une sélection, puisque seuls les textes considérés, par certains, comme corrects, ont été transmis –, force est de constater que la situation est des plus floues.

Cet article présente les données relatives aux écoles de grammaire de l'Inde pré-moderne que j'ai pu recueillir, à ce jour¹, dans les sources primaires et secondaires, en les articulant à deux questions centrales : 1) que faut-il pour « faire école » ? et 2) sur quels critères se fonde-t-on pour distinguer une école d'une autre ? L'étude s'organise en deux parties : je livre, dans un premier temps, une brève syn-

1. Il va sans dire que d'autres études suivront, le nombre de sources à compulsier étant particulièrement important.

thèse des données que j'ai pu collecter dans la littérature secondaire² puis je présente, dans un second temps, un choix de données issues de la littérature primaire.

1. Données issues de la littérature secondaire

Lorsque l'on effectue un certain nombre de sondages dans les publications relatives à l'histoire de la grammaire sanskrite traditionnelle (*vyākaraṇa*), on note que si des listes d'écoles de grammaire sont fréquemment présentées, aucune définition de la notion même d'« école de grammaire » ne les accompagne. Ce n'est qu'en menant une fouille minutieuse au sein de ces publications que l'on parvient à mettre au jour un certain nombre de données. Ces données révèlent que la notion d'« école de grammaire » est abordée, dans la littérature secondaire, sous deux angles différents, qui recouvrent, *grosso modo*, les deux questions centrales évoquées plus haut : il y a, d'une part, l'angle du traitement de l'héritage pāṇinéen et, d'autre part, l'angle des caractéristiques intrinsèques, indépendantes de cet héritage.

1.1. Le traitement de l'héritage pāṇinéen

La question du traitement de l'héritage pāṇinéen, nous le verrons, est centrale dans la littérature primaire, tout au moins dans celle qui nous est parvenue. La littérature secondaire ne fait donc que reprendre une argumentation propre aux grammairiens du sanskrit de l'Inde ancienne, tout au moins, là encore, à certains d'entre eux. Dire que la notion d'« école de grammaire » est abordée sous l'angle du traitement de l'héritage pāṇinéen signifie que, selon la façon dont un texte grammatical traite l'héritage pāṇinéen, il sera affilié – ou non – à l'école pāṇinéenne (*i. e.* à l'école que fonde l'*Aṣṭādhyāyī* [A ci-après] de Pāṇini). Ainsi, une grammaire *n'appartient pas à l'école pāṇinéenne* si :

- elle contient des *sūtra* que l'on ne trouve pas dans l'*Aṣṭādhyāyī* ;

2. Cette étude fait suite à un précédent travail (d'où le « 2 » du titre), exclusivement consacré aux données issues de la littérature secondaire (voir Aussant, 2021).

- elle crée de nouveaux termes techniques ou utilise des termes différents de ceux employés par Pāṇini ;
- elle se présente comme une tentative explicite de construction d'un nouveau système ;
- elle se fonde sur des présuppositions théoriques ou sur des principes métalinguistiques différents ;
- elle est conçue comme le véhicule d'une forme religieuse³ ;
- elle modifie les *sūtra* pāṇinéens ; la portée de ce critère – tout comme celle des trois suivants – doit être relativisée dans la mesure où, nous le verrons plus loin, les modifications du traité pāṇinéen ont été parfaitement tolérées jusqu'au v^e siècle ;
- elle organise les *sūtra* pāṇinéens de manière différente ; plusieurs grammairiens rattachés à l'école pāṇinéenne, tels que Dharmakīrti (x^e s.), Vimāla Sarasvatī (xiv^e s.), Rāmacandra (xiv^e-xv^e s.), Nārāyaṇa Bhaṭṭa (xvi^e-xvii^e s.), entre autres, et notamment l'un des plus fameux, Bhaṭṭoji Dīkṣita (xvi^e-xvii^e s.), ont néanmoins réarrangé les *sūtra* pāṇinéens, parfois même en omettant certains ;
- elle ne prend pas en compte les faits de langue védique ni les faits d'accentuation, ce qui signifie, tout au moins pour certains grammairiens, qu'il s'agit d'une grammaire dépourvue d'éléments brahmaniques (la description des faits védiques suppose en effet l'étude des textes védiques, textes qui fondent la religion védique puis son héritière, la religion brahmanique) ; quelques grammairiens pāṇinéens cependant, tel Jñānendrasarasvatī, auteur de la *Tattvabodhinī*, commentaire très connu de la *Siddhāntakaumudī* de Bhaṭṭoji Dīkṣita, ne mentionnent ni les faits védiques ni les faits d'accentuation ;
- elle admet des formes non décrites voire condamnées par les autorisés de l'école pāṇinéenne (*i. e.* Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali) ;

3. C'est le cas des grammaires dites « sectaires », composées par des auteurs d'obédience vishnouïte ou shivaïte (sectes du brahmanisme) où, bien souvent, le vocabulaire technique est totalement remanié et sert à décliner les multiples noms du dieu. Ainsi, par exemple, dans le *Harināmāmṛta*, un traité grammatical vishnouïte, *pada* (terme qui désigne les mots fléchis) devient *viṣṇupada*, *tatpuruṣa* (qui désigne les composés déterminatifs) devient *kṛṣṇapurūṣa* (Kṛṣṇa étant l'une des nombreuses incarnations de Viṣṇu).

des grammairiens de l'école pāṇinéenne, Rāmacandra et Nārāyaṇa Bhaṭṭa notamment, considèrent néanmoins comme correctes les formes reconnues dans des grammaires dites non-pāṇinéennes telles que le *Mugdhabodha*⁴.

Si l'on aborde les faits sous l'angle du traitement de l'héritage pāṇinéen, c'est donc la question de la *frontière* entre écoles de grammaire et plus particulièrement de la frontière entre l'école pāṇinéenne et les écoles non pāṇinéennes, qui apparaît comme l'enjeu principal.

1.2. Les caractéristiques intrinsèques

Les données recueillies dans la littérature secondaire montrent qu'indépendamment du traitement de l'héritage pāṇinéen, une grammaire peut être considérée comme établissant une nouvelle école si :

- il s'agit d'une grammaire populaire, auréolée d'un certain prestige ;
- la grammaire n'est généralement pas prise en compte par les commentateurs de l'école pāṇinéenne ;
- elle donne lieu à l'élaboration de certains traités annexes, comme un recueil de racines verbales (*Dhātupāṭha*, mais aussi des *Uṇādisūtra*, *Gaṇapāṭha*, etc.), ainsi qu'à la rédaction de plusieurs commentaires ;
- elle donne naissance, à partir de son propre titre ou à partir du nom de son auteur, au nom d'une communauté, comme par exemple *jainendrāḥ* « les étudiants du *Jainendra*[-*vyākaraṇa*] » pour désigner la communauté, en d'autres termes, l'école, fondée par cette grammaire ;
- elle est écrite à la requête d'un souverain, comme le *Siddhahaimacandra* composé par Hemaçandra Sūri (1089-1172) à la demande de son protecteur, le roi Jayasiṃha-Siddharāja du Gujjarat, pour concurrencer la grammaire *Sarasvatikaṇṭhābharāṇa* du roi Bhoja (voir Scharfe 1977 : 169).

Dans cette perspective, on en sait davantage sur ce qui est requis pour « faire école ». Les cinq critères énumérés ci-dessus ne semblent

4. Voir *Apāṇinīyapramāṇatā* (1998 : 1, § 3).

pas avoir été mentionnés par les grammairiens du sanskrit, qu'ils soient rattachés à l'école pāṇinéenne ou non. On ne peut que les inférer à partir de leurs pratiques, dont nous allons maintenant voir quelques exemples.

2. Données issues de la littérature primaire

2.1. Pāṇini (v^e s. avant J.-C.)

Dans sa grammaire – l'*Aṣṭādhyāyī* –, Pāṇini mentionne nommément dix personnes⁵, vraisemblablement des grammairiens, qui avaient pris note, avant lui, de différences d'usage. On peut citer, par exemple, le *sūtra* A 6.1.123 *avaṅ sphoṭāyanasya* || qui stipule que « selon [le grammairien] Sphoṭāyana, *ava* [remplace le *o* du thème *go*- “bovin” devant une voyelle initiale] » ; cette règle pose une option entre des formes telles que *gavājinam* et *go 'jinam* « peau de vache ».

Pāṇini utilise également les termes *udīcām* (litt. « nord » au génitif pluriel)⁶ « selon les Septentrionaux » et *prācām* (litt. « est » au génitif pluriel)⁷ « selon les Orientaux » pour introduire des formes optionnelles, telles que *śoṇī*⁸ et *mātarapitarau*⁹. Les commentateurs indiens, ainsi que plusieurs spécialistes occidentaux, ont généralement interprété ces termes comme renvoyant à un groupe de grammairiens (« groupe » parce que le terme est au pluriel), d'où la traduction fréquente de *udīcām* par « selon les grammairiens septentrionaux » et de *prācām* par « selon les grammairiens orientaux ». Mais il est également possible que ces deux termes aient tout simplement désigné des

5. Āpīśali, Kāśyapa, Gārgya, Gālava, Cākravarmaṇa, Bhāradvāja, Śākaṭāyana, Śākalya, Senaka, Sphoṭāyana.

6. A 3.4.19, A 4.1.130, A 4.1.153, A 4.1.157, A 6.3.32, A 7.3.46.

7. A 1.1.75, A 3.1.90, A 3.4.18, A 4.1.17, A 4.1.43, A 4.1.160, A 5.3.80, A 5.3.94, A 5.4.101, A 8.2.86.

8. A 4.1.43 *śoṇāt prācām* : « [Le suffixe *nīṣ* est valable quand il s'agit du féminin] après *śoṇa-* [“rouge”], selon les [grammairiens ?] Orientaux. » Selon les (grammairiens ?) non-Orientaux, on a la forme *śoṇā*.

9. A 6.3.32 *mātarapitarāv udīcām* : « [Le composé copulatif] *mātarapitarau* [“père et mère”] est valable selon les [grammairiens ?] Septentrionaux. » Selon les (grammairiens ?) non-Septentrionaux, on a la forme *mātāpitarau*.

communautés de locuteurs (la communauté des « Septentrionaux », la communauté des « Orientaux ») et donc, qu'ils aient introduit des usages dialectaux dont Pāṇini aurait été témoin ou qui lui auraient été rapportés¹⁰.

Enfin, en deux occasions (A 7.3.49 et A 8.4.52)¹¹, Pāṇini recourt au terme *ācārya* « maître », au pluriel, peut-être pour désigner son propre maître (le pluriel pouvant être honorifique) ; il suivrait en cela les textes de loi de l'Inde ancienne (*Dharmaśāstra*) qui déconseillent à l'étudiant de prononcer le nom de son maître (voir Houben 1998, note 44).

Autre indice, bien que le lien avec les écoles de grammaire ne soit pas explicite dans la grammaire de Pāṇini : il s'agit du *sūtra* A 6.2.36 *ācārya-upasarjanaś ca_ante-vāsī* || « [Le premier membre d'un composé copulatif conserve] aussi [son accent primitif lorsque le composé est fait de noms] d'étudiants dérivés des noms de leurs maîtres. » L'un des exemples donnés par les commentateurs – comme nous le verrons un peu plus loin – est le composé *āpīśala-pāṇinīyāḥ* « étudiants ou disciples d'Āpīśali et de Pāṇini ». Même si cette règle pāṇinéenne ne nous permet pas d'affirmer, en toute certitude, qu'il existait, du temps de Pāṇini, des écoles de grammaire, elle nous indique, à tout le moins, qu'il existait bien déjà des écoles et que la langue sanskrite offrait la possibilité de les nommer en tant que telles (du reste, certaines écoles védiques étaient déjà nommées d'après le nom de leur fondateur, voir Renou 1947 : 20 et 23, notamment).

On retiendra donc, d'une part, que Pāṇini avait des prédécesseurs – il donne le nom de certains d'entre eux – et que, d'autre part, il renvoie de manière très vague à une communauté indifférenciée de grammairiens (*ācāryāṇām* « selon les maîtres ») – je laisse de côté les termes *udicām* et *prācām*, qui ne permettent pas de conclure à l'existence de deux écoles de grammaire¹². Si des écoles de grammaire

10. Pour plus de détails sur ce thème, voir Cardona 1980 : 147.

11. Ces deux *sūtra* font suite à des règles où *udicām*, ainsi que le nom des grammairiens Śākaṭāyana et Śākalya, sont employés.

12. Certains textes (dont le *Kathāsaritsāgara*, XI^e s.) indiquent qu'une école de grammaire, l'école *aindra*, aurait précédé celle fondée par Pāṇini. Burnell (1875) a consacré tout un ouvrage à la question mais sa démonstration n'a pas vraiment convaincu (voir Cardona 1980 : 150-151).

existaient à l'époque de Pāṇini, il était peut-être de coutume d'y faire référence en mentionnant seulement le nom de leur fondateur.

2.2. Yāska (v^e-II^e s. avant J.-C. ?)

Un bref détour par une discipline proche de la grammaire s'impose. Le *nirvacana* ou *nirukta* vise à élucider le sens des mots difficiles que l'on trouve dans les hymnes védiques, le but ultime étant de découvrir pourquoi tel mot signifie ce qu'il signifie. Un seul ouvrage appartenant à la tradition du *nirvacana* nous est parvenu : le *Nirukta* – et ses commentaires –, attribué à un certain Yāska, ouvrage qui aurait été composé entre le v^e et le II^e s. avant notre ère. Yāska mentionne les analyses de maîtres dont il donne le nom, comme dans l'extrait suivant :

idaṃ karaṇād ity āgrayaṇaḥ | idaṃ darśanād ity aupamanyavaḥ |
(*Nirukta* 10.8)

[Indra est appelé ainsi] car il fait tout, selon Āgrayaṇa ; [Indra est appelé ainsi] car il voit tout, selon Aupamanyava.

(Āgrayaṇa et Aupamanyava étant probablement, tout comme Yāska, des *nairukta*), mais il cite également des grammairiens, comme Gārgya et Śākaṭāyana (déjà mentionnés par Pāṇini). Yāska fait aussi référence à des communautés spécialisées dans des disciplines variées tels les *aitihāsikāḥ*, ceux qui expliquent les hymnes védiques en les traitant comme des légendes (*itihāsa*), les *nairuktāḥ*, ceux qui, comme lui, élucident le sens des mots difficiles, les (*pūrve*) *yājñikāḥ*, les ritualistes (anciens) et les *vaiyākaraṇāḥ*, les grammairiens¹³. On note en outre l'usage de trois autres termes, plutôt vagues : *ācāryāḥ* « maîtres », *eke* « certains » et *ity ākhyānam* « selon la tradition ».

Des communautés de spécialistes sont donc clairement identifiées ainsi que, au sein de celles-ci, un certain nombre de maîtres. Mais ces communautés n'apparaissent pas comme divisées en « écoles ». Ce qui ne signifie pas, une fois de plus, qu'elles ne l'étaient pas. La mention d'un maître fait peut-être encore, à cette époque, suffisamment autorité.

13. Voir l'index des autorités citées dans le *Nirukta* (édition de Sarup 1998 : 247).

2.3. Kātyāyana et Patañjali (III^e et II^e s. avant J.-C.)

Kātyāyana, grammairien que l'on situe au III^e s. avant notre ère, est l'auteur du plus ancien commentaire de la grammaire de Pāṇini qui soit parvenu jusqu'à nous. Ce commentaire, qui se présente sous la forme d'environ 4300 *vārttika* (« éléments d'interprétation »), n'est connu qu'à travers la glose qu'en propose Patañjali¹⁴, dans son *Mahābhāṣya* (« grand commentaire », MBh ci-après), composé au II^e s. avant notre ère. Ce dernier est unanimement considéré comme le commentateur majeur de l'œuvre pāṇinéenne.

On observe¹⁵, dans les *vārttika* de Kātyāyana, comme dans le *Mahābhāṣya* de Patañjali, l'emploi de termes généraux pour renvoyer à l'opinion d'autres grammairiens, ainsi : *pūrvasūtra-* « grammaire [composée par un] prédécesseur », *apara/kecid āhuḥ* « d'autres/certains disent », *anye vaiyākaraṇāḥ* « d'autres grammairiens », *anya ācāryāḥ* « d'autres maîtres », *eke* « certains », *apara āha* « un autre dit ». Certains grammairiens sont néanmoins nommés, à commencer par Pāṇini (par ex. *vārttika* 15 *ad* A 6.1.1, repris par Patañjali), mais également Vājapyāyana (*vārttika* 35 *ad* A 1.2.64, repris par Patañjali), qui défend l'idée que les mots dénotent le genre, Vyāḍi (*vārttika* 45 *ad* A 1.2.64, repris par Patañjali), qui affirme au contraire que les mots dénotent l'individu, Pauṣkarasādi, convoqué pour un fait de sandhi¹⁶ (*vārttika* 3 *ad* A 8.4.48, repris par Patañjali), Śākaṭāyana (déjà mentionné par Pāṇini et Yāska), qui défend l'idée selon laquelle tous les noms sont dérivés de verbes (MBh II 138, 17), Āpiśali (déjà mentionné par Pāṇini ; MBh II 281, 3-4), Goṇikāputra (MBh I 336, 16), Gonardiya (par ex. MBh I 78, 2), Kuṇaravāḍava (par ex. MBh II 100, 8), Sauryabhagavat (MBh III 421, 13) et Vāḍava (MBh III 421, 13).

Enfin, fait nouveau, Patañjali mentionne plusieurs écoles¹⁷ de grammairiens :

14. Patañjali commente aussi directement 468 règles du traité pāṇinéen.

15. Voir Kielhorn 1887a.

16. L'aspiration des occlusives devant une sifflante.

17. Il mentionne aussi, à l'instar de Yāska, des communautés autres que celles des grammairiens (par ex. *yājñikāḥ*).

- les *bhāradvājīya*- « disciples de Bhāradvāja¹⁸ » (dix occurrences), que Patañjali cite pour les modifications des *vārttika* de Kātyāyana qu'ils proposent (modifications souvent présentées, par Patañjali et les commentateurs ultérieurs, comme inutiles) ;
- les *saunāga*- « disciples de Sunāga (?) » (sept occurrences), que Patañjali cite pour leurs *vārttika*, qu'il semble considérer plutôt favorablement ;
- les *kroṣṭrīya*- « ? » (une occurrence), qui considèrent que la règle A 1.1.3 est une métarègle¹⁹ (opinion rejetée par Patañjali) ;
- les *āpīsala*- « disciples d'Āpīsali », nom qui apparaît dans l'exemple *āpīsala-pāṇinīyāḥ* « disciples d'Āpīsali et de Pāṇini », qui illustre A 6.2.36²⁰ ;
- les *pāṇinīya*- « disciples de Pāṇini », nom qui apparaît dans l'exemple *āpīsala-pāṇinīyāḥ* « disciples d'Āpīsali et de Pāṇini » (voir précédemment) ;
- les *vyāḍīya*- « disciples de Vyāḍi », nom qui apparaît dans l'exemple *vyāḍīya-gautamīyāḥ* « disciples de Vyāḍi et de Gautama » (voir précédemment) – également qualifiés de *sāmgrahasūtrika* « qui étudie le *Samgraha* » (MBh II 284, 4) ;
- les *gautamīya*- « disciples de Gautama (?) » (voir précédemment).

Les deux écoles que Patañjali cite le plus – les *bhāradvājīya*- et les *saunāga*- – semblent avoir participé de manière particulièrement active au travail d'interprétation de la grammaire de Pāṇini. La lecture du *Mahābhāṣya* invite également à penser que c'est l'ouvrage de Pāṇini qui a véritablement lancé les débats entre écoles de grammaire. Si l'*Aṣṭādhyāyī* est certainement à l'origine d'un grand nombre de discussions, on ne saurait exclure l'existence d'échanges indépendants de la grammaire de Pāṇini. L'histoire de la grammaire en Inde – telle qu'elle a été écrite par les Indiens eux-mêmes, en tout cas certains d'entre eux – n'en a certes gardé que très peu de traces.

18. Grammairien déjà mentionné par Pāṇini.

19. Avec son propre domaine d'application, indépendant de celui de la règle A 1.1.52, à laquelle elle « s'oppose ».

20. « Dans un composé copulatif, le premier membre conserve son accent original si les membres du composé sont les noms de disciples dérivés du nom de leur maître. »

Quoi qu'il en soit, dans le *Mahābhāṣya* de Patañjali, les écoles de grammaire sont nommées d'après le maître qui les a fondées (le nom de l'école étant dérivé du sien) ; elles fédèrent des membres 1) qui travaillent à l'interprétation de la grammaire de Pāṇini et des *vārtika* de Kātyāyana et 2) qui proposent des amendements de ces textes, amendements parfois différents de ceux que formulent Kātyāyana et Patañjali. Le fait que Patañjali rejette certaines des interprétations proposées par d'autres écoles montre que l'on s'oriente vers une interprétation *légitime* de la grammaire de Pāṇini. Cette interprétation légitime, c'est Patañjali lui-même qui la décrète : à deux reprises²¹, il qualifie certaines des propositions d'amendement de « non-pāṇinéennes » (*sidhyaty evam apāṇinīyaṃ tu bhavati* « cela réussit mais n'est pas pāṇinéen »), les modifications suggérées ayant trop d'effets secondaires par rapport au gain qu'elles sont censées représenter²². Autrement dit, l'interprétation légitime de la grammaire de Pāṇini, l'interprétation *pāṇinīya* (« pāṇinéenne »), c'est celle qui modifie le moins l'*Aṣṭādhyāyī*.

Enfin, en trois occasions, Patañjali rappelle (ou pose ?) le statut de *vedāṅga* (« auxiliaire du *Veda* ») de la grammaire de Pāṇini (*sarvavedapāriṣadaṃ hi idaṃ śāstram* « ce traité est commun à toutes les écoles védiques »)²³ ; dans le premier passage²⁴, il affirme même que la grammaire est le principal de ces auxiliaires (*pradhānaṃ ca śatśv aṅgeṣu vyākaraṇam*). De fait, l'ouvrage pāṇinéen et, partant, l'école qu'il fonde, sont étroitement associés à la religion védique ainsi qu'à celle qui la prolonge, la religion brahmanique.

21. MBh I 14, 7 et MBh I 39, 8. Dans les deux cas, la discussion porte sur la mention (ou non) de marqueurs. Aucune école de grammaire n'est directement visée.

22. Nāgeśa dira, à propos de la première occurrence de la phrase *sidhyaty evam apāṇinīyaṃ tu bhavati* : « Celui qui a entrepris de défendre une utilité de l'*akṣarasamāmnāya*, si, pour éliminer un défaut, il transforme tout le traité d'une manière plus lourde que le commentaire, risque d'être comme celui qui s'enfuit par peur d'un scorpion et se fait piquer par un serpent » (trad. P.-S. Filliozat 1975 : 140).

23. MBh I 400, 11 et MBh III 146, 15.

24. MBh I 1, 19.

2.4. Bhartṛhari (v^e s.)

Le *Vākyapadīya* (VP ci-après), ouvrage grammatical autonome, constitue un autre jalon important de la littérature primaire. Son auteur, Bhartṛhari, y énonce très clairement son « pedigree »²⁵ : dans la première partie du VP, il reprend la remarque de Patañjali présentant la grammaire comme le premier des auxiliaires du *Veda* (VP 1.11) et, plus loin (VP 1.158), il affirme que la discipline est une tradition (*smṛti*) dont le fondement est la transmission ininterrompue de l'enseignement des maîtres (*śiṣṭa*). Il fait également référence aux trois maîtres, Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali dans la stance VP 1.23 : *nityāḥ śabdārthasambandhās tatrāmnātā maharṣibhiḥ | sūtrāṇāṃ sānutantrāṇām bhāṣyānām ca praṇetr̥bhiḥ ||* « La relation entre les mots et leur sens est éternelle : c'est ce que nous ont transmis les grands voyants, auteurs des *sūtra* [Pāṇini], des *vārttika* [Kātyāyana] et des *bhāṣya* [Patañjali] » ; stance qui scelle l'unité de doctrine entre les trois maîtres et qui, pourrait-on dire, fait officiellement exister l'« école pāṇinéenne ». Ces différentes données nous indiquent donc que l'on a affaire 1) à un grammairien 2) de l'école pāṇinéenne et 3) d'obédience brahmanique.

Bhartṛhari fait très fréquemment référence aux opinions d'autres penseurs ou groupes de penseurs, qu'ils se rattachent à sa propre discipline – la grammaire – ou non (penseurs du *vaiśeṣika*, de la *mīmāṃsā*, du *sāṃkhya*, philosophes jaïnes ou bouddhistes, etc. – voir l'index des termes dans Subramania Iyer 1992). Les références aux autres grammairiens se font de manières identiques à celles que nous avons vues jusqu'à présent, je ne m'attarde donc pas sur ce point.

Un passage à la fin de la deuxième partie du VP mérite en revanche d'être signalé. En six vers (VP 2.481-486), Bhartṛhari fait état d'un tournant dans l'histoire de la discipline grammaticale, que l'on peut résumer brièvement comme suit : du fait de grammairiens peu compétents, qui échouèrent à interpréter correctement le *Mahābhāṣya* de Patañjali (présenté comme le résumé d'un ouvrage qui ne nous est pas parvenu, le *Samgraha* de Vyāḍi), la transmission vivante de la tradition grammaticale (*vyākaraṇāgama*) finit par se réduire à la conservation, au sud du sous-continent, d'un seul texte ; plusieurs

25. J'emprunte le terme à Cardona (1977-1978 : 79).

grammairiens – dont un certain Candra et le maître de Bhartṛhari, Vasurāta – redécouvrirent ensuite cette tradition et la développèrent. Si l'on en croit ce passage, la tradition grammaticale pāṇinéenne, tout entière incarnée par Patañjali, aurait traversé, entre Patañjali et Bhartṛhari (soit au cours d'une période de près de sept siècles), une phase de décadence suivie d'une phase revivaliste, à laquelle Bhartṛhari aurait lui-même participé. On est là à une étape charnière : à partir de Bhartṛhari, la voie de l'orthodoxie s'ouvre pleinement au sein de l'école pāṇinéenne. Seront considérés comme orthodoxes (autrement dit comme *pāṇinīya*) les grammairiens qui reconnaissent l'autorité de la grammaire de Pāṇini et qui suivent l'enseignement des commentateurs faisant autorité, c'est-à-dire Kātyāyana et, surtout, Patañjali. Les modifications apportées au traité pāṇinéen après Patañjali ne seront guère acceptées par les orthodoxes²⁶. À nouveau, on a le sentiment d'être face à un décret : l'autorité des trois *muni*, des trois « sages » (Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali) est décidée de façon souveraine.

Un dernier point, important pour notre propos : la tradition est dite avoir été redécouverte et *développée* par *plusieurs grammairiens* ; l'expression employée est *āgamaṃ bahuśakhatvam* « tradition [ramifiée/divisée] en plusieurs branches ». Le terme *śākha*- fait inmanquablement penser aux écoles védiques (*śākhā*) : on peut voir ici, comme le suggère Cardona (1977-1978 : 97-98), une référence au fait que cette tradition se ramifie en plusieurs écoles. Le fait est qu'un certain Candra (celui-là même que mentionne Bhartṛhari ?) composera, en adoptant les modifications suggérées par Kātyāyana et Patañjali, *sa* grammaire (le *Cāndravyākaraṇa*), et fondera (donc) une autre école de grammaire.

26. Sur ces modifications, voir Kielhorn 1885 et 1887b, ainsi que A. P. Ajotikar, T. P. Ajotikar et Scharf (2021). Deshpande (1998 : 26) remarque, quant à lui : « *While the commentators continued to examine its wording for its appropriateness, and occasionally rejected the necessity of stating a rule, the recitational tradition, and the grammatical tradition itself, continued to transmit the entire text, including those rules which were rejected by the commentators.* » Les textes grammaticaux ayant véritablement intégré les modifications suggérées par les commentateurs, tels que le *Jainendravākaraṇa* et le *Cāndravyākaraṇa*, sont considérés comme fondateurs d'écoles non-pāṇinéennes.

Le discours qui se met en place avec Patañjali et qui se poursuit, en se rigidifiant, avec Bhartṛhari, tourne clairement – et seulement – autour de ce que j’ai appelé, plus haut, le « traitement de l’héritage pāṇinéen ». On retiendra également que l’affiliation à l’école pāṇinéenne est décrétée par les deux grammairiens. Voyons ce qu’il en est une fois que l’on sort du discours orthodoxe.

2.5. Nārāyaṇa Bhaṭṭa (xvi^e-xvii^e s.)

Au cours des dix siècles qui séparent Bhartṛhari des derniers grands grammairiens pāṇinéens, le champ de la grammaire se compose *grosso modo* de trois grandes communautés : 1) la communauté des grammairiens pāṇinéens orthodoxes, 2) la communauté des grammairiens pāṇinéens non orthodoxes, 3) la communauté des grammairiens non-pāṇinéens, qui rassemble les fondateurs d’autres écoles ainsi que leurs disciples.

Nārāyaṇa Bhaṭṭa, grammairien de la fin du xvi^e s. et du début du xvii^e s., est l’auteur du *Prakriyāsarvasva*, un commentaire de la grammaire de Pāṇini qui réorganise thématiquement les *sūtra* du maître, et d’un essai intitulé *Apāṇinīyapramāṇatā* (« De l’autorité de ce qui est non-pāṇinéen »). Il fait partie de la deuxième communauté évoquée plus haut, celle des grammairiens pāṇinéens non orthodoxes. Il est dit non orthodoxe car, comme l’indique le titre du second ouvrage mentionné, il reconnaît l’autorité de grammairiens comme Candra (*Cāndravyākaraṇa*), Bhoja (*Sarasvatikaṅṭhābharaṇa*) et Vopadeva (*Mugdhabodha* et *Kavikalpadruma*), tous déclarés non-pāṇinéens (*apāṇinīya*) par les orthodoxes. Le passage qui suit illustre bien sa position :

atra tāvad indracandrakāśakṛtsnyāpīśaliśākātāyanādīpurātanācārya-racitānām vyākaraṇānām apramāṇatvam eva, munitrayoktasya_eva tu prāmāṇyam iti ke cit paṇḍitaṃmanyā manyante | tad apahasaniyam eva candrādivacasām anāptapraṇītatvābhāvena²⁷ puruṣavacasām aprāmāṇyaṃ tāvad anāptapraṇītatvahetukam eva_iti candrādīśāstrāṇām

27. Dans l’édition de E. R. Sreekrishna Sarma (1968 : 1), on lit : « [...] *tad apahasaniyam eva candrādivacasām anāptapraṇītatvābhāvena prāmāṇyāniśayāt* [...] » « [...] les mots de Candra, etc. font bel et bien autorité [*prāmāṇyāniśayāt*], parce qu’ils ne sont pas prononcés par une personne incompétente [...] ».

apṛāmāṇyaṃ vadadbhis teṣāṃ anāptatve pramāṇaṃ vaktavyam ||
(*Apāṇinīyapramāṇatā* : 1)

Pour commencer, certains, s'estimant eux-mêmes savants, considèrent que les grammaires composées par d'anciens maîtres tels que Indra, Candra, Kāśakṛtsni, Āpiśali, Śākaṭāyana, ne font pas autorité ; seuls les dits des trois sages [*i. e.* Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali] font autorité. C'est franchement ridicule : les mots de Candra, etc., parce qu'ils ne sont pas prononcés par une personne incompétente, [font bel et bien autorité] ; si les mots des hommes ne font pas autorité, c'est uniquement parce qu'ils sont prononcés par des incompétents. Ceux qui disent que les grammaires de Candra, etc. ne font pas autorité doivent prouver que ces [grammaires] sont dues à des incompétents.

Mais Nārāyaṇa Bhaṭṭa est également pāṇinéen. Comment le sait-on ? Il le dit lui-même, au tout début de son *Prakriyāsarvasva* :

vṛttau cāru na rūpasiddhikathanā[aṃ] rūpāvatāre punaḥ
kaumudyādiṣu cātra sūtram akhilaṃ nāsty eva tasmāt tvayā |
rūpānītisamastasūtrasahitaṃ spaṣṭaṃ mitaṃ prakriyā-
sarvasvābhīhitaṃ nibandhanam idaṃ kāryaṃ maduktādhvanā ||
(*Prakriyāsarvasva* 5 : 1)

Dans la [*Kāśikā*] *vṛtti*, la description de la formation des formes [de mots] n'est pas élégante, de même dans le *Rūpāvatāra* et des [ouvrages] comme la [*Prakriyā*] *kaumudī* ; dans [ces textes], il n'y a pas tous les *sūtra* ; c'est pourquoi tu dois [toi, Nārāyaṇa Bhaṭṭa] composer, selon la méthode que je [Devanārāyaṇa, roi d'Ampalapula] t'ai dite, cet ouvrage clair, d'un volume modéré, intitulé *Prakriyāsarvasva*, qui contient tous les *sūtra* relatifs à la production des formes.

Tous les ouvrages cités dans ce vers sont rattachés à l'école pāṇinéenne. En citant ces textes (et non d'autres), Nārāyaṇa Bhaṭṭa pose son appartenance à l'école pāṇinéenne. Il ajoute, un peu plus loin :

ayam acyutagururkṛpayā pāṇinikātyāyanādīkārṇyāt |
yatnaḥ phalaprāsūḥ syāt kṛtarāgaraso 'dya śabdamaṅgajūṣām ||
(*Prakriyāsarvasva* 9 : 2)

Grâce à la compassion du maître Acyuta [maître de Nārāyaṇa Bhaṭṭa] et du fait de la bonté de Pāṇini, Kātyāyana et d'autres, cet effort portera ses fruits, [cet effort] qui a la saveur de la passion est accompli aujourd'hui pour ceux qui fréquentent le chemin des mots.

Ici, Nārāyaṇa Bhaṭṭa fait clairement allégeance à l'école pāṇinéenne. Et, de fait, Pāṇini occupe une place importante dans le

Prakriyāsarvasva ; mais il ne représente pas, non plus que Kātyāyana ou Patañjali, l'autorité absolue (Houben 2015 : 156).

Est donc confirmée l'idée selon laquelle l'affiliation à une école se décrète, que l'agent du décret soit l'auteur lui-même, ses disciples ou ses opposants.

Remarques conclusives

Nous constatons que les données issues de la littérature primaire (celle que j'ai consultée, tout au moins) sont exclusivement relatives à la *frontière* entre écoles, voire à la frontière entre ce qui fait – ou non – autorité. Ce qui est requis pour « faire école » n'apparaît pas comme pertinent, du moins pour les grammairiens de l'école pāṇinéenne ; il va sans dire qu'il faudra poursuivre la réflexion en prenant en compte les textes grammaticaux présentés comme non-pāṇinéens.

Le débat, nous l'avons vu, se cristallise assez nettement autour de ce qui fait ou non autorité, et l'affiliation à une école de grammaire se décrète, autrement dit, se décide plus ou moins arbitrairement. Nārāyaṇa Bhaṭṭa critiquera ouvertement cet état de fait :

munitrayamatamātrāṅgīkārīṇa eva śiṣṭā ity atra śrutismṛtivacanābhāvena bhavatkapolamātrakalpitatvāt | munitrayavacanasya_eva prāmāṇyāt tadaṅgīkārīṇām eva śiṣṭatvam iti cet, karhi cit prāmāṇyavaśāt tadaṅgīkārīṇām śiṣṭatvaṃ śiṣṭāṅgīkṛtatvāc ca prāmāṇyam ity anyonyāśrayalābha eva dhanyātmanām | atha ye ke cid eva bhavadabhīṣṭāḥ śiṣṭāḥ iti cet, ye ke cid asmadabhīṣṭā iti duryuktivyukta eva_ayaṃ vādakalahāḥ syāt | (Apāṇinīyapramāṇatā : 2)

« Seuls ceux qui acceptent uniquement les idées des trois sages [*i. e.* Pāṇini, Kātyāyana et Patañjali] font partie de l'élite » – [ce propos] ne se trouve dans aucun texte sacré, vous seul l'avez inventé. Si vous dites que, puisque seuls les dits des trois sages font autorité, seuls ceux qui les acceptent font partie de l'élite, votre être fortuné n'obtient rien d'autre qu'une relation de dépendance mutuelle : du fait de l'autorité [des mots,] ceux qui les acceptent font partie de l'élite et parce que ceux qui font partie de l'élite les acceptent, [les mots] font autorité. Et si maintenant vous dites que seuls vos favoris font partie de l'élite, on répondra que ce sont nos favoris [qui font partie de l'élite] ; ce débat est en fait complètement irrationnel.

L'hégémonie de l'*Aṣṭādhyāyī* explique sans doute, en partie, cette situation : l'ouvrage s'est imposé comme grammaire de référence et les travaux qui ont suivi (à tout le moins ceux qui nous sont parvenus) n'en ont été que des remaniements plus ou moins fidèles ; si la matière décrite est la même (ou presque), comment se démarquer ? et, finalement, puisqu'il *faut* se démarquer, quel est l'enjeu véritable ?

Bibliographie

Sources primaires

- Bhartṛhari. *Bhartṛharis Vākyapadīya*. Versuch einer vollständigen deutschen Übersetzung nach der kritischen Edition der *Mūla-Kārikās*. Hrsg. von Oskar von Hinüber. Übersetz. von Wilhelm Rau. Stuttgart : Franz Steiner Verlag. 2002.
- Kauṇḍabhaṭṭa. *Brhadvaiyākaraṇabhūṣaṇam*, Edited with *Rupāli* Notes and Appendix by Pt. Manudeva Bhaṭṭachārya. Varanasi : Chaukhamba Amarabharati Prakashan. 1985.
- Nāgeśa. *The Paribhāṣenduśekhara of Nāgojibhaṭṭa*. Edited and Explained by F. Kielhorn, Part II: Translation and Notes, Second Edition by K. V. Abhyankar. Poona : Bhandarkar Oriental Research Institute. 1960.
- Nāgeśa. *The Paribhāṣenduśekhara of Nāgojibhaṭṭa*. Edited Critically with the Commentary *Tattvādarśa* of MM. Vasudev Shastri Abhyankar, Part I. Poona : Bhandarkar Oriental Research Institute. 1962.
- Nārāyaṇa Bhaṭṭa. *Apāṇinīyapṛamāṇyasādhanam*. Edited with Introduction, English Translation and Notes by E. R. Sreekrishna Sarma. Tirupati : Sri Venkateswara University Oriental Research Institute (Sri Venkateswara University Oriental Journal, 8 – Texts and Studies, 2). 1968.
- Nārāyaṇa Bhaṭṭa. *The Prakriyāsarvasva of Melputtūr Nārāyaṇa Bhaṭṭa*. Compiled by K. P. Narayana Pisharoti and Edited by M. S. Menon. Guruvayur : Guruvayur Devaswom. 1998 [le volume inclut, sous le titre *Apāṇinīyapṛamāṇyasādhanam*, le texte de l'*Apāṇinīyapṛamāṇatā*, édité et traduit par E. R. Sreekrishna Sarma].
- Pāṇini. *La grammaire de Pāṇini*, 2 vol. Texte sanskrit, traduction française avec extraits des commentaires par L. Renou. Paris : École française d'Extrême-Orient. 1966.

Patañjali. *The Vyākaraṇa-Mahābhāṣya of Patañjali*. Edited by F. Kielhorn, Revised and Furnished with Additional Readings, References, and Select Critical Notes by Kashinath Vasudev Abhyankar (vol. 1 : réimpression 2005 de la 4^e édition [1985] ; vol. 2 : 4^e édition, 1996 ; vol. 3 : 3^e édition, 2002). Poona : Bhandarkar Oriental Research Institute. 1996-2005.

Yāska. *The Nighaṇṭu and the Nirukta. The Oldest Indian Treatise on Etymology, Philology and Semantics*. Critically Edited from Original Manuscripts and Translated for the First Time in English, with Introduction, Exegetical and Critical Notes, Indexes and Appendices by Lakshman Sarup. Delhi : Motilal Banarsidass. 1998.

Sources secondaires

Ajotikar, Anuja P., Tanuja P. Ajotikar et Peter M. Scharf. 2021. *Bhāṣyasammatāṣṭādhyāyīpāṭha*: a Work on Variations in the Sūtras of the *Aṣṭādhyāyī*. Śabdānugamaḥ: *Indian Linguistic Studies in Honor of George Cardona*, dir. par Peter M. Scharf. Providence : The Sanskrit Library. 1-53.

Aussant, Émilie. 2021. About Sanskrit Grammatical Schools – A First Overview. Śabdānugamaḥ: *Indian Linguistic Studies in Honor of George Cardona*, dir. par Peter M. Scharf. Providence : The Sanskrit Library. 467-480.

Bronkhorst, Johannes. 2014. Deviant Voices in the History of Pāṇinian Grammar. *Bulletin d'études indiennes* 32 : 47-53.

Burnell, Arthur Coke. 1991 [1875]. *On the Aindra School of Sanskrit Grammarians*. Delhi : Bharatiya Book Corporation.

Cardona, George. 1977-1978. Still Again on the History of the Mahābhāṣya. *Annals of the Bhandarkar Oriental Research Institute* 58-59 (Diamond Jubilee Volume) : 79-99.

Cardona, George. 1980. *Pāṇini: A Survey of Research*. Delhi : Motilal Banarsidass.

Deshpande, Madhav Murlidhar. 1998. Evolution of the Notion of Authority (*Prāmāṇya*) in the Pāṇinian Tradition. *Histoire Épistémologie Langage* 20(1) : 5-28.

Filliozat, Pierre-Sylvain. 1975. *Le Mahābhāṣya de Patañjali avec le Pradīpa de Kaiyata et l'Uddyota de Nāgeśa. Adhyāya 1 Pāda 1 Āhnika 1-4*. Trad. par Pierre-Sylvain Filliozat. Pondichéry : Institut français d'indologie.

Houben, Jan E. M. 1998. The Theoretical Positions of Bhartṛhari and the Respectable Grammarian. *Rivista degli studi orientali* 72(1) : 101-142.

Houben, Jan E. M. 2015. Pāṇinian Grammar of Living Sanskrit: Features and Principles of the *Prakriyā-Sarvasva* of Nārāyaṇa-Bhaṭṭa of Melputtūr. *Bulletin d'études indiennes* 32 : 149-170.

- Kielhorn, Franz. 1885. Der Grammatiker Pāṇini. *Nachrichten von der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*. Göttingen : Dieterichsche Verlags-Buchhandlung. 185-199.
- Kielhorn, Franz. 1887a. Notes on the *Mahabhashya*: 5. The Authorities on Grammar Quoted in the *Mahabhashya*. *Indian Antiquary* 16 : 101-106.
- Kielhorn, Franz. 1887b. Notes on the *Mahabhashya*: 6. The Text of Panini's Sutras, as Given in the *Kasika-Vritti*, Compared with the Text as Known to *Katyayana* and *Patanjali*. *Indian Antiquary* 16 : 178-184.
- Raghavan, V. 1974. How Many Grammars? *Charudeva Shastri Felicitation Volume: Presented to Prof. Charudeva Shastri on the Occasion of his Seventy-Fifth Anniversary by his Friends and Admirers*, dir. par S. K. Chatterji et al. Delhi : Charudeva Shastri Felicitation Committee. 271-278.
- Renou, Louis. 1947. *Les écoles védiques et la formation du Veda*. Paris : Imprimerie nationale (Cahiers de la Société asiatique, IX).
- Scharfe, Hartmut. 1977. *Grammatical Literature*. Wiesbaden : O. Harrassowitz (A History of Indian Literature, V).
- Subramania Iyer, K. A. 1992. *Bhartṛhari: A Study of the Vākyapadīya in the Light of the Ancient Commentaries*. Pune : Deccan College Post Graduate and Research Institute.

Table des matières

0. Entre discipline et microhistoire : la linguistique en organisations Didier Samain	11
1. L'institutionnalisation de l'étude du chinois au XIX ^e siècle : au croisement du pouvoir et du savoir Ying Zhang-Colin	41
2. Les grammaires italiennes dans la deuxième moitié du XIX ^e siècle : entre théorie(s), histoire et société Claudia Stancati	69
3. From Historical to Synchronic Linguistics in Greece: The Critical Decade of 1970s in Its Socio-Historical and Ideological Context Thanasis Giannaris, Evangelos Intzidis & Eleni Karantzola	91
4. L'aragonais et le galicien : frontières et histoire. Des contributions de l'Oficina Romànica de Barcelone Narcís Iglésias	121
5. La Linguistic Society of America et ses effets sur la pratique de la linguistique aux États-Unis Frederick J. Newmeyer	147
6. Jakobson & Co. La linguistique à l'École libre des hautes études Pierre-Yves Testenoire	161
7. Les débuts de la Société pour l'étude des langues romanes de Montpellier Pierre Boutan	189
8. Trois carrières, un savoir ? Circulations, rivalités et filiations autour de la langue française dans l'enseignement supérieur parisien (années 1860-1920) Muriel Jorge	211
9. La contribution des Pères blancs de la Société des missionnaires d'Afrique à la connaissance des langues berbères Mahmoud Amaoui	235
10. Les concours académiques de la deuxième moitié du XVIII ^e siècle : une forme historique de production de savoirs linguistiques Gerda Haßler	257
11. Les réseaux du style : une double méprise Sophie Jollin-Bertocchi, Jacques-Philippe Saint-Gerand	287
12. « Faire école » en grammaire : aperçu des données sanskrites (2) Émilie Aussant	309

Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage

Créée en janvier 1978, la SHESL est avant tout un lieu international de discussion et de circulation de l'information. Elle s'efforce de regrouper et de faire communiquer tous ceux qui s'intéressent à l'HISTOIRE, qui documente sur les modèles utilisés autrefois et/ou ailleurs, renseigne sur les processus d'évolution et leurs causalités ; à l'ÉPISTÉMOLOGIE, qui met en perspective critique et analyse les procédures cognitives de l'ensemble des sciences du langage (linguistique, grammaire, rhétorique, logique, pragmatique, philosophie du langage, sémiotique). Les moyens utilisés sont l'organisation de rencontres scientifiques, l'édition d'une revue (*Histoire Épistémologie Langage*) et la diffusion d'informations spécifiques à la discipline.

SHESL was founded in Paris in January 1978, to be an international centre for meetings and exchanges of ideas among researchers whose work touches on the HISTORY and EPISTEMOLOGY of the language sciences. The historical dimension involves the documentation of models from other times and traditions, and is central to an understanding of evolutionary processes and their causes. Epistemology offers critical perspectives on all aspects of the language sciences: linguistics, grammar, rhetoric, logic, pragmatics, philosophy of language, semiotics. The means adopted are the organization of scientific meetings, the publication of a journal (*Histoire, Épistémologie Langage*) and the dissemination of information specific to the field.

COTISATION (ADHÉRENTS) 2022 : 30 €
TARIF ÉTUDIANT : 20 €

INDIVIDUAL MEMBERS DUES 2022: 30 €
STUDENT RATE: 20 €

Moyens de paiement :

- chèque bancaire à l'ordre de la SHESL
 - en ligne sur <https://shesl.org/v2/adhesion>
 - virement bancaire au bénéfice de SHESL (préciser le nom de l'émetteur) :
- IBAN : FR76 1020 7000 5120 2110 8594 462
BIC : CCBPFRPPMTG

Methods of payment:

- by French check made out to the order of SHESL
 - online: <https://shesl.org/v2/adhesion>
 - by bank transfer to SHESL (always mention the name of the sender):
- IBAN: FR76 1020 7000 5120 2110 8594 462
BIC: CCBPFRPPMTG

SHESL

Université Paris Cité – Case 7034
27 rue Jean-Antoine-de-Baïf
75 013 PARIS (France)

ADMINISTRATION DE LA SHESL

Présidente : Émilie Aussant

Vice-présidents : Jean-Michel Fortis, Anne Grondeux

Secrétaire générale : Muriel Jorge

Secrétaire générale adjointe : Thị Kiều Ly Phạm

Trésorier : Pierre-Yves Testenoire

Trésorier adjoint : Lionel Dumarty

Conseil d'administration : Émilie Aussant (Paris), Jean-Luc Chevillard (Paris), Bernard Colombat (Paris), Alejandro Diaz Villalba (Paris), Lionel Dumarty (Rennes et Lyon), Margherita Farina (Paris), Jean-Michel Fortis (Paris), Jacques François (Caen), Anne Grondeux (Paris), Muriel Jorge (Paris), John E. Joseph (Edinburgh), Aimée Lahaussais (Paris), James McElvenny (Siegen), Sébastien Moret (Lausanne), Thị Kiều Ly Phạm (Hanoi), Christian Puech (Paris), Pascale Rabault (Paris), Pierre-Yves Testenoire (Paris), Ekaterina Velmezova (Lausanne), Otto Zwartjes (Paris).

Comité international : Natalia Bocadorova (Moscou), Lia Formigari (Rome), Daniele Gambarara (Cosence), Eduardo Guimarães (Campinas), Gerda Haßler (Potsdam), Jukka Havu (Tampere), Douglas A. Kibbee (Urbana-Champaign), Carita Klippi (Tampere), Onno Kneepkens (Groningue), Federico Albano Leoni (Rome), Franco Lo Piparo (Palerme), Kees Meerhof (Amsterdam), Brigitte Nerlich (Nottingham), Hans Josef Niederehe (Trèves), Patrick Sériot (Lausanne), Mirko Tavoni (Pise), Talbot J. Taylor (Williamsburg), Jürgen Trabant (Berlin), Marijke van der Wal (Oegstgeest), Yuri Kleiner (Saint-Pétersbourg).

Présidente d'honneur : Lia Formigari (Rome)

COLLECTION HEL LIVRES

Directrice : Chloé Laplantine

Comité de lecture : Sylvain Auroux (CNRS), Émilie Aussant (CNRS), Jean-Luc Chevillard (CNRS), Bernard Colombat (Université Paris Cité), Lionel Dumarty (Université Lumière Lyon 2), Margherita Farina (CNRS), Jean-Michel Fortis (CNRS), Jean-Marie Fournier (Université Sorbonne Nouvelle), Alessandro Garcea (Sorbonne Université), Anne Grondeux (CNRS), Jean-Patrick Guillaume (Université Sorbonne Nouvelle), Muriel Jorge (Sorbonne Université), Judith Kogel (CNRS), Chloé Laplantine (CNRS), Odile Leclercq (Sorbonne Université), Jacqueline Léon (CNRS), Christian Puech (Université Sorbonne Nouvelle), Pascale Rabault-Feuerhahn (CNRS), Sergueï Tchougounnikov (Université de Bourgogne).

Histoire Épistémologie Langage

La revue *Histoire Épistémologie Langage* (HEL) paraît deux fois par an au format papier et en ligne (en libre accès sur <https://journals.openedition.org/hel/>). Les numéros antérieurs à 2020 sont disponibles sur le portail *Persée* (www.persee.fr/collection/hel). Les volumes imprimés peuvent être acquis auprès de la SHESL au prix de 5 € pour les numéros jusqu'en 2018, et au prix de 25 € pour les numéros plus récents.

- 1(1) 1979 Sciences du langage et métalangage
- 1(2) 1979 Ellipse et grammaire
- 2(1) 1980 Éléments d'histoire de la tradition linguistique arabe
- 2(2) 1980 Répertoire bibliographique / La coupure saussurienne / La grammaire de Montague
- 3(1) 1981 Sémantiques médiévales : cinq études sur la logique et la grammaire au Moyen Âge
- 3(2) 1981 De la grammaire à la linguistique (avec des inédits de Court de Gébelin et Rask)
- 4(1) 1982 Les idéologues et les sciences du langage
- 4(2) 1982 Statut des langues / Approches des langues à la Renaissance
- 5(1) 1983 L'ellipse grammaticale : études épistémologiques et historiques
- 5(2) 1983 La sémantique logique : problèmes d'histoire et de méthode
- 6(1) 1984 Logique et grammaire
- 6(2) 1984 Genèse du comparatisme indo-européen
- 7(1) 1985 Études sur les grammairiens grecs
- 7(2) 1985 La réflexion linguistique en Grande-Bretagne, xvii^e-xviii^e siècles
- 8(1) 1986 Dictionnaires, grammaires, catégories, philosophie, déchiffrement
- 8(2) 1986 Histoire des conceptions de l'énonciation
- 9(1) 1987 Les premières grammaires des vernaculaires européens
- 9(2) 1987 La tradition espagnole d'analyse linguistique
- 10(1) 1988 Stratégies théoriques
- 10(2) 1988 Antoine Meillet et la linguistique de son temps
- 11(1) 1989 Sciences du langage et recherches cognitives
- 11(2) 1989 Extension et limites des théories du langage (1880-1980)
- 12(1) 1990 Progrès et révisions
- 12(2) 1990 Grammaires médiévales
- 13(1) 1991 Épistémologie de la linguistique
- 13(2) 1991 Théories et données
- 14(1) 1992 L'adjectif : perspectives historique et typologique
- 14(2) 1992 Théories linguistiques et opérations mentales
- 15(1) 1993 Histoire de la sémantique
- 15(2) 1993 Sciences du langage et outils linguistiques
- 16(1) 1994 Actualité de Peirce
- 16(2) 1994 La grammaire des Dames
- 17(1) 1995 Théories du langage et enseignement/apprentissage des langues (fin du xix^e siècle/début du xx^e siècle)
- 17(2) 1995 Une familière étrangeté : la linguistique russe et soviétique
- 18(1) 1996 La linguistique de l'hébreu et des langues juives

- 18(2) 1996 L'esprit et le langage
- 19(1) 1997 Construction des théories du son (Première partie)
- 19(2) 1997 Construction des théories du son (Deuxième partie)
- 20(1) 1998 Les grammaires indiennes
- 20(2) 1998 Théories des cas
- 21(1) 1999 Linguistique des langues slaves
- 21(2) 1999 Constitution de la syntaxe
- 22(1) 2000 Horizons de la grammaire alexandrine (I)
- 22(2) 2000 Horizons de la grammaire alexandrine (II)
- 23(1) 2001 Le traitement automatique des langues
- 23(2) 2001 Dix siècles de linguistique sémitique
- 24(1) 2002 Grammaire et entités lexicales
- 24(2) 2002 Politiques linguistiques 1/2
- 25(1) 2003 Politiques linguistiques 2/2
- 25(2) 2003 Les syncatégorèmes
- 26(1) 2004 Langue et espace : retours sur l'approche cognitive
- 26(2) 2004 La linguistique baltique
- 27(1) 2005 L'autonymie
- 27(2) 2005 Autour du *De Adverbio* de Priscien
- 28(1) 2006 Histoire des idées linguistiques et horizons de rétrospection
- 28(2) 2006 Hyperlangues et fabriques de langues
- 29(1) 2007 Histoire des théories du son
- 29(2) 2007 Le naturalisme linguistique et ses désordres
- 30(1) 2008 Grammaire et mathématiques en Grèce et à Rome
- 30(2) 2008 Découverte des langues à la Renaissance
- 31(1) 2009 Mathématiques et langage
- 31(2) 2009 La nomination des langues dans l'histoire
- 32(1) 2010 Catherine II et les langues
- 32(2) 2010 SDL et psychologie à la charnière des XIX^e et XX^e siècles
- 33(1) 2011 Linguistique appliquée et disciplinarisation
- 33(2) 2011 Histoire des idées linguistiques et horizons de rétrospection (II)
- 34(1) 2012 La linguistique cognitive : histoire et épistémologie
- 34(2) 2012 La linguistique hispanique aujourd'hui
- 35(1) 2013 Dialectes décisifs, langues prototypiques
- 35(2) 2013 Le locuteur natif : perspectives historiques et épistémologiques
- 36(1) 2014 L'activité lexicographique dans le haut Moyen Âge latin.
Autour du *Liber glossarum*
- 36(2) 2014 Hommage à Djamel Eddine Kouloughli
- 37(1) 2015 Le tout et ses parties. Langue, système, structure
- 37(2) 2015 Faire école en linguistique au XX^e siècle : l'école de Genève
- 38(1) 2016 Une autre langue globale ? Le néerlandais comme langue
scientifique dans l'espace extra-européen (XVII^e-XIX^e siècles)
- 38(2) 2016 Constitution de corps linguistiques et pérennisation des données
- 39(1) 2017 Les langues en danger : un observatoire pertinent pour les
théories linguistiques ?
- 39(2) 2017 La grammaire sanskrite étendue
- 40(1) 2018 Représentations et opérations dans le langage : Saussure, Bally,
Guillaume, Benveniste, Culioli
- 40(2) 2018 La tradition linguistique arabe et l'apport des grammairiens
arabo-andalous
- 41(1) 2019 La linguistique chinoise : influences étrangères entre XIX^e et XX^e siècles

- 41(2) 2019 Prescriptions en langue
- 42(1) 2020 La grammaire arabe étendue
- 42(2) 2020 Genèse, origine, récapitulation. Trần Đức Thảo face aux sciences du langage
- 43(1) 2021 La grammaire grecque étendue
- 43(2) 2021 Linguistique psychologique et sémiotique : le contexte allemand et son influence
- 44(1) 2022 Ordres et impératif : approches philosophiques et linguistiques

En préparation :

- 44(2) 2022 Linguistique et anthropologie au début du xx^e siècle

Les Dossiers d'HEL sont le supplément électronique de la revue. Ils sont disponibles en libre accès sur <https://shesl.org/index.php/les-dossiers-dhel>. Sont parus :

1. Wilhelm von Humboldt : éditer et lire Humboldt
2. Karl Bühler : science du langage et mémoire européenne
3. Les structuralismes linguistiques : problèmes d'historiographie comparée
5. La disciplinarisation des savoirs linguistiques : histoire et épistémologie
6. Linguistiques d'intervention : des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues
7. Lecture vernaculaire de textes classiques chinois / Reading Chinese Classical texts in the Vernacular
8. L'activité lexicographique dans le haut Moyen Âge latin
9. Écriture(s) et représentations du langage et des langues
10. *Le Liber glossarum* (s. VII-VIII) : composition, sources, réception
11. Analyse et exploitation des données de corpus linguistiques
12. Aspects historiques des grammaires portugaises et brésiliennes

Achévé d'imprimer en juin 2022
par Ciaco Imprimerie, Louvain-la-Neuve – www.ciaco.com
Imprimé en Belgique

Imprimé sur du papier ayant reçu le label écologique de l'UE
EU Ecolabel : PT/11/002

Dépôt légal : juillet 2022

La production et la transmission des savoirs scientifiques s'effectuent par des instances dédiées (exemplairement l'Université), mais aussi par la médiation de multiples structures, qui se sont agrégées autour d'une thématique (académies, sociétés savantes), d'une affiliation (dans le cas notamment des « écoles »), ou encore d'un projet (comme la grammatisation – l'individuation et la description – d'une langue vernaculaire). Quoique bien identifiées dans leurs aspects sociaux, ces structures sont moins souvent appréhendées dans toute la complexité de leurs apports spécifiques. Tel était donc l'enjeu du colloque consacré à « la linguistique et ses formes historiques d'organisation et de production » (Paris, 24-26 janvier 2019), à l'occasion du quarantième anniversaire de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage.

La plupart des contributions au présent volume portent sur des périodes contemporaines de l'organisation moderne du savoir et montrent comment ces structures se sont positionnées par rapport aux institutions existantes. Mais le lecteur y puise également des perspectives plus larges, grâce à des analyses consacrées à d'autres espaces culturels et aussi aux empanns temporels abordés, de la microhistoire aux temporalités longues. Sous la diversité des contextes et des situations, certains mécanismes se révèlent alors étonnamment récurrents, qu'ils concernent l'émergence et la disciplinarisation de nouveaux objets d'étude ou la manière dont les acteurs conçoivent et thématisent leur propre pratique.

Collection HEL Livres, 1.

En couverture :
Remise des *Étrennes de linguistique offertes par quelques amis à Émile Benveniste* (Paris : P. Geuthner, 1928). De gauche à droite : É. Benveniste, R. Fohalle, J. Kurylowicz, A. Meillet, L. Renou, P. Chantraine, M.-L. Sjoestedt. Archives du Collège de France (28 CDF 24, enveloppe 13). © D. R.

25 €
<https://shesl.org>
ISBN : 979-10-91587-16-7

